

Mr François Genin

ROME

ET

SES PAPES.

IMPRIMERIE DE WEISSENBRUCH.

ROME

ET

SES PAPES.

HISTOIRE SUCCINCTE DU GRAND PONTIFICAT;

PAR M. F. G.

Translato enim sacerdotio, necesse est ut et legis translatio fiat.

B. PAULI, *Epist. ad Hebr.* c. VII, v. 12.





BRUXELLES.

J. P. MELINE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE LA MONTAGNE, N° 51.

1833

INTRODUCTION.

Rome, en langue étrusque, signifie force. Un aventurier, chef de meurtriers et d'esclaves, la fonda. Le brigandage, la rapine, la peste, présidèrent à sa naissance : elle massacra son premier maître et son législateur, répudia ses rois, et passa successivement par la puissance, la dégradation et l'esclavage.

Florus divise son histoire en quatre époques. Son enfance cesse avec Tarquin-le-Superbe ; son adolescence a son principe dans le consulat de Brutus, et sa virilité finit avec César Auguste. Après lui l'épuisement commence ; avec les Césars, la décrépitude.

Le premier âge est tranquille. Rome ébauche son langage, ses institutions, son caractère national. Le peuple nomme ses princes ; un sénat conservateur maintient l'équilibre entre le peuple et ses rois. On classe la nation en curies,

centuries, qui rendent bientôt le suffrage des plébéiens illusoire. La tyrannie d'un despote parricide, l'infortune de Lucrèce, allument le brandon de discorde; la haine de l'injustice naît.

Au deuxième âge la royauté est proscrite; mais une aristocratie reste, et aucun pouvoir ne tempère son action. Elle en abuse; le peuple se soulève, abandonne ses lares, obtient des garanties, et rentre dans l'ordre. Les décemvirs écrivent les douze tables pendant qu'une grande portion de l'Italie, depuis les Alpes jusqu'à la Sicile, subit la conquête. Guerres puniques. Rome ambitieuse et conquérante éparpille ses forces. Battue, menacée par Annibal, elle tremble; mais les délices de la Campanie énervent les Carthaginois. Annibal oublie la vengeance, et Rome est sauvée. La Sardaigne et la Macédoine saccagées deviennent provinces romaines; Carthage est détruite; la Grèce est délivrée par un Flaminius; Corinthe brûlée par un Mummius, et l'Espagne subjuguée par un Scipion qui s'y déshonore. Ici Rome commence à s'efféminer en Asie. Les grands éludent les lois agraires. L'amour de l'argent, des spectacles et des plaisirs, absorbe la nation tout entière.

Avec Jugurtha naît la troisième époque. Rome était à vendre. Ses aigles pénètrent dans les

Gaules, s'enfoncent dans le Nord jusqu'au Tanaïs et aux Méotides. Mithridate résiste pendant quarante ans : il est trahi lorsqu'il médite de vaincre les Romains dans Rome. Marius et Sylla ensanglantent la patrie. César bat les Germains, les Gaulois, et traverse l'Océan britannique ; les Gracques tentent de renouveler la loi agraire et le sénat les égorge. Rome est assiégée par ses voisins, auxquels elle refuse le droit de cité; ses armées sont mises en déroute par des esclaves ; elle tremble devant un gladiateur général. Anarchie de force. Catilina conspire. Cet âge est la maturité, le développement le plus complet.

La quatrième est le principe de décadence. Rome a engloutie toutes les républiques, affaiblie par le luxe, la guerre civile et les proscriptions, elle s'affaisse sous le joug d'un dictateur. L'excès d'action et de vigueur a usé son énergie; son bras tombe de fatigue. Ses consuls, conquérants et faiseurs de rois, sont des géants; on se bat dans le monde pour la domination de Rome, et Rome sourit à ce spectacle. En vain des républicains vertueux s'efforcent de sauver la patrie; les armées de la patrie elle-même les dispersent. César dissipe le triumvirat, et règne seul. La liberté quitte le Capitole.

Auguste, plus astucieux que son grand-oncle,

caresse la nation en rompant son indépendance. Il dore les fers de la servitude, et dépouille insensiblement le forum de ses droits. Déjà le peuple n'intervient plus dans les lois. Tibère vient supprimer les assemblées publiques, et les Césars qui lui succèdent trouvent le pouvoir assez ferme pour oser impunément opprimer et détruire.

Caligula, Néron, Commode, Caracalla, enfantèrent cette résignation stupide qu'on déplore dans l'humanité de leur temps. Ils flattèrent la populace par des jeux et des spectacles, et l'abrutirent en alimentant chez elle la paresse et la dissipation. Le règne des Césars est la décrépitude de Rome, l'approche de l'agonie. Entre les taches de sang, quelques bons princes brillent : mais ils réparent et ne refont point. Après des monstres, l'absence du mal a passé pour le bien.

Pendant long-temps nous voyons les légions prétoriennes proclamer des Césars qu'elles immolent aussitôt. A la mort de Pertinax, elles mettent l'empire à l'encan ; chacun élit ses empereurs. Une sorte d'oligarchie militaire règne où la milice omnipotente fait et défait les chefs. Rome, jeune et vigoureuse, a refoulé les barbares du Nord ; le bruit de ses derniers soupirs

les rappelle. Peu à peu ce qu'on nommait l'empire perd des conquêtes, la fortune publique s'altère, et la manie des investitures martiales se calme quand il n'y a plus de terres à donner. Sous Dioclétien, les gens de guerre, devenus riches et débauchés, se débandent, et la vieille discipline succombe. Bientôt Rome passe en Orient. C'est le coup fatal : la décomposition sapa la force qui lui restait.

Soudain paraît le roi des Huns, des Mèdes et des Goths, Attila, le fléau de Dieu, homme improvisé, extraordinaire, dont l'histoire est presque un prodige. Il ravage l'Orient; humilie Théodose, en fait son tributaire et son esclave; porte ensuite le sac dans les Gaules; se fait battre par Aétius, et vient paisiblement se recruter dans ses foyers pour fondre sur l'Italie. Un chef des chrétiens de Rome se montre, et l'arrête au pied de l'Apennin. C'est Léon Ier, pape. Humble et suppliant il se jette aux genoux d'Attila; et le barbare ému baisse le glaive, s'éloigne, et va mourir en Sicile, après avoir bouleversé le monde depuis l'Indus jusqu'à l'Armorique [453].

Dans l'intervalle, Alaric, roi des Visigoths, les Bourguignons, les Suèves, les Alains, ont dévasté l'Occident. D'abord allié de Théodose,

Alaric tourne ses armes contre ses faibles successeurs. L'appât d'un tribut promis par Honorius le tient à l'écart : il revient furieux d'avoir été dupe. Honorius a massacré son meilleur général ; comme Aétius, Stilicon a payé de sa tête les triomphes de ses soldats. Alaric assiége l'empereur dans Ravenne, marche sur Rome sans défense et la somme de capituler. A la voix d'un sénat idolâtre, le pape Innocent Ier promenait alors les faux dieux en triomphe pour animer le peuple. Les portes s'ouvrirent néanmoins et le pontife prit la fuite. Alaric n'était point un barbare. On le voit, haïssant le parjure, demander de la loyauté dans les traités et de la bonne foi dans leur exécution ; on le voit, apaisant cet esprit de désordre, dont il est rare qu'une masse armée soit exempte, protéger les citoyens, les temples, et n'user d'aucunes représailles envers ces orthodoxes prétendus qui persécutaient l'arianisme, sa croyance adoptive.

[475.] Après les Vandales, l'Italie respire. Pendant un instant de calme, Oreste, général des armées romaines dans les Gaules, a placé sur le trône d'Occident le jeune Augustule. Odoacre arrive, le dépose, l'exile en Campanie et prend ce titre de roi que tous les conqué-

rants barbares ont avant lui dédaigné. Ici finit la domination romaine. A son tour Théodoric se montre, tue Odoacre, et s'empare de la couronne. Théodoric est le beau-frère de Clovis et le gendre d'Alaric. Il embellit Rome, relève ses édifices et la défend contre ses propres coups. Roi tolérant et sage, il s'entoure de savants, et prend pour législateur ce Cassiodore, homme habile, qui finit par noyer sa science dans le monachisme. Il se souille par des travers : il commet quelques crimes; mais alors le meurtre d'un homme est peu de chose; c'est presqu'une faculté de l'état de vie, car la nécessité lui sert d'excuse [526].

Cependant un empereur dégoûtant de vices et de libertinage doit écraser les Ostrogoths; c'est Justinien. Après avoir pacifié l'Orient, et repoussé les Perses au-delà de l'Euphrate, ce prince envoie ses généraux en Italie. Trébonius débrouille le chaos des lois et donne un code au monde, pendant que Bélisaire délivre le Capitole [553]. L'éclat de l'empire pouvait renaître sous une main habile; mais Justinien récompensait la gloire par des supplices : sur la fin de ses jours, il associait à sa couronne une prostituée turbulente à laquelle il abandonnait l'État pour mieux prendre part aux con-

testations du culte. L'ingratitude lui devint funeste.

[569.] Narsès, menacé par le bras qui frappa Bélisaire, humilié, poursuivi par la cour qu'il a servie, vient implorer les armes des Lombards. Ces peuples formaient la plus formidable tribu de Germanie. Alboin, leur roi, ce prince qui fit un vase du crâne de l'homme dont il épousa la fille, était l'allié de Justinien. Les Lombards cependant plaignent le proscrit. Ils ont connu l'Italie et les délices de son ciel. Sans peine ils se rangent sous les drapeaux de l'infortune, et envahissent bientôt le pays Vénète, la Ligurie, la Toscane et la campagne de Rome. Voilà l'origine de la puissance lombarde. Alboin régna le premier à Pavie. Il était farouche et dur avec quelques idées du juste. Rosemonde, sa femme, l'assassina pour venger les mânes du roi son père et devint successivement l'épouse et la meurtrière de son lâche complice [573]. L'histoire de ces temps lointains est horrible à dire : c'est le règne absolu de la force par la cruauté et la mauvaise foi. — Narsès mourut oublié.

Il serait long de retracer ici la sanglante série des princes qui gouvernèrent l'Orient. L'Italie devient à peu près étrangère à leurs annales.

J'omettrai également cette suite de souverains lombards dont l'usurpation se prolongea pendant deux cent six années. Les dépouilles de la civilisation, des lettres et des arts s'engloutirent dans la longue période de leur domination. Une multitude d'inventions nécessaires à la vie périrent, et l'Italie retomba dans un abyme d'ignorance et de superstition.

Rome encore était presque intacte, et ce n'est point aux excursions précédentes que doivent s'attribuer les ruines dont elle fut postérieurement couvertes. Non loin de l'arc de triomphe que le peuple et le sénat romain dédièrent à Septime-Sévère et à ses fils, Caracalla et Géta, sur un plan plus bas est une colonne corinthienne que l'exarque Smaragdo élevait en 608 à l'empereur Phocas. Ainsi, au septième siècle, c'est-à-dire après les prétendues dévastations des Huns, des Vandales et des Ostrogoths, le niveau du forum était encore celui qui, bien des siècles auparavant, supporta la tribune aux harangues. Aujourd'hui le niveau de ce même forum arrive presque à la moitié du fût de la colonne de Phocas. Un archéologue distingué[1] attribue en partie ce bouleversement aux

[1] M. Nibby.

troubles du moyen âge, à Robert Guiscard, par exemple, qui, en 1084, mit la grande cité chrétienne à feu et à sang, en secourant le pape Grégoire VII, et à Brancaléon qui, deux siècles plus tard, démolit toutes les anciennes ruines qui pouvaient offrir un repaire aux factieux. Procope nous apprend aussi que les Romains détachaient les belles statues du mausolée d'Adrien pour les lancer sur les barbares. Lorsque le forum servit d'asyle au bétail destiné à la consommation de Rome, il reçut le nom de *campo vaccino*, champs des bœufs, comme le Capitole se convertit en *campidoglio*, champs d'huile. L'origine du forum remonte à Romulus. Il avait dans son principe six cents pieds de long sur quatre cents de large. On l'appela forum de *ferre*, porter, parce que le laboureur y venait vendre ses denrées. Le forum d'Athènes formait au contraire un carré régulier.

ROME MODERNE

ET

SES PAPES.

LIVRE PREMIER.

DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME JUSQU'A LA FIN DU XVe SIÈCLE.

CHAPITRE PREMIER.

Premier âge de l'Église, âge de formation. — Constantin. — Don prétendu de Rome à Sylvestre, pape. — Conciles. — Principes de développement après les persécutions. — Résumé de l'époque.

La puissance du grand pontificat a reposé long-temps sur la crédulité du monde : aussi a-t-elle éprouvé ses phases successives d'agrandissement, de force et de décadence.

Les premiers papes furent vertueux ; les

autres furent des prêtres plus ou moins ambitieux et violents. L'état de l'Europe pendant les onze premiers siècles de notre ère, l'esclavage des peuples, la faiblesse des princes facilitèrent l'établissement de leur autorité. La misère, la superstition, les croisades, l'interdit, l'inquisition et les moines la rendirent absolue. Son développement terrible, ses désordres, les schismes, la rébellion de quelques monarques l'ébranlèrent; les progrès de la raison humaine l'ont tuée : elle ne peut plus renaître.

Les premiers pontifes furent de simples pasteurs d'une communion persécutée, comme la religion chrétienne fut d'abord le refuge des opprimés et des mécontents. Ils s'arrogèrent la succession de saint Pierre qui, disaient-ils, régna sur les églises de Rome en gouvernant celles d'Antioche et de Jérusalem. Saint Pierre, selon les uns, fut le premier pontife. Cette gloire, selon d'autres, appartient à saint Paul. Tous deux furent crucifiés sous Néron, qui accusa les chrétiens de l'incendie de Rome [66]. Vinrent après eux Lin, Anaclet et Clément [1].

[1] Tertullien prétend que saint Clément fut le successeur de Pierre et Paul, et d'autres affirment que

Les événements de ces temps restent ensevelis dans un abyme de sang ; tout y semble proscription et massacre ; la vérité se cache sous un voile miraculeux et mensonger. On lit néanmoins que les messes et la bénédiction du mariage étaient en usage sous Evariste et Thélesphore [139]. Lorsque le christianisme s'étendit, des sectes se formèrent. Il y en eut, les Elchesaites, qui soutinrent qu'il était permis d'avoir la foi dans le cœur et de la renier par la bouche afin d'échapper à la mort. Peu à peu les persécutions s'apaisèrent, la communion devint trop nombreuse, il fallut la diviser. Le pasteur de Rome, ayant créé des ministres ou desservants, s'appropria sous le titre d'évêque métropolitain, la primauté de l'ordre ; à l'exemple de Rome, d'autres villes se donnèrent des évêques qui se firent princes, patriarches, et le scandale des rivalités vint troubler les premiers jours de l'Église naissante.

[312.] Bientôt le vainqueur de Maxence, Constantin, désertant l'idolâtrie, arbora dans

cè fut Lin. On lit, dans des ouvrages anonymes, que Clément, qui n'est connu que par son épitre aux Corinthiens, voulait ici-bas la communauté de tout entre tous.

Rome l'étendard de la croix, proclama la liberté de conscience, et vint défendre les églises, les pauvres et les esclaves. Sous lui le christianisme fait des progrès immenses; l'Évangile pénètre chez les Goths, au-delà du Rhin et du Danube; des barbares dévastateurs sont repoussés par l'arme de la conversion; l'hermite visite les cités, fonde des monastères; les sacrifices, la divination, les oracles tombent sous le ridicule. Constantin fut-il sincèrement chrétien? Mû plutôt par la jouissance secrète de protéger une croyance dont les apôtres l'adulaient, que par la foi évangélique, flatté par les prélats, on le vit discuter avec eux, convoquer des conciles et même prêcher en public. Mais Eusèbe apprend que plus tard il exila des évêques pour fortifier l'arianisme, et nous voyons que le plaisir d'innover le conduisait dans ces assemblées où il blâmait les ariens et les donatistes qu'il approuvait ensuite. Cette manie, sans doute, l'animait encore lorsqu'il conçut la gigantesque idée d'aller planter son trône sur les rives de l'Hellespont. Rome une fois démembrée, riche de ses seuls souvenirs, Sylvestre, dit-on, la reçut en don. Sylvestre était pontife à Rome; mais Constantin y laissa des lieutenants. C'est assez dire que cette donation, dont les actes

n'ont jamais existé, n'est pas moins équivoque que la conversion du prétendu donateur.

Cependant, avec l'agrandissement de la chrétienté, croissaient l'importance des métropolitains et l'imminence d'une anarchie continue. Constantin avait doté la basilique de Latran de rentes et de sommes considérables, il avait investi les chefs chrétiens d'une autorité éminente. Bientôt la nécessité de maintenir intact le dogme de l'unité de l'Église, les assembla. De là ces conciles, qui n'étaient autre chose que la réunion des sommités sacerdotales. On y fixait les articles de la foi et les principes de la croyance commune. Déjà des assemblées de cette nature avaient longuement discuté sur le baptême, frappé des hérésies et décrété la consubstantialité du verbe de Dieu, la trinité, l'incarnation, les symboles et les formules du culte. Force fut d'établir une discipline constante dans la hiérarchie des métropolitains. Par les conciles de Constantinople et de Calcédoine, les patriarcats furent réduits à cinq : Rome, Constantinople, Alexandrie, Antioche et Jérusalem. Le patriarche romain fut nommé le premier, mais comme *primus inter pares*. Ainsi la suprématie de l'Église resta en litige, et la discorde, loin d'être éteinte, ne fut que limitée.

Pendant que Rome faisait valoir la splendeur de son nom, les persécutions souffertes et l'urgence d'opposer aux hordes sauvages qui ravageaient l'Italie un frein spirituel qui compensât l'insuffisance des armes, l'empereur, par sa présence, contenait le patriarche de Constantinople, et les Perses inquiétaient les autres métropoles d'Orient. Peu à peu l'évêque de Rome, éloigné de l'empire, acquit une influence puissante par ses richesses et la sainteté de ses missions. Sirice [385], qui le premier imposa le célibat aux prêtres, prit le nom de pape [1]. Ce n'était point un titre inhérent à sa dignité, et jusqu'à Grégoire VII, qui, dans le onzième siècle, l'affecta au pasteur romain, plusieurs évêques le portèrent. L'orgueilleux Innocent Ier et Léon-le-Grand vinrent à leur tour proclamer la priorité universelle de leur siége, tandis qu'à Constantinople les guerres extérieures, les intrigues de palais et la lutte entre les sectes naissantes et le paganisme expirant, voilaient les empiétements de l'Église romaine. Ainsi donc, la translation de l'empire à Constantinople fut le premier mobile de

[1] PAPE, en grec παππας, *père*. Selon d'autres c'est une abréviation de *pater patrum*.

l'ambition des papes, comme l'ignorance du monde devint leur principal moyen.

Quand les peuplades du Nord culbutèrent l'ombre impériale qui gouvernait l'Occident, on vit souvent des princes ariens, qualifiés de barbares, donner aux hommes des leçons de tolérance, et propager par la modération l'utile contagion de la croyance chrétienne [1]. La vertu des évêques et la sainte austérité des missionnaires et des anachorètes; l'humilité de plusieurs pontifes et le zèle de cet Anastase II [496], qui défendit aux ecclésiastiques de vendre leurs services; la conversion de Clovis; le malaise général, et, par conséquent, le besoin d'une imploration divine, voilà les causes qui concoururent à l'extension de la foi, et à rendre puissants ceux qui la prêchaient. Sous Théodoric [503], un concile de Rome décréta que son patriarche métropolitain ne connaissait d'autre juge que Dieu, et que l'adhésion des rois était inutile à l'élection; c'était un grand pas. L'empire écrasé par son propre poids laissa passer la déclaration comme inoffensive. L'Église orientale réclama; mais les schismes et les guerres paralysaient sa vigueur, pendant

1 Les ariens niaient la divinité de J.-C.

que les métropolitains d'Italie, se transmettant successivement le même siége et le même esprit, consolidaient leur pouvoir par l'unité d'action.

Voilà le premier âge de l'Église, son âge de formation, son âge d'or, le seul, il faut le dire, où l'autorité papale soit pure, généreuse et touchante. Alors encore l'amour de la vie contemplative peuplait les solitudes; une profonde mélancolie engourdissait le genre humain; le monde même semblait déplorer sa propre barbarie. Les conversions se faisaient sans effort, parce que les maux communs rendaient la prière douce, parce que cette prière apparaissait comme l'antidote du malheur. Les Gaules et l'Italie étaient couvertes d'abbayes, et partout les peuples, si bons quand ils souffrent, aimaient les religieux comme des consolateurs. Les campagnes avaient un aspect morne et lugubre. Les noires murailles des cloîtres, les pélerins errants au milieu des landes, les cénobites priant sur le seuil de leurs réduits modestes, rendaient l'ame rêveuse et l'impreignaient de résignation. Souvent des adeptes las du fracas des cours échappaient à leur renommée sanglante, et venaient troubler le silence des champs par des cris de miséricorde. C'est

dans ces jours de quiétisme et d'extase qu'il faut chercher le monachisme sans tache, sans mélange de mal, libre d'égoïsme et de passions sordides. Une grotte dans un vallon, des simples, l'onde d'un ruisseau limpide, suffisaient aux désirs du bon anachorète. Il ne voulait que des jouissances chrétiennes : la prière, l'hospitalité, la bienfaisance et l'amour du prochain. Tous ses vœux étaient des vœux de charité. C'était le solitaire qui glanait dans les plaines de mort après les batailles ; il y venait chercher l'usage de ses vertus, jamais de l'or et des dépouilles. Il recueillait les mourants, jetait du baume sur leurs blessures, et donnait la vie sans imposer la gratitude. Déjà cette innocence est loin ; les cérémonies du culte vont s'altérer, les momeries, les vœux religieux, l'adoration des saints, vont tout corrompre ; le besoin de dominer va naître. Celui de s'enrichir est né. — Je résume l'époque.

Les papes des trois premiers siècles furent des modèles de courage et de piété. L'infortune, la crainte ou l'ambition gâtèrent les hommes qui les suivirent. Presque tous furent qualifiés de saints, titre dont l'acception, dans le principe à peu près nulle, suivit la progression ascendante des papes.

Marcellin [302] fut apostat sous Dioclétien, et sacrifia aux idoles pour se soustraire à la persécution. — Nous voyons que les chrétiens de Rome se soulevèrent contre Marcellus, son successeur, par suite de sa sévérité. L'empereur Maxime le punit ; un juste châtiment lui acquit la gloire d'être béatifié.—Un autre saint, Libérius, fut schismatique ; des évêques l'excommunièrent.

En 366, deux prélats se disputèrent le siége métropolitain. Rome fut saccagée par le fer et inondée de sang. Saint Damase, pape, foulait aux pieds les victimes de sa fureur. Le peuple était divisé et se poignardait dans les églises. — L'anti-pape fut exclu.

Il est remarquable que, tant que les persécutions durèrent, l'église romaine fut tolérante. Dès que les empereurs se firent chrétiens, les hétérodoxes furent brûlés. L'intolérance naquit du calme, et la force peut-être de l'intolérance.

Il y eut encore un schisme sous Boniface [418]. Le préfet de l'empire chassa l'anti-pape, qui fut fait évêque pour avoir troublé la paix et occasionné des massacres.

Sixte III [438] viola une jeune fille : le peuple l'accusa. Mais le peuple était le plus faible ; un concile acquitta le pape. Sixte est saint.

[440-461.] Léon Ier est surnommé le Grand, parce qu'il s'humilia devant Attila, et sauva Rome du pillage. Il est canonisé, parce qu'il délivra la communion de plusieurs milliers de manichéens, eutichéens et pélagiens.

Ici les barbares se montrent; les persécutions sont finies [1]. Le saint-siége va successivement devenir, vis-à-vis des royaumes chrétiens, actif, neutre, égal et souverain; le succès encouragea l'audace. Déjà le grand Théodose a fléchi le genou devant l'évêque de Milan.

[1] Persécutions générales. — Sous Néron, an 64. — Sous Domitien, an 93. — Sous Trajan, 107. — Sous Marc-Aurèle, 163. — Sous Septime-Sévère, 208. — Sous Maximin, 236. — Sous Dèce, 250. — Sous Valérien, 257. — Sous Aurélien, 274. — Sous Dioclétien, 312.

CHAPITRE DEUXIÈME.

De l'Église en général. — Écrivains ecclésiastiques. — Passage de plusieurs papes. — Affaiblissement de l'Empire. — Les papes usurpent une sorte de souveraineté dans Rome. — Les Lombards leur font des concessions de territoire. — Empereurs iconoclastes. — Lutte des pontifes avec les Lombards. — Pepin les délivre, leur donne des provinces. — Schismes. — Charlemagne adoré dans Rome. — Fixe le patrimoine de l'Église.

Jusqu'ici l'Église chrétienne n'a été qu'une agrégation de croyance, ballottée, sans point fixe sur terre, et se soutenant par sa vigueur morale. Désormais, et la transition est prompte, le christianisme est une institution s'asseyant sur un pivot robuste, fondant un gouvernement, avec des règles et une hiérarchie propres et libres. Ses princes, ses magistrats se montrent, et l'Église, une fois constituée, va s'isoler du monde, ou du moins viser à ce but avec

des moyens d'action, des hommes et des richesses à elle. Sans doute l'organisation est empreinte d'anarchie; mais cette anarchie, produite par des rivalités jalouses, n'est que le passage de l'état oligarchique à la monarchie. Elle-même enfantera l'ordre, et cette Église, naguère républicaine, finira par s'adapter au despotisme d'un de ses membres.

Ainsi voilà une société qui tend à se former au milieu d'un désordre universel. Elle va croître, envahir; c'est une nécessité des choses. Déjà nous la trouvons infiniment supérieure aux autres éléments de l'époque. Les vestiges des municipalités de l'Empire s'écroulent; le pouvoir royal n'est pas encore défini; Rome seule a une règle et marche. Compacte, unie quand tout est desserré autour d'elle, elle sera égoïste, instruira les siens pour mieux dominer, se rendra nécessaire, indispensable, et, d'abord chargée d'administrer, bientôt gouvernera de son chef. Le monde y gagnera; lui qui ne connaissait que la force matérielle, il va passer sous une influence morale et par conséquent plus douce; mais cette influence nouvelle enfantera l'exaltation religieuse, disposition funeste qu'on a nommée fanatisme et qu'on doit définir l'absence de réflexion, la confiance aveu-

gle dans un principe, le sacrifice de tous les éléments à un seul, sans discussion rationnelle. Or le fanatisme est un extrême pour l'humanité comme la force matérielle en est un autre.

Quand je dis Rome, église chrétienne, théocratisme, sacerdoce, c'est la société religieuse qui va se résoudre dans un seul homme, le pape ; c'est le christianisme, non celui qui n'a que la conscience humaine pour domaine, mais le christiamisme arrivé, descendu à l'état de gouvernement politique, c'est-à-dire hors de sa nature, que j'exprime ; c'est ce clergé transformé en famille, ce clergé devenu ordre régnant sur l'être extérieur ; en un mot cette caste de magistrats religieux qui se fera si forte par la transmission des mêmes principes, l'hérédité, la solidarité d'action, et dans laquelle rien ne sera perdu, tout sera utile, rapporté à la masse, tout jusqu'à l'œuvre du dernier de ses clercs.

Sans doute elle ne fut pas toute fatale à l'humanité : considérée généralement, elle était un pas vers l'ordre. Par besoin, elle pratiqua le principe de l'égalité, aiguillonna l'émulation en ouvrant ses portes à tous les citoyens, en puisant dans les rangs les plus bas les notabilités qu'elle y rencontrait. Mais c'était là une né-

cessité de sa conservation. Une puissance qui s'appuie sur l'ignorance intellectuelle, qui surgit au sein du trouble, doit s'associer l'homme supérieur ou l'immoler; c'est aussi la loi du despotisme. Pendant long-temps le clergé inférieur conservera une juridiction étendue; mais sans cesse il pourra aspirer aux emplois élevés. Nous le verrons pendant plusieurs siècles contribuer avec les peuples à l'élection de ses évêques et de ses papes. Or, dans une association, le choix des chefs par les subordonnés peut être une cause d'ébranlement, mais n'en est pas moins un aliment de vigueur. La puissance religieuse parviendra difficilement à cette domination universelle qu'elle médite. Elle subira les phases de la vie des hommes, et, avant de devenir grande, elle passera par de rudes épreuves. Peu à peu ses moyens et ses succès se dérouleront à nos yeux. Le retour sur elle-même la rendra parfois utile et bienfaisante; souvent elle sera terrible. Ce même esprit qui déjà la porte à appeler à elle tout ce qu'elle découvre de science et de capacité sur terre, lui suggérera l'idée de tenir la raison humaine sous le joug, de façonner les consciences, de proscrire la première faculté des êtres, la pensée. Elle exigera que l'homme pense

3.

comme le soldat agit ; de là cette barrière sanglante dont elle entourera l'intelligence individuelle ; de là ses efforts pour enchaîner la créature morale à sa loi, comme la créature brute fut attachée à la glèbe ; de là enfin son intolérance. Elle abusera ainsi du seul droit légitime que lui donnait la nature, savoir, de diriger le sentiment religieux et non d'imposer un joug.

Pendant les trois premiers siècles, les persécutions des gentils enfantèrent des hommes vertueux dont quelques-uns brillèrent par des écrits pleins de savoir et de sagesse. Tels furent Justin, Athénagore, Tertullien, Origène, Irénée, etc., etc. : mais le beau siècle de la littérature ecclésiastique fut celui de Constantin et de Théodose. Arnobe, Lactance, Eusèbe, Athanase, Hilaire, les deux Grégoire, Chrysostome, Augustin, etc., l'illustrèrent par leur science. Les églises entretenaient encore des écoles privées, destinées à communiquer aux adeptes les connaissances divines et humaines. Quelques-unes avaient leurs bibliothèques ; celle de Jérusalem était précieuse, et Eusèbe confesse y avoir beaucoup puisé. En Afrique, nous voyons que saint Augustin mourant recommandait avec ardeur la conservation de celle d'Hippone. Les

muses elles-mêmes se firent chrétiennes, et le quatrième siècle a ses poètes comme ses historiens. — La calamité publique neutralisa ces résultats.

Le sixième siècle s'ouvre par un schisme et deux prétendants. Rome est ensanglantée par le pontife Symmaque, accusé d'adultère et d'hérésie; et c'est Théodoric, un roi goth, qui pacifie l'Église et lui donne un chef. On n'osait point encore décliner la compétence d'un souverain barbare; c'était même beaucoup pour Rome qu'un prince redoutable reconnût la nécessité d'un pape. Les successeurs du grand Théodoric exigèrent une subvention pour confirmer les saints pères : ce fut le droit de chancellerie. Mais déjà, dans Rome, la simonie n'était plus un crime; ainsi l'exemple partait d'elle. Toute mesure tendait au lucre. On ne tuait point les hérétiques; on confisquait leurs biens, car la politique avait appris à rendre les persécutions utiles. De toutes parts la tolérance du mal naissait de l'universalité du mal même, et les Romains les premiers souffraient, sans murmure, qu'on donnât la tiare au meurtrier d'un de leurs papes, à Pélage, assassin de Vigile.

J'omets une foule de saints pères, dont les

maximes furent les mêmes, qui tous savaient que Jésus-Christ a dit : Mon royaume n'est pas de ce monde, et qui, après s'être érigés en maîtres de ses églises, voulaient déjà par progression régner sur les rois. J'omets Grégoire-le-Grand lui-même, cet homme dont la vanité fut vertu, qui le premier prit le titre de serviteur des serviteurs de Dieu, et qui vécut l'adulateur et l'ami de l'infâme usurpateur Phocas. Grégoire cependant était savant, protecteur des lettres, et sut s'entourer des moines les plus érudits de son âge.

Dans ces temps encore, Rome ne tendait évidemment qu'à abaisser le patriarcat de Constantinople ; aussi fléchissait-elle sous le pouvoir temporel. L'histoire nous représente ses papes, Hormisdas, allant à Ravenne consulter en vassal le roi Théodoric ; Jean I[er], député par ce dernier à la cour de l'empereur Justin ; Félix IV, élu par le monarque ostrogoth ; et Agapite en 535 partant pour Constantinople par l'ordre de Théodat. En 536 un pontife, nommé par ce Théodat, est exilé par Bélisaire, et son successeur Vigile est mandé et retenu en Orient par Justinien. Plus tard, Grégoire-le-Grand s'irrite contre Jean-le-Jeûneur, patriarche de Constantinople, parce qu'il prend le titre d'é-

vêque œcuménique, et nonobstant les cruautés de Phocas ose écrire à ce prince : « Bénis-
» sons Dieu qui change les temps et les rois,
» qui envoie ces derniers aux hommes tantôt
» comme des ministres de justice, afin de les
» punir, tantôt comme des ministres de misé-
» ricorde, afin de les aider. Nous voyons avec
» joie que ta piété soit enfin parvenue à l'em-
» pire ; que les cieux et la terre se réjouissent ;
» que l'univers fasse retentir le bruit de son
» bonheur et attire sur toi les bénédictions di-
» vines [1]. »

Sans cesse les césars se mêlent à cette lutte des deux églises rivales. Ici, c'est l'empereur Honorius qui s'oppose à l'élection des pontifes romains, ou l'exarque d'Italie et le gouverneur de Rome qui saccagent le palais pontifical. Là, c'est l'empereur Héraclius qui impose silence aux deux factions par son *hectesis* [641], édit sagement dogmatique que Jean IV condamne. Le peuple de Rome nomme ses patriarches : on dit encore *vox populi, vox Dei.* Quoi qu'il en soit, les empereurs méconnaissent souvent les élus. Ainsi le vertueux Martin est repoussé par Constance [654], et va mourir dans l'exil en

[1] Saint Grégoire, Ep. 36.

priant noblement le Seigneur pour son heureux rival.

Alors l'ordre fameux de Saint-Benoît était formé. Les corporations monastiques se développaient, s'étendaient sur tout l'Occident; les moines n'étaient plus considérés comme laïques. Insensiblement, l'Église commençait à se faire sentir et à disséminer sa puissance. Ses magistrats avaient une ébauche de culture mentale : c'était une chance que la misère et la superstition des villes devaient rendre certaine. Les gens de guerre eux-mêmes, n'ayant que la brutalité pour force, étaient entraînés par les masses. Dans quelques portions des Gaules surtout, le clergé avait, pour ainsi dire, recueilli les fragments de l'antique vénération qui entourait le druidisme. D'abord il s'était fait chérir, en se montrant sans tache, en consolant le malheur pendant des jours d'orage. Déjà nous le trouvons égoïste, avide, coupable comme à Rome. Partout la barbarie va grandir avec lui comme une nécessité de son agrandissement [1].

[655-85.] Nous voyons sur le trône aposto-

[1] Au sujet de l'instruction du prêtre, Réginon prétend qu'il ne savait pas toujours lire : il suffisait qu'il expliquât le sens de la lettre. On lui demandait *si*

lique, après l'exil de saint Martin, Eugène II, Vitallien, Dieudonné Ier, Donno Ier, Agathon, Léon II, Benoît II et Jean V.

Eugène abandonna Martin le proscrit à toutes les horreurs de la misère.

L'archevêque de Ravenne, frappé d'anathême sous le prétexte de rebellion envers Rome, ex-

Evangelium et epistolam legere possit atque saltem ad litteram ejus sensum. confessare; item si sermonem Athanasii de fide sanctissimæ Trinitatis memoriter teneat, et sensum ejus intelligat, enuntiare sciat, etc., etc.

Lebaud, *Hist. de Bret.*, nous apprend qu'un prince était savant lorsqu'il pouvait réciter le simbole des apôtres et l'oraison dominicale.

Cette époque est celle des célèbres conciles de Tolède concernant la discipline. L'un d'eux ordonnait qu'un roi ne pourrait rester roi, s'il ne jurait de conserver la foi catholique. Plusieurs autres conciles se tinrent pour obvier à la corruption du clergé. Nous citerons celui de Nantes, en 660, qui sous Alain le Long, roi de la Bretagne armoricaine, sévit contre la cupidité des prêtres, la simonie, la pluralité des cures, le libertinage. C'est cette sainte assemblée qui infligea aux adultères une pénitence de sept ans, aux fornicateurs une de trois ans; aux homicides volontaires une de quatorze, et aux homicides involontaires une de cinq.

Dom Maurice, *Hist. eccl. et civ. de Bretagne.*



communia à son tour Vitallien, pape. — Un concile avait déclaré Constance hérétique comme monotélite; l'empereur vint à Rome, et Vitallien communia avec lui au grand scandale des orthodoxes. L'Église l'a canonisé; mais l'histoire ecclésiastique ne dévoile point les vertus de l'homme. S'il a mérité des éloges, c'est que le premier il envoya des savants en Angleterre. Par ses ordres, Théodore et l'Africain Adrien y portèrent la connaissance des langues grecque et latine, et avec l'amour de la foi chrétienne celui des sciences alors connues.

Un édit impérial avait déclaré libre l'archevêque de Ravenne, Donno Ier en obtint la révocation. Donno soulagea les chrétiens pauvres. Agathon qui lui succéda mena aussi une vie exemplaire; mais, comme prince, il flétrit sa mémoire par la présomption insensée de ses actes et de ses paroles. Il condamna les monotélites et frappa de ses censures les morts et les vivants qui avaient soutenu leurs doctrines. Il osa même prétendre, dans ses décrétales, que sa voix devait être respectée comme la voix divine de saint Pierre.

[683-86.] Léon II, Benoît II et Jean V, eurent de bonnes mœurs et se firent chérir de leurs paroissiens; car la conquête de l'amour des Ro-

mains entrait déjà dans la politique du saint-siége. Est-ce assez, après tout, que la conduite privée soit à l'abri du blâme ? Ces papes persécutèrent avec fiel des prélats dont ils redoutaient la puissance ; ils visaient à l'unité, parce que dans l'unité est la force. Léon II approuva les canons du concile général de Constantinople qui repoussait comme hérétiques le patriarche de cette dernière cité et les deux patriarches d'Antioche et d'Alexandrie. C'est ce concile qui établit deux natures en J.-C., l'une divine et l'autre humaine. — On accuse Jean V d'avoir posé sur sa tête une couronne impériale.

[687.] Il régna peu. Après sa mort, les soldats, le peuple et le clergé nomment trois papes ; et l'élu de la place publique, Conon, l'emporte. Mais Conon, déjà vieux, est cher au peuple par ses nobles qualités ; il meurt dans l'année, et les deux rivaux se représentent. La populace les repousse, triomphe encore, et proclame Serge, prêtre incapable, qui finit par payer à l'exarque cent livres d'or pour qu'on le laisse en paix. Serge était plein d'orgueil ; il refusa de signer les actes du concile de Constantinople *in trullo*, parce qu'ils autorisaient le mariage des prêtres ; et sut arrêter les attaques de l'empereur Justinien II, prince cruel, à la

fois idolâtre et théologien, contre la chaire romaine. Des auteurs disent que Serge fut le premier qui se fit baiser les pieds ; mais déjà on saluait les évêques à genoux. — Jean VI vint après lui.

Alors une milice indisciplinée, née dans Rome, inquiétait les officiers de l'empereur et cherchait même à s'emparer de l'élection des papes. Aucun affidé de l'Empire n'avait assez d'influence pour limiter au spirituel la juridiction papale. Jean VI sut mettre cette conjoncture à profit en effleurant adroitement l'usage de la souveraineté temporelle. Quand le duc de Bénévent, feudataire des Lombards, menaça la métropole chrétienne, Jean intervint en suzerain, fit des présents de prince et sut écarter le danger. Bientôt Sisinius décréta de son chef la restauration des murailles. C'était là franchir les limites de la juridiction pastorale [707].

Insensiblement le siége de Rome s'éleva, pendant que le Koran, le Thalmud, les Sarrasins, les Bulgares maintenaient l'Orient en état d'alerte. — Le lien qui unissait l'Église de Constantinople à celle d'Occident se relâchait. On s'était longuement disputé sur la lithurgie, la orme des temples, les vêtements des prêtres

et la différence entre le baptême par immersion et celui par aspersion pratiqué par l'Église de Rome ; mais la querelle n'avait point causé d'éclat. Tout-à-coup paraissent les iconoclastes. Leur doctrine semble appuyée sur l'Écriture : c'est la loi de Moïse. Les empereurs l'adoptent ; la nation persécutée obéit enfin, les images sont mises en pièces et le paganisme est à jamais détrôné en Orient. — Cette croyance nouvelle, qui dans un temps de vertu pouvait devenir l'instrument d'une fusion sincère, le signe d'un ralliement unanime, n'est cependant aux yeux des papes qu'une hérésie capitale. Ils ont échoué dans la tentative d'asservir à leur mitre les métropolitains de l'Orient : mieux vaut une rupture qu'une suprématie douteuse. De plus le joug impérial les gêne, non qu'il pèse beaucoup, mais parce qu'il n'est plus compatible avec la progression de leur grandeur. Flattés à la fois par le Bas-Empire et par les rois de Lombardie, une telle déférence corrobore leur fierté et nourrit dans leurs ames des rêves d'indépendance. Près de la toute-puissance spirituelle, ils veulent un droit politique ; ils aspirent à la possession libre des débris de l'ancienne monarchie d'Occident. Ils seront persévérants et tenaces : ils réussiront.

[726-41.] Grégoire II et Grégoire III commencent. Aidé par Charles-Martel, secondé par le peuple, Grégoire II renverse le duc de Rome et s'en fait gouverneur [1]. Grégoire III, à son tour, déclare l'empereur d'Orient hérétique comme iconoclaste, fait égorger ses officiers et met en feu l'Italie. L'empereur était alors ce farouche Léon-l'Isaurien qui brûla la bibliothèque de Constantinople. Il s'arme pour la vengeance; mais une étoile de prospérité a reparu sur Rome ; sa flotte est engloutie par l'Adriatique. — Léon meurt.

[741-52.] A Grégoire succéda Zacharie qui triompha des Lombards par des subtilités. Ils lui cédèrent des provinces de la Romagne, car il avait su inspirer à Rachise, leur roi, le mépris des vanités terrestres. Ce prince abdiqua, jeta la couronne pour prendre la tonsure, et le prêtre astucieux, qui en convoitait les droits, put en ramasser les fleurons, sans éclairer le pénitent. Zacharie autorisa aussi Pepin à se faire roi, en déliant les Francs de leurs serments à Chilpéric. Ce dernier fut détrôné; et le pape

1 Une décrétale de Grégoire II est remarquable en ce qu'elle autorisait tout homme à prendre une seconde femme dans le cas où sa première serait infirme et incapable d'engendrer.

ordonna qu'on le fît moine. Ainsi le siége romain prêchait l'humilité, quand lui-même déjà la foulait aux pieds, et favorisait la violence et l'usurpation.

Voilà les Papes maîtres à peu près du pouvoir dans Rome, régnant sur un territoire concédé, jugeant les actes des monarques. Nous sommes loin des trois premiers siècles. Des empiétemens heureux, la consécration de la force, la faiblesse ou l'ambition des princes, voilà ce qui rendit le théocratisme dominant. L'état de l'humanité tendait à le faire tel, parce que les idées religieuses n'ont jamais plus de puissance d'action que lorsque cette humanité est abrutie, grossière et misérable. Chez une masse civilisée, l'idée religieuse est vague, intime et passive ; elle ne tranche nulle part, car elle y réside comme auxiliaire ; elle se décèle dans la probité individuelle, dans la haine du mal, de l'injuste, et dans l'amour des lois. Dans une masse brute, au contraire, elle est exigeante, despote, et tout aveugle. Au premier état, elle règne dans le for intérieur, comme conseil et comme frein. Au second, comme juge du moment, comme seul mobile, comme seul guide : alors elle est prépondérante dans tout, influente sur tout ; pour l'espèce humaine, en un mot, elle est le fanatisme.

Un concile de trois cent trente-huit évêques, à Constantinople, avait, sous l'empereur Constantin-Copronyme, proscrit le culte des images. Rome excommunia en masse tous les iconoclastes. Or l'usage, et peut-être les lois du temps, accordaient au saint-siége la dépouille des hérétiques. L'empire avait encore en Italie la Pentapole et l'exarchat de Ravenne. Le pontife les réclama donc. Mais les Lombards, en guerre avec l'Orient, avaient envahi ces provinces. Une première fois, Aribert, leur roi, redoutant la suzeraineté impériale, avait fait hommage au pape Jean VII d'une portion de ses conquêtes. Dans cette circonstance, les Lombards s'étonnèrent des prétentions pontificales, s'offensèrent de tant d'avidité, et déclarèrent Rome même leur propriété, comme dépendance de l'exarchat. En vain la métropole fut menacée, en vain le pape Etienne II, à l'extrémité, s'adressa à la cour des césars ; il n'en obtint qu'un négociateur, Jean-le-Silenciaire.

Dans l'intervalle, la race des Mérovingiens, jadis si formidable, était tombée, et Pepin-le-Bref, de maire du palais était devenu roi des Francs. Étienne, délaissé par l'Empire, eut recours au nouveau souverain ; et l'usurpateur, qui n'aspirait qu'à faire consacrer son délit, l'é-

couta. Le pape vint en France. Pepin fut sacré; mais ici l'onction sainte fut absolution et remède. Des faits nombreux attestent qu'elle n'était point encore une nécessité des sceptres.

Cependant, les Lombards tiennent encore la campagne de Rome. Amis des Francs sous Charles-Martel, vieux alliés de leurs chefs, ils se prêtent aux négociations. Astolphe, leur roi, a dans son camp le propre frère de Pepin, il en fait son ambassadeur. Toutefois il persiste à réclamer Ravenne et la Pentapole. Le pape reste opposant et la guerre s'allume.

[756.] Elle dura peu. Pepin bat d'abord les Lombards, réduit leur chef, et s'éloigne avec la promesse d'une restitution au saint-siége. La restitution n'a pas lieu : Astolphe, parjure, s'arme et assiége Rome. Pepin repasse les Alpes, chasse les Lombards des provinces en litige et les déclare vassaux et tributaires des Francs.

Si la donation de Rome par Constantin à Sylvestre est apocryphe, ici commence la puissance temporelle des papes. Je dis puissance de droit, car celle de fait était née. Pepin fit remettre à Étienne les clefs des villes qu'il avait réclamées; mais Rome n'eut que le domaine utile, et le domaine direct restait aux Francs.

Le saint-siége devenait, pour ainsi dire, fief.

Après Astolphe, Didier gouverna les Lombards; Paul Ier avait succédé à Étienne II [757]. Didier devait son sceptre à Pepin, et lui avait prêté serment de vasselage et de fidélité. Honteux de sa dépendance et trop confiant en sa force, il renouvelle les prétentions d'Astolphe, ravage les provinces qu'il a perdues, et effraie Paul qui le menace. Paul était politique. Il appelait les Francs pendant qu'il contenait le roi lombard par de feintes promesses. Didier céda. Des faits nombreux faisaient alors connaître au monde l'influence de la tiare. Pepin, l'ami d'un calife sarrasin, c'est-à-dire d'un infidèle, refusait sa fille à l'héritier de l'empereur Constantin-Copronyme. « Je suis, disait-il, l'ennemi des ennemis du pape, et le saint-siége m'interdit toute union avec des schismatiques. » Le duc de Bavière, à l'instigation de Didier, rebelle aux ordres de Pepin, s'adressait au pontife qui obtenait du maître la grâce du vassal. Pepin, de son côté, introduisait son clergé comme ordre dans les assemblées publiques. Charles-Martel, au contraire, s'était hardiment emparé des biens de ce même clergé qui déjà possédait de son temps une vaste moitié de la France. Des moines ont damné ce prince; mais qui ose-

rait soutenir que la source de cette possession était pure ?

[767.] Paul meurt, et le duc de Toscane élève son propre frère au trône de saint Pierre. La populace mutinée nomme un second pape ; une faction puissante intervient et en élit un troisième. Le sang ruissela dans Rome, parce qu'il y eut triple schisme et triple division. Enfin Étienne III, le dernier nommé, l'emporta sur ses concurrents, et le calme était revenu, quand Paul Alfiarte, ministre-roi sous Étienne, trahit son prince et projeta de livrer la ville aux Lombards dont il était l'ami. Mais Étienne expire : Adrien Ier paraît et sauve Rome [772]. Par ses ordres, Alfiarte est arrêté, chargé de chaînes et traîné à Ravenne où l'archevêque le juge et le met à mort. C'est la justice, mais la justice exécutée par un crime.

A cette nouvelle, Didier furieux fond sur le patrimoine de l'église, et assiége Adrien dans sa capitale. Là il impose au pontife l'obligation de couronner les enfans de Carloman. Adrien oppose des délais. Il mande en secret à Charlemagne la cause de sa résistance et de ses maux, et Charles, comme Pepin son père, accourt, disperse les Lombards, soumet leur roi et l'Italie. La domination lombarde fut éteinte. Le

vainqueur, poussé par Adrien, détrôna les enfans d'un frère, Carloman, déjà mort empoisonné. Rome stupéfaite et reconnaissante décerna à son libérateur les dignités d'exarque et de patrice, et, par réciprocité, le roi franc augmenta les dons de Pepin. L'église n'a donc pas tort en regardant Adrien comme son plus zélé protecteur; mais l'histoire, qui dénonce les méchans politiques, a justement couvert son nom du vernis de l'indignité. — Adrien éleva plusieurs églises de Rome et particulièrement celle de Saint-Pierre *in vinculis*, à laquelle il fit présent de la chaîne qui lia cet apôtre dans la prison de Jérusalem [1].

[795.] Léon III lui succéda, et, rampant comme Adrien, il envoya à Charlemagne les clefs du tombeau de saint Pierre en hommage. Les ennemis de son élection le blâmèrent; un complot se fit, et Léon, attaqué dans une procession, fut terrassé, frappé et laissé pour mort. Sauvé par les siens, il implora Charles qui vint encore, le réintégra dans ses fonctions, écarta ses dénonciateurs, et reçut pour récompense le diadême de l'empire d'Occident.

[1] C'est dans cette église que se trouvent le cénotaphe de Jules II et la belle statue de Moïse, exécutés par Michel-Ange Buonarotti.

[800.] Léon s'agenouilla devant le conquérant, disent les chroniques, et l'adora. Le peuple s'humilia devant son image. Mais l'amitié d'un tel homme valait bien une bassesse. L'empereur ratifia derechef les actes de Pepin. Le saint-siége attachait un grand prix à cette homologation, car il craignait la revendication de la couronne d'Orient. Charles toutefois ne changea pas la nature du don. Il conféra un droit précaire; la suzeraineté demeura sienne, et Mézerai dit qu'il se réserva l'élection des papes et l'investiture des évêchés. Le fief actuel disposera bientôt des trônes.

Charlemagne est canonisé : pourquoi? Est-ce parce qu'il tenta de déchirer le voile épais qui s'étendait sur le genre humain? Est-ce parce que dans un temps où le chrétien ne savait pas épeler la prière du pécheur, dans un temps o l'épée était la loi commune, où son pommeau servait de seing, il voulut faire de bonnes lois, ranimer le dernier soupir des sciences et des arts, fonder des bibliothèques, des écoles, et attirer à sa cour les meilleures têtes du sol conquis? Non sans doute. Est-ce parce qu'il rendit ses peuples heureux et convertit en unité formidable l'hétérogénéité des masses qui couvraient la Gaule; parce qu'il voulut séparer les céré-

monies chrétiennes, du paganisme ; le clergé, de l'esprit de lucre et d'ambition, et les monastères de la dissolution ? Non [1]. C'est au nom d'une église qu'il rendit puissante et libre, n'imaginant pas qu'un pasteur chrétien osât lutter un jour contre les armes de ses fils, que l'égoïsme papal le béatifia. Charles, avec des vertus qui nous manquent, avait aussi les vices de son siècle ; mais Rome ne vit que ses bienfaits. Quand Amalberge repoussa ses désirs impurs, Rome la canonisa, quoiqu'elle n'eût fait que son devoir. Impunément il défendit les iconoclastes contre Adrien lui-même, pendant que la célèbre Irène de Constantinople achetait, en les persécutant, la faveur d'une légende. Impunément encore, il égorgea les Saxons, frappa sa propre famille, et vécut modèle de luxure et d'immoralité. Il avait protégé le saint-siége, présidé des conciles, élevé des papes au rang des princes laïques ; c'était assez pour Rome. Malheureusement son règne ne fut qu'un éclair. En créant le gouvernement religieux, Charlemagne crut avoir mis le monde en état d'en

[1] Charlemagne fit défense aux évêques d'avoir *plusieurs épouses*, d'enlever la femme des autres, et de fréquenter les tavernes. (Dulaure.)

comprimer l'excès. Après lui le chaos recommença. L'Église y retomba comme les peuples, mais pour en sortir plus vite, aidée par sa puissance morale et en outre par des règles que l'Europe n'avait point encore.

Alors, à Rome, l'amour du culte et de la liturgie passait pour l'amour des lettres. De toutes parts le système des fiefs commençait son développement. Poussée par les évêques et par les moines qui, sans scrupule, se faisaient seigneurs, la féodalité s'étendait rapidement. La féodalité, c'était la puissance du sol sur l'homme. La terre possédait des droits qu'elle communiquait aux détenteurs investis. Sur cette terre un seul était libre, libre avec la force pour règle et le despotisme pour loisir : c'était l'investi. Il dispensait à son gré la vie, la mort, la justice et le châtiment, levait des taxes, des amendes, confisquait selon son bon plaisir, et gouvernait, en un mot, par des lois stables comme ses caprices. On dit que le régime féodal fut utile au monde ; on invoque son universalité comme une preuve de sa nécessité. Il est vrai qu'il circonscrivit le désordre et donna de l'unité aux villes. La vie vagabonde devint plus rare, et l'amour de la patrie se réveilla par morceaux dans l'attachement que les citadins portaient à leurs de-

meures. Mais les abus de pouvoir ne cessèrent point ; il n'y eut que la manière de les commettre qui changea. Ils semblèrent même plus faciles et plus légitimes à la fois, parce qu'il y avait dans le régime féodal une hiérarchie établie. Certes c'est lui qui amena ces insurrections nombreuses qui, dès le huitième siècle, prouvèrent que l'humanité souffrait trop, et déterminèrent enfin l'affranchissement des communes. Mais il divisa les maux, rendit la résistance et la révolte partielles comme les fiefs, et sans lui peut-être l'ébranlement eût été unanime, spontané, et la libération enfantée d'un coup.

[812.] Sous le pontificat de Léon III ces dignités, que le saint-siége et Charlemagne s'étaient gratuitement conférées, reçurent une consécration formelle. Michel, empereur d'Orient, intimidé par le glaive Franc, reconnut dans le patrice romain, empereur d'Occident, un associé et un collègue. Un traité solennel couronna l'œuvre de l'épée. Rome n'eut plus qu'un maître ; qu'un soin, celui de miner sa puissance.

Quand je dis Rome, j'entends le saint-siége ; quand je dis le saint-siége, c'est toujours la papauté au temporel que je désigne.

CHAPITRE TROISIÈME.

Extension du pouvoir papal sous le successeur de Charlemagne. — Louis-le-Débonnaire déposé par Grégoire IV. — Influence du clergé. — Léon IV. — La papesse Jeanne. — Nicolas I. — Jean VIII. — Charles-le-Chauve, empereur. — Neuvième siècle.

Désormais le siége de saint Pierre ne sera plus que l'exploitation d'une autorité suprême. Les papes vont se dire les égaux des rois, et les surpasser dans l'opinion humaine.

Charlemagne était mort, laissant ses vastes domaines divisés; et les Lombards, par leur chute, avaient libéré la métropole chrétienne d'un voisinage dangereux.

[816-817.] Etienne IV est d'abord élu sans l'agrément de Louis-le-Débonnaire. Il redoute le ressentiment du monarque; il arrête ses réclamations en lui adressant l'acte de serment des Romains. Bientôt il passe en France, cou-

ronne le roi dans l'église de Reims, et le sceptre de l'Occident cicatrise le passé. Son successeur, Pascal Ier, dédaigna de même l'adhésion de l'Empire ; mais cette fois Louis se plaignit. Des ambassadeurs partirent ; Rome les immola, et refusa de livrer les coupables. Pour toute réparation, le saint-siége flatta son maître, et, après une faute où il y avait un crime, l'excuse tint lieu de châtiment.

[824-27.] Après un schisme sanglant que l'empereur apaisa entre Zizime et Eugène II, nous voyons un saint homme, Valentin, qui ne régna qu'un mois. Des historiens affirment que Valentin, le premier, se fit baiser les pieds ; mais tout porte à croire que ce raffinement d'orgueil, si analogue au temps, remonte à Serge Ier et peut-être à Léon Ier. Sous Valentin, ce cérémonial s'imposa à tous ceux qui visitèrent le saint-père. — Grégoire IV lui succéda.

[827-44.] Louis-le-Débonnaire avait partagé le monde entre ses enfants. Ayant fait crever les yeux à Bernard, roi d'Italie, il expia la lâcheté d'avoir commis un forfait, par la faiblesse d'une pénitence publique. Par là s'accrut l'audace des évêques. Ils promulguèrent bientôt une croisade contre lui, et ses propres fils prirent les armes. La résistance fut courte. L'empereur incarcéré,

humilié par sa famille, les seigneurs et le clergé de son royaume, fut honteusement déposé par eux et par Grégoire. Couvert du sac d'un pénitent, on le jeta dans une cellule. Là il devait finir ses jours; mais ses enfants se brouillèrent, et il régna de nouveau. Il disait toujours: « Rien de trop, » maxime qui le perdit. Imbu de toutes les superstitions de son temps, il voyait sans cesse le diable à son chevet. Une éclipse de soleil frappa ce prince crédule et le renversa dans la tombe. L'histoire pourtant nous dit que Louis-le-Débonnaire était savant, et qu'avec une ame énergique il pouvait être grand roi. Un article de ses capitulaires décréta que les monastères contribueraient aux besoins de l'Etat; mais il rendit au clergé la liberté des élections, et confirma au profit du saint-siége la donation de Rome. Son règne est remarquable par l'immense influence qu'il transporta dans le clergé. Charlemagne est déjà loin.

A sa mort, la guerre s'allume entre ses fils, Charles, dit le Chauve, qui avait la France, Lothaire, qui avait l'Italie, et Louis-le-Germanique, empereur. Lothaire est battu par ses frères. Soudain des évêques s'assemblent à Aix-la-Chapelle, et, se faisant dispensateurs et maîtres des couronnes, proclament hautement le

droit de conquête, c'est-à-dire la force, et frustrent, au nom de Dieu, de tous droits, un prince chrétien et légitime. Lothaire est déclaré déchu de son trône; ses frères promettent de gouverner mieux que lui, et reçoivent l'ordre d'envahir ses domaines. Mais Lothaire demeura puissant, et lorsqu'il vit Serge II [844], successeur de Grégoire, consacré sans son assentiment, il envoya son fils et une armée à Rome. Là les bassesses du pontife et des Romains conjurèrent l'orage; on transigea. Serge, en plein concile, reconnut dans Lothaire le suzerain de Rome, et Lothaire dans Serge reconnu le pape.

[847.] Un pontife devint grand et redoutable par les circonstances de son règne; c'est Léon IV. Les Sarrasins, depuis long-temps vagabonds, mettaient le monde au pillage. L'empereur Léon-l'Isaurien les avait chassés des portes de Constantinople en brûlant leurs vaisseaux. Comme lui, le saint-père eut à les repousser de sa métropole. Le ciel le favorisa. Une tempête dissipa la flotte de ses ennemis, qui prirent la fuite chargés de butin. Lui-même, ajoute-t-on, les défit sur le patrimoine de saint Pierre. Rome dans cette conjoncture agit d'elle-même, en souveraine, sans secours: or un acte de défense

pouvait passer pour acte de propriété. Après son triomphe, Léon restaura les murailles, embellit sa résidence, et construisit une ville à laquelle il donna son nom. Son règne fut glorieux.

Il faut parler de cette trop fameuse papesse Jeanne qu'on place entre Léon IV et Benoît III. Des ecclésiastiques l'ont avouée; des auteurs ont dit qu'elle était Jean VIII. Il y a du trouble dans cet endroit de l'histoire. Rome avec raison a voulu lacérer une page de ses annales.

Cette femme se nommait Jeanne Gilberte. On l'a supposée tour à tour Anglaise, Allemande, parce qu'elle parlait plusieurs langues. Élevée sous le costume masculin, elle avait étudié à Athènes, et sa haute science lui valut seule la mitre des pontifes. On varie sur la durée de son règne. Elle mourut dans une procession en mettant au jour un enfant dont un moine, cardinal ministre, fut réputé le père. Le peuple consterné l'abandonna non loin de l'amphitéâtre Flavien, où elle expira sous la tiare dans les souffrances les plus aiguës. C'est elle, assure-t-on, qui couronna Louis II. — Je rapporte ces faits parce qu'il faut tout dire. Une coutume, que personne ne révoque en doute, existait encore sous Léon X. C'est le *papam vi-*

rum habemus. Si l'expérience fait les lois, sans un abus constaté, eût-on cru nécessaire de s'assurer du sexe de l'élu?

Des historiens apologétiques veulent que le temps du règne de la papesse Jeanne se soit écoulé pendant un schisme qui divisa Rome, lorsque Benoît III et Anastase se disputèrent le trône de saint Pierre. Rien n'appuie l'assertion. — Anastase fut exclu, et Benoît fut confirmé par l'empereur. Il s'était caché afin de n'être pas sacré; il sortit de sa retraite pour gorger sa famille d'honneurs et de richesses, pour devenir, en un mot, le patriarche du népotisme [855].

[858.] Son successeur aussi, Nicolas Ier, refusa la papauté; mais il l'accepta enfin pour donner à la chrétienté un exemple de maladresse et d'hypocrisie. Je dis maladresse, puisque son abnégation fut la reconnaissance explicite que cette autorité papale, telle qu'on la comprenait, n'était point dans l'Écriture, et que le vœu d'humilité s'opposait à son coupable exercice. Je dis hypocrisie, parce qu'après une hésitation simulée, il sut user de ce pouvoir avec d'autant plus de vigueur, et d'autant moins de bornes, qu'on l'avait mis à ses genoux. Nicolas ajouta une couronne d'or à sa mitre, écrivit aux plus

grands potentats comme à des esclaves, et sut contraindre l'empereur Louis III, fils de Lothaire, à conduire publiquement son coursier par les rênes. Il blasphéma la divinité en s'assimilant à Dieu pour se soustraire à la juridiction des hommes. « Tout ce qui est séculier, répétait-il, n'a ni le droit d'absoudre, ni celui de condamner un pape. » Sa présomption effrontée surpassa celle de tous ses devanciers. Il excommunia des empereurs, des patriarches, et des évêques, qui lui contestaient le droit de vanité, et fit faire un grand pas à l'autorité papale. — Adrien II lui succéda [1].

[867-72.] Pourquoi les princes les plus dévots ont-ils été les plus nuisibles? Charles-le-Chauve régnait dans cette France où déjà on ne disputait plus aux évêques la faculté de disposer des sceptres. Occupé de momeries et de reliques, il se laissait diriger par le clergé qui gouvernait en son nom. Pressé alternativement par les évêques et les seigneurs, il ne cherchait point à concilier ces deux énormes contre-poids. Son bonheur était de discuter sur la grâce et le des-

[1] C'est Adrien qui envoya à Salomon, roi de Bretagne, qui lui prêtait hommage, un bras du pape Léon III, comme relique de grand prix.

D'ARGENTRÉ, *hist. de Bretagne.*

tin, ou de faire fustiger des moines hérésiarques, pendant que les Normands et les Bretons lui imposaient victorieusement des traités. Une fois menacé d'excommunication par des évêques qu'il mécontenta, il reconnut leur juridiction. Alors l'anathême était plus qu'une mort civile; c'était un vieux fléau druidique, l'ancien levier de puissance des prêtres de la Gaule. Quiconque en était atteint était fui comme un lépreux. — Charles veut châtier des princes rebelles; il envahit quelques provinces de Louis II, roi d'Italie, et Adrien l'excommunie comme ravisseur et comme parjure. Qu'arrive-t-il? Charles fait lever l'interdit par un de ses prélats; mais il se contente de faire dire au pape qu'un roi de France n'est pas le lieutenant du saint-siége, et la réponse passe pour ferme quand elle n'est que passive.

[872-82.] Jean VIII monta sur le trône pontifical à la mort d'Adrien. Politique profond, il n'étudia les événements que pour en tirer parti. Charles-le-Chauve ambitionne le titre de César; il entre en Italie, trompe ses neveux, arrive à Rome, et achète l'Empire à prix d'argent. Jean satisfait voit le monarque à ses pieds. « Tu es digne du trône, s'écrie-t-il, nous t'octroyons la puissance, » et c'est en faisant planer la tiare

au-dessus de la couronne de Charlemagne qu'il consacre le nouvel Auguste.

On a dit de Charles-le-Chauve qu'il eut beaucoup de défauts sans vices. Des moines reconnaissants en ont fait un Antonin. On verra qu'il fut aussi utile au saint-siége que malencontreux pour le monde. — Ici finit, à vrai dire, le second âge de l'Église, la jeunesse qui est le complément de formation. Charlemagne avait fait du pape un ressort purement temporel, un moyen politique; Louis s'humilia devant lui, et Charles-le-Chauve en fit un être surhumain. Le fils de Pepin et Charles-le-Chauve changèrent de rôle; celui-là parlait en maître, et celui-ci en suppliant. — La puissance papale est déjà ce despotisme théocratique qui a pesé si tristement sur les peuples et sur leurs rois. — Charles mourut empoisonné.

Alors un commerce singulier s'était établi parmi les chrétiens. On déterrait les cadavres des saints et des martyrs pour trafiquer de leurs reliques. Ainsi des marchands vénitiens apportèrent à leur patrie les restes de saint Marc, et saint Marc attacha son nom à la longévité d'une république célèbre, comme les fragments d'un crâne donnèrent naissance au Capitole romain. — Jean VIII construisit des églises et consacra

à la madone l'ancien temple de la Fortune virile.

Le neuvième siècle n'eut qu'un grand homme, Charlemagne ; qu'un beau moment, son règne. Avec lui périrent les émanations de son génie. Bientôt la France, l'Allemagne, l'Italie, commencèrent à se couvrir de fiefs ; des provinces, des villes, des églises même, furent vassales. Chaque homme avait son suzerain à l'infini, et l'obéissance passive était la base de l'ordre. Le roi tenait son droit du saint-père, le saint-père le tenait de Dieu. Les suzerains se battaient entre eux, mais les vassaux, encore, demeuraient soumis et tranquilles, ce qui s'explique par la misère des temps. De grossiers préjugés dénaturaient la justice. Il fallait se soumettre aux épreuves les plus horribles, pour dissiper un simple soupçon, et, si l'accusé en sortait triomphant, son innocence était avérée. Les différends se terminaient par un duel juridique autorisé par les évêques même, et du côté du plus fort était le bon droit. On rachetait l'homicide par des aumônes, en construisant des abbayes, des temples ou des couvents, lesquels ensuite jouissaient du droit d'asyle, c'est-à-dire du privilége de protéger l'assassin contre des lois déjà coupables tant elles étaient barbares. Dans l'Église,

on se chicanait sur des dogmes, et des conciles s'assemblaient pour savoir si le Saint-Esprit procédait du père seul, ou du père et du fils réunis. Partout le clergé était opulent. Le moine avait ses biens propres, pouvait hériter du laïque son parent, et le laïque ne pouvait être l'héritier d'un moine. Rome elle-même possédait des abbayes jusqu'en France. On ne savait ni lire ni écrire; on craignait l'instruction pour le peuple, comme on va craindre l'examen pour l'Évangile. Toute la science des grands était le chant du lutrin, et la chasse qu'ils croyaient agréable à Dieu.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Saint-siége puissant et riche. — Mort de Jean VIII. — Troubles d'Italie. — Outrage à la mémoire du pape Formose par Étienne VI. — Passage de plusieurs pontifes. — Marozzia et Serge III. — Jean X, pape guerrier, assassiné. — Régne de courtisanes. — Albéric, patrice. — Étienne VIII, juste. — Bons papes.

Durant le démembrement du vaste empire de Charlemagne, celui d'Orient, harcelé de toutes parts, se débattait sur les bords du Danube et de la mer Noire ; mais Constantinople était toujours au premier rang des villes chrétiennes, par son opulence, son industrie et ses arts. Son église affectait de mépriser celle de Rome. Les patriarches des deux communions s'anathématisaient tour à tour.

Le siége romain, de son côté, avait étendu ses réseaux sur tout l'Occident chrétien. Par-

tout s'élevaient des temples dont la majesté gigantesque inspirait aux humains des idées analogues de force et de terreur. Le saint-père usurpait peu à peu la consécration exclusive des évêques ; il encourageait les pélerinages, convertissait les pénitences en pénalités pécuniaires, et faisait argent de tout.

Jean VIII mourut assassiné. Il vécut en monstre, coupable d'avoir torturé l'Écriture pour assouvir sa rapacité, d'avoir autorisé le meurtre et la rapine. Il osa reprocher à des évêques francs de n'avoir pas pris les armes contre leur souverain. Quand Serge, duc de Naples, fit la paix avec les Sarrasins ses vainqueurs, Jean l'excommunia comme l'allié des barbares. Bien plus, un archevêque, frère du duc, conspira contre son propre frère, lui arracha les yeux, et le pasteur des chrétiens sanctifia le fratricide. Plus tard, pourtant, il dut fléchir lui-même devant les Maures, et leur payer tribut.

[882-91.] Après lui paraissent successivement trois papes : Martin II, qui acheta la papauté ; Adrien III, qui déclara que l'élection des pontifes n'entraînait que le concours du clergé, de la noblesse et du peuple romain ; et enfin Étienne V, qui, pendant qu'Eudes était en France tuteur de Charles-le-Simple, excom-

munia tous les usurpateurs étrangers au sang de Charlemagne. Ce dernier, Étienne, eut la gloire de condamner, par bulle, les sottes épreuves du feu, de l'eau et des armes.

L'Allemagne cependant était en pleine anarchie depuis la déposition de Charles-le-Gros, et le trône fragile d'Italie y attirait de nombreux concurrents. Déjà deux collatéraux du sang carlovingien, Guy, duc de Spolette, et Bérenger, duc de Frioul, s'étaient fait adjuger la couronne. Le premier, convoitant le sceptre de France, s'éloigna, revint ensuite chasser Bérenger, et fut à son tour mis en fuite par Arnould, bâtard de Carloman. Les troubles convenaient au saint-siége et servaient son humeur active : il intervint pour les nourrir. Étienne V avait protégé Gui ; le pape Formose sacra Arnould empereur et roi. Mais Arnould périt par le poison : Bérenger réparut, repoussa les Hongrois, qui mettaient tout à feu et à sang, pacifia l'Italie, et n'en fut pas moins poignardé après l'arrivée d'un nouveau concurrent favorisé par Rome. La fortune abandonna ce dernier. Surpris dans Vérone, il eut les yeux crevés, et les intrigues d'une femme assurèrent enfin le trône à Hugues de Provence.

Le pape Formose n'était plus. Excommunié

pendant la vie de Jean VIII, sous prétexte de trahison, on inculpa sa mémoire parce qu'il avait été élevé de l'épiscopat à la papauté, ce qui, dit Hénault, était encore sans exemple. Un pape, Étienne VI, fait exhumer son corps, l'orne de la tiare, et l'assied sur la chaire de saint Pierre. Là, le cadavre est couvert de souillures. Trois doigts de l'excommunié sont arrachés comme coupables d'avoir profané la bénédiction pastorale; la tête est séparée du tronc et jetée dans le Tibre. — Romain et Jean IX rétablirent plus tard la mémoire de Formose, et Étienne reçut le châtiment de son zèle atroce. Devenu l'objet de l'exécration populaire, il périt, chargé de chaînes, par la main d'un bourreau. Voilà l'histoire du temps : fanatisme, haine, vengeance. Mille factions se disputaient le pouvoir. Un prêtre vil, Boniface VI, qui précéda Etienne, était tombé sous leurs coups après quinze jours de règne. Théodore II et Jean IX vinrent enfin calmer le mal. Ils réhabilitèrent les victimes du désordre, se montrèrent bons et charitables, mais vécurent peu [898-900].

Nous voici au dixième siècle, tableau continu de forfaits et de dépravation. Nous allons voir les papes faits et défaits par des cour-

tisanes, Rome divisée et toujours sanglante.

[900-904.] Un prélat probe commence, c'est Benoît IV. Il passa. Les deux suivants finirent leurs jours en prison. Léon V fut sacrifié par Chritophe, Christophe sacrifié par Serge III.

Le premier acte de Serge fut la réhabilitation de cet odieux Etienne VI et la réprobation de Formose. Il était l'ami du duc de Toscane, Adelbert, et l'amant de cette duchesse Marozzia, son épouse, Messaline fameuse qui se prostitua par calcul. — Le fruit de l'adultère sera pape.

[911-928.] Après Serge, deux pontifes obscurs, Anastase III et Landonio, disparaissent. — Marozzia avait une sœur, Théodora, son égale en beauté et en fourberie; un prêtre de Ravenne devient son favori, et successivement évêque, archevêque et pape : c'est Jean X. Jean était guerrier et magnanime. Les Sarrasins menaçaient la campagne de Rome et la Toscane était son alliée. Il repoussait les barbares; il méditait même de délivrer l'Italie des cohortes allemandes qui la dévastaient. Soudain Marozzia devient jalouse du pontife et de Théodora. Elle introduit des soldats dans le palais de Latran. Jean X et les siens sant lâchement immolés.

Léon VI, Etienne VII, apparaissent; Marozzia s'en défait encore. Enfin, les évêques effrayés se plient aux ordres d'une femme, et le bâtard d'un prétendu saint-père, Jean XI, fils de Serge III et de Marozzia, devient le prince de l'Eglise. — Ici les choses changent de face. Marozzia, veuve de son premier mari, promet à Hugues, roi d'Italie, la couronne de Rome, et l'épouse. L'échafaudage de la puissance papale s'écroulait si ce prince eût su régner; mais il abreuve les grands de dégoûts, et ne craint pas d'affronter Albéric. Albéric est fils de Marozzia et de son premier époux. Mécontent, il soulève les Romains, assiége Hugues et la reine dans le château Saint-Ange, et met Jean XI au secret.

La nation tomba dans une sorte d'anarchie. Albéric se fit prince de Rome, et en nomma, pour ainsi dire, les papes.

[936-42.] Jean XI expira dans les fers, et Léon VII vint, qui voulut réconcilier le fils avec le beau-père, mais sans altérer la souveraineté d'Albéric. Il échoua, il vécut en saint homme, parce qu'un glaive temporel et vigilant le contint; il vécut peut-être parce qu'il fut saint homme. Étienne VIII lui succéda.

Observons qu'au sein de ces divisions, fomen-

tées par l'immoralité du saint-siége lui-même, Rome, courbée sous la main de fer d'un tyran, ne perdait pas de vue le soin de son autorité au dehors. — Louis IV, mis par Hugues-le-Grand sur le trône de France, se lasse d'une tutèle importune et la guerre civile éclate. Othon, roi de Germanie, intervient et obtient la couronne des Francs; mais Étienne VIII gémit à cette nouvelle. L'infortune de Louis-d'Outremer le transporte; il négocie, intrigue, et arrache d'Othon une renonciation régulière. Hugues-le-Grand résiste, Étienne l'excommunie, proclame Louis IV au nom du Seigneur, et le vassal rebelle rentre dans l'ordre. A part l'orgueil du ton, la démarche est belle et généreuse. Un pontife appuyant le bon droit est un exemple rare de cet esprit conciliant qui devrait seul distinguer le siége apostolique.

Cependant, la race des Carlovingiens va bientôt s'éteindre par un meurtre. Ils portent le titre de fainéants, que tous n'ont pas mérité : ils ne furent jamais les maîtres de leurs actions. Le torrent de l'ignorance commune les entraîna. Si des représailles énergiques, ou plutôt si la cruauté, put être jamais permise, cette époque des usurpations théocratiques est bien l'une de celles où elle n'eût point été criminelle. Aux

jours de la barbarie, l'arme matérielle est la seule arme de l'humanité. Les Carlovingiens péchèrent peut-être par trop peu de méchanceté.

Étienne VIII quitta la vie sans avoir pu mettre un terme à la lutte sanglante d'Albéric et de son beau-père. On dit que les Romains lui coupèrent le nez et le défigurèrent sans le priver de la mitre. On croit voir, dans le luxe qu'il déploya, la cause de ce cruel châtiment. Après lui, Rome reçut deux bons papes, Martin III et Agapite II ; ils ne firent que passer. Albéric exerçait l'autorité suprême. La compétence du palais de Latran était très-circonscrite.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Jean XII, fils d'Albéric, pape. — Centralisation des deux pouvoirs de prince et de pontife. — Débauches de Jean XII. — Othon Ier le dépose. — Sa fin. — Jean XIII. — Crescence, tyran de Rome. — Othon II périt en Italie. — Othon III délivre Rome. — Inhumanité de Grégoire V.

[956.] Quand Albéric mourut, son fils Octavien devint, par droit d'hérédité, patrice et chef de Rome. Ici les Romains firent preuve d'adresse. La puissance résidant dans l'héritier d'Albéric les offusquait; ils en firent un pape. De la sorte, cette souveraineté séculière, si funeste en tant qu'elle n'était pas inhérente au saint-siége, fut abattue, et le spirituel et le temporel furent concentrés dans une même main. Ils éteignirent un droit, et n'eurent plus qu'un seul prince qui était le pape. Octavien n'avait que dix-huit ans : ainsi donc on faussa

les canons ; mais l'ancien ascendant reparut, ce qui valait bien mieux que l'observance des lois.

Octavien fut ce Jean XII, dont la vie honteuse eut une si fatale influence sur l'Italie entière. C'est lui qui fit un sérail de son palais, et se livra, sans frein, aux débauches les plus désordonnées. Étonnons-nous de voir la tiare romaine survivre à ses impuretés. Il savourait les douceurs d'un nouvel adultère quand l'époux de sa victime le surprit et le massacra. Rome resta muette ; les contemporains d'Appius et de Virginie étaient loin. Elle souffrit ses méfaits. Une société morne sous le joug d'un chef qui viole ses femmes et ses filles est au plus bas degré de l'abjection possible. Je ne dis rien de l'Église qui garde un tel père. Une fois la nation se plaignit ; mais comment ? Elle porta ses doléances aux pieds d'un trône lointain. Othon répondit que le pape, encore jeune, s'amenderait, et le pape ne s'amenda pas.

En politique Jean XII changeait de système en changeant de maîtresse.

Le sceptre de la Germanie était tombé des mains des successeurs de Charlemagne à un descendant de Witikind. Othon-le-Grand régnait. Déjà, sous Agapite II, ce prince avait fait une descente en Italie. La beauté malheureuse d'A-

délaïde, veuve de Lothaire, fils de Hugues, l'avait attendri. Elle accusait Bérenger II, roi d'Italie, d'avoir empoisonné son époux. Othon, en un instant, avait passé les Alpes, chassé le meurtrier, et fait sa femme d'Adélaïde. Il aspirait à commander dans Rome, mais le pape lui en interdit l'entrée. Othon se retira simple roi de Lombardie.

[961.] Cependant Bérenger a levé l'étendard de la révolte. Jean XII, menacé, appelle Othon qui accourt, met en pièces les troupes du roi rebelle, le dépose, et entre en triomphe dans la capitale chrétienne. Là il ratifie les donations des princes ses prédécesseurs, et reçoit du pontife la couronne vacante de l'empire d'Occident et le sceptre de l'Italie. Un concile s'assemble qui consacre les droits respectifs et l'intervention de l'empereur dans l'élection des papes [1]. Tout paraît pacifié; Othon se retire. Mais Jean XII a changé de concubine. On lui a reproché comme avilissante sa soumission au

[1] Voltaire dit qu'Othon confirma les donations de Pepin, de Charlemagne et de Lothaire, sans spécifier ces donations; mais que dans l'acte il déclara: « Sauf » notre puissance et celle de notre fils et de nos des» cendants. » L'acte fut écrit en lettres d'or, et souscrit par sept évêques, cinq comtes, etc.

prince germain..Jean reconnaît qu'il s'est donné un maître. Il déclare Rome en état de république; quitte la mitre pour le casque, entraîne sous ses drapeaux Adalbert, fils de Bérenger, et se prépare à la guerre. — Qu'advint-il? Othon reparut, fondit sur le prélat général et le mit en déroute dans sa métropole. Un concile déposa le fugitif, comme coupable d'avoir abusé de la tiare, d'avoir vécu dans la crapule, crevé les yeux à son parrain, et élut à sa place l'archiviste Léon VIII [963].

Voilà le principe des sanglantes factions des Guelfes et des Gibelins. Ces derniers soutenaient l'Empire. Othon s'éloigna de nouveau, car Léon VIII, sous l'influence du sabre, avait fait de larges concessions. Un concile venait d'établir la supériorité de l'adhésion impériale sur l'avis du peuple et des évêques. Léon avait ainsi brisé d'un seul coup l'édifice de plusieurs siècles d'intrigues; il avait anéanti cette ombre d'indépendance qui attisait l'espoir de l'acquérir toute entière. L'œuvre était à recommencer.

Jean XII, haï comme libertin, était regretté comme ennemi acharné de la domination allemande. A l'aide de ses maîtresses, il rentre dans Rome, excommunie l'empereur et l'antipape, et se fait réhabiliter par un synode de prêtres.

Bien plus, un deuxième synode proclame la suprématie de son siége sur tous les trônes du monde. Des évêques, des cardinaux résistent; il les fustige ou les immole. Rome en masse se soulève à ses cris, et l'anti-pape Léon VIII cherche son salut dans la fuite.

C'est au milieu de ces troubles que Jean, toujours soigneux de ses plaisirs, trouva la mort dans une couche nuptiale. Sa fin n'apaisa pas l'exaspération du peuple; l'énergie des anciens temps sembla renaître; l'esprit de révolte se propagea; un nouveau pape, Benoît V, fut ceint de la tiare, et les Romains se disposèrent à défendre leurs actes et leurs franchises.

Mais Léon VIII s'était réfugié sous les aigles d'Othon. Rome allait être saccagée par une armée formidable lorsque le pontife exilé apaisa le vainqueur. Les Romains, après un siége opiniâtre, calmes par réflexion, abandonnèrent Benoit, accueillirent Léon VIII, et l'empereur, pour la troisième fois, rentra dans ses foyers.

[965.] L'obéissance était feinte, la tranquillité était résignation forcée. Benoît V mourut paisiblement dans l'exil. Quand Léon VIII ne fut plus, des députés impériaux vinrent présider à l'élection suivante, et Jean XIII, évêque

de Narni, fut intronisé par leur influence. Jean XIII comptait sur l'appui d'Othon, il se fit despote et irrita contre lui les grands. Rome le chassa, expulsa de son sein la garnison impériale, et la république fut organisée.

Les annales de ces temps se font intéressantes. Les peuples y jouent un rôle ; les rois ou les tyrans n'y sont pas seuls en scène.

Othon s'indigne de l'audace romaine. Vieux et infirme il vole en Italie, s'empare de la république, exile les consuls, fait pendre des tribuns et condamne le préfet à une flagellation publique. On dit qu'on promena ce dernier sur un âne, le dos tourné vers les oreilles de l'animal ; on dit aussi que le pape Jean XIII encouragea la vengeance [968].

Alors beaucoup de pénalités n'étaient que des monstruosités plus ou moins bizarres. Dans certains cas, le noble expiait sa faute en portant un chien galeux sur ses épaules ; le bourgeois portait un bât, et le paysan une charrue. C'étaient des restes de cynéphorie. Le jugement par duel était en pleine vigueur ; partout on rachetait le crime par l'argent ; et, dans quelques contrées du monde, on payait moins pour le meurtre d'un roi que pour celui d'un archevêque.

Othon, maître de l'Italie, la rendit entièrement sa vassale en la divisant en petites suzeraînctés, dont les chefs étaient ses feudataires. Il laissa après lui le germe de longs maux.

Il y a doute sur la véritable succession des papes de cette époque, et les notices originales manquent. On croit toutefois qu'à Jean XIII succéda Benoît VI [972]. Ici la tiare est en tutèle : voilà peut-être la cause du trouble [1].

Le patrice de Rome était un parent de la fameuse Marozzia, Crescence, fils de Théodora et du pontife Jean X. Ennemi de Benoît VI, il s'empara de sa personne, le plongea dans un cachot fétide et adjugea la crosse du pasteur chrétien à Franconio-Boniface VII son séide. Benoît fut oublié; bientôt Boniface s'enfuit à Constantinople avec la haine du peuple et les bijoux de saint Pierre; Crescence resta tyran. — Un pape passa ensuite, obscur par son élévation, son court pontificat et sa mort; c'est Donno II [974].

Othon-le-Grand n'était plus. Othon II ré-

[1] Je suis l'ordre adopté par Platina et *l'Art de vérifier les dates*. Plusieurs auteurs, Muratori, Fleury, etc., pensent que Benoit VI ne périt point en prison et qu'il reparut plus tard. Cette circonstance est indifférente.

gnait. On disait que Théophanie, fille de l'empereur d'Orient, lui avait apporté en dot toute la portion inférieure de l'Italie, et l'exarchat de Ravenne. Quoi qu'il en soit, à la nouvelle du trouble, il vint à Rome, sut attirer à sa cour quelques-uns des principaux conjurés, et les fit lâchement égorger à sa table. Après cette horrible action, des papes qu'on peut nommer impériaux, Benoît VII, qu'on croit Benoît VI lui-même, et Jean XIV, furent successivement sacrés [974-83].

Cependant les Sarrasins, excités par Boniface VII, l'ancien élu de Crescence, ravageaient la Pouille, la Calabre, et approchaient des murailles romaines. Othon II marche contre eux, et se distingue par plusieurs victoires; il essuie enfin un revers, succombe, et soudain Franconio-Boniface reparaît au palais de Latran, pendant que Jean XIV va périr en prison. Boniface se soutint, car le patrice le protégeait. Mais Rome un jour se lassa, écharpa froidement un saint-père indigne d'elle, et traîna son cadavre dans la boue [985] [1].

[1] Dans l'*Art de vérifier les dates* on trouve Boniface VII représenté comme anti-pape et usurpateur. Il est cependant notoire qu'il fut reconnu par les Romains comme souverain pontife, et M. Llorente observe

Hâtons-nous d'effleurer en passant cet horrible amas de sang.

Crescence règne. Un autre pape, Jean XV, meurt dans l'année de sa nomination, et Jean XVI est élu. Crescence le hait; il l'exile, et le rappelle plus tard dès que l'Empire gronde. — Jean était un méchant homme. Traître à son pays comme romain, avare et simoniaque comme saint-père, on dit qu'il vendit jusqu'aux canonisations. Sous lui, Rome comptait cent vingt communautés de religieux et de moines qui ne vivaient que d'offrandes. — Il disparaît; et un parent du nouvel empereur Othon III, Grégoire V, lui succède [995]; mais Crescence

très judicieusement que la meilleure preuve de sa légitimité est le titre de Boniface huitième qu'adopta plus tard le pape ennemi de Philippe-le-Bel. Le même auteur ajoute que Boniface VII ne dut qu'à sa conduite coupable le traitement que Rome lui fit subir. Ses propres amis l'abandonnèrent. Mis en pièces à coups de lances, on laissa son cadavre sur la place publique où quelques prêtres vinrent recueillir ses restes. — Jean XV aussi est à tort exclus du catalogue des papes légitimes. Il déplut au patrice qui retarda son sacre, mais son élection n'en fut pas moins régulière et valide, ainsi que l'attestent les saints-pères qui portèrent après lui le même nom.

le chasse encore, et lui substitue l'évêque de Plaisance, Philagathe.

Cette fois, Othon s'irrite, quitte ses peuples, et, pendant que les anathèmes se croisent, vient venger par les armes l'insuffisance des ressorts spirituels. Bientôt il est triomphant dans Rome, assiégeant le patrice, l'anti-pape et le château Saint-Ange. — La vengeance est aux ordres de Grégoire.

Peu de martyrs ont éprouvé autant de mutilations que l'infortuné Philagathe, Jean XVII[e] du nom. On lui arracha les yeux, puis on lui coupa le nez et la langue. Il fut ensuite promené sur un âne, fouetté de verges, et jeté dans un cachot plein d'ordures, où des bourreaux chrétiens lui scièrent les pieds et les mains avant de lui ôter la vie. Crescence capitula à condition, et fut pendu par les pieds contre la foi des traités. — Le jeune Othon III pleurait pendant ces exécutions barbares commandées par un saint pontife. — Grégoire mourut, par la grâce de Dieu, dans l'année de tous de ses crimes [999].

CHAPITRE SIXIÈME.

Gerbert pape. — Benoît VIII. — Ses vices. — Progression de l'autorité papale. — Roi de France excommunié et soumis. — Jean XIX. — Benoît IX. — Trois papes consacrés. — Schismes. — Crimes. — Corruption. — Simonie. — L'empereur Henri III, pacificateur à Rome. — Étienne IX.

Comme on le voit, le monde était alors livré à l'anarchie religieuse, tempérée quelquefois par le glaive temporel. Le théocratisme dominait. Après lui régnait le droit de force. Quiconque échappait aux exigences de l'un, succombait sous les coups de l'autre. Où en serait l'humanité si ces deux grands mobiles se fussent franchement et spontanément réunis ?

A la mort de Grégoire V, le savant Gerbert, Français, instituteur du roi Robert II et d'Othon, fut intronisé sous le nom de Sylvestre II. Le saint-siége était presqu'un objet de mépris.

Riche de butin, traînant à sa suite la veuve de Crescence, l'empereur regagnait ses États lorsque la discorde éclata entre les habitants de Rome et de Tivoli. Il était loin pourtant ce temps de gloire, où la ville de Romulus refusait un droit de cité à ses voisins armés pour l'obtenir. Othon allait punir les rebelles ; mais Sylvestre avait des vertus. Il intercéda pour les coupables : et les habitants de Tivoli, vêtus d'un simple haut-de-chausses vinrent prêter hommage au conquérant germain. Ils portaient en main le fouet et l'épée nue, symbole du châtiment et de la faute. Othon pardonna, car l'amende honorable passait pour le repentir [1002].

Gerbert eut un pontificat paisible. On lui reproche d'avoir été courtisan ; mais en cela il agit sagement, puisqu'il flatta l'homme qui d'un souffle pouvait culbuter la chaire romaine et ses pontifes. Il fut trop éclairé pour son siècle, puisque son siècle l'accuse d'avoir fait un pacte avec Satan. On lui doit, dit-on, les chiffres arabes et la première horloge à roue, qu'il emprunta aux Sarrasins. — Alors les miracles n'étaient pas moins fréquents que les meurtres. On attribuait à Stéphanie, veuve de Crescence, la mort de Sylvestre et d'Othon. On parlait d'un

évêque prévaricateur assiégé dans une île par une armée de souris. — Sous ce pontificat, la Hongrie, devenue chrétienne, vit son chef, Étienne, créé roi par le pape. De là, l'origine de ce tribut annuel que Rome exigeait de ce pays, bien que la royauté y fût élective.

Après Sylvestre II, trois papes, Jean XVII, Jean XVIII, et Serge IV, paraissent et disparaissent dans un laps de neuf années [1003-12].

Le premier, coupable de vol et de debauche, périt empoisonné par l'époux de sa concubine.

Le second, complice de l'assassinat de Jean, rongé de remords, quitte la tiare pour le froc, et la vie du moine par le poison.

Le troisième, Serge IV, fut charitable et bon. — Benoît VIII lui succéda.

Cependant Hardouin, fils de Bérenger II, bouleversait toute l'Italie du nord, et se parait des titres pompeux d'Auguste et de César. Henri II, héritier d'Othon III, accourt du fond de la Germanie, le taille en pièces, et deux fois se fait couronner dans Pavie, qu'il réduit en poussière.

Benoît VIII, parent des ducs de Toscane, avait été élevé au trône de Latran par le crédit de sa famille. Accusé par un Grégoire, prêtre et chef de parti, Rome l'exécra et le chassa de

son sein. En vain le dénonciateur Grégoire s'est fait élire. Déjà l'inévitable Allemand a ébranlé ses armées. Henri a accueilli Benoît VIII. Il l'emmène, le réintègre dans Rome, et reçoit des mains du pape le sceptre de l'empire d'Occident. — On dit que Henri II, ou plutôt saint Henri, se reconnut vassal de Benoît, et jura fidélité à son siége. L'excessive condescendance de ce prince pour le clergé, et par-dessus tout l'ame intrigante du pontife, qui dut ressentir le besoin de racheter l'affection romaine par un acte d'envahissement adroit, rendent le fait probable.

Benoît releva l'éclat de la tiare par une conduite pleine de vigueur. On l'entendit se prononcer avec force contre le mariage et le concubinage des prêtres, et ce fut à sa prière que l'empereur décréta que les enfants des clercs seraient serfs de l'Église, bien que leurs pères fussent libres. Il tonna contre les seigneurs féodaux qui ne craignaient point de séculariser des abbayes et d'usurper les biens des églises [1].

[1] Sa bulle contre Guillaume II de Provence, qui détenait de la sorte les terres du clergé, est remarquable par son âcreté et son fiel. En voici une partie :
« Que les détenteurs, etc., soient maudits, flagel-
» lés avec les ingrats ; qu'ils périssent avec les super-

On le vit même commander des armées et comprimer avec succès le vagabondage sarrasin. — L'établissement des Normands dans le royaume de Naples date de son règne.—Comme beaucoup des hommes qui le précédèrent et le suivirent, il fut néanmoins simoniaque et plein d'avidité. Il vendait au plus haut prix l'érection

» bes ; qu'ils soient maudits avec les Juifs qui voyant
» le Seigneur vêtu de chair n'ont point cru en lui,
» mais ont tenté de le crucifier ; qu'ils soient maudits
» avec les hérétiques qui veulent renverser l'Église de
» Dieu, etc., etc. ; qu'ils soient maudits dans les
» quatre parties du monde ; maudits à l'Orient, aban-
» donnés à l'Occident, interdits au Septentrion et
» tranchés par l'excommunication au Midi; qu'ils soient
» maudits de jour et excommuniés de nuit ; maudits
» dans leurs maisons, excommuniés hors de leurs mai-
» sons ; maudits lorsqu'ils sont debout et excommu-
» niés lorqu'ils s'asseyent ; maudits lorqu'ils boivent,
» maudits lorsqu'ils mangent ; maudits lorqu'ils dor-
» ment, excommuniés lorsqu'ils s'éveillent ; maudits
» lorsqu'ils travaillent, excommuniés lorqu'ils essaient
» de se reposer ; maudits au printemps, et excommu-
» niés en été ; maudits en automne, excommuniés en
» hiver ; maudits dans le présent et excommuniés dans
» les siècles futurs ; que des étrangers saisissent leurs
» biens ; que leurs femmes aillent en perdition ; que
» leurs enfants périssent par le glaive ; que leur nour-

des évêchés, c'est-à-dire un changement d'état qui d'indépendants qu'ils étaient, les subordonnait immédiatement au saint-siége. C'est ainsi qu'un fanatisme aveugle conduisait les potentats eux-mêmes à payer un lien de plus et une franchise de moins. Henri II devait, pour une création semblable, un tribut annuel de cent marcs d'argent, et une haquenée blanche magifiquement harnachée. — Les évêques ont eu vis-à-vis des papes la destinée des seigneurs vis-à-vis des rois. D'abord indépendants, les évêques et les seigneurs se mutinèrent quand les papes et les rois se firent forts. Lorsque ces derniers devinrent tout-puissants, les seigneurs et les évêques se soumirent, s'identifièrent avec la souveraineté, et se rendirent flatteurs et complices de ce même pouvoir. Cette particu-

» riture soit maudite ; que les restes de leur table » soient maudits et que quiconque en goûtera soit » maudit ; que le prêtre qui leur offrirait le corps et » le sang de Jésus-Christ et qui les visiterait dans » leurs maladies soit maudit et excommunié ; qu'il » en soit de même de ceux qui les porteraient à la » sépulture ou qui prétendraient les ensevelir ; qu'ils » soient enfin maudits de toutes les malédictions » possibles. » SIMONDE DE SISMONDI, *Histoire des Français*.

larité est tranchante dans toutes les histoires.

Lorsque le fils de Hugues-Capet, Robert, fut excommunié pour avoir épousé sa parente, le bon roi trembla, répudia Berthe, et cimenta sa réconciliation avec Rome par des pélerinages, et quelques cruautés. A l'arrivée de la bulle d'anathême en France, le roi s'était vu abandonné dans son palais. Des serviteurs fidèles lui restaient; aussi, disent des historiens, purifiaient-ils par l'action du feu ce que ses mains avaient touché. Je relate ces circonstances parce qu'il faut dire que Robert acheta sa grâce par l'homicide, parce qu'il faut dire encore que la cessation de cette interdiction monstrueuse valait bien qu'on brûlât quelques Manichéens. Robert est un des excellents princes que la France ait eus. Mais alors beaucoup de crimes n'étaient pas même des erreurs, et la bonté était tenue pour l'apanage des niais. L'union de l'homme avec une parente éloignée l'exposait à des châtiments atroces, pendant qu'on rachetait pour quelques deniers le meurtre de son semblable. Ainsi, comme Robert, on pouvait effacer une faiblesse par un crime. Il faut juger les individus par leur siècle. Ici la raison humaine est toute brutale et toute violente. A nos yeux, les moins méchants

doivent être les meilleurs, et le moins mal le bien [1].

Vers ces temps, des ducs et princes de Bohême, de Danemarck, de Suède, de Pologne, recevaient le baptême, mais les peuples demeuraient païens.

Sur une terre idolâtre et lointaine, en Russie, on avait vu jusqu'au neuvième siècle des républiques orgarnisées, Kiew et Nowogorod la grande. Éteintes, elles avaient déterminé par leur chute le principe de la première dynastie des czars. Bientôt Olga, veuve d'un monarque assassiné, après avoir apaisé les mânes de son époux par la vengeance, embrassa le christianisme, et l'église l'inscrivit au rang de ses saintes; mais cette conversion n'eut aucun résultat; le paganisme devait régner encore. Perune déesse à barbe d'or, conserva son influence et ses autels; et ce ne fut que sous Waldimir-le-Grand que ses idoles furent brisées. Ce prince avait à choisir entre l'islamisme qui avait remonté la mer Caspienne et conquis les Bulgares, le mosaïsme et les deux croyances de Rome et de Constantinople. Insensible au

[1] Berthe était la cousine de Robert au quatrième degré.



prestige des nombreuses cérémonies romaines, prévenu contre le judaïsme dont la condition était souffrante et vague, redoutant la sévérité des lois de Mahomet, il hésita. L'église grecque prévalut enfin; Waldimir alla se faire baptiser à main armée dans la cité des empereurs, et revint à Kiew avec le double titre de roi chrétien et de frère des césars. Alors Perune tomba; sa statue fut mutilée, et l'on vit, au bruit d'un signal, toute une population docile se plonger simultanément dans les eaux du Dnieper. Tel fut le baptême de Kiew : telle fut la gloire de Waldimir. Le prince changea de vie, congédia son sérail et protégea ce qu'il y avait alors d'industriel et de libéral. Malheureusement ce régime féodal, qui n'était efficace que comme remède à un désordre universel, et qui devenait un obstacle immense lorsqu'une société tentait de s'asseoir, subsistait, et le czar ne pouvait le détruire. L'Etat avait été demembré pour apanager des princes. Après Waldimir, comme après Charlemagne, le chaos recommença, tout se desserra, et, depuis cet instant [1014] jusqu'à l'invasion des Tartares en 1223, cette malheureuse contrée fut déchirée par l'anarchie. La voix des ministres chrétiens fut paralysée; les mœurs se corrompirent encore.

On retrouve bien quelques lois écrites; mais celles-ci, comme les autres lois contemporaines, n'offrent que de fausses notions sur la justice et les serments; qu'un système de pénalité purement fiscal, et reposant, comme cela devait être, sur la maxime féodale de la plus ou moins value des hommes.

Jean XIX, frère et successeur de Benoît VIII, passa en un seul jour du laïcat à la papauté [1024]; il voulut vendre au métropolitain de Constantinople le titre de patriarche œcuménique d'Orient; mais les Romains qui haïssaient moins la simonie qu'une diminution de pouvoir, l'expulsèrent. Conrad II régnait en Germanie; il vint à son tour rétablir l'exclu et recevoir le sceptre d'Occident.

[1033.] Jean fait place à un descendant de Marozzia, Benoît IX. Intronisé à l'âge de dix ans, dissolu bientôt comme Jean XII, une première émeute le renverse, et c'est Conrad qui le relève. Les meurtres, les adultères fatiguent de nouveau l'apathie romaine; une deuxième rébellion le chasse. Un pape, Sylvestre III, est même nommé, mais en vain. Après quelque mois d'exil, Benoît reparaît, fait un archevêque de son rival, et reprend paisiblement le cours de ses luxures.

Alors les hautes charges de l'Église étaient pour ainsi dire meubles et dans le commerce ; on donnait les évêchés en dot, on les assignait pour douaires. Le fait de vénalité manquait toutefois à l'avilissement de la tiare, lorsque tout-à-coup Benoît IX la vendit, pour une somme considérable, à un archiprêtre, Grégoire VI [1046].

Ici donc règnent, en harmonie apparente, trois papes consacrés : Benoît IX, Syvestre III et Grégoire VI.

Conrad le Salien n'était plus. Henri III occupait le trône germanique. Voyant l'Église bouleversée, son unité détruite, ses trésors dissipés, il vint à Rome afin d'y convoquer un concile. A sa voix les évêques s'assemblèrent, et les trois pontifes reçurent l'injonction de comparaître devant leurs juges. Grégoire seul obéit. Convaincu de schisme et de trafic honteux, il prévint, par une abdication spontanée, l'opprobre d'une exclusion juridique. Les prélats ensuite, sans avoir égard aux titulaires absents, décrétèrent la vacance du siége, et Clément II fut élu. Clément était saxon ; il expira de mort violente, et Benoît IX, las d'une vie oisive, se montra encore au palais de Latran. Où est cet esprit saint qui présidait, dit-on, à l'élec-

tion des pontifes? où est le peuple? Benoît était trop redoutable par sa famille pour que les Romains osassent frapper ses crimes. Il vécut sans trouble, souillant par l'usage cette dignité pastorale qu'il avait déjà souillée par l'encan, et se retira enfin, après avoir attaché au saint-siége la suzeraineté de la Pologne.

Remarquons que Henri III, qui fut couronné par l'infortuné Clément II, reçut avec le serment de fidélité des Romains la promesse solennelle qu'aucun pape ne serait créé sans son assentiment. Mais l'empereur paya la promesse par un énorme tribut d'argent. Ainsi il y eut diminution de faculté d'un côté et accroissement de l'autre; car Charlemagne imposa la condition, et Léon II, pape, son contemporain ne la vendit point. Henri acheta le *sine quâ non* de Charlemagne : il ne lui resta qu'un droit concédé. Quant à la prestation d'obéissance et de foi, elle n'était plus qu'une formalité illusoire. Les Romains, mercenaires parjures, la considéraient comme un vain trophée de conquête qui s'évaporait dès que le prince avait disparu. Rome, en cette occurrence, promit tout ce que l'Empereur demanda, parce que le conquérant contrariait par la présence du glaive ses goûts de liberté et ses penchants à la dépravation.

[1047-57.] Henri III permit successivement d'élire Damas II, Léon IX et Victor II. Benoît IX vivait encore. On a dit que le premier, Damas, fut empoisonné par Hildebrand, ministre du second. Qu'on n'oublie pas ce nom.— Durant ces intronisations fréquentes, de distance en distance, quelques saints prélats repoussaient la dignité suprême. Après Clément II, un archevêque de Lyon, connu par sa vertu, Alinard, refusa la tiare que l'Empereur lui faisait offrir. Son exemple ne fut pas suivi.

Léon IX était belliqueux, actif et ami des voyages. Pendant qu'il excommuniait les ennemis de l'Empire[1], soutenu par les soldats de Henri III lui-même, il faisait la guerre aux Normands. Ceux-ci le firent prisonnier. Il les traitait de tigres et de léopards; ils l'accueillirent comme un père ou comme celui qu'ils pensaient digne de l'être. Léon, pendant le cours de son administration, donna cependant des preuves d'un saint zèle, en cherchant à déraciner cette fureur de lucre et de concubinage qui souillait le clergé. L'Église l'a canonisé. Parmi tous les conciles qu'il convoqua en Alle-

[1] Il excommunia à ce titre Baudouin, comte de Flandre, le duc de Lorraine, etc.

magne, en France et en Italie, on en remarque un, celui de Latran, en 1051, qui condamna inhumainement à être vendues comme esclaves, les malheureuses qui s'abandonnaient aux prêtres dans l'enceinte de Rome. Le but était louable, sans doute; mais c'était ajouter le crime au crime. Le châtiment n'arrêtait pas le mal. Le prêtre achetait sa maîtresse. — Léon avait de bonnes mœurs.

Victor II, allemand, à l'exemple de son prédécesseur, conserva sans scrupule, après son intronisation, ses bénéfices et son évêché. Un diacre romain jeta du poison dans son calice; mais à l'instant de l'élévation, le vase sacré resta attaché à la sainte table et le coupable consterné confessa son crime. Victor fut partiellement bon pape, car il poursuivit les simoniaques et sévit contre leurs excès. — Les annales de cette période parlent de miracles et de nombreux prodiges. On y croyait; oublions-les néanmoins : les matériaux abondent. Depuis la réunion d'évêques qui obligea dans Rome même, en 998, le roi Robert de quitter sa parente qu'il avait épousée, plus de soixante conciles se sont tenus en Europe. Plusieurs en Allemagne, en France, en Angleterre, en Italie, ont eu pour fin principale la discipline ecclésiastique, la répression de la simo-

nie, de l'incontinence des clercs, et leur nombre est la preuve palpable de l'universalité du mal qu'ils frappaient. Quelques-uns ont réfuté des hérésies privées, condamné des détenteurs de biens ecclésiastiques, réglé les différends des évêques, et appaisé les querelles des princes et les souffrances des peuples en proclamant la trève de Dieu. Souvent les monarques confirmaient leurs décrets ; souvent ces décrets étaient sages. Mais par malheur ces assemblées incohérentes et sans suite n'enfantaient que des lois mort-nées qui périssaient avec elles. Voilà pourquoi tant de conciles ont travaillé sur les mêmes thêmes, et répété sans cesse les mêmes sentences et les mêmes doctrines.

Pendant la minorité de l'empereur Henri IV, Rome, *ex proprio motu*, élut pour son pontife le frère du duc de Lorraine Étienne IX. Ce pape aspirait à rendre le duc souverain de toute l'Italie, il vécut peu. Il était moine.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Puissance de l'autorité papale sous Nicolas II et Grégoire VII. — Ambition, audace de ce dernier. — Henri IV empereur d'Allemagne. — Ses malheurs. — Schisme. — Pape empoisonné. — Première croisade sous Urbain II.

[1058-59.] Étienne IX, avant de mourir, avait ordonné au peuple et au clergé romain de laisser le siége vacant jusqu'au retour du diacre Hildebrand. Rome enfreint la défense, et élit un de ses évêques, Benoît X. Hildebrand arrive d'Orient, connaît la réserve fixée par le défunt, et octroie la tiare à Nicolas II. De là schisme et bouleversement, à la suite desquels l'élu du peuple est chassé pour faire place à l'élu d'un diacre.

Nicolas réunit des conciles. L'autorité impériale, que déjà les guerres civiles ébranlent, y est solennellement reniée; les cardinaux s'ar-

rogent exclusivement le privilége de choisir les pontifes, décident que le droit de confirmation repose dans le peuple seul, et la cour d'Allemagne, régie par une tutèle de femme, laisse passer l'usurpation. Les Normands aussi, comme pour ajouter à la gloire romaine, ternissent le lustre de leurs armes, et s'abaissent devant le saint-siége. Des prêtres rassemblés les investissent de ce qu'ils ont conquis. Ils deviennent les vassaux, les tributaires d'un pape, car l'offrande à l'Église est la ressource commune des faibles et des usurpateurs. — Ici commence le royaume de Naples. Naples et le Vatican, mus désormais par un même esprit vont miner à l'unisson cette suzeraineté de l'empire dont ils sont feudataires. Le successeur de Nicolas transférera aux Normands le domaine utile de toutes les terres de la Pouille, de la Calabre et de la Sicile, s'en réservant le domaine direct, au préjudice de l'Empereur, seul suzerain légitime.

[1060.] Après Nicolas II, les Romains appelèrent à la chaire pontificale cet Alexandre II qui envoya une bannière bénite à Guillaume de Normandie partant pour la conquête de l'Angleterre. L'impératrice Inès, mère et tutrice de Henri IV, offensée de n'avoir point été consultée, fit de son côté, consacrer Honoré II. Deux

factions,deux cours,deux foudres s'organisèrent. L'Empereur fut excommunié, et les deux papes s'anathématisèrent réciproquement comme antechrists. Ils moururent enfin, et le moine arrogant, qui remuait l'Église depuis Léon IX, leur succéda. C'est Hildebrand, ce Grégoire VII qu'un héritier de Saint-Pierre osa canoniser, cet audacieux politique qui sut asseoir sur un trône de fer la domination papale [1073].

Henri IV était majeur; mais calomnié, repoussé par ses sujets, son sceptre était sans force. Sous Alexandre II, huit évêques n'avaient pas craint de s'armer contre lui. Hildebrand, ministre, avait fomenté les troubles; Grégoire VII en recueillit les fruits. Il a vieilli dans les cours, trempé dans toutes les intrigues; il sait l'opportunité d'un esprit subtil, hypocrite et tenace; il flatte pour mieux surprendre, il ménage pour mieux frapper.

D'abord un concile prononce que tout ecclésiastique est simoniaque qui reçoit une investiture quelconque des mains d'un prince séculier. La maxime avait une excuse, car les princes, jaloux du clergé, vendaient souvent les bénéfices, ou, dans le cas contraire, en prolongeaient à leur profit la vacance. C'était le droit de régale. Grégoire, en conséquence, veut nom-

mer aux prélatures de l'Empire. Henri résiste et menace ; Grégoire l'accuse et le somme d'abandonner son trône pour venir se justifier dans Rome. La guerre s'allume, le pape a ses armées.

Les Saxons soutiennent la cause d'Hildebrand ; Henri IV va les punir, et dépose ensuite Grégoire dans un synode d'évêques [1080]. Le pontife irrité vomit ses censures contre l'Empereur, et le déclare déchu de la couronne. Il fait plus, il crée un épouvantail nouveau : il impose aux peuples la révolte comme un devoir, et délie du serment de fidélité les vassaux des princes que son foudre frappe. Voilà l'abus le plus pervers qu'on ait fait d'une religion de tolérance et de bonté ; voilà l'état de rapine, de tumulte et de destruction organisé par un principe essentiel de concorde et d'harmonie. Si le christianisme n'atteignit point dans l'opinion ce degré de perfection possible dont il était si digne, c'est que la barbarie du monde fut un moyen pour ses ministres ; c'est qu'il ne rappela pas la foi à ses justes limites, quand, devenue fanatisme, elle fit de l'homme un instrument matériel, un être sans instinct libre, et sans volonté.

Ainsi l'Empereur déposa le pontife, et le pontife déposa l'Empereur. L'anathême rédui-

sit la force. L'Empire était en feu, et l'Église attisait la révolte en la sanctifiant. Henri tremble : le repentir est la seule chance de salut qui lui reste. Il vient à la cour de Grégoire, qui l'oublie pendant trois jours d'hiver dans un fossé de son château. Là, le monarque se confesse publiquement, et s'avoue indigne de régner. On le voit s'agenouiller humblement devant l'homme orgueilleux qu'il a méconnu. Grégoire triomphe.

Cependant une comtesse de Toscane, la célèbre Mathilde, avait fait don à Grégoire VII de tous ses États d'Italie [1]. L'intimité équivoque de cette femme avec le pape promettait à ce dernier un immense accroissement de puissance. Mais les seigneurs s'alarmèrent, et Henri, qui vit leurs craintes, s'en servit. Il reprit les armes, retrouva des soldats, et, rapide comme l'éclair, il vint assiéger le saint-père. Tout n'était que confusion, depuis le Tibre jusqu'à l'Oder ; de nouvelles censures se croisaient. Le pape quêtait des secours, soulevait la Bourgogne qui

[1] On croit qu'il n'y eut pas d'acte de cette donation. La coutume était alors de mettre sur l'autel une motte de terre quand on donnait ses biens à l'Église. Des témoins assistaient au marché.

lui rendait hommage, les Saxons et les Normand de Naples. Une diète dépouilla Henri de la couronne ; Grégoire nomma même un nouveau césar ; mais Henri triompha de l'anathême et de son rival. Il fit élire avec pompe Clément III pour souverain pontife, déposa son ennemi comme fauteur de tyrans, sacrilége, magicien, puis marcha sur la capitale chrétienne. La ville fut prise après deux ans de siége, et on vit encore une installation papale par un empereur, et un couronnement impérial par un pape.

Grégoire dut son salut à Robert Guiscard, qui pilla Rome au dedans pendant que les Impériaux l'assiégeaient au dehors. Errant et fugitif, il alla mourir à Salerne, laissant le monde stupéfié de son audace. Nul de ses devanciers ne fut plus énergiquement entier que lui. Il avait dans l'ame tout ce qui peut engendrer l'orgueilleux sentiment d'une force supérieure à tout. C'était ouvertement le fait extérieur et non la conscience de l'homme qu'il voulait gouverner. L'Écriture n'était rien à ses yeux ; l'humilité chrétienne, il s'en moquait. Son but unique, son premier et dernier vœu était la constitution solide du despotisme religieux. Ambitieux, criminel, simoniaque en tous sens,

non-seulement il abusa des ressources créées, mais il en inventa d'autres pour parvenir à ses fins. Non content d'avoir canonisé l'insurrection des peuples, il s'arrogea la nomination et la confirmation de tous leurs souverains, et répara, par son langage effronté, les fautes des papes ses prédécesseurs, qui avaient rampé devant l'Empire. On a nié sa sensualité; mais cette sensualité était trop commune dans le clergé, qui chaque jour se mariait et se battait malgré les règles écrites, pour qu'on puisse la révoquer en doute dans le chef de ce même clergé : elle est d'ailleurs inutile au portrait d'un pontife qui affichait comme prêtre des vices qui tachent un laïque. Après cela il brille au martyrologe, car la société qu'il servit en a fait un saint. Est-ce donc un mérite de se rendre odieux et terrible? Se fondant sur l'ancien denier de saint Pierre que l'Angleterre payait au siége romain, il exigea une fois que Guillaume-le-Conquérant lui prêtat hommage; mais le prince normand repoussa fièrement le despote. Sans parler d'Henri IV, de l'empereur Nicéphore, des rois de France, d'Espagne et de Pologne, les souverains de l'Italie elle-même essuyèrent le feu de ses anathêmes. Il foudroya jusqu'à ses voisins, rompit de la sorte tous les rapports de

réciprocité, ferma les débouchés, paralysa le commerce et suscita la famine dans Rome. Il était ferme, grand et rusé politique, et c'est lui qui reconstitua pour ainsi dire le pouvoir de l'Église qu'il avait à son avénement trouvé vague, épars et disséminé. Étonné qu'avec d'aussi frêles principes d'existence, l'autorité papale se fût maintenue, il asservit la société civile à l'Église et l'Église à la tiare; puis ramassant la puissance, il en fit un faisceau qu'il déposa sur le trône des apôtres. Les doctrines de son premier concile sont : Que le saint-siége est infaillible ; qu'il dispose des sceptres et des évêchés, absout des serments et relève de Dieu seul. Sa sévérité effraya jusqu'aux monastères qui firent semblant vers ce temps de réformer leur discipline toute immorale et relâchée. Voilà, autant qu'on peut le dépeindre en quelques lignes ce farouche Hildebrand, qui, avec plus de sagesse et de modération, pouvait arracher l'Italie au sceptre germanique, et en faire une nation. Comme prince, on en fit un grand homme, comme pape on en fit un béat. Sa mémoire, indélébile comme ses actes, va servir de type et de modèle à Rome.

[1086.] A sa mort, le pontife nommé sous l'influence d'Henri IV, fut méconnu, et Vic-

tor III fut élu. Élève de Grégoire, il continua la guerre, lança ses foudres excommunicateurs contre l'Empereur et l'anti-pape, et se ligua pour la défense commune avec les Normands et la Toscane. — Des auteurs disent qu'il fut le premier saint-père qui ait envoyé une flotte contre les Sarrazins. Cette expédition donna sans doute l'idée des croisades. — Il mourut empoisonné.

[1087.] Son successeur, Urbain II, chassa l'anti-pape impérial, Clément III, de Rome. — La guerre durait. — Il fit épouser au roi des Romains, fils de Henri IV, la fille de Robert Guiscard, et entraîna le jeune prince dans la lutte contre son propre père. C'est ce pape qui excommunia le roi de France Philippe Ier, parce que ce monarque abandonna sa parente qu'il avait épousée. Le bon roi Robert, grand-père de Philippe, avait été excommunié pour avoir épousé la sienne.

Sous ce saint-père eut lieu la première croisade. Urbain passa en France, exhorta les chrétiens à la délivrance de la Terre-Sainte; des bandes d'oisifs s'enrégimentèrent; trois cent mille pillards romanesques abandonnèrent patrie, foyers et famille.

On le sait, les croisades portèrent un coup

fatal à la féodalité parce qu'elles délivraient les vassaux des exactions de leurs seigneurs. Les campagnes respiraient pendant l'absence du despotisme. Les nobles revenaient quand la nation était habituée à se passer d'eux, quand les peuples et les rois avaient insensiblement miné des droits que leur présence ne soutenait plus. De la sorte, ils se trouvaient à leur retour plus voisins de leurs serfs dans la hiérarchie sociale, et plus éloignés du monarque. De grands maux naissaient, car le clergé, pour mieux envahir, ne se croisait pas. Pauvres de patrimoine, riches seulement de gloire et de fatigues, les croisés ne retrouvaient que l'indigence dans les palais de leurs aïeux, et leurs principales ressources devenaient le vagabondage et la rapine. Les croisades ont eu d'utiles et de funestes résultats : mais peut être que sans elle le monde européen se fût développé plus tôt, puisqu'elles le débarrassèrent d'abus dont la fin momentanée, voila le besoin d'une réforme.

[1095]. L'armée partit inspirée par un fanatique, Pierre-l'Hermite, dont le nom a survécu à ces stupides entreprises. Quelques bandes s'abymèrent en Allemagne, exterminées par les Hongrois; le reste arriva en Afrique, battit les Turcs, prit Jérusalem, fit des rois, et fonda des

royaumes qui se détruisirent entre eux. L'Europe y perdit la fleur de ses guerriers; Rome y gagna de l'influence.

CHAPITRE HUITIÈME.

Pascal II. — L'empereur Henri V à Rome. — Querelle des investitures. — Schismes. — Horrible trait de Calixte II. — Roger de Sicile, créé roi par Innocent II, devient vassal du saint-siége. — Puissance, avidité de l'Église romaine.

C'est dans ces jours d'opprobre que les crimes, les divisions ou la faiblesse des gouvernants éveillèrent l'étincelle républicaine qui embrasa l'Italie. Chaque ville secoua et rompit son joug. Ainsi se détruisait peu à peu la chance d'une grande confédération italienne. Les cités s'isolèrent ; elles n'avaient guère qu'un ennemi permanent, l'Empire ; désormais elles devront lutter entre elles et contre les césars et les papes.

[1099.] Sous Pascal II, qui parut après Urbain II, l'éternel anti-pape Clément III mourut. Les Impériaux lui nommérent trois

successeurs dans un espace de quelques mois. Les deux premiers, Albert et Théodoric, furent incarcérés par Pascal; le troisième succomba dans l'exil. Après lui les schismatiques dispersés par l'anathême, découragés par la fin du malheureux Henri IV, ne se montrèrent plus.

Pascal II fut digne de Hildebrand. Il fit d'abord approuver, par concile, *la trève de Dieu*, que déjà une assemblée de Clermont avait confirmée, et permit de tuer les infracteurs jusque dans les églises qui jouissaient du droit d'asyle pour tous les autres crimes. Cette trève défendait aux seigneurs de s'envoyer tous cartels et défis, comme pendant long-temps ils l'avaient fait et pu faire. L'intention était louable, mais c'était trop exiger de gens vivant de désordre et de combats. La trève ne fut point observée, car Pascal ordonnait en même temps aux rois de faire la guerre à l'empereur pour la rémission de leurs péchés. A sa voix, l'héritier présomptif du trône germanique renia son père, le trahit, et tourna ses armes contre lui. En vain Henri IV offrit obéissance et soumission, Pascal resta inexorable et le fit déposer par des légats. Un archevêque arracha la couronne du front de ce bon prince, et le

pasteur des chrétiens lui-même poussa l'infamie jusqu'à priver de sépulture le cadavre de son souverain légitime.

Henri IV n'était plus, mais son fils, le roi des Romains, restait. La querelle des investitures recommença. Henri V avait prouvé par une rébellion parricide ce dont son ame était capable. Il voulait régner sur les évêques comme il régnait sur ses serfs; il voulait, à l'instar de Charlemagne, nommer aux bénéfices vacants dans ses États. Il apaise d'abord les troubles de l'intérieur, se rend à Rome, et extorque du pape l'abandon du droit d'investiture. Pascal refuse de le sacrer; l'empereur s'empare de sa personne, charge ses partisans de chaînes, et obtient violemment tout ce qu'il ambitionne.

Cependant la paix est jurée sur l'Évangile. Henri ratifie les vieilles donations de ses ancêtres et se retire. Pascal alors redevient pape. Il s'accuse d'avoir trahi les intérêts de la tiare. Il a fait le serment de ne point user de censures; il y reste judaïquement fidèle en confiant ses foudres à des légats. Henri V devient furieux. Aigri par l'excommunication, il va fondre sur les États de Mathilde, alliée de Pascal, entre dans Rome, et donne un successeur au pape qui n'est plus. Mais déjà la faction anti-

impériale ou Guelfe a élevé Gélase II à la chaire de Latran [1118]. Le sénateur Gibelin Frangipani a forcé le conclave à main armée, frappé, dit-on, Gélase, jeté dans les fers les électeurs, l'élu et soulevé la populace par sa brutalité.

Gélase devient libre, par l'ordre de Henri V lui-même, et prend la fuite. En vain l'empereur le rappelle; le défiant pontife ne vient point, et le monarque enfin se décide à faire introniser Grégoire VIII. Rome, à cette nouvelle, murmure; la France, plus que jamais en proie à l'influence du sacerdoce, se déclare contre l'anti-pape Grégoire; Henri s'éloigne, abandonnant l'Église à ses deux chefs, et Gélase, profitant de l'opportunité du moment, repousse au nom de Rome toute suzeraineté séculière, et crie de toutes parts qu'il est plus qu'indépendant, qu'il est maître. Le pape excommunie le césar, réclame dans son intégrité le droit d'investiture, et le schisme s'aigrit et se prolonge pour donner au monde l'affligeant spectacle de deux vicaires chrétiens s'accablant mutuelllement, et de par Dieu, de la malédiction céleste.

Le trouble va cesser par une horrible action. — Gélase expire dans un couvent. Un Français, Calixte II, lui succède [1119].

Calixte était un barbare. Lorsqu'il entra dans sa métropole, un prélat vénérable, couvert de peaux ensanglantées, le dos tourné vers la tête d'un chameau décharné, ouvrait la pompe triomphale. C'était Grégoire VIII. Calixte à cheval souriait avec le calme de la vengeance assouvie. Passons outre, car il faut dire que les Romains applaudirent à cette hideuse comédie.

Mathilte était morte. Elle avait fait don à Grégoire VII de tous ses États d'Italie; la solidarité papale demandait l'exécution du legs, et l'empereur, de son côté, en contestait la validité. Intervint de la sorte une nouvelle dispute, dont la persévérance romaine sut recueillir les fruits. On transigea. Henri consentit à acheter le droit d'investiture par l'abandon de tous les biens allodiaux de la défunte. Ainsi Rome s'était habituée à vendre sa condescendance aux successeurs de Charlemagne.

Vainqueur de Grégoire, Calixte daigna absoudre l'empereur de l'excommunication. Quant à l'investiture des évêchés et des abbayes de son royaume, il la lui concéda, mais à la condition que cette investiture ne conférât aucun droit divin, et qu'elle eût lieu par la baguette et non comme autrefois par la crosse ou l'anneau

pastoral. Les évêques gagnaient à ce changement d'état. Investis par le pape, ils n'avaient que la pure juridiction spirituelle ; l'empereur, comme suzerain féodal, exigeait des dîmes et régales, et ne leur laissait que le casuel et les offrandes. Investis par l'empire au contraire, ils cumulaient avec le spirituel la représentation laïque. Ils avaient voix dans les diètes. — Calixte soutint avec vigueur la doctrine du célibat des prêtres, et prononça des peines contre ceux d'entre eux vivant en concubinage. Personnellement il avait de bonnes mœurs.

[1124-43.] D'autres germes de querelles naquirent sous Honoré II et Innocent II, qui vinrent après Calixte II. Roger, premier roi de Sicile, étendait par la conquête les domaines qu'il avait reçus de ses pères. Il luttait avec succès contres les empereurs d'Allemagne, de Constantinople, et bravait même les foudres du saint-siége. Il avait battu les troupes d'Honoré II ; après la mort de l'empereur Lothaire II, il fit Innocent II prisonnier. L'anti-pape Anaclet, que saint Bernard traitait de Juif, l'avait investi de la dignité royale. Force fut au pape captif de confirmer le nouveau roi. Mais Rome n'y perdit rien ; Roger se reconnut son vassal. La cause de ces dif-

férends était sans cesse l'esprit d'envahissement et de rapacité de la cour romaine. Pourquoi ces prétentions sur la Pouille et sur la Calabre, lorsque le duc défunt était propre neveu de Roger? C'est ainsi qu'elle supprima l'hérédité des bénéfices, afin d'en multiplier le commerce; c'est ainsi qu'elle déclara toutes les charges ecclésiastiques du monde fiefs de sa mouvance. Elle contestait aux laïques la faculté de lever des dîmes, tandis que pour se les approprier elle avançait effrontément que le travail, étant un précepte de l'Église, devait profiter à cette seule Église. C'était l'hébraïsme pur. — De telles maximes furent décrétées par un concile général, le dixième.

Les annales de cette époque font foi d'un trait de résignation bien rare dans l'histoire du grand pontificat. Après Calixte II, le cardinal Théobald, fut solennellement élu. Le *Te Deum* se chantait lorsque la faction Frangipani proclama Honoré. Théobald sut, dans cette circonstance, sacrifier son ambition à la paix publique. Il se retira.

Ce même parti cacha la mort d'Honoré II, et sacra clandestinement Innocent II; mais la noblesse, le peuple, et une portion du clergé, protestèrent contre l'élection, et choisirent Ana-

clet II. Saint Bernard protégeait Innocent, Anaclet mourut, et Victor IV, son successeur, éteignit le schisme en renonçant vertueusement à ses droits.

Alors la puissance papale touchait à son apogée. Les moines, les pélerins, la prêchaient de toutes parts. Une bulle romaine était une révélation du ciel. Les fléaux, les calamités dont souffrait le globe, étaient autant de châtiments provoqués par le saint-père. Des communautés religieuses luttaient armées contres des princes[1]. On croyait aux démons, aux sorciers, à la nécromancie, etc., etc. Les subtilités des argumentations scolastiques formaient toute la science du temps; la France était mise en interdit[2], parce qu'elle voulait nommer ses évêques. Un rhéteur malheureux, Abailard, était persécuté par Innocent II et sous le bon Suger, parce qu'il expliquait la Trinité par un syllogisme. D'autre part, les schismes et l'envie avaient entièrement détaché la croyance grecque de la communion romaine. Dans quelques parties du Nord, le christianisme s'émoussait encore contre une barbarie robuste qui n'était

[1] Les moines de Redon en Bretagne.

[2] Sous Louis VII, par Innocent II.

pas sans charmes : d'immenses portions de son territoire demeuraient païennes. L'Allemagne, toute guerrière avec ses trônes électifs, était sans cesse à la veille d'une crise. L'Espagne elle-même, façonnée et fécondée par les Maures, commençait à se troubler. Rome alors était l'asyle favori des arts et des lettres. Les villes d'Italie, florissantes de liberté, choisissaient leurs chefs et ressuscitaient le droit romain, pendant que l'établissement des communes en France épouvantait le sacerdoce et les seigneurs. Il y avait là un symptôme de civilisation : mais l'exemple n'avait pas de force, la renommée était lente à propager ses nouvelles; la superstition donnait des scrupules où la peur donnait de l'hypocrisie. Le germe fut étouffé.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Tentative de réforme par Arnaud. — Luce II massacré. — République sous les papes. — Deuxième croisade. — Saint Bernard. — Eugène III chassé par les Romains ; rétabli par saint Bernard. — Adrien IV. — L'empereur Frédéric-Barberousse. — Progression de l'autorité papale.

Les factions des Guelfes et des Gibelins agitaient Rome, lorsqu'un certain Arnaud de Brescia, disciple d'Abailard, vint dénoncer sur la place publique le libertinage et la cupidité des pontifes.

[1144.] Célestin II, successeur d'Innocent II, n'était plus ; à la suite d'un pontificat de cinq mois il était descendu dans la tombe, coupable d'avoir offert aux chrétiens de nouvelles preuves de cet esprit usurpateur et rapace que les papes semblaient se transmettre à titre héréditaire.

On l'avait vu semer des troubles en Sicile, pour pouvoir ensuite vendre des accommodements. Ainsi cette chaire romaine, dont la mission originelle était le maintien de l'harmonie sociale, spéculait bassement sur la discorde et les maux du monde. — Luce II l'avait remplacé.

Le vertueux Arnaud rappelle l'humble simplicité du premier âge; il reproche aux papes leur solidarité d'orgueil, de faste et d'opulence. La populace l'entend, se soulève contre Luce, et lui impose un sénat et un patrice qui le restreignent au sceptre spirituel.

Les pontifes, avec raison, n'ont jamais conçu que les Romains se mutinassent contre eux; car s'ils étaient sévères et intéressés au-dehors, ils supportaient dans Rome la licence et le déréglement. Le peuple était heureux par sa fainéantise; et son penchant à la nonchalance se maintenait, nourri par la politique de ses chefs. Aussi voit-on rarement ce même peuple en proie à des mouvements de désespoir : il se plaint, il s'emporte quelquefois, mais c'est l'or qui l'émeut, ce sont des factions qui l'entraînent : il ne veut rien changer à sa vie privée, il est content de son sort; alors sa fureur passe comme un météore et il revient en toute hâte à son exis-

tence ordinaire, qui est pour lui l'image de la liberté, puisqu'elle est la dispense des vertus et la tolérance des vices.

En vain Luce apella l'empereur Conrad III à son secours; ce prince timide avait devant les yeux l'infortune de Henri IV; il ne vint pas, et Luce fut tué dans une émeute. — Eugène III lui succéda [1145].

Il y avait en ce temps-là dans l'Europe un moine nommé Bernard, beau, éloquent et plein d'un zèle ardent qu'on croyait le génie. Eugène était son disciple. Déjà cet adroit enthousiaste avait fait condamner la doctrine d'Abailard. Simple abbé de Clairvaux, du fond de sa cellule, il était devenu l'arbitre de la politique chrétienne, il dictait des traités de paix, écrasait des schismes, et écrivait aux rois comme à des vassaux. Soudain à la voix d'Eugène, il imagine une deuxième croisade, et la France le voit déchirant ses habits de bure pour armer des fanatiques du signe de la rédemption. « Les villes et les châteaux sont déserts, écrit-il au saint-père, et l'on ne voit que veuves dont les maris sont vivants. » C'est là de l'ironie; mais bien de l'ironie de calcul et non d'exaltation. Louis VII fut ému, car le moine envoyait une quenouille aux princes que sa parole n'enflam-



mait pas. Il partit de France avec sa cour et l'oriflamme, malgré les avis de Suger qui resta bon ministre pendant que son maître se fit mauvais roi. Bernard passa ensuite en Allemagne, entraîna Conrad III, et l'élite de la jeunesse européenne alla périr sur un sol étranger, de débauches et de maladie.

Cet homme extraordinaire dirigea son siècle. Sa parole avait un ascendant invincible : elle passait pour la parole de Dieu. Toute sa science pourtant était politique, et il avait son but en provoquant ces émigrations lointaines, qui libéraient l'Église de ce que les États chrétiens offraient de plus apte à résister aux vues théocratiques. Plus prudent que Pierre l'Hermite, il refusa le commandement de la croisade qu'il avait prêchée ; il en prédit seulement le succès. Quand Louis VII fut battu, il tonna contre les péchés des croisés, attribua leur mauvaise fortune à des désordres qu'il n'avait pas prévus et l'on crut toujours que prédire conditionnellement était bien prédire. Cette expédition entre autres résultats, enrichit le pape, Bernard et sa communauté.

Cependant Eugène III, tout-puissant hors de Rome, s'était vu chassé de son siége pour avoir tenté d'abolir les décrets d'un sénat qui

le frustrait de la suprématie temporelle. Il courut à Tivoli, et réveilla des vieilles haines pour réduire la capitale rebelle. Tivoli s'arma; le pontife marcha contre les Romains, et la guerre civile, fomentée par un pasteur de paix, vint souiller le territoire de saint Pierre. Le sang jaillit de toutes parts. Rome républicaine allait triompher; mais saint Bernard se montra, les Romains se soumirent, et Eugène rentra dans le palais de Latran.

Il continua l'œuvre d'Innocent II, en supprimant, au profit du saint-siége, plusieurs des degrés de la hiérarchie ecclésiastique. Comme Calixte II, il essaya de contraindre les prêtres à vivre dans le célibat, ce qui était encore fort difficile. Non-seulement il priva de tous biens ceux qui vivaient en concubinage, mais il leur infligea des peines, et poussa le zèle jusqu'à excommunier ceux qui entendraient leurs messes; de tels réglements n'arrêtèrent point le désordre. Chaque prêtre eut des neveux qu'il fit ecclésiastiques, et auxquels il octroya ses bénéfices par coadjutoreries ou autrement; de telle sorte, dit Mézerai, que le sanctuaire du Seigneur sembla se posséder par droit d'hérédité. Moine, il rendit libres plusieurs monastères; pape, il fit du Portugal son tributaire, en oc-

troyant la couronne du roi à un vassal révolté. C'était le système papal. — Anastase IV lui succéda [1153].

Frédéric-Barberousse, dit le Père de la patrie, venait de monter sur le trône germanique. Sous lui l'Empire se relève, les discordes intestines s'apaisent, et l'aigle allemande passe les Alpes pour punir et subjuguer les villes qui repoussent son joug.

[1153-59.] A Anastase IV, prélat sage qui ne régna que dix-sept mois, avait succédé un évêque anglais, jaloux de recouvrer ce que la tendance républicaine disputait à la tiare. C'est Adrien IV. Pénétré de son but, il invoque les armes victorieuses de Frédéric, et ose infliger au monarque, dont il implore la coopération, le cérémonial humiliant auquel des empereurs avaient daigné se soumettre. Frédéric cède, s'abaisse aux fonctions d'écuyer, et c'est devant tout un camp qu'il conduit par les rênes le coursier d'un homme qui n'est que son vassal. Le sceptre d'Occident récompensa sa condescendance. Adrien le couronna, mais l'empereur regagna ses États sans avoir détruit ce levain de démocratie qui gênait le saint-siége. — Alors encore le pape et l'empereur juraient respectivement de n'être point

assassins, durant le temps de la cérémonie du sacre [1155].

La concorde fut bientôt troublée. Une correspondance amère et pleine de fiel s'établit entre le pape et le monarque. L'un alléguait des droits, l'autre les repoussait. Les lettres d'Adrien sont curieuses, parce qu'elles mettent en leur vrai jour les prétentions de Rome, et l'absence d'arguments plausibles. Il exigea d'abord que l'empereur dispensât les évêques des taxes communes aux feudataires. Mais les fiefs relevaient de l'Empire, et les évêques, comme les laïques, n'en étaient investis qu'à charge de redevance. Frédéric proposa de retirer ses fiefs. Dès-lors il ne restait aux prélats que la direction des consciences et les oblations des fidèles. Adrien se tut. — Un archevêque était détenu en Germanie; le pape sollicita sa libération. A titre de souverain spirituel et comme dispensateur des empires, il voulut dicter les ordres; le sabre des courtisans de Frédéric menaça les légats de Rome, et Adrien se tut encore. Dans toute cette affaire, l'empereur tint la position défensive qui, dans l'ordre légitime, était le rôle du pape. Il discuta sur l'indépendance de sa couronne avec trop de complaisance et de bonne foi : car la discussion annonce doute, et

le doute profite plus à la négative qu'à l'affirmative. On le sait, l'incrimination était l'arme favorite du saint-siége, parce que l'incrimination cache le côté faible. Disserter sur les bornes de l'autorité impériale, contester son bon droit en fait de suzeraineté, c'était là une initiative hardie qui forçait l'incriminé de se défendre avant d'accuser. C'était de la part de Rome, voiler la question vitale par l'usage effronté de la vie. Adrien n'était plus le successeur de Sylvestre, et Frédéric n'était plus celui de Charlemagne. Souvent l'attaque était sans résultat, mais au moins en restait-il quelque chose dans l'opinion vulgaire.

Adrien excommunia Rome tout entière, parce qu'elle prêta l'oreille aux déclamations du courageux Arnaud. Arnaud fut brûlé vif, et l'interdit cessa. Adrien fit la guerre à Guillaume, fils de Roger, auquel il refusa injustement le titre de roi de Naples. Ce prince dispersa son armée, le fit prisonnier, et se montra, après la victoire, moins superbe que le pontife vaincu.

Adrien IV fut un bizarre composé de bonnes et de méchantes qualités. Il poussa jusqu'à l'excès son zèle pour les intérêts du saint-siége; s'il ne fit rien pour réprimer l'immoralité qui dégradait sa métropole, sa cour et son clergé,

c'est que sans doute cette disposition engendrait une magnificence de luxe dont l'éclat se réflétait sur la tiare. Fils de mendiant, mendiant lui-même pendant ses jeunes ans, il laissa sa famille dans l'indigence et le besoin.

CHAPITRE DIXIÈME.

Schisme. — Frédéric-Barberousse et Alexandre III. — Luce III. — Troisième croisade. — Célestin III. — Sac de Tivoli et de Tusculum, par Rome et son pontife. — Inquisition fondée par Innocent III. — Despotisme universel de ce pape. — Albigeois exterminés. — Douzième siècle. — Toute-puissance papale.

[1159.] A la mort d'Adrien, deux prélats furent élevés par les cardinaux à la chaire de saint Pierre : Alexandre III, que la France et tous les rois chrétiens reconnurent, à l'exception de l'empereur Frédéric, qui soutint seul l'anti-pape Victor III. Le schisme dura dix-neuf ans, pendant lesquels Victor, Pascal III, Calixte III, et Innocent, réputés anti-papes, résistèrent, se soumirent à la loi d'Alexandre, ou périrent en prison.

[1162-77.] L'empereur était redescendu en Italie, et exaspérait contre lui les villes qu'il mettait au ban de l'Empire, les princes et les États dont il exigeait et tributs et serments. Au grand détriment du saint-siége, il avait envahi les domaines de la comtesse Mathilde. De plus, il n'avait pas craint de faire déclarer par une assemblée de docteurs que sa souveraineté s'étendait sur toutes les couronnes du monde. Les grands s'alarmèrent de tant de présomption. De vastes portions de l'Italie, ameutées par des rois étrangers et par les intrigues de Rome, se levèrent en masse, et Barberousse, après des victoires, se vit découragé par la peste, l'anathème et des revers.

Le pape Alexandre s'était réfugié en France, puis à Venise, république opulente et belliqueuse. En vain, Frédéric l'avait réclamé; l'hospitalité avait répondu par une victoire navale à la demande du monarque. Dans ces conjonctures le besoin de calme se fit sentir; la république hospitalière convoqua un congrès dans son sein, et l'empereur, absous de l'excommunication, vint débarquer au palais du doge. Alexandre s'y trouvait, et les historiens varient sur les circonstances de leur réconciliation. — Les uns disent que le monarque s'humilia de-

vant le souverain pontife qui lui tendit la main et lui donna le baiser de paix; les autres, que Barberousse tint sa tête couronnée entre la mule du pape et la poussière de la place Saint-Marc, pendant que le saint-père récitait le verset : *Super aspidem et basilicum ambulabis.* Les versions diffèrent; mais, s'il est vrai que Henri II d'Angleterre, condamné par Alexandre III, se soit laissé flageller par des moines pour expier un crime juste, la force du saint-siége est connue.

Henri II était aussi grand prince qu'il fut père infortuné. A son avénement au trône, que tant de rivalités avaient ensanglanté, il trouva le clergé et les barons accoutumés à s'enrichir aux dépens de la majesté royale. Le clergé surtout, au faîte de la puissance, commettait impunément toutes sortes de forfaits. Nul n'osait crier vengeance, les lois civiles n'étaient pas faites pour lui. Plein de confiance en sa propre force, doué de persévérance et de sagacité, Henri réprima d'abord la présomption des grands et la cupidité des monastères et des églises. Becket, fils d'un simple citadin de Londres, était son chancelier. Mais le ministre était trop savant et trop habile; le pape sut le capter, et le gagna. Créé bientôt archevêque primat de Cantorbéry,

Thomas Becket renvoya brusquement les sceaux, objectant que la sainteté de ses nouvelles fonctions ne lui permettait pas de les garder. Henri, bien que blessé, n'en continua pas moins la réforme qu'il avait méditée. Un ecclésiastique ayant violé une jeune fille et poignardé par terreur le père de sa victime, le peuple avait mugi d'horreur, et le roi s'était vu contraint de déférer le criminel au magistrat de la cité. Becket intervint, récusa la compétence royale, et fit saisir et juger le prisonnier par ses pairs. Le prêtre fut puni, renfermé dans un cloître, privé de ses bénéfices; mais le châtiment ne calma pas la populace, et le roi tenta de nouveau de s'emparer du coupable. Becket alors en appela au pape, et celui-ci, par un bref approbatif, ratifia sa résistance. — Cependant Henri paraissait déterminé à libérer la nation des préjugés honteux qui l'opprimaient. Plus que jamais persistant dans l'exécution de ses plans, il sévit contre le primat opiniâtre, et, sans s'inquiéter de ses menées, décréta les fameuses *Constitutions de Clarendon*, qui soumettaient le clergé aux taxes communes, les ordinations des clercs à la volonté des seigneurs, et conféraient à la couronne et aux tribunaux séculiers le droit de juridiction ecclésiastique.

Tous les évêques, Becket lui-même, les signèrent; mais Alexandre III en ayant fièrement repoussé les articles, le primat se repentit, fit pénitence, redoubla d'humilité et de contrition, et se rétracta. Poursuivi par le monarque, qui l'abreuvait de dégoûts, il s'enfuit sur le continent, où le pape et les princes l'honorèrent. Henri de son côté défendit d'avoir recours à Rome. Sans doute il avait le dessein de s'affranchir des entraves pontificales, mais l'Angleterre n'était point au niveau de son roi. Alexandre III, Becket et leurs adhérents terrifièrent les Anglais par leurs foudres. Le traître Thomas osa se comparer au Christ. Tant de menaces et de tumulte produisirent un effet terrible. Le peuple tremblant s'isola; Henri, soit feinte ou sincérité, parut se convertir, fit la paix, et ouvrit même les portes de son palais au parjure qu'il avait condamné. La faute fut grande. Le primat reparut dans Londres avec toute sa vanité, et un jour enfin quatre courtisans l'immolèrent. On sait le reste. Les reliques du prétendu martyr ressuscitèrent les morts. Thomas passa pour saint, et Henri II pour persécuteur. Les censures retentirent de nouveau; le monarque termina le différend en achetant l'absolution de Rome par une soumission entière,

et Alexandre lui donna l'Irlande, contrée barbare et misérable, qu'il vint sans peine à bout de conquérir. Bien plus, Henri, sous le prétexte de calmer le Seigneur, fit, pieds nus, le pélérinage de Cantorbéri, se prosterna saintement devant la châsse du béat, et se laissa fouetter par des moines. Fut-il mû par la politique ou par les remords? Ce qui tranche, c'est l'immense pouvoir de l'Église. — Alors l'amitié de Rome était précieuse.

Dans l'intervalle, la concorde s'était rétablie entre l'empereur et le saint-père. L'anti-pape et Frédéric avaient abandonné le schisme, et Alexandre reconnaissant avait investi solennellement la république amie du domaine de l'Adriatique [1]. De retour à Rome, il assembla un

[1] Le pape donna au doge un anneau, symbole du mariage. De là cette cérémonie profane du Sposalizio, qui, jusqu'à la fin du siècle dernier, se célébrait chaque année à Venise, le jour de l'Assomption sur le célèbre Bucentaure. On dit que cette fête subsistait avant l'époque d'Alexandre III et du doge Ziani; mais on croit qu'elle n'avait encore rien d'allégorique. Les Vénitiens, enrichis par le commerce maritime, se disaient les maîtres de la mer, comme les chefs scaldes, dans les chants runiques, s'en prétendaient les rois.

concile, qui annula les ordinations faites par les anti-papes et bouleversa ainsi toute l'Église. Les Vaudois y furent damnés ; mais le pasteur des chrétiens y demanda noblement l'abolition de la servitude. Hommage à sa mémoire. — Alexandre décida que la canonisation des saints ne pouvait partir que du siége apostolique, et éteignit ainsi ce droit de canoniser dont avaient si largement abusé les Églises et les évêques pendant les neuf premiers siècles. Les Milanais élevèrent en son honneur la ville d'Alexandrie.

Après lui, Luce III vint, qui entreprit le renversement du sénat (1181). Le peuple se révolta ; s'empara des partisans de la contre-révolution, leur arracha les yeux et les oreilles, et dans sa rage empoisonna jusqu'aux fontaines.

Adrien IV et Alexandre avaient judicieusement dédaigné un tel empiétement de pouvoir. Luce, banni de Rome, quêta des subsides, implora tous les princes chrétiens, et vint jeter à Vérone (1184), les fondements de ce qu'on va nommer la sainte inquisition. C'est le concile de cette ville qui rendit cet édit si monstrueux contre les ennemis de l'orthodoxie. Il y avait alors beaucoup de sectes, et, s'il est juste d'extraire du nombre et de la résignation des martyrs la preuve de bonté d'une croyance, plu-

sieurs de ces sectes étaient loin d'être coupables. Les Vaudois, qui tiraient leur nom de Valdo, homme charitable et vertueux, prêchaient la doctrine évangélique dans toute sa chasteté, et la pratiquaient de même. On commençait à comprendre que la parole papale ne pouvait être à la fois criminelle et infaillible, et partout des milliers de fidèles épiaient l'instant de se détacher d'une Église dont le siége était, comme Babylone, le centre de tous les vices mondains. C'était une inspiration consciencieuse qui formait les dissidences; l'iniquité de Rome les fomentait. Je l'ai déjà dit, la cour de Latran spéculait sur les troubles et sur l'ignorance humaine. Par l'argent on obtenait tout d'elle, tout jusqu'à l'absolution des plus odieux forfaits. Elle créait des dispenses [1], inventait des res-

[1] Les dispenses furent imaginées pendant le onzième siècle. Les guerres entre particuliers, la grande abondance de décrets contradictoires, l'absence de fixité dans la justice commutative, les rendaient peut-être utiles. Leur destination première était aussi pure et sacrée. Le produit servait à améliorer l'état du culte et de ses desservants. — Rendons justice à la chambre apostolique actuelle. Beaucoup de dispenses sont gratuites sans doute par force majeure, car les lois civiles ne les exigent point; de plus par la con-

sources à l'infini, et s'enrichissait par tous les moyens. Le trafic des choses sacrées était tout au plus un vieil abus. Il eût fallu des mœurs et une piété bien pures pour racheter tant d'écarts honteux, et ce qui tranchait était le désordre. Après cela, doit-on s'étonner quand on prétend que la réforme fut la fille des abominations romaines ?

Un homme parjure et vaniteux, Urbain III, après deux ans de pontificat, suivit Luce III au tombeau pour le bonheur de l'Empire et de l'Italie qu'il allait mettre en feu (1185-87). La paix lui était à charge. Il viola le concordat relatif aux investitures en proclamant, avant l'empe-

cession volontaire on croit empêcher l'évasion du droit de compétence. Ainsi le pape permettra le divorce en Allemagne où les lois l'autorisent, et le prohibera en France où ces mêmes lois le défendent. De la sorte il proclamera dans un jour deux doctrines essentiellement divergentes et opposées, jusqu'à ce que la Providence ait reproduit sur la terre les princes, les papes et les hommes du moyen âge.

Il y a à Rome deux bureaux de dispenses : l'un dit chambre *des Dateries*, relative aux dispenses quelquefois secrètes accordées aux ecclésiastiques pour couvrir une faute, un vice, une illégalité ; et la chambre *des Pénitenceries* relative aux mariages, jeûnes, vœux, etc., etc.

reur, un archevêque allemand. Il voulait excommunier Frédéric, mais la mort arrêta ses desseins. — Grégoire VIII lui succéda.

Alors le grand Saladin, soudan d'Égypte, enlevait Jérusalem aux chrétiens. Grégoire irrita la manie religieuse du temps; et son successeur, Clément III, qui, par une nécessité héréditaire, haïssait l'empereur, vit dans cet événement l'occasion propice de s'en délivrer (1187-89). Une troisième croisade fut prêchée, et de nouvelles hordes, suivies de moines et de concubines, partirent. Frédéric se croisa avec cent cinquante mille hommes, et trouva la mort, après des triomphes, dans un fleuve déjà célèbre, le Cydnus. Philippe-Auguste et Richard-Cœur-de-Lion s'embarquèrent. Leur mésintelligence gâta tout.

Cette expédition remplit les caisses du palais de Latran, car la thésaurisation était aussi l'une des fins papales. On accordait des indulgences aux imbéciles qui se croisaient, et des dispenses aux riches qui ne se croisaient pas. Les uns érigeaient en dons pieux une grande portion de leurs domaines; les autres testaient en faveur de saint Pierre, car, pour Dieu, c'était une œuvre sainte d'exhéréder de légitimes enfants. Souvent les seigneurs mettaient leurs terres

sous l'égide de leurs évêques : c'était, comme on l'a dit, un moyen de conservation; mais, à leur retour, la protection était un droit; ils devaient payer l'investiture de leurs biens. Voilà en partie l'origine de ces fiefs épiscopaux qui subsisteront encore au dix-neuvième siècle dans plusieurs contrées de l'Europe. Le saint-siége, en outre, exigeait des sommes immenses pour la consécration des prélats étrangers qui recouraient à lui. Un évêque de Bordeaux accusé de forfaiture par les prêtres de son diocèse, empêchait sa déchéance par un tribut énorme. Clément usurpait la souveraineté des églises d'Écosse, et la vendait ensuite, comme une grâce, au roi d'Angleterre, qui avait la force de se plaindre et la bonhomie de la payer.

Les miracles étaient encore très-communs. On avait vu dans plusieurs coins du monde des armées se chargeant dans les nues, et, quand de pareils phénomènes venaient effrayer le bon peuple, chacun se mortifiait, achetait des indulgences, et se purifiait par toutes sortes d'austérités. La haire, le cilice, les fustigations volontaires, telles étaient les pratiques propres à apaiser la colère de Dieu. Le jeûne aussi était fort en usage. Grégoire VII, par exemple, affligé de la perte de Jérusalem et de la vraie croix,

avait ordonné pour trois jours de la semaine, un jeûne de cinq années.

Cependant la guerre civile désolait Rome, parce que les pontifes s'acharnaient à la destruction du régime sémi-républicain. On se lassa de part et d'autre : le pape et le sénat transigèrent, et le sang des voisins de la métropole cimenta la foi du traité (1191-92). A la demande du peuple, Clément abandonna Tusculum et Tivoli à la vengeance romaine, et son successeur, le diacre Célestin III, se fit persécuteur de chrétiens pour ne point rester infidèle à une âtroce convention. Par ses ordres, des villages furent rasés, comme vils réceptacles de Gibelins et de traîtres : des habitants furent livrés aux flammes. Après cela, Rome, satisfaite, laissa son prince en paix.

Cependant Henri VI, despote vindicatif et féroce, avait en main le sceptre de Barberousse son père. Il avait épousé la fille de Roger II, roi de Sicile ; il vint en Italie pour défendre son hérédité contre le bâtard Tancrède. Célestin consentit à le sacrer ; mais, au milieu de la cérémonie, le pontife abattit d'un coup de pied la couronne, qu'un légat ramassa pour l'octroyer au prince, avec la formule d'une concession. Ce fait est contesté moins comme incom-

patible avec l'orgueil de Rome qu'avec la fierté de Henri ; quoi qu'il en soit, des contemporains en font foi. Dans cette conjoncture, le saint-père refusa à Henri l'investiture du royaume de Naples, déjà fief des césars, et qu'un césar pourtant sollicitait. L'empereur s'éloigna mécontent, et s'enfonça dans les Abruzzes, où la peste l'attendait. Il reparut bientôt ; Tancrède expira devant Naples qui capitula, et Henri, après avoir mutilé les fils de cet infortuné, courut brûler et dévaster la Sicile. Il envoya des troupes en Palestine, se croisa et allait partir quand sa femme l'empoisonna. Henri fut excommunié par Célestin, qui défendit même d'inhumer son cadavre en terre sainte; mais il faut le dire, les causes de l'interdit ne furent point ses crimes. Richard-Cœur-de-Lion, retenu iniquement par l'empereur, acheta l'excommunication de ce prince moyennant mille marcs d'argent. — Célestin restaura plusieurs églises de Rome. C'est à lui que le monarque anglais envoya la cotte de mailles sanglante du redoutable évêque de Beauvais, en réponse aux sollicitations de grâce que lui adressait le saint-père. « Reconnais la tunique de ton fils, » disait-il à Célestin en faisant allusion aux paroles des enfants de Jacob. Richard entendait-il par-là blâ-

mer le méchant esprit qui animait les prélats chrétiens ? Il faut le dire pourtant ; les lois féodales contraignaient les prélats d'envoyer leurs vassaux au combat.

[1198.] Le successeur de Célestin, Innocent III, fut un homme d'une science profonde ; mais le besoin d'étendre et d'accroître le domina et le rendit plus coupable que ses devanciers, parce qu'avec plus d'adresse qu'eux il tortura l'Écriture pour la plier à ses projets. Pendant les dix-huit années de son pontificat, il bouleversa l'Europe depuis l'Orient jusqu'à la Grande-Bretagne. Sa vie est pleine : il faudrait des volumes pour la décrire. Un seul acte le voue à la malédiction des siècles. C'est le jet dans le monde de la plus grande plaie que la chrétienté ait soufferte, l'érection de ce tribunal exécrable qui espionna jusqu'à la pensée de l'homme et fut si humiliant pour les peuples qui se laissèrent décimer par ses griffes de sang. J'ai dit l'inquisition.

A l'occasion du divorce d'un de ses rois, la France s'était vue en état d'interdit. Philippe Auguste, prince éclairé pour son temps, était un hérésiarque, qui disait qu'il tenait sa couronne de Dieu seul et de son épée. Fatigué d'Isemberge de Danemarck, sa femme, il l'avait

répudiée par sentence de ses évêques. Rome blâma sa conduite et assembla en vain des conciles. Philippe s'opiniâtra, brava le langage hautain des légats, fit main-basse sur des fiefs d'évêques et sut contraindre le saint-siége de révoquer l'anathême; alors il reprit Isemberge, qui fut bonne reine, dit Mézerai. Philippe pourtant avait commencé par des concessions, car il en fallait au vertige religieux de l'époque. Non-seulement il avait fait le voyage de la Palestine, mais l'usage étant, en ce temps-là, d'inaugurer chaque règne par quelque loi sanguinaire, il avait recherché, puni les hérétiques qui pullulaient alors sous les noms de Poplicains, Cotereaux, Patarins, etc., et condamné les blasphémateurs nobles et vilains, les uns à l'amende, les autres à être noyés. Circonvenu par des moines, il avait aussi chassé les Juifs, que les gouvernants du siècle se vendaient entre eux comme une branche d'industrie; mais il avait froissé Rome en refusant de prendre part à cette quatrième expédition, qui valut à Baudouin le sceptre de Constantinople et au saint pontife la régence momentanée de l'Eglise d'Orient [1204]. Tout-à-coup donc il se croise à la voix d'Innocent III contre les Albigeois, et quatre-vingt mille chrétiens vertueux sont exter-

minés pour réparer les torts d'un chrétien politique.

Si les césars spéculèrent sur les troubles du grand pontificat, les papes aussi profitèrent des divisions de l'Empire. A la mort de Henri VI, Othon IV, après un long exil, avait repris la couronne d'Allemagne. Il vint à Rome pour son sacre, flatta Innocent III, et l'investit sans réflexion de cette succession de Mathilde que le saint-siége convoitait avec tant d'ardeur. Toute la Marche-d'Ancône, le duché de Spolette, furent compris dans la cession. Mais, de retour dans ses foyers, le jeune empereur brusquement se rétracte, se déclare inhabile à aliéner les droits de son trône, et fait partir des troupes afin de recouvrer les fiefs qu'il a si imprudemment délaissés. Innocent lance l'anathême, délie du serment les vassaux d'Othon, crie au secours du vicaire de Dieu, et bientôt la grande victoire de Bovines est gagnée par Philippe-Auguste sur Othon IV, l'ennemi de la chaire romaine et l'allié du roi Jean-sans-Terre [1215]. Après ce triomphe, Frédéric II, le rival d'Othon et le protégé de la France, reçoit le titre du vaincu; l'Allemagne change de maître par l'œuvre du saint-père.

Cependant en Angleterre le clergé se voyait puissant, indépendant des rois et sous l'influence

du pape. L'archevêque de Cantorbéry venait de mourir ; les moines augustins nomment leur sous-prieur à la dignité vacante. Les évêques se récrient, s'aigrissent, entraînent dans leur parti le roi Jean-sans-Terre, et proclament un de leurs confrères. Ici Innocent intervient. Informé de la querelle, il annule les deux élections, casse les deux suffragants et ordonne aux moines de choisir un de ses affidés, Langton. Mais Jean, à son tour, repousse l'élu de Rome et soutient qu'il a bien agi. En vain le pape lui fait don de quatre anneaux enrichis de pierreries représentant les quatre vertus cardinales, la prudence, la justice, la force et la tempérance. En vain il l'exhorte à se rendre digne de l'éternité bienheureuse, le monarque ne fléchit point. Le saint-siége menace, et Jean jure, par les dents de Dieu, de chasser le clergé et de piller ses biens, si Rome jette l'interdit. Dans cet état de choses, le joug papal pouvait quitter l'Angleterre ; mais Jean, abhorré par les barons dont il déshonorait les filles, injuste, sanguinaire et cupide, était seul et sans amis dans son royaume. La bulle d'interdit part, épouvante Londres pendant qu'une sentence d'excommunication vient frapper son prince. Les peuples de l'impie sont dégagés de tous serments, sa

couronne est offerte au fils d'un roi voisin, et à la voix du saint-père les chrétiens se croisent contre lui. Jean tremble alors devant ses maux. Effrayé par de rusés légats, il fait amende honorable, se reconnaît vassal du saint-siége, et donne son royaume au pape, qui le lui rend ensuite comme un seigneur octroie sa terre à bail. « Moi, Jean, s'écrie-t-il en présence du » peuple, de ma propre autorité, et par l'avis » de mes barons, donne à l'Église de Rome, au » pape Innocent III et à ses légitimes succes- » seurs, le royaume d'Angleterre et toutes les » prérogatives de ma couronne, afin d'expier » mes péchés. Désormais je me regarde comme » vassal du pontife, et serai fidèle à Dieu, à » l'Eglise de Rome, au pape, mon maître, etc. » Une redevance annuelle de mille marcs d'argent fut stipulée au profit d'Innocent : Rome et Langton triomphèrent; Philippe-Auguste fut joué. Toutefois, la stupidité de Jean eut d'heureux résultats. Les barons, encouragés par sa faiblesse, indignés contre sa turpitude, se soulevèrent et lui dictèrent des lois. De là cette grande charte qu'on a nommée le *Palladium* des libertés nationales, quoiqu'elle fût moins favorable au peuple qu'à la noblesse et au clergé. Mais alors il n'y avait que deux ordres, les prê-

tres et les nobles : on disait trois pouvoirs, en comptant l'autorité royale ; le peuple n'était compté pour rien. Jean dissimula sa haine : il fit si bien, qu'une bulle romaine vint supprimer la constitution, et la guerre civile éclata. Elle dura peu : après une vie de fanfaronnades et de bassesses, le monarque qui l'alimentait expira, errant sur ses propres domaines [1216]. Son fils en bas âge fut couronné, et Louis VIII, fils de Philippe-Auguste, que les seigneurs avaient appelé, se vit excommunié, puni par des légats, et honteusement expulsé de la Grande-Bretagne, pour avoir voulu y régner sans la permission du pontife.

Dans Rome aussi Innocent fut roi, et sut abattre les consuls et asservir le sénat. Il serait long d'énumérer ses actes et ses usurpations. Il fallait au théocratisme toute la puissance d'opinion dont il était investi, pour que les laïques et le clergé même supportassent sa vanité. Ses nombreux légats tranchaient et s'entremettaient dans tout et partout. On les vénérait, et on les craignait comme lui. Il instituait le saint-office pendant qu'il centuplait ces ordres monastiques qui inondaient déjà la surface du sol chrétien. Quand il les vit nombreux, il fit défendre par concile d'en créer de nouveaux : il voulait être le patron de tous; mais les papes qui le sui-

virent ne tinrent aucun compte de la prohibition. — Ces corporations, on le sait, étaient les colonnes du saint-siége. Apôtres du pontife, elles allaient préconisant ses vertus sur la terre, et donnant l'exemple ou d'une extravagante piété ou d'une oisiveté vicieuse.

Ce fut sous ce pape seulement qu'on découvrit que l'*Apocalypse* fixait la fin du monde à la première année du treizième siècle. Les malheurs du temps accréditèrent ce vain bruit. On trembla ; et cette jonglerie criminelle eut l'effet d'une croisade. Chacun érigea son patrimoine en saintes fondations ; on ne songea qu'au jeûne et à la pénitence. Les crédules se ruinèrent, le clergé s'enrichit, mais le monde continua encore, et avec lui l'avide cupidité des moines. — Le premier acte d'Innocent III avait été une création philantropique : l'hospice du Saint-Esprit le révère comme son fondateur.

Alors Othon IV, prenant ses infortunes pour des péchés, passait sa vie à se faire fustiger aux pieds de ses valets, et un comte d'Anjou entreprenait le voyage de Jérusalem pour s'y soumettre à une flagellation publique. Le comte de Toulouse, à la fois recéleur d'hérétiques, et coupable du meurtre d'un inquisiteur romain, la corde au cou, et presque nu, s'était laissé

battre par un légat d'Innocent, avait abandonné ses châteaux, et juré de combattre les Albigeois ses sujets. Des prélats et des princes croisés l'avaient ensuite entraîné comme ôtage, après avoir dévasté ses États. De telles soumissions étaient communes, et l'esprit de la chevalerie, tout en adoucissant la grossièreté de la noblesse, ne l'avait guère éclairée. L'idée religieuse était toujours l'idée prépondérante de l'époque, et tous les autres éléments subissaient son influence. La voix du pape, je le répète, passait pour une émanation divine; celle des prêtres était sacrée. Nous voici arrivés au plus haut point de la grandeur pontificale. Ici cette puissance s'arrête, soit qu'elle n'ait plus à acquérir, soit que son audace ait éveillé quelques fragments de la pensée, et fait de la non-résistance une faute palpable. Abailard, Arnauld, ont commencé la réforme. Des milliers d'hérésies entretiennent encore la force romaine par la facilité de les éteindre; mais quelques sectes correctrices se montrent; les universités, la scolastique exercent l'intelligence humaine; les germes qui enfantent les nations commencent à paraître; les pouvoirs tendent à se définir, et à se classer. — Rome va conserver sa vigueur par des cruautés, car ses armes morales s'usent.

CHAPITRE ONZIÈME.

Omnipotence, despotisme, avidité de la cour de Rome. — L'empereur Frédéric II. — Honoré III. — Grégoire IX. — Célestin IV. — Innocent IV. — Concile de Lyon. — Flagellans. — Alexandre IV. — Mort de Christophe I, roi de Danemarck. — Urbain IV. — Clément IV. — Conquête de Naples, par Charles d'Anjou, et mort de Conradin. — Pragmatique sanction; Louis XII.

[1216.] Honoré III recueillit l'héritage des doctrines anti-évangéliques d'Innocent III. Son pontificat est le prélude de grands désastres.

Honoré prit part à tous les événements qui signalèrent son règne. On le vit intervenir comme *Vice-Dieu* dans les affaires de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la Sicile; on le vit faire des collectes en Europe pour subvenir aux frais des croisades, puis en détourner le produit à l'usage de ses vues personnelles;

combler ses frères et ses neveux d'honneurs et de principautés, et spéculer avec usure sur les ordinations ecclésiastiques. — Presque tous les évêques étaient devenus esclaves du despotisme de Latran, et s'obligeaient au pélerinage annuel de Rome, et au baisement de la mule papale. Mais l'exemption s'achetait. De distances en distances on voyait des prélats s'appuyer sur les rois pour se soustraire au joug pesant du saint-père; mais plus souvent encore ils s'abaissaient devant Rome pour échapper aux rois. — Honoré augmenta aussi le nombre des congrégations religieuses. C'est lui qui osa demander le droit de prébende, c'est-à-dire la possession des canonicats, avec leurs revenus, dans les diocèses étrangers. On protesta contre la fiscalité apostolique. Toutefois les successeurs d'Honoré virent bientôt triompher leur persévérance. Pendant ce temps, le peuple de Rome, libre dans sa débauche, semblait s'énorgueillir en contemplant la force immense qui partait de son sein. Il voyait la capitale s'embellir par la munificence papale et l'opulence des cardinaux. C'était assez pour lui. Des vestiges de la cité des Augustes s'engloutissaient peu à peu : on construisait sur ses ruines, et déjà même avec elles. Honoré, cependant, répara le pont Palatin, qui s'écroulait

de vétusté. Scipion l'Africain l'avait achevé.

En Orient, le saint-siége s'enrichissait en érigeant à chaque nouvelle conquête des comtés et des patriarcats. Récemment Honoré avait couronné Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre, lorsque ce seigneur allait prendre possession de l'empire de Constantinople. Des légats, pour l'ordinaire, commandaient les croisades[1].

Cependant Frédéric II avait fait vœu de se croiser et ne se croisait point. Déjà Honoré III l'avait excommunié, parce que ce prince, voyant des sujets dans ses prêtres, les prétendait justiciables de lui seul [1227]. Grégoire IX parvient à la tiare, et anathématise Frédéric comme parjure. En vain l'empereur objecte qu'une maladie cruelle l'a retenu près de ses peuples. Grégoire le dépose. Abreuvé d'amertume, le monarque part enfin, et arrive en Palestine. Là les chrétiens l'abandonnent; les chevaliers délaissent sa bannière, pendant que Grégoire allume les brandons de la révolte dans toute l'Ita-

[1] C'est vers ce temps que le cardinal Jean Colonne apporta de Jérusalem un énorme fragment de la colonne à laquelle, dit-on, Jésus-Christ fut attaché et battu de verges. On voit cette relique dans l'Église de Saint-Praxède, non loin d'un tableau assez estimé de Jules Romain, représentant la flagellation.

lie germanique. Frédéric reste calme au milieu des dangers : chéri de son armée, il se rend maître d'une grande portion de la Terre-Sainte, se couronne de ses propres mains dans le temple de Jérusalem, et revient en Europe. Grégoire a publié une croisade contre lui : les troupes papales, de concert avec les Templiers et les Hospitaliers, ont envahi la Sicile, pillé les villes, les couvents, et répandu de toutes parts la flamme et la désolation. Frédéric débarque, extermine ces hordes de barbares, reconquiert ses États, et vient assiéger la métropole chrétienne. Grégoire est à l'extrémité, mais Louis IX, roi de France, offre sa médiation ; le guerrier faiblit et la paix est signée [1230]. L'Empereur rendit les terres de saint Pierre, qu'il avait occupées : il protégea l'inquisition ; acheta par un tribut l'absolution de la censure, et abandonna à son plus mortel ennemi la nomination aux bénéfices, et l'exclusive juridiction sur tout ce qui était clergé. Il s'éloigna ensuite. Quelle paix, après une telle guerre ! et quelle paix quand on songe qu'elle fut consentie par un vainqueur campé sous les murailles romaines !

Quoi qu'il en soit, Grégoire était humilié : il avait traité par force ; la haine l'animait tou-

jours, et la tranquillité fut de courte durée; car le calme nuit à la vengeance. D'abord il impose à l'indulgent césar une seconde croisade, et le césar la repousse. Irrité, le pape soulève encore toutes les villes de la Lombardie. Pour la deuxième fois il déclare l'Empereur déchu de la couronne. En vain il offre à des princes chrétiens le sceptre décrépit d'Occident; Louis IX, le premier, le refuse. Frédéric, lassé de tant de perfidie, répond par des manifestes aux orgueilleuses prétentions de Rome, fond sur l'Italie, taille en pièce les confédérés, brûle, égorge par justes représailles, et arrive aux portes du Vatican. Grégoire fulmine sans succès : l'anathême n'a plus de force et l'armée reste fidèle au grand homme qui vient châtier l'impudente audace *d'un serviteur des serviteurs de Dieu.*

Grégoire mourut pendant le siége. Deux fois les Romains se rébellèrent contre ses vexations tyranniques, car il ne sut même pas ménager ses sujets. Simoniaque, comme ses prédécesseurs, il vendit au plus haut prix les dispenses de croisade, et exigea, dans ses propres murs, le dixième des revenus du clergé, pour subvenir, disait-il, aux frais des guerres saintes. On dit qu'une de ses bulles déclarait exempts de payer leurs dettes ceux qui quitteraient leurs

foyers pour combattre les infidèles. Ses moines, franciscains et dominicains, parcouraient la chrétienté en faisant un scandaleux commerce des indulgences divines. C'étaient eux encore qui proclamaient dans tous les temples l'omnipotence de la chaire romaine. Cependant, lorsque Grégoire décréta la déposition de Frédéric, les électeurs ecclésiastiques d'Allemagne osèrent nier la validité de l'acte de déchéance; des princes, Louis IX lui-même, reconnurent l'incompétence du pape. C'était un pas vers la décadence.

[1241.] Après lui, un pontife, Célestin IV, mourut dans le mois de son élection, empoisonné par un évêque.

Fiesque recueillit le fruit du meurtre et régna. C'est cet Innocent IV qui déploya à son tour contre l'Empire tant de fureur et de méchanceté.

Cardinal, il était l'ami de Frédéric; saint-père, il voulut être son persécuteur. Frédéric venait de traiter avec les Sarrasins; Innocent l'excommunie comme traître. Au nom du Christ, ses légats vont calomnier le monarque à la cour du soudan d'Égypte, et le soudan lui répond : « Nous connaissons Jésus-Christ mieux » que toi, et nous l'honorons plus que toi. »

En vain il veut armer l'Europe contre Frédéric, l'Europe ne s'ébranle pas ; et l'empereur repousse par des victoires faciles les armes émoussées de la tiare. Bientôt toute l'Italie tremblante chasse le pape de son sein. Innocent, fugitif, sans cour, rejeté par Gênes, sa patrie, par saint Louis lui-même, s'arrête à Lyon. Un archevêque en est le seigneur ; Innocent, souverain pontife, y trouve des esclaves de sa vengeance. Il convoque un concile, et, accumulant sur la tête de l'Empereur les accusations les plus incohérentes, il exhale sa haine en le déclarant déchu du trône comme hérésiarque et comme athée.

Frédéric ne tremble pas : déjà trois fois Rome l'a déposé. Maître de l'Italie, encouragé par le célèbre chancelier Pierre Desvignes, ses manifestes, pleins de sagesse, parcourent les États chrétiens, et crient aux rois de défendre leur propre cause. Mais en vain : les rois ont résisté à la voix du pontife, ils n'oseront point affronter ses censures, en appuyant ses ennemis. Innocent mortifié prêche une croisade contre Frédéric. Dans sa fureur il a recours à la trahison: des moines salariés se font empoisonneurs ; des médecins de la cour impériale sont corrompus, et la tête du suzerain de Rome est, pour ainsi dire,

pontificalement mise à prix. — C'est alors que le monarque chrétien fut contraint de prendre des mahométans pour gardes.

[1250.] Innocent IV n'eut pas l'honneur qu'il briguait : Frédéric mourut de chagrin. Ce prince fut le héros de son siècle : il réunissait à l'amour des arts une âme sensée, généreuse et intrépide. Il laissa après lui l'exemple d'une grande confiance dans les moyens de résistance, lorsque, quel que soit l'adversaire, cette résistance est juste. Il expira en bon chrétien, absous par un archevêque sicilien dont le pape osa réprimander l'indulgence.—Ce prince fonda l'université de Padoue et celle de Vienne.

C'est à Innocent IV qu'un roi de Norwège, Haquin, s'adressa pour mettre fin aux troubles de son royaume. Le roi fit l'abandon de son sceptre, et le saint-siége, au nom de Dieu, le lui rendit moyennant quinze mille marcs d'argent. Le prince était bâtard ; Rome le légitima, et, cela fait, les révoltés se soumirent, parce qu'ils craignaient la colère céleste.

Alors aussi un homme vertueux, mais qui brille peut-être plus au rang des canonisés qu'au rang des rois, saint Louis payait sa dette à la manie du temps, et conduisait aux massacres de la Terre-Sainte des milliers de Fran-

çais qui pouvaient vivre heureux sous ses lois et dans leurs familles. Sans les causes qui lui valurent l'auréole de béat, Louis IX pouvait être un grand prince.

Cependant les sectes se multipliaient : quelques-unes, en Saxe, osaient traiter le pape d'hérétique. L'Italie, déchirée par les factions des Guelfes et des Gibelins, était couverte de fous-dévots qui croyaient désarmer le ressentiment du ciel en se fouettant le corps jusqu'au sang. [1248]. La tête couverte d'un capuchon, les jambes nues, ils traînent de ville en ville leurs lambeaux dégoûtants : de longues traces sanglantes disaient qu'ils avaient passé. Souvent des prêtres armés de croix présidaient à ces macérations barbares. Ces imbéciles se nommaient flagellants.

Le saint-siége ne chercha point à soustraire le monde à ce hideux spectacle. Innocent, délivré de son plus grand ennemi, consumait en basses intrigues les loisirs de ses vieux jours. Il poursuivit de sa haine Conrad II, le fils et l'héritier de Frédéric : il publia une croisade contre lui, et bientôt ce prince périt empoisonné non loin des portes de Rome même. Le saint-siége y gagna la régence de la Sicile et la tutèle du fils unique de Conrad, que nous verrons

bientôt immolé par un Français et sous un pape.

Un autre fils de Frédéric II usurpa dans ces circonstances le trône de Sicile : c'est ce Mainfroi que des historiens accusent d'avoir accéléré la fin de son propre père et de son frère Conrad. Innocent n'était plus [1254] : il avait fait place à Alexandre IV, homme maladroit, qui, comme Grégoire IX, fut impolitique envers ses sujets et ses moines, et se fit chasser de Rome parce qu'il voulut écraser le sénat. Il s'opposa aux électeurs ecclésiastiques d'Allemagne qui soutenaient ouvertement le bon droit, propageant ainsi, par des allégations malhabiles, le dogme hérétique de la faillibilité de son siége. Il mourut après avoir introduit l'inquisition en France et alimenté l'incendie des batailles par une croisade contre Mainfroi.

En ce temps vivait en Danemarck l'ambitieux prélat de Lunden, cet Étuansen qui fit chanceler sur son trône Christophe Ier le victorieux. Ennemi de son roi, haï des seigneurs, non content d'avoir bouleversé les lois du royaume par son dévouement au pape, cet homme s'était adressé à la misère publique. La populace à sa voix avait contraint Christophe de décréter l'exemption des taxes [1257]. Fort de la défé-

rence royale, le prélat assemble un concile, qui déclare que l'offense faite à un évêque, non vengée par la couronne, entraîne l'interdit de la nation tout entière. J'ai déjà dépeint l'interdit : le culte cessait, la prière devenait sacrilège et le jeûne devoir ; les temples étaient fermés ; les sacrements, excepté le baptême, demeuraient suspendus ; les prêtres priaient dans les abbayes, pendant que les malades, privés de leurs secours, expiraient souvent de remords, de faiblesse et de superstition. Les cadavres des morts gisaient sans sépulture sur les grands chemins ; les mariages se célébraient dans les cimetières. L'isolement était une loi : on ne pouvait se voir, se saluer, ni même se couper la barbe; c'était, en un mot, l'imposition de l'état social le plus opposé aux coutumes du temps, le plus épouvantable aux yeux des hommes mus et conduits par la crainte de Dieu. Alexandre IV ratifia les canons de l'assemblée, et Christophe, ferme au combat, trembla devant des prêtres. Il résiste par voies détournées ; mais Étuansen anime de nouveau son diocèse. Les grands murmurent et leurs châteaux sont pillés. Incarcéré enfin par trahison, l'archevêque fulmine encore contre son roi, pendant que les prélats lancent de toutes parts les censures de Rome.

Alors Christophe soumet le différend au pape, mais l'homicide finit l'affaire, et le faible monarque tombe empoisonné par une hostie.

[1261-68.] Urbain IV et Clément IV imitèrent leur prédécesseur. Le premier régna peu; mais il eut le temps d'exaspérer son pays, et Rome eut celui de se déchaîner plusieurs fois contre ses exactions. Il renouvela l'excommunication de Mainfroi, et offrit la couronne de Sicile à Louis IX, qui la refusa. Louis avait un frère, Charles d'Anjou, qui l'accepta sans scrupule. — Alors les aventuriers pullulaient; la spoliation d'un excommunié passait encore pour une voie de salut. Charles a bientôt une armée, entre en Italie, se fait couronner à Rome, défait et tue Mainfroi à Bénévent, et jette en prison la veuve et les enfants du vaincu. Il fut cruel comme un vainqueur du temps. Après cela, le légat romain priva de sépulture le cadavre de Mainfroi; d'Anjou s'obligea au paiement annuel de trois mille onces d'or pour la mouvance de son nouvel État, promit d'abandonner la charge souveraine de sénateur de Rome dont il était investi, et resta roi.

La maison de Souabe n'attendait pour s'éteindre que la mort de Conradin, fils du malheureux Conrad IV, et celle de Frédéric, duc

d'Autriche, son cousin. Les lambeaux de cette illustre race contrariaient bien des vues ; mais les deux princes étaient prisonniers ; leur perte fut résolue.

Clément IV, consulté, n'ose rien répondre. Un chrétien lui offre deux chrétiens en holocauste, et il ne frémit point. On accuse les princes d'avoir pris les armes contre l'Église : un tribunal s'organise, où la passion conseille, où l'usurpation commande, et les jeunes captifs, condamnés, tombent sous le fer d'un bourreau. Le nom français vient se mêler au sang de ces annales ; mais rendons justice aux soldats de saint Louis ; un gentilhomme, le comte de Flandre, plein d'horreur, étendit à ses pieds le notaire qui prononça l'arrêt. Certes, le châtiment n'atteint pas le vrai coupable ; mais il frappe la maxime, et, pour le temps, le mouvement est noble.

Clément éprouva la mortification d'anathématiser sans succès. Quand Conradin arriva d'Allemagne, Rome l'accueillit et le fêta en dépit du saint-père. En vain des bulles foudroyantes déclaraient Conradin indigne du titre de roi de Jérusalem et de Sicile ; en vain les villes fidèles à l'héritier de Frédéric étaient frappées d'interdit ; sans les armes de Charles

d'Anjou, celles de Clément demeuraient impuissantes. Sa participation au meurtre de l'infortuné Conradin semble hors de doute. Clément voulait étouffer cette antique branche de Souabe qu'il traitait *de race maudite de Dieu*, en horreur à l'Église et à la confiance humaine. Il avait été marié avant d'être pape. On lui doit peut-être des éloges, non parce qu'il fit ses filles religieuses, mais parce qu'il pouvait en faire des princesses.

Alors quelques portions de l'Europe se développaient péniblement. En France, la justice se formait : les duels juridiques étaient abolis. Le clergé, seule fraction de la nation qui fût vraiment instruite, songeait à opposer des limites aux empiétements de la cour romaine. Insensiblement les maux et les dangers communs ressuscitaient lentement la pensée par la recherche du bien ; car c'est le mal et non le bien qui forme la pensée de l'homme. Le calme assoupit l'intelligence. Il faut des désordres pour créer ce qui s'appelle expérience ; il faut passer par le pire pour arriver au mieux.

Au grand déplaisir des papes, les Français avaient reçu de leur roi cette pragmatique-sanction qui fixait les droits du saint-siége, et déclarait le royaume dépendant de Dieu seul.

Cependant quand Louis IX, sur le déclin de la vie, imagina cette funeste croisade qui lui valut un tombeau sur une terre étrangère, soit scrupule ou terreur, il était peut-être le plus grand papiste de ses États. Faible, scrupuleux, quelquefois sans doute il tenait tête à des prélats, et savait faire rentrer dans l'ordre ces évêques de Reims ou de Rouen, et tant d'autres présomptueux qui voulaient qu'on confisquât à leur profit les biens des malheureux excommuniés qui laisseraient écouler un an et un jour sans acheter leur absolution. Toutefois Clément IV redouta l'absence d'un prince dont le zèle outré tolérait un grand inquisiteur, et livrait à la torture ceux qui juraient le nom des saints. Il voulut le retenir ; il s'opposa d'abord à l'expédition chrétienne, sans que nul conçut les motifs qui le faisaient agir, et finit par accorder au monarque croisé le dixième des revenus du clergé pendant trois années [1].

[1] Un cordelier, envoyé par le pape, fut autorisé par Louis IX à exercer ses fonctions d'inquisiteur à Toulouse, à Paris, en Champagne, en Bourgogne et en Flandre ; Saint-Louis lui-même voulut se faire cordelier.

Pendant ce temps une contrée voisine de la France, la Bretagne, se soulevait contre son prince, parce

que le duc Jean-le-Roux, fils de Jean Manclerc, était allé jurer aux pieds du pape de maintenir les prêtres dans les injustes priviléges qu'ils s'étaient arrogés. Jean Mauclerc avait lutté avec succès contre le pontife Grégoire IX. On l'avait vu protéger les excommuniés et les recevoir à sa cour, réunir à sa couronne des biens ecclésiastiques et saisir jusqu'au casuel des prélats. Jean-le-Roux négligea cet exemple et la guerre civile désola son royaume. Le tiers-état, la noblesse protestèrent contre sa soumission. Des barons s'armèrent et le clergé de son côté mit en campagne des compagnies soldées. Cependant, s'il faut ajouter foi aux historiens bretons, les prérogatives que réclamait l'Église étaient bien faites pour révolter les fidèles. Le clergé s'était attribué le droit de dépouiller l'époux survivant du tiers de la succession du défunt. On avait entendu les évêques convoquer les chevaliers et les regens de guerre, repousser la juridiction du duc, refuser de lui prêter serment, octroyer des lettres de naturalisation, de bourgeoisie, de noblesse, exiger qu'on inscrivit leurs noms en tête des actes judiciaires et que les années recommençassent dans leurs diocèses à chaque installation nouvelle. De plus, ils savaient soustraire aux lois les plus criminels, spéculaient sur les ordinations, la provision des bénéfices, et invoquaient sans cesse une possession instantanée comme un titre.

C'est encore vers cette époque que parurent les *Pastoureaux*, nouveaux croisés qu'assembla l'annonce de la captivité du roi français. Ils pillèrent de vastes portions du royaume; leur chef était hongrois.

CHAPITRE DOUZIÈME.

Grégoire X. — Il établit le Conclave. — Rodolphe de Habsbourg, empereur d'Allemagne. — Nicolas III, patriarche du népotisme, fixe les États de l'Eglise. — Martin IV, saint. — Vêpres siciliennes. — Fin des croisades sous Nicolas IV. — Célestin IV, bon pape, abdique. — L'ordre Teutonique.

Les papes ont souillé leur mémoire par cette ambition fiscale qu'ils se transmettaient entre eux comme une hérédité forcée. Sans ce vice, peut-être, plusieurs laissaient un saint nom; car autant la dignité pontificale est touchante et sublime lorsque l'Évangile est sa base, autant elle est hideuse lorsqu'elle s'arroge l'usage des passions humaines.

[1268.] A Clément IV succéda un prélat de Palestine, Grégoire X. L'esprit d'agrandissement, inhérent pour ainsi dire au saint-siége, fut son seul défaut, car il avait de bonnes

mœurs, ce qui était rare. Les travaux de l'élection furent longs. Ce ne fut qu'après trois ans d'anarchie et de scandale, que six cardinaux, choisis par les factions, pourvurent à la vacance. Grégoire était absent quand il fut élu. A son arrivée, il crut prévenir des troubles ultérieurs, en imaginant de condamner les électeurs au jeûne jusqu'à la nomination du saint-père. Il décréta qu'à l'avenir ils seraient enfermés dans une salle commune qu'il nomma conclave et privés de toute communication extérieure. L'élection devait se faire dans trois jours, sinon la ration quotidienne des réclus était réduite à un seul mets, et après cinq autres jours, ils n'avaient droit qu'au pain et au vin. Ces dispositions furent prises et adoptées par le conseil général de Lyon, et tous les cardinaux jurèrent de s'y soumettre.

Cependant, depuis la mort de Frédéric II, l'Empire était en proie aux plus affreux tumultes. En vain les électeurs allemands avaient voulu adjuger la couronne à Richard d'Angleterre et à Alphonse d'Aragon, qu'Urbain IV avait impérieusement cités devant son tribunal; en vain ils avaient désiré pour prince l'infortuné Conradin; la confusion durait toujours. Quelquefois les rivalités des évêques

et des seigneurs amenaient des accusations réciproques qui servaient à faire tomber des abus ; mais les prélats étaient tout-puissants ; les empereurs les avaient élevés pour les opposer aux seigneurs. Dans les campagnes, l'impunité encourageait le crime. Les nobles jugeaient leur cause par le sabre, et imposaient de la même manière les taxes les plus onéreuses. Aigries par l'injustice, à la fin, des nations songèrent à rompre leur joug. La Hongrie, la Pologne, le Danemarck s'affranchirent ; des ligues, des associations s'élevèrent, et de là ces villes anséatiques dont l'unité républicaine étonna le monde par sa persévérance, sa vigueur et le bien-être qui les suivit.

En Italie aussi, les vassaux refusaient la dîme, et les cités, enflammées par l'espoir d'être libres, déclinaient la suzeraineté germanique. L'Empire se décomposait, la couronne perdait tout son lustre quand Rodolphe de Habsbourg parut [1273]. Rodolphe était un général célèbre, capable, à plus d'un titre, d'arrêter le torrent des maux. Il appelait Rome l'antre du lion, pendant que l'Église grecque, trompée par Grégoire X, traitait les cardinaux et les pontifes de voleurs et d'oiseaux de rapines. Les princes et primats d'Allemagne, réunis à Nuremberg, lui



octroyèrent le sceptre avec confiance. Le pape Grégoire lui-même, dans cette occurrence, noblement pacifique, reconnut le nouveau monarque, et, employant auprès d'Alphonse d'Aragon les voies de la douceur, il obtint de ce prince l'abandon de ses droits à l'empire.

Grégoire commit un délit en approuvant l'établissement des congrégations régulières au mépris d'un concile de Latran, qui prohibait d'en créer de nouvelles. Il abusa de sa charge en s'immisçant dans les affaires temporelles des rois chrétiens; mais tant de précédents subsistaient dans les annales romaines, qu'un pape eût été criminel en craignant de s'y conformer. Pendant que Jacques I, roi d'Aragon, battait les Maures et introduisait l'inquisition dans ses États, Grégoire, peu reconnaissant, l'excommuniait parce qu'il délaissait sa femme pour une concubine. Déjà une première fois Jacques avait encouru le ressentiment du saint-siége. Selon quelques-uns, un évêque son confesseur ayant osé transmettre au pape les révélations royales, Jacques avait fait arracher la langue à l'infâme, et le pontife avait censuré la trop sévère justice de l'offensé. — La punition du monarque fut de mourir en pénitent.

Trois pontifes passèrent rapidement de la

chaire papale au cercueil après Grégoire X. [1276-77.] Innocent V, Adrien V et Jean XXI. Les deux premiers étaient des hommes probes : ils n'eurent pas le temps de faire le bien. Adrien, le second, expira avant d'être consacré.

L'élection de Jean XXI engendra des troubles. Les cardinaux voulaient se soustraire à la rigidité des décrets concernant le conclave ; Viterbe, où le collége était réuni, se souleva et obtint le maintien des lois. Cet homme avait l'ame d'un ambitieux. On dit qu'il mourut d'une chute en faisant construire un palais pour les siens. Un astrologue lui avait pourtant prédit de longs jours.

[1277.] Son successeur fut ce Nicolas III, surnommé à juste titre le Patriarche du népotisme pontifical. Tous ses parents reçurent le cardinalat, des principautés ou des bénéfices. Il voulut marier un de ses neveux à la fille d'un roi : mais le roi refusa l'alliance de l'homme dont la grandeur n'était qu'éphémère. C'était Charles d'Anjou. De là cette haine de famille dont les suites furent si désastreuses. Le pape devint l'ennemi du prince son voisin, le frustra des charges de sénateur de Rome et de vicaire de Toscane, et sut aigrir contre lui les souverains d'Aragon et de Constantinople.

L'empereur Rodolphe avait déclaré villes libres les cités d'Italie qui achetaient leur indépendance à prix d'argent. D'un autre côté, séduit par le saint-siége, il lui avait fait d'immenses concessions. Mais plusieurs des villes cédées prêtaient serment au chancelier impérial. Nicolas se plaignit, exigea raison de l'affront; et, rappelant le vœu fait par l'empereur de se croiser, il menaça d'anathématiser le parjure. Rodolphe, encore tremblant sur son trône, dut fléchir. Il abandonna au saint-siége non-seulement les terres comprises dans les donations précédentes, mais encore la succession de Mathilde et d'autres portions de territoire que les papes n'avaient jamais possédées. L'acte de cession comprenait toute la Romagne, Ravennes, Rimini, Ferrare, Bologne, Urbin, Commachio, etc., etc. [1278]. Plusieurs de ces cités repoussèrent le joug romain. Nous verrons, lors de leur reddition définitive, un appendice des révolutions qu'elles subirent. L'empereur renonça en outre à toute espèce de suzeraineté sur Rome et sur les terres de sa mouvance.

Le pontificat de Nicolas III est une des grandes époques de l'histoire des papes, parce qu'il fixa authentiquement le temporel de la tiare. Le saint-siége consolidé oublia pour ainsi dire les

empereurs et porta ses coups ét ses intrigues autre part. Nicolas supprima au profit de son trône cette dignité de patrice ou sénateur, sorte de tribun du peuple nommé par le peuple même, et dont l'influence servait de digue à l'ambition du clergé dans Rome.

[1280.] Martin IV lui succéda; mais son élection n'eut lieu qu'après six mois de conclave. Charles d'Anjou, roi de Naples, menacé par Pierre III d'Aragon, que Nicolas avait appelé à l'envahissement de la Sicile, fut le fauteur du trouble. Il sentait le besoin d'être l'ami du pontife, et fit triompher Martin son compatriote.

Nous arrivons aux Vêpres siciliennes. Un gentilhomme de Palerme, Jean de Procida, humilié par le roi Charles, a porté sa haine à la cour de Pierre d'Aragon et lui a demandé des armes. Pierre est le gendre de Mainfroi; il doit faire valoir ses droits sur Naples, il doit punir l'assassinat juridique du malheureux Conradin. Rome l'excite à la vengeance et Jean de Procida part avec une armée. La conquête fut lente, mais les siciliens abhorraient les officiers de Charles; Charles lui-même était absent. Un jour, c'était le lundi de Pâques, les cris d'une jeune femme se firent entendre, le tocsin sonna et tous les Français furent massacrés. Le carnage

ensanglanta l'île et dura pendant un mois. On épargna deux Français parce qu'on les trouva vertueux, ou plutôt parce qu'on voulut donner à cette horrible action l'apparence d'une justice. Selon quelques-uns Palerme priait, lorsque la cloche des vêpres donna le signal de mort. De là le nom de vêpres siciliennes [128]. Nicolas III, dit-on, avait préparé le complot.

Martin excommunia Pierre d'Aragon et ses adhérents. Il repoussa même les envoyés de la Sicile qui venaient solliciter son pardon et la mit en interdit tout entière. Toutefois les censures restèrent sans effet. Il était peu politique de frapper d'un seul coup un peuple et son monarque; car le châtiment devenant commun, l'unité nationale ne se dissolvait pas. La Sicile foudroyée par Rome resta fidèle au prince excommunié, et les prêtres eux-mêmes continuèrent paisiblement leurs offices. Martin déclara bientôt Pierre déchu du sceptre d'Aragon, offrit à Charles de Valois la couronne de son ennemi, et poussa la haine jusqu'à prêcher contre lui une croisade, qu'un roi de France commanda. Dans ces circonstances, Pierre, par une déférence ironique, prenait le simple titre de Chevalier d'Aragon. La guerre n'était pas finie quand le pontife mourut.

Martin IV est au rang des saints. Il avait été chancelier de Louis IX. Durant son pontificat, l'Église grecque affaiblie tenta une réconciliation; mais Martin demanda l'obéissance sans discussion préalable; il excommunia Michel Paléologue, et le schisme de désunion continua. — Cet homme était savant, lettré et faisait des miracles, si l'on en croit les moines : le serment du pape le gâta. L'histoire lui reproche d'avoir fomenté des divisions en Europe avec les sommes quêtées pour la délivrance de la Terre-Sainte. Sans l'orgueil de la mitre romaine, il pouvait briller parmi les premiers princes de la Rome moderne.

Après lui vint Honoré IV, qui continua son règne [1285].

Le prince de Salerne avait été fait prisonnier d'État, après une défaite navale, et se voyait menacé du sort de Conradin. Charles d'Anjou, son père, expire de chagrin à la nouvelle de ces revers, et le captif, alors roi par hérédité, cède les droits paternels pour solder sa rançon. Mais Charles II est l'ami de Rome; il sort de prison et vient implorer Honoré qui casse le traité comme imposé par la violence [1288]. Pierre d'Aragon n'était plus. Le pape lui-même mourut, et force fut à Nicolas IV, son successeur,

de renouveler l'anathême contre Jacques II, fils de Pierre, les Aragonais et les Siciliens, qui persistaient à reconnaître le roi de Sicile dans ce prince, au détriment de Charles II. La querelle se prolongea pendant tout son pontificat.

A cette époque, l'enthousiasme des croisades périt. Ptolémaïs fut prise : toute la Palestine fut perdue. En vain Rome s'agita. La prédominence du principe théocratique, jointe au peu de sécurité des villes, avait pu généraliser la manie de ces expéditions fantasques ; mais ces causes avaient perdu de leur force. Déjà il y avait moins de petits fiefs, et conséquemment moins de petits tyrans. Le goût de la vie errante achevait de s'étendre, et les bourgeois des cités trouvaient leurs foyers plus paisibles qu'au temps de Pierre l'Hermite. La noblesse seule ne s'asseyait point ; et pendant que les grands fiefs se formaient, les rois, dont l'autorité commençait à se définir, sentaient le besoin de veiller sur les gradins de leurs trônes. — Les lettres du saint-père furent donc inutiles. Ses légats échouèrent. Chacun par raison resta chez soi.

Nicolas IV avait été moine franciscain. Comme pasteur chrétien, on dit qu'il fut saint homme ; comme prince il fut intrigant et brouil-

lon. Il releva plusieurs églises et édifices de Rome.

[1292.] A sa mort, les cardinaux méprisèrent les canons du concile de Lyon relatifs au conclave, et ce ne fut qu'après vingt-sept mois de conférences et de ténacité qu'un pontife fut élu. Célestin IV fut l'intronisé. Bénédictin vénérable, étranger à cet esprit remuant que Rome exigeait dans ses chefs, on croit voir qu'on le nomma par lassitude, comme un être sans importance. Aux passions fatiguées, le bon vieillard servit d'armistice. Célestin régna peu ; mais il fit preuve de droiture, en révoquant les bulles qui portaient atteinte à la constitution du conclave. Un fourbe, le cardinal Gaëtan, qui n'est autre que le fameux Boniface VIII, abusa de sa faiblesse. Célestin entendit pendant son sommeil la voix de Dieu qui lui ordonnait d'abandonner le sceptre ; résigné, il le déposa. Gaëtan le recueillit, fit enfermer le crédule : plus tard, comme on l'a dit, il imita les tyrans de Rome qui décernaient à leurs victimes les palmes de l'apothéose ; il en fit un saint. Célestin était saint dans la noble acception du mot : c'est-à-dire sincère, tolérant, charitable et compatissant. Il était nul comme souverain ; mais il ne méritait point que la canonisation lui vint

des mains impures de l'homme qui lui succéda.

Alors l'ordre teutonique était maître de la Prusse et poussait ses conquêtes jusqu'en Livonie et en Courlande. Cette compagnie avait pour mission d'expulser les idolâtres de la première de ces contrées. On l'avait investie d'avance de toutes les terres qu'elle pourrait conquérir par les armes ; Rome avait confirmé le don [1].

[1] Cet ordre avait pris naissance en Terrre-Sainte; un Allemand l'avait fondé. Les chevaliers s'étaient souvent signalés contre les Turcs. L'Empire et le saint-siége avaient approuvé leurs statuts, en leur concédant en outre, des priviléges et de grands biens. Philippe-Auguste même avait accordé à l'ordre de magnifiques dotations et permis au grand-maître d'ajouter des fleurs de lis aux branches de sa croix. Les chevaliers étaient nombreux en Allemagne et en Italie. Ils restèrent maîtres de la Prusse jusqu'en 1525, époque à laquelle leur grand-maître les chassa et se fit duc de Prusse. Ils se retirèrent alors en Franconie.

CHAPITRE TREIZIÈME.

Boniface VIII, grand politique. — Son despotisme et ses vices. — Sa lutte avec Philippe-le Bel. — Benoît XI, bon pape, meurt empoisonné. — Clément V, émule de Boniface. — L'empereur Henri VII en Italie. — Affaiblissement de la puissance papale par la translation du siége à Avignon. — Les Templiers brûlés.

[1294.] Si depuis Grégoire VII et Innocent IV l'autorité papale semble s'être légèrement affaissée, elle va, sous Boniface VIII, redonner de la vie aux principes de sa puissance, et arracher de l'opinion son ancien lustre et sa splendeur. — Je le répète, par puissance papale, j'entends puissance temporelle ou laïque. Le mot puissance répugne à s'adapter à la dignité d'un pasteur de chrétiens. Toutefois j'approuve et j'aime la puissance spirituelle dans le pape en tant qu'elle est une, isolée, sans mélange terrestre, et qu'elle trouve dans le saint Évangile ses règles et ses bornes. Je passe outre.

C'est Boniface VIII qui érigea en dogme cette prétention ultramontaine de disposer des couronnes comme des bénéfices. Il tonna contre les monarques de France et d'Angleterre, traitant de manichéens ceux qui s'avisaient de séparer le pouvoir des rois du pouvoir exercé dans Rome. Il citait les potentats à son tribunal, et ses paroles étaient des ordres.

Philippe-le-Bel régnait en France, et avait armé contre lui l'Angleterre et l'Empire. Boniface paraît dans la querelle comme arbitre ; sa bulle est mise en pièces. Philippe menacé multiplie les taxes. Voulant alléger la misère du peuple, il ne craint pas d'imposer le clergé ; le pontife s'irrite, met le roi, la nation en interdit, et déclare frappés d'anathême les collecteurs de la subvention et les ecclésiastiques assez faibles pour l'acquitter.

Le clergé français s'indigna. La patrie était en danger : il paya.

En vain Boniface fulmine. Il trouble les consciences par ses censures, offre la couronne de son ennemi au roi d'Angleterre et à l'Empereur qui la refusent : Philippe ne s'émeut pas. Une correspondance pleine de fiel et de basses injures s'établit entre les deux rivaux. « J'aimerais mieux être chien que français, dit Boniface ; tu

nous es soumis pour le temporel et pour le spirituel, écrit-il à Philippe ; ceux qui pensent autrement sont des insensés (*fatuos*).

« Salut fort mince ou plutôt aucun au nommé Boniface, qui se fait appeler souverain pontife, répond Philippe ; il n'y a que des insensés, etc.

Cet homme joignait à son orgueil tout le libertinage de la vie privée. Il eut plusieurs enfans pendant son pontificat. Il est vrai de dire que, dans la haute dignité dont il était investi, il voyait bien plus le pouvoir absolu d'un despote qu'une injonction d'humilité chrétienne. Il se considérait en prince souverain ; et dès-lors le besoin de mettre sa conduite en concordance avec ses idées lui interdisait toute privation. Il craignait qu'en n'usant pas de la liberté que s'arrogent les princes séculiers, on trouvât leur puissance moins limitée que la sienne, et de là vient qu'il imita ces princes en ce qui chez eux alors n'était pas tout-à-fait vice. Comme pape, il fut simoniaque et hérétique. Il abusa du texte de l'Écriture, nia l'immortalité de l'ame et prit plaisir à dire que toutes les religions sont égales. — C'est lui qui canonisa Louis IX, en 1297.

Jacques, devenu roi d'Aragon par la mort d'Alphonse, avait pacifiquement abandonné la Sicile à Charles II. Mais cette fois encore la do-

mination française exaspéra les Siciliens. Toute l'île prit les armes et choisit pour roi Frédéric, son gouverneur, et frère de Jacques lui-même [1296]. Boniface foudroya le prince qu'un peuple libre s'était donné. A sa voix, Jacques devint l'ennemi de son frère ; le roi de Naples, Charles de Valois, et Rome réunis attaquèrent le nouveau monarque par des armées et des conspirations. Mais Frédéric, intéressant par ses malheurs, triompha. La nation l'entoura, car les peuples voient des pères dans les princes qu'ils choisissent.

Boniface excommunia :

Édouard Ier, roi d'Angleterre, parce que Édouard se prétendait maître de l'Écosse et que lui pontife romain la revendiquait comme sa propriété.

Venceslas IV, roi de Bohême, parce qu'il ne repoussa pas la couronne de Hongrie que lui, pontife romain, destinait au petit-fils de Charles II de Naples.

Frédéric et tous les Siciliens, comme ennemis de ce même Charles.

Éric, roi de Danemark, parce qu'il avait su punir un archevêque coupable.

Et l'empereur d'Allemagne lui-même, Albert d'Autriche, en l'accusant du meurtre du

comte de Nassau que ce prince avait vaincu en bataille rangée.

Sa famille ne put se soustraire à ses coups. Quand les Colonne, ses parents, osèrent lui reprocher son orgueil, il les accabla de censures et les déposséda du cardinalat et de leurs biens.

Aucune terre catholique n'échappa à son audace et à ses violences ; et le bruit de son omnipotence prétendue divine retentit dans tout le monde chrétien. Il brisa les liens de famille, bouleversa les royaumes, et lança de toutes parts des brandons de discorde. A Rome, il se montrait en public tantôt avec la mitre, tantôt avec la couronne impériale.

Esclave des événements, il varia selon leur cours. Il avait excommunié Jacques II d'Aragon et Albert d'Autriche, fils de Rodolphe ; on le vit absoudre ces deux princes, quand il eut besoin du premier contre Frédéric, et du second contre la France.

En Castille, il légitima à prix d'argent le mariage d'un roi décédé, afin d'écarter un concurrent de Ferdinand IV, l'infant de la Cerda.

Lorsque Philippe-le-Bel fit arrêter l'évêque de Pamiers, Boniface, en qualité de juge compétent des rois en toutes matières, exigea la mise en liberté du prélat conspirateur ; mais Phi-

lippe en son conseil répondit par une menace de déposition. En vain le pape lança l'interdit ; en France, comme en Sicile et dans l'Aragon, les censures de Rome étaient un objet de mépris ; on n'en tint aucun compte : on brûla sa bulle.

Philippe se lassa, envoya des troupes et Nogaret à Rome, et le pontife fut forcé dans sa ville natale. Les Colonne, Gibelins forcenés, levèrent alors l'étendard de la révolte, se saisirent du pape et le frappèrent ; on voulut le contraindre d'abdiquer ; il menaça les traîtres. Traîné enfin jusqu'à Rome, il y mourut misérablement en se mordant les bras dans ses accès de rage.—[1303.] On affirma dans ces temps que le malheureux Célestin lui avait dit : « Tu as obtenu la papauté en renard, tu régneras en lion, et tu mourras en chien. »

Boniface VIII imagina le jubilé, et fonda cette Notre-Dame-de-Lorette qui, pendant des siècles, devait engloutir tant d'offrandes et inspirer tant de pélerinages. Des vagabonds crédules accouraient du bout du monde pour rapporter dans leurs foyers des années d'indulgences et de pardons. Un voyage à Notre-Dame-de-Lorette relevait d'un vœu, en accomplissait un autre ; l'argent était le régulateur des grâces : plus on payait et plus on obtenait. La chapelle

transférée de Nazareth avait vu naître la sainte Vierge ; mais la relique voulait de l'or et non des prières ; aux yeux de Boniface, le trafic des choses sacrées n'était point un crime.

Il eut pourtant des amis, car son successeur Benoît XI expira empoisonné par leurs mains [1303]. Benoît était vertueux ; il s'attachait à faire oublier le pontificat précédent ; il réintégrait les Colonne dans les fiefs dont Boniface les avait frustrés ; il leur rendait jusqu'à leurs dignités. Cependant on lui reprocha de sacrifier à la paix de l'église l'animosité héréditaire du saint-siége ; on lui reprocha d'avoir libéré la France de l'interdit qui pèsait sur elle ; de s'être fait l'ami de Philippe. Sa probité le perdit, et ne lui valut qu'une rémunération tardive [1].

[1304.] Clément V, qui vint après lui, est célèbre parce qu'il éteignit le procès intenté à la mémoire de Boniface par les Colonne et l'ambassadeur de France. On transigea, et Clément trouva moins avantageux de condamner un pape que d'élever ceux qui l'avaient détrôné. Clément était Français. Cardinal, il avait tout promis à son roi, qui le fit élire ; une fois pape, il vit que les actes de Boniface avaient trop bien

[1] Benoit XI fut canonisé par Benoît XIV.

servi son siége pour que Rome pût les voir judiciairement blâmés. Déjà le sage Benoît XI avait payé de sa vie son mépris pour les doctrines de ce pontife; Clément étouffa donc l'instruction du procès ; puis, par une sentence d'absolution en masse qui satisfit tout le monde, il proclama l'innocence des ennemis de Boniface et de Boniface lui-même.

Après cela, Clément suivit les erremens de l'homme dont la mémoire était maudite ; il fit prêcher dans l'Allemagne sa suprématie sur tous les trônes du monde, régla les hérédités des princes et les intérêts des nations.

Il fit promettre aux Hongrois qu'après la mort du roi régnant, ils reconnaîtraient pour prince Charles-Robert, petit-fils de Charles II.

Frédéric, en Sicile, avait consolidé son pouvoir et dissipé par des victoires les menées perfides de Rome. En signe d'alliance et de réconciliation, il avait épousé la fille de Charles II. Ce dernier n'était plus, et Robert, son deuxième fils, et Charles, son petit-fils, destiné au trône des Hongrois, se disputaient le royaume de Naples. Tous deux avaient des droits, tous deux les faisaient valoir. Clément alors jette son nom dans la balance. Juste par intérêt, il repousse le prince royal de Hongrie et investit Robert, en

suzerain, du royaume de Naples, moyennant mouvance de 8000 onces d'or. — Tout semble apaisé. Mais l'empereur Henri VII, comme possesseur légitime du domaine concédé, s'offense. Non moins brave que Frédéric II, ce prince imagine de relever l'antique empire d'Occident. Les Guelfes et les Gibelins déchirent toujours l'Italie, les républiques se haïssent, une coalition est impraticable; il passe brusquement les Alpes, pendant que le saint-père se ligue avec Robert et la Toscane. Bientôt il a conquis tout le territoire du nord et du centre. Le pape a fui devant lui. Appelé par la faction des Colonne, le prince vient à Rome, se fait couronner par trois cardinaux; déjà même il se dispose à punir Robert, son vassal; mais un dominicain empoisonne une hostie : le vainqueur trouve la mort à la sainte table, et l'Italie est sauvée par un forfait sacrilége. — Le pape condamna sa mémoire.

Dans l'intervalle, Clément V avait transféré sa cour à Avignon; il avait quitté Rome au moment du danger. Avignon, après avoir eu sa république, avait appartenu au roi de France, et était alors sous la domination napolitaine. — La translation du saint-siége altéra son autorité.

Clément V, comme Boniface VIII, fut avide

et dépravé. Sa concubine vivait dans son palais. Il enrichit sa famille, augmenta le prix des grâces pontificales, et conféra au plus offrant les charges et les bénéfices. Le plus grand de ses contemporains, Dante, l'a flétri. — Une fois, cependant, Clément V se montra généreux. La belle église de Latran, dont Constantin jeta les fondemens, venait d'être dévorée par les flammes ; le pontife envoya des sommes immenses d'Avignon, et la basilique fut relevée.

Dans ce temps, le clergé était sans moralité et offrait de toutes parts l'exemple du scandale. Frédéric, roi de Sicile, disait que l'immense iniquité des princes de l'Église déversait le doute sur l'Évangile et les apôtres ; des esprits chagrins osaient discuter la révélation, parce que les hommes étaient pervers. L'édifice de la puissance papale s'ébranlait ; mais il s'ébranlait lentement, car les masses étaient aveugles. Le nom du père commun des fidèles faisait trembler comme celui d'un tyran. L'inquisition alimentait la terreur ; elle venait d'étendre son bras sanglant sur Venise et sur une grande portion de l'Italie.

Sous le pontificat de Clément V, un ordre de chevaliers qui avait commencé par les aumônes, grandi par la rapine et que des conciles avaient

consacré, l'ordre des Templicrs, occupa le monde et tomba. Devenu opulent en pillant les infidèles et quelquefois les chrétiens, on l'avait vu luttant contre des couronnes, et protégeant des soudans barbares contres des princes de la communion romaine [1]. Haïs pour leur vanité, divisés par leurs grands biens, au jour du péril les Templiers succombèrent. Philippe-le-Bel n'oubliait pas qu'ils avaient blâmé son avarice, fomenté la sédition de Paris et soutenu l'orgueil de Boniface; l'impérieux monarque les craignait en les abhorrant. Leur perte fut jurée [1308]. Le roi les arrête, et, poussé par Clément qui a fait vœu de les étouffer, les livre à une inquisition française présidée par des cardinaux de Rome. On les accuse d'idolâtrie, d'athéisme, de pédérastie. La torture arrache d'eux l'aveu des plus sales horreurs; ils se rétractent après la torture. On les brûle enfin à petit feu aux portes de Paris.

La fin des Templiers est un problême. Est-ce là culpabilité, que cette confession du crime extorquée par le châtiment du crime même? Leur faute, dit-on, fut d'être riches. En Angleterre, en Italie, en Espagne, les chevaliers furent persécutés, mais non mis à mort. L'ordre fut aboli par la bulle et par le fer : voilà ce que pouvait

[1] L'empereur Frédéric II.

l'union du temporel et des papes. Ils se soutinrent seulement en Allemagne, soit qu'ils y fussent redoutables, soit que les vieilles discussions des successeurs de Charlemagne avec les pontifes eussent éveillé dans ce royaume quelques idées de tolérance et de justice. — Philippe, leur persécuteur, avait un projet, celui de s'approprier leurs trésors. Il craignit la cour apostolique, et se contenta des deux tiers de leurs biens mobiliers. — Les rois de Castille et d'Aragon s'enrichirent; le reste des dépouilles passa aux chevaliers de Malte, et Rome n'y gagna rien.

Le long pontificat de Clément V fut malheureux comme l'avait été le premier jour de son règne. Couronné à Lyon, il avait vu le roi de France et ses frères fiers d'honorer sa pompe triomphale; le roi lui-même avait tenu les rênes de son coursier papal. Le cortége s'avançait en silence, lorsqu'un vieux pan de muraille, se détachant avec fracas, vint terrasser le pontife et blesser mortellement plusieurs personnes de sa suite. Le roi et le pape furent sauvés. Clément regretta seulement la perte de ses pierreries, disent les historiens; et le peuple qui croyait aux présages, prophétisa les malheurs du nouveau prince de l'Église. — Clément aimait et protégeait les lettres.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

Jean XXII à Avignon. — L'empereur Louis V de Bavière. — Benoît XII à Avignon. — Clément VI à Avignon. — Louis V déposé. —Charles IV, empereur. — Avignon réuni au domaine de l'Église. — Orgueil, avidité, puissance du saint-siége. — Innocent VI, bon pape, à Avignon.—Révolte des Romains. Rienzi, tyran. — Sa mort.

Jean XXII succéda à Clément V. C'est à lui qu'appartient l'*Ego sum papa*: Il se nomma lui-même après deux ans et demi de conclave[1316]. Il siégea à Avignon, circonstance qui fut utile à la France, parce qu'elle y attira le haut clergé qui presque seul alors, avec les gens de loi, savait écrire et lire. — Philippe-le-Bel avait chargé la nation d'impôts, et l'avait dégoûtée par ses mauvaises mesures; mais le tiers-état était formé; déjà il y avait dans le citoyen plus de connaissance de soi, moins d'aptitude à la

servilité et plus à la résistance. — L'oppression féodale diminuait. Un nouvel ordre de choses enfantait des pensers nouveaux. On voulait, les vœux étaient incertains, mais la violence des plaintes publiques avait pu conduire le roi au tombeau. — Louis X, fils de Philippe, vint affranchir les serfs de ses campagnes, et quelques-uns de ses courtisans l'imitèrent. La liberté fut achetée, il est vrai; elle fut vendue aux paysans comme on l'avait vendue aux bourgeois des villes, par besoin d'argent et non par équité, mais elle fut rendue, c'était beaucoup. Ainsi on accordait la vie aux juifs moyennant des rançons énormes, on les chassait après les avoir pillés, pour les rappeler et les piller encore. Nos rois d'alors tourmentaient ces infortunés pour confisquer leurs dépouilles, et les pontifes se taisaient quand ils trouvaient une belle occasion d'être justes. On disait que le calcul du commerce était un vol, et le vol un crime, puis on les livrait aux flammes comme escrocs, parce qu'ils étaient industrieux, et comme sorciers, parce qu'ils savaient s'enrichir. Si l'opulence des Templiers, au lieu d'être toute consommée et immuable, eût été comme celle des juifs le fruit d'une industrie constamment productive, sans doute on les eût

dépouillés, mais on les eût laissés vivre. Rome cependant ne repoussa point les juifs. Un concile de Latran de 1215 leur avait enjoint de porter une marque distinctive ; ce fut la seule persécution qu'ils essuyèrent. — Alors plusieurs villes d'Italie vivaient libres, en république, sans empereurs et sans papes. — Trois hommes courageux[1] avaient délivré la Suisse du joug de ses tyrans, et l'Empire avait même reconnu son indépendance. — Ainsi l'espèce humaine semblait marcher, et marchait bien sensiblement vers l'époque de son développement.

Dans l'intervalle, la fin misérable de Henri VII avait rempli l'Allemagne de troubles. La dignité impériale était élective, et deux princes, Frédéric d'Autriche et Louis V de Bavière, en avaient été solennellement investis. Tout-à-coup Jean XXII intervient avec la fierté romaine, et s'arroge le droit de choix quand les électeurs ne sont point unanimes. Mais les deux rivaux prennent les armes : Frédéric vaincu et prisonnier acquitte sa délivrance par une abdication, et Louis V reste maître du champ de bataille et de la couronne. Dans cette conjoncture, Jean le méconnaît encore ; il lui im-

[1] Melchtal, Staufaccher et Valter Furst.

pute l'usurpation du titre de roi des Romains et l'excommunie. L'Allemagne et l'Italie ont prêté serment aux aigles du vainqueur, le pontife leur permet le parjure; il enjoint au clergé d'abandonner l'hérétique, accable le monarque des plus abominables injures; une bulle même le dépose.

L'empercur répond par des manifestes pleins de sens et de saine logique. « J'appelle à l'univers chrétien de l'homme qui se prétend pape, dit-il; celui-là est un impie, qui méprise l'humilité de Jésus-Christ, blasphème son saint nom, profane et foule aux pieds sa religion, ses maximes et ses dogmes. » Il vient à Rome, convoque le peuple et les grands, élit pour nouveau pontife Nicolas V, se fait couronner par sa main, dépose et condamne au feu, comme coupable de lèse majesté et d'hérésie, l'audacieux Jean XXII, qu'il a déjà publiquement traité de loup, d'ante-christ et de Satan.

Mais la faction guelfe était puissante à Rome. Aux cris d'un Colonne, les Romains courent aux armes. Le roi de Naples, ami du pape, se présente devant les remparts avec une forte armée. Louis V recule et rentre en Bavière où des troubles le rappellent. Alors Jean reprend son ascendant, et bientôt l'anti-pape Nicolas V est

à ses pieds. L'empereur lui-même est suppliant.

En vain Louis demanda la paix : l'orgueil d'un pape offensé réclamait vengeance. Jean suscita de nouveaux embarras et mourut enfin sans avoir pu détrôner son ennemi [1334].

Un fait curieux, c'est qu'au milieu des dangers qu'il courut, cet homme exhorta Philippe de Valois et Édouard III, roi d'Angleterre, à l'entreprise d'une nouvelle croisade. Avait-il donc moins besoin de ces princes que de l'argent qu'il eût retiré de cette expédition ? ou voulait-il sagement mettre l'Europe à l'abri de l'ambition d'Édouard ? Il faut dire toutefois qu'un roi de France, Philippe-le-Long, avait voulu récemment exclure les évêques du parlement français ; de plus qu'un avocat général, Pierre de Cugnières, avait courâgeusement dénoncé au monarque les empiètements du clergé contre la couronne, et introduit dans la législation les appels comme d'abus, c'est-à-dire le droit de soumettre à la justice civile toute décision ecclésiastique. Croyons dès-lors que Rome voulut par une nouvelle croisade, soustraire les rois à l'influence de l'opinion qui se formait, comme un autre pape avait désiré que l'ami des inquisiteurs, Louis IX, restât chez lui pour gouverner cette opinion.

Jean XXII se distingua par sa cupidité et amassa de grandes richesses. Il créa la taxe apostolique à tant par péché et multiplia les réserves à l'infini. Pour assouvir son esprit de lucre, il établit une sorte de justice dans les gradations hiérarchiques des places. Quand un échelon était vacant, les titulaires des échelons inférieurs passaient de droit au gradin immédiatement supérieur. De la sorte, les successions étaient plus fréquentes et les provisions plus nombreuses[1]. C'est lui qui prétendit que les ames de la sainte Vierge et des saints ne seraient admises dans le paradis qu'après le jugement dernier. Tous les théologiens l'ayant condamné, au lit de la mort il se rétracta. Il mourut tel qu'il eût dû vivre.

[1334.] Benoît XII, fils d'un boulanger, qui fut élu après lui, était moine de l'une de ces corporations régulières qui prêchaient de toutes

[1] Si un patriarcat venait à vaquer, il le donnait à un archevêque. L'archevêché passait entre les mains d'un évêque et l'évêché devenait la part d'un abbé ou d'un dignitaire; le chanoine obtenait la dignité; le prébendier le canonicat; le demi-prébendier la prébende; le bénéficiaire la demi-prébende; le chapelain le bénéfice et un simple prêtre la chapellenie. (LLORENTE.)

parts la toute-puissance du serviteur des serviteurs de Dieu. Il ne vit point Rome.

Il tenta de réconcilier le saint-siége avec l'Empire; mais ses propositions, entachées de la présomption papale, furent rejetées, et Benoît mécontant lança ses foudres contre Louis V. L'empereur le brava. Une diète, assemblée par lui, assigna au trône pontifical ses priviléges et ses limites; et cette diète fit beaucoup de bruit dans le monde, parce qu'elle séparait les papes des successeurs de Charlemagne et déclarait l'Empire indépendant du Saint-Siége.

Le roi de Sicile était mort et Robert de Naples disputait à Pierre II l'héritage de Frédéric. Benoît prêta à son voisin l'assistance de ses censures, mais Pierre, comme son père, sut rester roi. A l'exemple de ses devanciers, Benoît XII intervenait dans les affaires publiques des Etats les plus éloignés. On dit qu'il aima la sœur de Pétrarque.

Philippe de Valois régnait en France et Édouard III en Angleterre, lorsque Clément VI, Français d'origine, parvint à la chaire d'Avignon.

Son premier acte fut de casser les nominations faites par ses prédécesseurs en disant « qu'ils n'avaient pas su être papes » et de pour-

voir ensuite aux emplois par de nouveaux brefs lucratifs. Ayant échoué dans ses tentatives d'accommodement avec l'empereur, il eut l'audace de proposer à Louis l'option entre une reconnaissance de vasselage et la déchéance. Le vieux monarque soumit la bulle à la diète qui la repoussa comme avilissante, et le pape alors osa ordonner aux électeurs de déposer leur prince. Les électeurs se soumirent. Après de vifs débats, Louis fut déclaré indigne, et Charles de Luxembourg, petit-fils de Henri VII, proclamé roi des Romains.

Cependant l'Allemagne détestait l'élu de l'intrigue et la guerre s'alluma. L'empereur envoya son fils contre les rebelles. Mais Louis V était le plus faible. Le poison l'atteignit bientôt : il mourut; et peu à peu l'argent, les anathêmes et les indulgences d'Avignon écartèrent les ennemis de Charles. En vain ce dernier fut traité d'usurpateur; en vain une diète déclara son élection nulle et offrit la couronne au roi de la Grande-Bretagne, le favori du pontife achetait au poids de l'or les droits de ses concurrents. Tous les obstacles furent aplanis, et Charles IV se vit enfin couronné à Aix-la-Chapelle.

Ce prince paya un sceptre par la basse turpitude d'un esclave. Tout ce que Louis V avait

rejeté, il l'accorda par reconnaissance et lâcheté. Il fit le voyage de Rome à pied, soumis aux pratiques les plus dégradantes, couvert d'opprobre et d'humiliation par toutes les villes qu'il traversait. Il rampa comme le dernier des hommes, pour complaire à la cour d'Avignon. Clément satisfait n'en exerça qu'avec plus d'orgueil les prérogatives de sa prééminence prétendue. Il trancha sans scrupule dans les affaires temporelles de Naples et de la Sicile; octroya à un prince castillan la souveraineté des Canaries, îles idolâtres que le concessionnaire ne conquit point; mais sa plus grande gloire fut d'acquérir au saint-siége la possession d'Avignon. La reine de Naples la céda.

Cette ville, originairement la propriété des comtes de Toulouse, avait profité des troubles qui s'élevèrent après l'extinction de cette maison pour s'ériger en république. Réduite vers le milieu du XIIIe siècle, elle passa en partie aux rois de France et Philippe-le-Bel la donna en dot à son frère Charles de Valois, époux de Marguerite de Naples, petite-fille de Charles d'Anjou. Depuis lors elle dépendait de la couronne de Naples. — Le roi Robert n'était plus, et Jeanne Ire, sa fille, tenait en main les rênes de l'État. Ses faiblesses et ses malheurs l'ont

rendue célèbre. Accusée du meurtre de son époux par le roi de Hongrie, frère de ce prince, elle eut recours au pontife. On disait dans la chrétienté qu'elle avait tissu de ses mains le cordon qui étouffa sa victime. Quoi qu'il en soit, la cession d'Avignon fut le prix de l'absolution papale. La ville fut vendue moyennant quatre-vingt mille florins d'or, et l'innocence d'une reine criminelle fut proclamée par un saint-père. Jeanne se maria quatre fois et n'eut pas d'enfants. Nous la verrons bientôt prisonnière dans sa capitale, puis enfin étranglée par un fils adoptif. — L'empereur Charles IV confirma l'aliénation d'Avignon et la somme stipulée ne fut jamais payée.

Le jubilé n'avait été sous Boniface VIII qu'une création purement intéressée digne de ce qu'on nommait l'esprit hébraïque. Il était séculaire, Clément VI en ordonna deux par cent années [1348]. La peste qui régnait alors consternait les consciences, pendant que les flagellants, le corps en lambeaux, rouges de leur propre sang, jetaient la terreur dans les villes par leurs cris de miséricorde. Leurs souillures fanatiques excitaient les meurtriers et les séditieux. La calamité publique était à son comble. On raconte que lors de la publication du jubilé

de 1350, cent-vingt mille pélérins et prêtres pauvres affluèrent dans Rome et dans Avignon. Les moines profitaient de la misère des temps pour augmenter leurs trésors; et le pontife refusa plusieurs fois de mettre un frein à leur mendicité cupide. Quelques francs chroniqueurs de cette époque nous ont laissé une peinture hideuse de la cour et des simonies de Clément. On voit que l'or était le seul bouclier efficace contre son arrogance : on voit qu'il vendit la paix après avoir enfanté le trouble. Dans la querelle qu'il soutint contre Visconti, archevêque de Milan, les adhérents du prélat avancèrent que la Vanité était la mère du pape, la Luxure et l'Avarice, ses sœurs. Il y avait affront mortel, et pourtant l'argent effaça la haine. Visconti envoya de l'or à Avignon, et Clément VI l'investit, moyennant douze mille florins, de la souveraineté de Milan, déjà fief de l'Empire. — Il osa nommer ses favoris à des évêchés lointains et étrangers; il souriait si les rois se plaignaient. Tolérant la dépravation dans les siens, galant et dépravé lui-même, il excommunia le roi de Pologne Casimir III parce qu'il avait des concubines, et vendit ensuite au monarque la levée de l'interdit. — Les révélations de sainte Brigitte nous apprennent que Jésus-Christ lui

apparut pour lui faire connaître que Clément VI était un monstre.

[1352.] Innocent VI, son successeur, fut le cinquième pape français siégeant à Avignon. Il vécut sage et probe et signala son passage par quelques réformes utiles. Sous lui des bandes de pillards, armées par la détresse commune, les Tard-venus, désolaient les campagnes par le fer et la violence. Innocent à tout hasard lança ses foudres au milieu d'eux; mais ils voulaient du pain et convoitaient les trésors de saint Pierre; ils marchèrent sur Avignon. La cour fut effrayée; le saint-père se soumit à un subside considérable, et le fléau passa.

Retournons à Rome.

L'absence du trône pontifical l'avait ruinée. Un jour, les Romains songèrent à se plaindre, et Rienzi, plébéien obscur, fut chargé de porter à Clément VI l'expression du vœu général. Pétrarque était son admirateur et son ami. Doué d'une éloquence fougueuse et passionnée, audacieux, rusé, tel était Rienzi.

Traité à Avignon comme l'envoyé de la métropole chrétienne, il sentit sa force; l'ambition corrompit son ame.

Clément a repoussé la mission romaine, Rienzi revient dans sa patrie. Le dédain du pape re-

tentit dans la place publique; le peuple irrité s'associe à l'humiliation de son ambassadeur; l'affront devient solidaire et la haine unanime.

[1347.] Rienzi a rêvé la république. Il assemble au milieu des ténèbres Rome entière dans un temple, déploie à ses yeux les étendards de la liberté et de la justice, et l'entraîne au Capitole.

Là l'enthousiasme public le nomme tribun.

D'abord il fut modéré, mais l'appréhension de la chute fait tôt ou tard, par force, d'un usurpateur un tyran. Quand le pouvoir est rapide, l'envie, l'opposition se montrent. Le pouvoir n'a plus qu'un remède, c'est la tyrannie.

Les Romains virent un éclair de gloire. Une ombre de république reparut. Leurs soldats semblaient attacher le respect à sa naissance nouvelle. Rienzi traitait d'égal à égal avec des rois et citait au tribunal de ses concitoyens les empereurs et les papes même.

Cependant Rienzi, hardi à concevoir, était lâche et pusillanime. Il abuse de la faveur du peuple et le peuple l'abandonne. La crainte de la mort le frappe; il abdique, se couvre d'un froc et se retire à Naples [1350]. Bientôt la vie d'hermite le fatigue; il retourne à Rome, y excite une sédition sans succès et prend de nou-

veau la fuite. Errant et vagabond, il tombe entre les mains de Charles IV qui, par reconnaissance, le livre à Clément VI; il va périr; la mort de Clément le sauve et Innocent lui pardonne pour utiliser son adresse.

Dans l'intervalle, un aventurier, Baroncelli, est devenu gouverneur de Rome. Rienzi reparaît; Innocent VI l'a nommé sénateur, en son nom, de la capitale rebelle. Fort d'un appui qu'il a autrefois renversé, l'ancien tribun chasse son rival, ressaisit les rênes de la république et son premier pouvoir. Mais cette fois il régna peu. Suppôt d'un homme que les Romains abhorraient, il aigrit les grands par ses vengeances et son orgueil. On l'égorgea [1354].

Rome ensuite retomba dans cet état de guerre civile qu'on nommait république.

C'est sous le pontificat d'Innocent VI, que l'empereur Charles IV publia cette fameuse bulle d'or qui réduisit à sept le nombre des électeurs de l'Empire en trouvant dans le chandelier aux sept branches la triste nécessité de ce nombre. Un Bartole, dit-on, la rédigea. Cet édit éleva les électeurs et abaissa les autres princes. Charles prescrivit aux premiers de savoir quatre langues, car on s'étonne de reconnaître que ce monarque faible ait aimé les savants et les

arts, fondé l'université de Prague et protégé les Juifs dans un temps où ces infortunés étaient considérés comme la cause de la peste qui dépeuplait le monde.

CHAPITRE QUINZIÈME.

Retour du saint-siége à Rome. — Urbain V et Grégoire XI. — Grand schisme d'Occident. — Rome et Avignon nomment leurs pontifes. — Urbain VI, rival de Clément VII. — Désordre universel. — Guerres. — Wiclef. — Boniface IX, Innocent VII et Grégoire XII successivement à Rome. — Benoît XIII à Avignon. — Concile de Pise. — Trois papes. — Le schisme continue.

[1362.] Urbain V comme Innocent VI fut conciliant et pacifique. Il est célèbre par sa retraite d'Avignon. Rome, après soixante années de vacance, revit le trône papal dans son sein et dut sa joie à un Français.

La France avait été ensanglantée pendant la détention de son prince. La royauté appuyée sur le peuple avait mitigé le joug des nobles et ceux-ci aspiraient à le rétablir. Paris et les cam-

pagnes s'étaient levés en masse pour repousser l'oppression. Mais la lutte n'était que résistance ; elle enfanta du sang et des pillages ; et l'ordre revint quand un nouveau roi parut [1].

Urbain se lassa de Rome et l'abandonna sous le vain prétexte de réconcilier la France avec l'Angleterre. Il vint mourir à Avignon, après avoir aimé les pauvres, fondé l'école de médecine de Montpellier et ajouté orgueilleusement une troisième couronne à sa mitre.

[1370.] Son successeur Grégoire XI tint aussi sa cour à Avignon qu'il quitta pour venir à Rome où il fut l'objet d'un triomphe public. Français d'origine, il regrettait les délices de sa patrie et songeait à la revoir quand la mort le frappa. Grégoire comme Urbain se montra charitable [2].

Il excommunia les Visconti, famille puissante de Gibelins qui avaient acheté au poids de l'or l'union de Jean de France avec un membre de leur maison. Ils avaient chassé les Guelfes de

[1] Règnes de Jean et de Charles V.

[2] Voltaire assure que sainte Brigitte et la célèbre sainte Catherine de Sienne lui furent députées et lui persuadèrent de transférer son siége à Rome. D'après le même auteur le pontife aurait cru les saintes femmes inspirées et leurs lettres dictées par des anges.

Milan, mais leur plus grande faute encore était d'avoir pris le titre de vicaires de l'Empire, quand, aux yeux des papes, ils devaient solliciter celui de vicaires du saint-siége. — Les censures étant demeurées sans effet, la paix fut promptement vendue.

A cette époque de l'histoire le grand schisme d'Occident commence. — La réforme est abordée en Angleterre par Wiclef.

Après Grégoire XI, vingt-trois cardinaux, dont douze français, se réunissent à Rome. La populace mutinée demande un compatriote pour pontife, effraie le conclave par des vociférations menaçantes, et Urbain VI, Napolitain, est élu [1378].

Mais les cardinaux français habitués au séjour d'Avignon, désespérés qu'un pape italien l'ait emporté sur eux, haïssent le nouveau saint-père. Blessés par sa sévérité, ils l'abandonnent, signalent à tous les diocèses la nullité de son élection et le somment de déposer la tiare. Urbain répond par le dédain; le conclave s'établit à Fondi, veut faire un pape du roi de France et enfin sacre Clément VII, qui va fixer sa résidence à Avignon.

La France, la Savoie et la Lorraine adoptèrent ce dernier, pendant que l'Allemagne, la

Flandre, l'Angleterre et Naples reconnaissaient Urbain VI. Le schisme brouilla les rois, les peuples et jusqu'au clergé. Les ordres religieux, les universités et les docteurs se divisèrent; la conflagration devint générale et les dissensions religieuses couvrirent et enveloppèrent tout.

Dans cette anarchie déplorable, quel est l'antipape? l'homme de Rome prévalut.

Clément fit marcher des troupes en Italie, Rome fut pillée. L'armée d'Urbain survint et triompha à son tour. Les clefs de saint Pierre brillaient sur les bannières rivales. — Dans l'intervalle, Urbain, monstre de violence et de barbarie, faisait périr au milieu des tortures six cardinaux de son palais qu'il accusait de trahison, et prenait plaisir à suivre leurs tourments. — Il publia une croisade contre la France, et les Anglais se croisèrent par haine, commandés par un prélat-guerrier, Spencer.

Lorsque la reine de Naples, Jeanne d'Anjou, se rangea du parti de Clément, Urbain la dépouilla de son royaume et le morcela. Une portion fut donnée au fils adoptif de cette reine infortunée, à ce Charles Durazzo, déjà parricide par la révolte, et qui plus tard devait l'être par le meurtre. Urbain investit de l'autre son propre neveu, qui viola une religieuse, fut condamné

à mort par apparence de légalité, et finit par être uni par son oncle à une princesse du sang royal. Voilà les hommes, les papes, et la justice du temps. — Le pape et Durazzo marchèrent sur Naples. Jeanne fut étouffée par Charles. — Urbain lui-même eut à se plaindre de l'assassin qu'il servait.

Cette funeste lutte fut riche de crimes et de sacriléges. Des deux côtés les églises se virent écrasées d'impôts. On vendit les ornements des temples, les vases sacrés, le patrimoine des communautés, pour salarier des gens de guerre. Clément VII d'Avignon mettait toutes les charges à l'encan. L'Europe souffrait, et pourtant aucun des deux rivaux ne proposait le sacrifice de sa dignité à la tranquillité des chrétiens dont ils se disaient pères.

La mort d'Urbain VI fut un bienfait [1389]. Quand elle advint il n'était pas moins haï dans Rome qu'à la cour de son compétiteur. Clément VII, moins cruel, mais plus avide qu'Urbain, vécut plus que lui [1394]. Il mourut de colère.

Wiclef n'était plus. Il fut en Angleterre le contemporain d'Édouard III, de Richard II et de Henri IV. Persécuté par les moines et condamné par le pape leur soutien naturel, le be-

soin de vengeance l'avait rendu le plus implacable adversaire de la cour romaine. C'est lui qui tonna contre la croisade publiée par Urbain, disant avec raison que c'était profaner la croix de Jésus-Christ que la transformer en étendard de sang et de discorde. Ses cris avaient armé les campagnes et les villes : Richard II voulut le punir [1396]. Un concile assemblé dans Londres frappa ses articles, et l'Angleterre pour la première fois vit brûler des hommes comme hérétiques. — Insensiblement cependant la secte de Wiclef, comme toute secte violentée, crût et se fortifia. Ses doctrines s'étendirent dans l'Allemagne, et le supplice de Jean Huss qui les prêcha, fut bientôt capable de déchaîner la Bohême entière contre ses prêtres et son roi. — A cette époque du grand schisme d'Occident, se renoue, pour n'être plus interrompue, cette lugubre chaîne de sectes ennemies qui s'insurgèrent contre l'Église romaine. Souvent la raison les faisait éclore; le fanatisme et la haine savaient les corrompre. —

Désormais Rome et Avignon vont sacrer respectivement leurs pontifes. Toute l'Église sera divisée en deux factions. — On trouve des canonisés dans chacune d'elles.

[1389.] A Rome, Boniface IX avait pris la

place d'Urbain, et son pontificat était encore une simonie permanente. Comme Boniface VIII, il multipliait les taxes et les dîmes, et vendait au plus opulent les bénéfices les plus infimes. Chaque titre octroyé par lui devait à la chambre apostolique une année de revenu. C'était la rente dite annate. Lorsqu'il fit prêcher le jubilé de 1400, en affirmant la vente à bon marché des indulgences célestes, les étrangers, attirés par cet appât grossier, accoururent, et Boniface les pilla.

[1394.] Benoît XIII à Avignon avait succédé à Clément VII. Des rois se réunirent pour amener les deux rivaux à une abdication amiable qui rendît à l'Église son unité première; mais Boniface s'étonnant audacieusement de l'humble admonition des potentats, et Benoît imitant cet excès d'orgueil, prouvèrent tous deux que le vœu de tenacité faisait partie de leurs serments. La démarche échoua. Du moins cette heure d'anarchie eut-elle cela d'utile qu'elle inonda la chrétienté d'écrits haineux qui démasquèrent la mauvaise foi des élus. L'autorité pontificale, tout absorbée par son schisme, sembla réduite à l'inactivité; car la disjonction violente d'un pouvoir tend à le rendre inoffensif comme le reptile que le fer a tranché. De la

sorte, la domination des idées religieuses fut attaquée par la base, et l'on ne vit qu'un événement purement temporel dans cette lutte de pape à pape. Une sorte d'esprit de critique se mêla à tout. La France, bien qu'assourdie par des subtilités théologiques et les querelles des moines[1], avait fait condamner et pendre[2], deux de ces derniers, convaincus de calomnies insignes et refusé des impositions iniques; elle vit bientôt ses États-généraux méconnaître des pontifes rivaux, supprimer les annates, et confier ses diocèses à des évêques indépendants de Rome. — L'Angleterre aussi osait déposer vers ce temps un roi légitime, Richard II, et les villes libres d'Italie châtiaient souvent leurs tyrans. L'Empire seul, esclave de la cour romaine, croupissait sous le joug de la féodalité la plus dure. Les seigneurs avaient repris sous Robert le droit de haute justice. L'oppression était paisible. — Le quinzième siècle devait seul réveiller l'Allemagne de sa honteuse léthargie.

Benoît XIII règne à Avignon. — Dans un court espace de dix ans, trois hommes vont suc-

[1] Les franciscains et les dominicains ne pouvaient s'accorder sur la question de l'immaculée vierge Marie.

[2] Sous Charles VI.

céder à Boniface IX sur le trône de saint Pierre à Rome.

[1404.] Le premier est Innocent VII. Libre, il eût fait le bien, car on affirme qu'il eut des vertus; mais sa simonie est notoire. Cédant à des conseils perfides, il augmenta les moyens de thésaurisation de son siége par des exactions scandaleuses. Un de ses neveux égorgea des sénateurs romains : il se tut. Et d'ailleurs son obstination, lorsque sa retraite pouvait rendre le calme à la communion, n'est-elle pas un sujet de blâme ?

Ce pape intervint avec adresse dans les affaires de Naples. Charles Durazzo n'était plus. Les Hongrois, après l'avoir salué comme leur roi, l'avaient froidement immolé. Dans cette occasion, Louis II, prince de la maison d'Anjou, réclamait la couronne de Naples, et le saint-père l'appuyait. Mais le feu roi avait laissé un fils puissant, Ladislas, qui effraya le pontife. Innocent se fit l'ami du plus fort, et la prudence le rendit juste.

[1406.] Son successeur, Grégoire XII, était un Vénitien rusé qui avait juré d'abdiquer s'il devait par-là rendre la paix à l'Église. Observons qu'au sein de ces discordes tous les cardinaux électeurs faisaient hautement le serment

d'une renonciation semblable. Pourquoi dès-lors pourvoir à la nomination d'un nouveau pape, quand la longue tenacité de Benoît XIII d'Avignon ne permettait pas de penser que cet acte le fît fléchir? Une voie de concorde était ouverte : c'était la reconnaissance de ce dernier; mais chaque électeur avait l'espoir de devenir l'élu; on la repoussait donc, puis un serment d'humilité apparente plâtrait l'ambition commune, aux yeux du monde chrétien. — Grégoire était vieux; il avait la réputation d'un homme de bien, et ses nobles protestations le rendaient cher aux Romains; mais bientôt il s'entendit avec Benoît. Un pacte secret entre eux leur interdit de se démettre. Aucun ne devait céder le premier. Ainsi la collusion dissimula l'hypocrite mauvaise foi de ces deux hommes, et ces rivaux complices régnèrent parce qu'aucun d'eux ne voulut être vertueux avant l'autre.

A la fin le stratagème fut dévoilé. Le roi de France sollicitait un remède à tant de maux. Les cardinaux des deux cours, sans cesse avides d'élections, sentant de plus qu'un tel état de perplexité altérait le culte et l'influence de ses ministres, se réunirent, provoquèrent un concile dans la ville de Pise, et déclarèrent hérétiques, parjures, scandaleux et indignes, les deux chefs

qu'ils avaient choisis. Les ambassadeurs des cours chrétiennes assistèrent à la délibération ; ordre leur fut enjoint de méconnaître les deux antagonistes, et la vacance ayant été décrétée, l'archevêque de Milan, Alexandre V, fut légitimement nommé et reconnu.

Le schisme dura néanmoins. L'empereur Robert désavoua le concile, et les papes déposés rejetèrent les décrets. — Dans ses accès de furie, Benoît fulmina des injures contre le roi français, et le monarque blessé eut besoin d'une consultation en forme pour châtier un coupable. Charles VI exposa ses griefs à ses universités, à ses évêques et docteurs ; et, timide comme l'homme qui se croit criminel, mais résolu comme celui qui voit qu'il ne l'est pas seul, il lança tardivement un mandat d'arrêt contre l'expontife. Benoît fut arrêté. Mais, après plus de trois ans de prison dans son palais d'Avignon, il s'échappa déguisé. Une fois, après sa fuite, ses cardinaux et le roi Charles VI lui même lui prêtèrent encore vœu d'obédience : elle fut de courte durée. « Il est Aragonais, il est du pays » des bonnes mules, il faut qu'elles fassent à » leur tête, » disait-on à Paris, en emprisonnant ses partisans et lacérant ses bulles. Peu à peu sa cour devint déserte, l'Église de France

le répudia, et les cardinaux de son siége, las de son avarice et de ses duretés, s'adjoignirent sans peine aux cardinaux romains.

Grégoire XII, en fuite comme son rival, s'était arrêté d'abord à Aquilée; mais le voisinage de l'Empire, qui changeait de maître, l'inquiéta, et ce fut à Gaëte, sous l'égide de Ladislas son ami, qu'il alla déployer sa pompe et son orgueil.

Pendant le cours de ces événements, l'Allemagne aussi s'était vue tristement déchirée. Le fils de Charles IV, Venceslas, prince intempérant et sanguinaire, avait été écarté du trône. Jeté deux fois en prison comme aliéné, deux fois il en était sorti. C'est lui qui marchait avec une suite de bourreaux. Les électeurs de l'Empire l'avaient enfin dépouillé du sceptre, à l'instigation du saint-siége, et Robert, le principal instrument de sa chute, l'avait remplacé. Robert se disait l'avoué de Grégoire, et ce fut à la mort de ce prince et à l'avénement de Sigismond au trône que le pontife fugitif passa dans le royaume de Naples [1410].

A cette époque donc il y avait trois papes, dont deux réputés intrus, savoir: Benoît XIII, protégé par Martin, roi d'Aragon, siégeant à Perpignan; Grégoire XII, protégé par Ladislas,

siégeant à Gaëte, et Alexandre V, nommé par concile, résidant à Bologne, où il mourut empoisonné après dix ans de pontificat. L'histoire représente ce dernier comme un prêtre plein de modestie; mais en politique il fit preuve de haine et d'incapacité. Par sa faute, deux fois Rome fut la proie du redoutable Ladislas. Maître de tout l'état ecclésiastique, le conquérant prit le titre de roi de la cité chrétienne, de cette métropole qui comptait déjà trois pontifes. Ce titre, il voulait le transmettre à ses héritiers; il s'éteignit de lui-même dans la femme débile qui lui succéda.

Circonvenu par les moines, Alexandre V délivra des corporations monastiques de la dépendance épiscopale. Il concéda aux franciscains le droit d'exercer les fonctions de prêtres sans autorisation préalable; mais ces priviléges et beaucoup d'autres furent révoqués après lui.

CHAPITRE SEIZIÈME.

Continuation du schisme. — Jean XXIII. — Concile de Constance, trois papes. — Zisca chef de bohémiens hussites. — Mort de Benoît XIII. — Martin V, élu par le concile de Constance, le dissout. — Eugène IV convoque un concile à Bâle. — Il le casse; est déposé et remplacé par Félix V. — Clément V à Rome, bon pape, ami des lettres. — Prise de Constantinople par Mahomet II. — L'empereur Frédéric III couronné. — Calixte III et Pie II. — Fêtes du temps.

A cette époque de l'histoire pontificale, on voit la puissance du saint-siége insensiblement rongée par ses propres erreurs et ses divisions. La fin du troisième âge, de l'âge de force, approche : le concile de Constance en est la marque. Nous trouverons néanmoins l'âge caduc mêlé de quelques restes de virilité.

Depuis le commencement du quinzième siècle dix conciles se sont réunis. J'ai parlé de celui de Pise. Notons encore ceux de Paris, tenus par les prélats français, tendant à mettre les libertés gallicanes à l'abri du schisme, et ceux de Perpignan et d'Austria, près Udine, assemblés effrontément, le premier [1408] par Benoit XIII contre ses ennemis, le second [1409] par Grégoire XII contre Benoît XIII et Alexandre V. Doit-on reprocher aux princes d'Allemagne, de Naples et d'Aragon, de n'avoir point jeté dans les fers les hommes frappés par le concile de Pise, lorsque ces deux grands coupables rencontraient dans le clergé même des soutiens et des admirateurs. Et qu'étaient les conciles? Mézerai ne dit-il pas que déjà deux siècles auparavant un évêque était apparu à un chrétien avec « un méchant habit, une mitre déchirée et une crosse à demi-rompue, pour montrer par cet équipage l'avilissement où l'on avait réduit ces saintes assemblées? »

[1410.] A la mort d'Alexandre V, Jean XXIII, gentilhomme et cardinal-diacre napolitain, fut élu par concussion et simonie. Sa vie offre un mélange de circonstances bizarres. Il s'était enrichi par la vente des indulgences, acheta la papauté, fut accusé du meur-

tre de son prédécesseur, vécut publiquement avec la femme d'un de ses concitoyens qu'il avait enlevée, nia l'immortalité de l'âme, l'enfer, le paradis, et, quoiqu'ancien corsaire, fut poète et cultiva les lettres. Lui-même il s'affubla de la toge pontificale en s'écriant, à l'exemple d'un de ses devanciers : *Ego sum papa.* Le conclave intimidé ou corrompu homolgua son audace.

Le roi Ladislas vivait encore. Molesté par le pape, son ancien sujet, qui lui reprochait sa luxure, excommunié par lui, il prit les armes. Jean XXIII de son côté leva des troupes, publia des croisades et fut vainqueur. Ladislas fut privé de sa couronne par un bref: il la racheta humblement, et la paix se fit. Mais Jean voulait qu'on lui livrât Grégoire XII, et Grégoire s'était enfui à Rimini, où, réduit à l'unique ressource des aumônes d'un petit tyran, il continuait à foudroyer les rois et ses rivaux. La guerre recommença donc. Ladislas triompha à son tour, pilla pour la troisième fois l'asyle du pontife et expira enfin, regretté seulement de ses maîtresses et des soldats qu'il avait gorgés de butin. Ce prince se maria trois fois et ne laissa point de postérité. Sa sœur, Jeanne II, fut son héritière.

Cependant les potentats de l'Europe ne concevaient pas que l'anarchie papale était utile à leur pouvoir, et depuis long-temps l'empereur Sigismond, avide de renommée, s'efforçait de calmer l'effervescence des partis. Un concile général s'assembla par ses soins [1414]. C'est celui de Constance. Les députés des cours et des métropoles chrétiennes, plus de trois mille personnes, l'empereur lui-même y assistèrent, pendant que deux cent cinquante prélats travaillaient noblement et d'un commun accord à la réforme de l'Église dans son chef et tous ses membres. Le grand schisme parut cesser. Jean XXIII, d'abord président de l'assemblée, devenu l'ennemi de Sigismond, fut contraint à la fuite, saisi, incarcéré, déposé comme criminel, et Grégoire XII envoya de Rimini l'acte de son abdication volontaire. Benoît XIII seul résista. Isolé, sans cour, sur le rivage de l'océan espagnol, dans une forteresse imprenable, il brava et repoussa sans cesse les ordres du concile lointain [1417.] Toutefois Othon Colonna fut sacré par l'assemblée sous le nom de Martin V, et reçut l'hommage de tous les ambassadeurs chrétiens. Les évêques s'occupèrent ensuite de régler le culte, et se distinguèrent à la fois par quelques réglements pleins de bon

sens, et un zèle honteusement inhumain dans l'extirpation des hérésies. Par les ordres du concile, le cadavre de Wiclef fut exhumé, brûlé, et ses cendres furent jetées au vent. Par ses ordres encore, à la demande de l'empereur, Jean Huss et Jérôme de Prague expirèrent au milieu des flammes, au mépris des serments et des sauf-conduits. Les Pères n'osèrent pas condamner la doctrine du meurtre; des membres voulaient qu'on reconnût que, dans certaines occurrences, l'homicide est une belle action, et que généralement le degré de culpabilité pût se résoudre par l'intention du coupable. — Sigismond gouverna trop despotiquement l'assemblée [1].

Vers ces temps cependant, un général aveugle, appelé Zisca, fit chanceler ce prince sur

[1] Outre les prélats et les docteurs, il y avait au concile de Constance cent vingt-huit grands vassaux et tous les électeurs de l'Empire, vingt-sept ambassadeurs, et de plus, dit Voltaire, cinq cents ménétriers et sept cent dix-huit courtisanes qu'on avait attirées dans la ville. — Une des propositions de Wiclef était qu'il n'est pas nécessaire de croire à la suprématie de l'Église romaine pour être sauvé. On lui reprochait aussi de soutenir qu'un homme en état de péché mortel, fût-il pape ou autre chose, cessait de l'être.

son trône. — Indigné du fanatisme atroce de son roi, cet homme intrépide révèle de toutes parts la fausseté du tyran. La peinture d'un fléau engendre la crainte, et la crainte le désespoir. Soudain les campagnes s'arment, et la Bohême entière se soumet aux soldats de Zisca. Tous les hussites se rangent sous sa bannière. Les catholiques, les prêtres sont égorgés et les couvents pillés. Déjà Sigismond envoie des paroles de paix à son sujet rebelle; mais la peste abat le serf général [1424], et Zisca, après une vie de sang et de victoires, meurt en humiliant ses lâches ennemis.

Durant ces troubles, l'Italie, sans empereur et sans pape, livrée pour ainsi dire à elle-même, pouvait affermir sa liberté; mais l'union manquait. Trop de villes puissantes, épousant les caprices et les inimitiés de leurs tyrans, ensanglantaient leurs limites mutuelles. Des dissensions intérieures les affaiblissaient, pendant que des bandes de brigands nomades, sans patrie et sans frein, spoliaient le laboureur et ravageaient la contrée. Machiavel a retracé cette époque. — Venise, Gênes, Florence, Pise même florissaient par l'industrie et les arts. La première surtout, stable et ferme dans ses lois, déja diplomatique dans ses négociations, semblait aspirer à domi-

ner en Italie, et souvent alimentait les discordes de Rome, afin de profiter de ses fautes. — Naples et la Sicile étaient neutres dans la balance.

L'Angleterre de son côté, occupée de conquêtes, semblait voir avec plaisir la tiare avilie, et attendre l'occasion d'un divorce qui la débarrassât du denier de saint-Pierre et de toute intervention romaine. — Quant à la France, elle était hors du schisme par ses divisions intestines. — La nation, ballotée par des factions d'ambitieux qui se disputaient l'héritage d'un monarque imbécile, subissait le joug de l'étranger. Les Anglais entraient dans Paris à coups de hache; la couronne de France passait à la maison de Lancastre. Il fallait souffrir et se taire, car la guerre civile avait éteint l'energie, et la résignation ne court jamais de chances. — Sous Charles VII, l'exaltation d'une paysanne sauva l'État, et l'héroïne accusée de sortilége fut brûlée vive [1431], condamnée par des moines et des prélats français.

L'éternel Benoît XIII avait cessé de vivre. Il était mort repoussant du fond de sa retraite les envoyés du pape et de l'empereur. Ayant ordonné avant d'expirer, à deux cardinaux qui n'avaient pas quitté sa personne, de lui choisir un successeur, sa volonté fut faite. — Un cha-

noine espagnol fut élu. Il se nommait Clément VIII, et fit plus tard acte de résignation entre les mains de Martin V — [1429]. Ainsi finit ce grand schisme d'Occident, qui porta une si forte atteinte au lustre et à l'influence de la tiare. Il dura cinquante-un ans.

Le concile de Constance avait établi sur de justes bases la discipline ecclésiastique, et avait remédié en théorie à de grands abus. Martin V avait été membre de l'assemblée, et comme tel il avait juré d'en observer les canons. Une fois pape, il comprit aisément qu'une obéissance passive emporterait la reconnaissance explicite de la supériorité des conciles généraux sur le saint-siége. Le concile fut cassé, et les désordres continuèrent.

Martin s'occupa de Naples. — Jeanne II, cette reine chez laquelle la débauche crût avec l'âge, avait embrasé ce royaume par son incertitude et sa faiblesse. Adoptant tantôt un prince d'Aragon, tantôt un descendant de la maison d'Anjou, la présence des troubles avait attiré dans son royaume une foule d'aventuriers, turbulente, sans scrupule et sans foi, bannale autant qu'intrépide et grossière. Le pape lança souvent ses censures au milieu de ces démêlés, et ne fit qu'augmenter l'irritation du mal. Par

tout où il y avait action, il jetait son nom dans la lice; partout où il y avait action, il lui fallait un coupable. — Dans cette lutte brilla le nom d'un Sforze, né fils de pâtre, soldat par hasard, grand connétable de Jeanne, une fois son amant, et le plus grand capitaine de son temps. C'est le chef d'une maison ducale. Son vrai nom était Giacomuzzo; le second lui vint de sa force.

Sous le pontificat de Martin V, l'empereur Manuel Paléologue tenta de nouveau de réunir l'Église grecque à celle de Rome; mais ce prince ne voulait que régler la croyance et les articles de la foi commune, et le seul vœu de la cour papale était de soumettre le clergé de l'Empire à sa juridiction unique. D'après cela les négociations ne pouvaient avoir aucun résultat. Martin les fit avorter sur de vains prétextes. — Ce pape mérita bien des arts en protégeant le Panthéon, qui croupissait dans la fange. A cette époque, la coupole de ce monument était dépouillée de la couverture de plomb dont Grégoire, en 713, l'avait fortifiée. Des colonnes du portique avaient été arrachées, et le sol même s'élevait jusqu'à la base des colonnes restantes. Martin s'occupa du déblaiement, et pourvut à la solidité de l'édifice. Il faut l'avouer ce-

pendant, alors encore on faisait de la chaux avec les marbres que l'on découvrait, et c'est ainsi que l'on réduisait en poussière le précieux cadavre de Villa-Adriana, musée immense où l'empereur Adrien avait reproduit les beautés de l'Égypte et de la Grèce.

[1431.] Le successeur de Martin V, Eugène IV, fut un prêtre violent et tenace, qui usa des voies les plus coupables pour enrichir sa famille. Il accusa les Colonne d'avoir pillé les trésors de saint Pierre, après la mort de Martin V, leur parent, et leur vendit la tranquillité au poids de l'or, après les avoir persécutés, et avoir mutilé par la question les serviteurs de leur famille.

L'idée lui vient un jour de convoquer un concile général à Bâle, et les Pères, accourant à sa voix, renouvellent hautement les errements de Constance. Tout-à-coup le pontife se repent et tremble, car Rome est attaquée dans ses abus, c'est-à-dire dans ses priviléges[1]. Un remède s'offre, c'est la bulle de dissolution : le pape a fait,

[1] Le concile de Bâle défendait aux papes de créer aucun de leurs parents, jusqu'au troisième degré inclusivement, ducs, marquis, comtes, feudataires, vicaires ou gouverneurs de quelque province, etc., etc. Ses réglements étaient sages.

le pape peut défaire. — Mais le concile résiste. En vain objecte-t-on à Eugène qu'un concile est la réunion de l'Église universelle dont lui-même n'est que membre ; que cette réunion est infaillible, sous l'influence du Saint-Esprit souveraine en matière de dogmes et d'hérésies ; Eugène tient bon, et la querelle s'aigrit. Bientôt on en vient aux menaces : cité à comparaître, sommé de se justifier, le pape répond avec dédain, et, après plusieurs ajournements, l'assemblée de Bâle le dépose, comme parjure et fauteur de schisme. [1439.] — Une sorte d'anachorète-duc, Félix V, de Savoie, fut élu à sa place.

[1438.] C'est au milieu de ces querelles que la pragmatique-sanction, base des libertés gallicanes, fut de nouveau proclamée dans le concile de Bourges. Celle de Saint-Louis paraissait rouillée par le temps. Le pape n'en conserva pas moins l'autorité supérieure : on lui reconnut le droit de juger en dernier ressort, on lui paya même les annates que la pragmatique avait abolies.

Des historiens ont préconisé Eugène IV, mais sa rigueur tyrannique envers les Colonne, et envers les cardinaux qui lui refusèrent leur vote, repousse tout éloge. Peut-être sa ténacité vis-

à-vis du concile de Bâle fut-elle l'œuvre de ses ministres : aimons à croire qu'en le convoquant il avait une pensée louable, celle de déraciner ces abus sans nombre dont peut-être personnellement il profita moins que ceux qui le suivirent. Après sa déposition, il déplora le schisme, il mourut même en bon chrétien ; mais il mourut errant et fugitif, chassé de son palais par les Romains, qui virent en lui moins un anti-pape qu'un despote. Un de ses neveux, son premier ministre, fut l'instrument de sa perte. — Félix régnait encore. Quoi qu'il en soit, la faction qui avait expulsé Eugène IV intronisa Nicolas V. [1447.] Deux ans plus tard Félix abdiqua, après une résistance peu digne d'un quiétiste solitaire, et, de la sorte, le schisme s'éteignit.

Nicolas V était Toscan et évêque de Bologne ; il fut l'un des bons papes que le monde et l'église aient eus. Soumis au concile de Bâle dont il approuva sagement les décrets, il frappa de nullité les actes d'Eugène IV qui lui étaient contraires, et confima ceux de Félix. Sans méchanceté et sans orgueil, il sut se faire aimer dans Rome même, et resta jusqu'à son dernier soupir l'idole des pauvres et du peuple. Son long règne s'écoula sans effort ; aucune tache de sang, aucune iniquité ne l'obscurcirent. Il passait ses loi-

sirs, non comme ses prédécesseurs à fomenter des troubles et à tourmenter les rois, mais à embellir la capitale chrétienne, à encourager les lettres et les arts. A l'exemple de Martin V et d'Eugène IV, il protégea le Panthéon. Il eut la gloire de commencer la basilique moderne de St.-Pierre, et fonda la belle fontaine de Trévi.

[1453.] Lorsqu'un empereur qui se jouait autant de l'islamisme que des censures romaines, Mahomet II, chassa les Latins de Constantinople, les Grecs se dispersèrent dans l'Europe. Le dernier empereur d'Orient, Constantin-Paléologue, était mort glorieusement en défendant ses droits; un trône, un titre de prince avaient disparu. Nicolas s'était vu contraint de refuser une croisade à de pressantes prières; il ouvrit ses portes à ceux que le glaive ottoman refoulait jusqu'en Italie : il les accueillit, les consola, fit traduire les précieux manuscrits qu'ils avaient soustraits au pillage, et se montra à la fois hospitalier, généreux et bon politique. — Et pourtant Nicolas n'est point canonisé. Est-ce donc parce qu'il employa à soulager le malheur, à enrichir Rome et le Vatican, les sommes avec lesquelles le saint-siége du temps passé éternisait le mal ?

Nicolas V fut le dernier pontife qui couronna dans Rome un empereur d'Occident. — [1448.] Frédéric III, prince indolent et faible, avait signé un concordat qui soumettait au saint-siége l'élection canonique des chapitres et des communautés de l'empire. Aux termes de la convention, le pape confirmait ou annulait à son gré la nomination aux bénéfices, et pourvoyait à la vacance des canonicats pendant six mois de l'année. Aux annates supprimées, des esprits fourbes avaient substitué une taxe énorme, une fois payée. Les États réclamèrent; ils demandèrent en vain un équivalent de la pragmatique française; mais l'empereur pour toute réponse alla déposer aux portes du Vatican l'assurance de son dévouement à la tiare, et l'abandon de toute suzeraineté sur Rome. La cour apostolique fut flattée. Elle admit le monarque à baiser les pieds du saint-père, et à conduire en public sa haquenée par les rênes. Après tant d'épreuves il fut couronné.

Encore alors des villes d'Italie achetèrent cette liberté si souvent vendue, et Frédéric, muni des foudres de Rome, rentra en Allemagne pour subjuguer la Bohême en état d'insurrection permanente. Quand la prise de Constantinople signala l'orage qui menaçait l'Europe,

on voulut pourvoir à la défense commune; une croisade sembla résolue, mais la paresse avare de Frédéric la rompit. Sa stupide insouciance souleva la nation : la Hongrie se détacha de lui, il resta insensible; doué d'une résignation niaise, imbu des plus sottes superstitions de son temps, ce prince semble le type des serfs de son époque.

[1455.] Le pontife suivant fut Calixte III, Borgia de nom, Espagnol de naissance, ancien secrétaire d'Alphonse V, roi d'Aragon, de Naples et de Sicile, successivement cardinal et pape par son influence. Calixte devait tout à Alphonse : il advint ce qu'on voit toujours entre les puissants-nés et les parvenus : ils se brouillèrent. Il commença par élever sa propre famille aux premiers emplois de l'État : l'un de ses neveux fut créé duc de Spolette, un autre, fait cardinal, sera pape [1]. Il voulait donner au premier la couronne d'Alphonse, et, dans cette vue, il abreuva ce prince de dégoûts et de contestations méchantes. Ses prédécesseurs avaient légitimé Ferdinand, fils naturel d'Alphonse; Calixte foulant aux pieds le dogme même de l'infaillibilité romaine, révoqua la bulle. Il fit plus et osa déclarer la guerre à son ancien protecteur :

[1] Alexandre VI.

la mort le surprit lorsqu'il travaillait à lui nuire. Alphonse, généreux et magnanime, négligea toujours de punir l'ingrat qui le desservait : il méprisa l'intrigue et la bassesse. — Plus ardent que Nicolas V, Calixte voulut armer les chrétiens contre les musulmans ; il échoua.

[1458.] Après lui, parut sur le trône de saint Pierre un évêque que le siége romain avait considéré comme son plus violent adversaire, Pie II (*Æneas Silvius Piccolomini*). Secrétaire à Bâle, on l'avait entendu tonner contre l'omnipotence papale, et propager celle des conciles œcuméniques. Pontife et vieux, il se rétracta en rejetant sur sa jeunesse l'erreur de ses premières doctrines et de ses écrits. Dans ses lettres de palinodie, il condamnait son nom comme gentil, et se comparait à saint Augustin le pécheur. Il eut mieux fait d'avouer que l'homme-pape n'était plus libre.

S'élevant au-dessus des assemblées chrétiennes, il interdit tous les appels aux conciles, mais des princes s'insurgèrent contre la faiblesse ou la duplicité du saint-père. La France, la première, repoussa ses articles comme attentatoires aux libertés gallicanes, et en appela de nouveau au futur concile général. Pie II en

même temps s'attachait à renverser la pragmatique-sanction qu'il avait jurée. L'évêque Goffredy l'obtint enfin du roi, et la porta à Rome, où elle fut traînée dans la boue comme le cadavre d'un méchant pape, pendant que le parlement de Paris refusait d'enregistrer la bulle de révocation.

Pie fit de grands efforts pour entraîner la chrétienté dans une croisade contre les Turcs. L'expédition devait partir d'Ancône : lui-même la commandait. La Providence en disposa autrement : Pie mourut.

Ce pape attacha quelque lustre à son règne : il était savant, lettré ; Frédéric III l'avait couronné poète lauréat à Francfort. Quoi qu'il en soit, on a de lui des poésies érotiques qui honorent peu un saint-père. Mais, sous le point de vue moral, Rome, quoique souvent sévère en maximes, passait pour très-tolérante. Partout le déréglement atteignait plus que la vie domestique ; il frappait l'église et ses fêtes. Les chroniques du temps nous apprennent que les réjouissances les plus grossières se célébraient dans les temples. Les fêtes des Fous, des Diacres soûls, etc., étaient des saturnales dégoûtantes découlées du vieux principe païen qu'on n'offense point le ciel par l'hilarité. La fête des fous

avait lieu à Noël ; on choisissait un pape, un évêque des fous ; le clergé entier était là entretenant la gaieté publique par la recherche des plus sales grimaces, des bouffonneries les plus obscènes. Dans ces jours impies, pour lui tout était licite, tout, excepté la vie cléricale et son austérité convenue. Tantôt on le voyait déguisant sous des vêtemens grotesques sa condition, son sexe même ; tantôt c'étaient des libertins et des courtisanes qui, s'affublant de la soutane des prêtres, s'introduisaient dans les couvents et les forçaient de prendre part à l'orgie régnante. La troupe joyeuse marchait au bruit de chants impudiques, portant des insignes de débauche en guise de bannières ; dansait dans le chœur des églises, et en souillait les autels [1]. Là c'était un âne qu'on couvrait d'une chape et des ornemens pontificaux ; ici c'était Balaam qu'on promenait sur une ânesse au milieu des Juifs. Pendant ces heures de désordre, l'excès de respect que l'on portait au culte se transformait, sans scrupule et par force d'usage, en excès de profanation. On péchait de bonne foi, sans intention directe. Seulement cet ins-

[1] Dans quelques contrées de France, dans la Basse-Bretagne, par exemple, avant la révolution, on dansait encore dans les églises et dans les cimetières.

tant d'épanchement libre semblait condamner la contrainte passée et celle encore qui devait suivre. — Ainsi, plus l'humanité est abrutie, plus ses divertissemens doivent approcher de la licence : il fallait des bêtes féroces ou des cérémonies stupides au peuple de l'empire romain. Il lui fallait le despotisme, parce que l'homme brut veut, en tout, un extrême ; que la liberté a des bornes, et que l'homme brut ne peut en voir. Voilà pourquoi des nations dont les gouvernants sont despotes, ne voudraient pas qu'on les en privât, voilà pourquoi des serfs ont refusé la liberté. La liberté n'est qu'un œuvre du discernement ; comme tout état mixte, c'est un fruit de civilisation, et son usage en est une condition. Or le serf, qui est au dernier échelon dans la nature humaine, ne peut envisager que ce qui est extrême, et ne saurait jouir d'aucun autre état. Deux élémens seuls peuvent donc se présenter à son intelligence : l'esclavage, qui est un état de dépendance pourvue du nécessaire ; et la licence, qui est le droit implicite à toutes voies pour vivre. Il voit la liberté avec les yeux d'un enfant ; il la repousse parce qu'il la croit l'isolement, et qu'il conçoit seulement la licence. C'est la philosophie qui explique la liberté telle qu'elle doit être entendue :

son sceptre seul établit l'équilibre dans ce qui tient à l'humanité. Mais la philosophie, c'est la réflexion, et la réflexion dans les masses ; elle est lente comme la fin des abus : elle naît à force de malaise, comme la haine à force de patience.

La Sorbonne eut assez de sagacité pour blâmer ces farces idolâtres. [1460.] Le concile de Sens, en France, venait d'en décréter la suppression ; mais les fêtes ne cessèrent point. — Les mystères de la passion étaient aussi dégénérés, ils n'étaient plus qu'une reproduction souvent lubrique de quelque moralité chrétienne. On s'était fatigué de représenter l'Écriture dans tout son sérieux ; puis, pour ne point la quitter, on avait égayé ses thêmes et noyé son mysticisme dans un libertinage de mots et de pensées. — Chaque ville chrétienne avait des fêtes et des spectacles de cette espèce. La religion y était toujours mêlée, car les prêtres ne voulaient pas qu'il y eût une heure, une pensée, un geste où elle restât oisive et étrangère.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

Conciles. — Paul II. — Haine de Rome contre la Pragmatique sous Louis XI. — Sixte IV. — Dissolution de Rome sous ce pape. — Inquisition en Espagne. — Népotisme érigé en règle par Sixte. — Il embellit la métropole. — Innocent X. — Le peuple maudit sa mémoire. — Alexandre VI. — Dépravation de ce pape et de sa famille. — Périt empoisonné par ses propres mains. — Son portrait. — Les Romains flétrissent son nom. — État du pouvoir papal. — Quinzième siècle.

Les faits qui suivent attristent l'âme. — Depuis l'assemblée générale de Constance, dix-huit conciles ont eut lieu en Europe, plusieurs ont disserté sur les mystères, l'extinction des schismes, l'extirpation des hérésies, l'union probable des Latins et des Grecs, et sur des projets de croisades contre les infidèles; dans

tous ont été reconnus l'urgente nécessité d'une réforme dans l'église et son chef, le besoin d'une discipline sévère, une et homogène. Souvent les membres de ces conciles étaient des gens de bien, sincèrement attachés à la réligion chrétienne, purs et probes comme elle. Quoi qu'il en soit, leurs efforts n'aboutissaient qu'à la proclamation de sages théories : Rome était sourde à leur voix. Fréquemment elle désapprouvait et embarrassait par crainte les conciles lointains où son action était sans force.

[1464.] A Pie II succéda un cardinal vénitien, évêque de Vicence, dont les vices les plus honteux dégradent la mémoire, c'est Paul II. L'histoire l'accuse de pédérastie. Il était le plus bel homme de sa cour et voulait prendre le nom de Formose. Il ne paraissait en public qu'après avoir consacré des heures entières à sa toilette; sa figure était fardée et sa tiare étincelait de rubis et de diamants. Toute sa vie fut un cours de mollesse et de luxure, agitée de distance en distance par la cruauté d'un tyran.

Après la mort de Pie II, les cardinaux s'étaient réunis en consistoire, voulant aviser aux moyens d'opposer une digue à la puissance du saint-père. Ils pouvaient s'organiser en sénat, établir une sorte de représentation nationale : il

n'y avait qu'un pas à franchir. On rédigea seulement quelques articles de la constitution projetée et tous les membres les signèrent en jurant de s'y conformer. Le cardinal vicentin, comme membre de l'assemblée constituante jura avec ses collégues : mais, devenu pape, il oublia son serment, et Rome ne punit point le parjure.

Un jour une ombre de science l'offusqua ; il mit à la torture le corps le plus savant de son royaume et supprima ses emplois en l'accusant d'hérésie. C'étaient les pronotaires apostoliques; l'historien Platina, qui en faisait partie, parle de ses bourreaux.

Paul publia une croisade contre les Turcs; et l'Allemagne, quoique divisée en petits princes et petites guerres, volait aux armes sans la nonchalance de son empereur. — Il foudroya les Bohémiens, parce qu'ils s'étaient donné un roi, et que de plus ils l'avaient pris de leur croyance. Les Bohémiens étaient hussites, et, on le sait, les hussites attaquaient le catholicisme dans la licence qui accompagnait l'exercice du grand pontificat, et dans les exactions commises par Rome sur les Églises étrangères. — Des écrivains prétendent que ce fut seulement sous Paul II que tous les cardinaux portèrent

la robe rouge[1]. Durant son administration on dépensa 5,000 écus romains pour la continuation de Saint-Pierre.

Cependant l'empereur Frédéric III devait descendre dans la tombe, laissant à son fils Maximilien, déjà revêtu du titre dérisoire de roi des Romains, un sceptre dépouillé d'influence et d'éclat. — L'Angleterre, encore palpitante sous les rivalités des roses blanche et

[1] Innocent IV leur avait donné le chapeau rouge au concile de Lyon. Les cardinaux n'avaient encore que le titre d'illustrissime; Urbain VIII leur concédera celui d'éminence. Dans le principe, les cardinaux furent peu nombreux; ils varièrent de sept à quatorze, dix-huit, etc. Le mot cardinal vient de *cardinalis*, principal. Dans le commencement, les prêtres des paroisses se nommaient ainsi pour se distinguer des simples chapelains; nous voyons même que des officiers de l'Empire et des préfets du prétoire s'appelèrent souvent *cardinales*. Jusqu'à cette époque, les pontifes qui créèrent le plus de cardinaux sont Calixte II qui en fit vingt-six; Innocent II, cinquante-sept; Eugène III, vingt-quatre; Alexandre III, cinquante; Innocent III, quarante-deux; Innocent IV, vingt-trois; Jean XXII, vingt-neuf; Clément VI, vingt-huit; Urbain VI, cinquante-six; Clément VII, trente-huit; Benoit XIII, vingt-quatre; Eugène VI, vingt-sept; Paul II, dix; et Sixte IV qui lui succéda, trente-quatre.

rouge, allait bientôt cicatriser ses plaies sous l'égide de ce Henri VIII qui, comme Louis XI de France, abaissait les grands, plus dans l'intérêt de la couronne que dans celui du peuple. — En Castille, des prélats rebelles, abusant de la faiblesse du monarque, avaient déposé par effigie le malheureux Henri IV, exhérédé sa fille comme bâtarde, et enfanté ce couple criminel et dévot de Ferdinand V et d'Isabelle, qui bientôt sera maître de l'Espagne entière. — Le Portugal isolé, absorbé par son commerce et sa navigation, évitait de s'associer aux crises européennes, pendant que l'Italie, morcelée en républiques, grande république elle-même, en apparence plus mûre et plus civilisée que les autres portions du continent, sans sécurité, mal assise, partout jalouse, rivale, ou ennemie de ses propres enfants, s'occupait plus des haines de voisinage et des beaux-arts que de se faire nation.

En France, un despote qui fit quelque bien pour mieux faire le mal, Louis XI régnait. Deux fois, n'étant que dauphin, il s'était révolté contre le roi son père, et deux fois le saint-siége s'était flétri en exemptant de ses anathêmes l'ingratitude parricide. Pie II avait prouvé sa haine pour la pragmatique; mais la

haine d'un pape ne périt pas. Paul continua l'œuvre de son prédécesseur, et Louis XI, qui se moquait de Rome et tirait son légat par la barbe [1], fut encore sur le point de sacrifier sa charte religieuse. Louis XI en faisait peu de cas; moins il y a de lois dans un pays et plus le pouvoir absolu est à l'aise. Aux termes d'un pacte arrêté entre Pie II et lui, Louis l'avait une fois cédée; joué par ce pontife il l'avait plus tard rétablie, et la pragmatique continuait, malgré Rome, d'être exécutée en partie. Dans cette circonstance, Paul échoua à son tour. Les universités, le parlement protestèrent contre ses menées, et le saint-siége, qui avait déjà fait un cardinal de Goffredy, octroya également la pourpre à Laballue, légat en France, être bas et immonde, indigne encore du despote dont il fut successivement l'ami et la victime.

Paul amassa de grandes richesses. Depuis long-temps les vestiges de l'ancienne reine du monde s'effaçaient sous le vendalisme de ses chefs modernes. Par l'ordre du pontife, l'amphithéâtre Flavien fut démantelé, et l'un des pans du colosse romain enfanta le vaste palais

[1] Le cardinal Bessarion.

de Venise[1]. C'est ce saint-père qui ordonna quatre jubilés par siècle; il espérait en voir un; mais son impureté mondaine l'arracha trop tôt du trône et de la vie qu'il souillait. Il mourut, suivant les uns d'indigestion, suivant les autres empoisonné par l'époux d'une dame romaine dont lui, pape, eut une fille. — [1471.] Après lui vint Sixte IV, fils de pêcheur et moine franciscain.

Son règne est la honte de son nom. Il est difficile de répéter sans répugnance les obscénités qui le salirent. Sous lui, des lieux de prostitution s'élèvent; le libertinage public est érigé en branche d'industrie, et la taxe des lieux immoraux confondue avec les oblations des fidèles. A la demande des neveux du pontife, la sodomie est autorisée pendant trois mois de l'an; des courtisanes deviennent portions intégrantes des bénéfices, meubles des prieurés, suivent les bénéfices et les prieurés quand on les aliène; et c'est au milieu de cette anarchie de démoralisation que le pape lui-même expire d'épuise-

[1] L'un des plus beaux palais de la métropole actuelle, propriété de l'empereur d'Autriche, et résidence de ses ambassadeurs.



ment et de débauche[1]. — Sixte IV accordait, dit-on, onze mille années d'indulgences aux pélérins qui venaient réciter une simple oraison à Notre-Dame-de-Lorette. L'oraison entraînait l'offrande. — [1473.] Vers cette époque, un concile se réunit à Madrid, pour aviser aux moyens de remédier à l'ignorance croissante des ecclésiastiques. Notons-le.

La maison d'Anjou, par l'œuvre du saint-père, va perdre la couronne de Naples. Pendant la prison du roi René en Lorraine, Alphonse V, a envahi les États du captif, et les a transmis à son bâtard. Ferdinand René envoie bientôt son fils en Italie, et des victoires signalent sa venue. Sixte s'inquiète, car il protége Ferdinand. Soudain il appelle du fond de l'Albanie le redoutable Scanderberg, la terreur des Turcs; le parti d'Anjou est battu, mis en déroute et le roi d'Aragon recouvre le domaine usurpé. — Louis XI, occupé en France, resta insensible à cette spoliation, car le fils du roi René était l'ami de la *ligue du bien public.* Plus tard la maison proscrite lui légua ses droits. Nous verrons des successeurs

[1] Voir l'allemand Wesselus dans son livre des *Indul. pap.* Wesselus vivait dans ce temps. On le surnommait *Lumen mundi.*



de Louis assez insensés pour les réclamer.

Alors aussi une bulle du pape introduisit l'inquisition en Espagne [1479]. Ferdinand V, qui y régnait, en avait besoin pour les projets qu'il nourrissait; il l'agréa comme une grâce. De là sans doute cette fausse dénomination de Catholique dont il s'enorgueillit; de là ces adulations que les moines lui ont prodiguées. Ferdinand avait l'hypocrisie d'un athée politique et la vanité d'un conquérant. S'il abusa d'un fléau que le fanatisme rendait formidable, s'il consolida les lois et diminua l'impôt national, c'était pour écraser les grands. Sa fausseté, son despotisme, la persécution des juifs, tachèrent son règne; Christophe Colomb l'illustra. — Plusieurs fois son ministre Ximénès voulut importer à Naples le saint-office et ses gibets; mais les Napolitains se soulevèrent en masse, et voilà peut-être le plus beau fait de cette nation. Elle se montra courageuse dans sa persévérance à s'affranchir de cette surveillance exécrable si puissante autour d'elle, à Rome, à Palerme, et dans l'Italie presqu'entière.

Ferdinand V avait un bâtard âgé de six ans; Sixte le fit archevêque. — Partout il se rendit odieux par son intervention méchante et passionnée. — Il médita la mort des plus puissants

princes de l'Italie pour s'élever sur leurs ruines. — Laurent et Julien de Médicis gouvernaient noblement la république florentine. [1478.] Un jour les Florentins priaient : une conjuration composée de seigneurs mécontents, fomentée par Rome, et commandée par un évêque (Salviati) pénétra dans le sanctuaire divin et immola l'infortuné Julien. Un cardinal Riario, neveu du pape, avait organisé le complot ; un autre émissaire de Sixte, le général Montesecco, recula devant le crime. Il agit en sage. Les meurtriers furent massacrés par la populace en furie. Le prélat de Pise fut pendu à la fenêtre du palais public. Le cardinal seul échappa. — La cour de Naples avait trempé dans le complot ; elle fit la paix, et Rome isolée l'imita. Sixte pourtant, comme tant de monstres, prenait le titre de père des fidèles.

En ce temps-là vivait Guillaume de La Marck, surnommé le Sanglier des Ardennes, qui fendit la tête de l'évêque de Liége d'un coup de hache. Il portait la devise que Sixte IV aurait pu prendre : « Si Dieu ne me veut, que diable me prenne. »

Çe pape ruina l'État par ses dépenses et par sa coopération à la guerre contre les Turcs ; mais il embellit sa capitale, enrichit ses temples,

et restaura ses monuments. C'est lui qui fit élever sur la place de Saint-Jean-de-Latran la belle statue de Marc-Aurèle [1], et qui fut l'auteur du pont Sisto que l'on voit sur le Tibre, au pied du Janicule. — Sixte tira un très-grand parti de la vénalité des charges. On affirme qn'il érigea le népotisme en loi, et qu'il déclara ses neveux, de droit, princes romains. L'un de ces derniers, le cardinal Jérôme Riario, qui passa pour son fils, bâtit aussi son palais avec les ruines du Colysée.

Louis XI n'était plus; il avait quitté le monde avant Sixte [1483]. Trempé du sang de ses sujets, épouvanté sans remords, il s'était éteint au sein d'une forêt isolée, en se roulant, comme un criminel condamné, sur des chapelets et des reliques. La France était morne. Louis tomba comme la peste qui finit, laissant son peuple dans cet état de torpeur qui suit les ravages de cette plaie terrible. On dit qu'il regretta la vie.

Sixte aussi mourut [1484], et céda le trône à Innocent VIII, Cibo, qui, lui-même, après huit années de pouvoir, le laissera au fameux Alexandre VI.

[1] La seule statue équestre de bronze qui nous soit parvenue des anciens; elle décore la place du Capitole.

Innocent prouva qu'une vie licencieuse ne fut jamais un obstacle à l'obtention de la dignité papale. Il arriva au Vatican entouré de bâtards qui tous logèrent dans le palais de Saint-Pierre. L'un d'eux épousa la fille de Laurent de Médicis, les autres s'enrichirent rapidement, parce que les fonds des croisades turques furent détournés à leur profit. Innocent VIII, dit-on, avait été marié.

Il conféra aux prêtres de la Norwège le privilége de dire la messe sans vin, se montrant ainsi opposé aux pontifes ses prédécesseurs qui avaient déclaré cette substance essentiellement nécessaire à la consommation du sacrifice. — Il excommunia Ferdinand, roi de Naples, parce que ce prince refusait d'obéir aux ordres qu'il voulait dicter.

Zizim, frère de l'empereur turc Bajazet, avait été fait prisonnier par trahison, par les chevaliers de Rhodes. Innocent l'ayant réclamé, le captif vint à Rome. Là le saint-père veut donner au musulman une idée de sa magnificence. Il s'entoure de ses cardinaux et de ses grands officiers. Zizim paraît et l'embrasse. Un murmure s'élève, le maître des cérémonies proclame l'étiquette prescrite ; mais le farouche Ottoman se retourne : « Un descendant

de Mahomet, s'écrie-t-il avec calme, n'est pas fait pour baiser les pieds d'un chrétien, et encore moins les pieds d'un prince éphémère. »

Quoique très-avare, Innocent VIII restaura quelques églises de Rome; il négligea le pauvre peuple, et sa mémoire fut hautement maudite.

Un monstre encore : et le dernier âge de la puissance papale sera proche. — [1492.] Ma plume répugne à retracer l'infernale scélératesse du Néron chrétien, de ce Rodrigue Borgia, cardinal espagnol, qui déshonora la chaire de saint Pierre sous le titre d'Alexandre VI. Pas de crime dans les annales humaines que ne rappelle son nom; pas d'attentats qui ne rappellent ses crimes. Il acheta la papauté; on l'accusa d'en trafiquer; on l'accusa de vendre Dieu : c'est le moindre de ses péchés, car il fut à la fois empoisonneur, incestueux et sacrilége.

Une courtisane, Cattarina Vanocci, lui avait donné cinq enfants, qui, à l'exemple de leur auteur, habituèrent l'Europe au scandale. Louis, l'aîné, mourut gendre d'un roi de Naple; le deuxième fut fait duc romain; le troisième devint successivement archevêque, cardinal, époux d'une héritière d'Albret-Navarre et duc de Valentinois en France : il se nom-

mait César ; le quatrième aussi fut gendre de roi. — Reste le cinquième enfant qui fut une fille, dite Lucrèce, elle eut trois maris : Jean Sforze de Milan, Louis de Naples, et Alphonse d'Est, duc de Ferrare; trois favoris : Alexandre, pape, son propre père, César et Louis, ses propres frères. Ce dernier, dit-on, fut égorgé par César son rival. Le cadavre de la victime fut retiré du Tibre et le pontife lui rendit de grands honneurs funèbres : ce fut là toute la justice du prince et tout le remords du père.

Les historiens du temps attestent ces désordres. Le poète latin Sannazar comparait Lucrèce à Thaïs; il disait dans l'épitaphe qu'il lui destina :

. . . .

Thais, Alexandri filia, sponsa, nurus.

Alexandre, par son esprit fallacieux et vindicatif, fit de l'Italie le théâtre de guerres sanglantes. — Le fils de Louis XI, Charles VIII, régnait sur les Français. Alexandre VI, voulant humilier Ferdinand Ier de Naples, appelle Charles en Italie. Brave, irréfléchi comme son âge, le jeune roi rêve la conquête de l'empire d'Orient. Il achète d'abord au poids de l'or la neutralité des Anglais; la branche d'Anjou lui a transmis des droits sur le royaume de Naples :

tout-à-coup il les fait valoir, lève une armée contre l'avis de ses ministres, passe les Alpes, renverse tout sur sa route, et vient afficher ses lois aux murailles du Vatican; le pape tremble, mais on négocie. Charles prête hommage au saint-père en plein consistoire, et s'humilie de mille manières pour être sacré empereur, non d'Orient, mais d'Occident. — Le prince ensuite marche sur Naples. — Ferdinand n'est plus. Son successeur, Alphonse II, repoussé par ses sujets, abdique de terreur et se cloître dans un couvent; en vain son fils Ferdinand II harangue les Napolitains : il fuit lui-même devant Charles, et l'armée française occupe le royaume. [1495.] Dans cette occurrence, Borgia s'inquiète : jaloux de la fortune de Charles il le trahit et arme contre lui l'Empire, Ferdinand le Catholique d'Espagne, Venise et le duc de Milan. Une ligue redoutable vient camper au pied de l'Apennin pour cerner le vainqueur, et Gonsalve de Cordoue reconduit le roi de Naples dans sa capitale. Charles alors s'arrache aux fêtes et aux plaisirs. La Campanie heureuse a décimé ses soldats; mais leur ardeur est la même : le roi leur parle en preux, une poignée de braves disperse une armée entière, et Charles triomphant rentre dans ses foyers. — Com-

mines nous apprend qu'il pouvait encore reconquérir l'Italie. — Pendant cette courte lutte, la chrétienté vit son souverain pontife prêchant pour ainsi dire une croisade en Turquie contre le prince français. Bajazet promit des secours ; il demandait pour condition la mort de Zizim son frère : Zizim mourut.

La fin d'Alexandre fut la punition de sa vie : il expira dans des convulsions horribles. — L'usage voulait alors que le pape héritât des cardinaux, et le tigre de Rome osait les empoisonner pour jouir plus tôt de leurs dépouilles. Trois de ces derniers dînaient un jour au palais : leur perte était projetée ; mais la potion mortelle échut au pape et à Valentinois, qui par mégarde l'avalèrent. César, jeune et vigoureux, échappa au châtiment de ses crimes ; Alexandre, vieux et usé de débauche, succomba. — Les serviteurs de Borgia agirent-ils sciemment ? y eut-il erreur ou suggestion ? l'histoire doute. Le meurtre des papes est toujours demeuré incertain. Le délit s'ensevelissait avec eux.

Alexandre VI persécuta les plus puissantes familles de Rome et de l'Italie afin de conférer à ses bâtards les titres et les biens des proscrits. En prince criminel, en père plus criminel encore, il prêta l'appui de sa scélératesse à celle

de ce Borgia, César, qui s'emparait du littoral de l'Adriatique par le meurtre et les assassinats. — On rapporte que 30,000 années d'indulgences ne coûtaient de son temps qu'un *ave maria* à Notre-Dame-de-Lorette. Les évêchés, les bénéfices, toutes les charges de l'Église appartenaient au plus offrant. — Renouvelant dans le monde les prétentions usées du saint-siége sur les couronnes temporelles, il s'arrogea des droits jusque sur les contrés sauvages du Nouveau-Monde, et traça cette ligne Alexandrine qui partageait entre les Portugais et les Espagnols toutes les portions de l'Amérique connue — Guicciardino, Paolo Giove, Bembo, Tomasi, ont recueilli ses actes : je passe outre. Défiant comme Tibère, c'est lui qui établit une communication secrète entre son palais et le fort Saint-Ange. Quelquefois il prit plaisir à embellir sa métropole, ses églises, et surtout sa propre demeure; mais il ne soulagea point les pauvres, ne fit rien pour le peuple, et les Romains, qui avaient battu des mains à la mort d'Innocent VIII, renouvelèrent leurs transports quand le héraut funèbre vint annoncer la sienne. Je n'ose pas dire que, sans cette dernière faute d'Alexandre VI, ils n'eussent pas réprouvé sa mémoire.

Ici finit l'âge mûr de la puissance papale : la réforme va la pousser vers la caducité. Ses armes sont rouillées ; l'emploi en est plus rare et souvent sans effet : elles ménagent les grands coupables et ne frappent plus que les faibles. Peu à peu tous les États chrétiens vont s'arroger le droit de réviser les décrets de Rome avant d'en autoriser l'exécution. — Les longues querelles des conciles et des papes, les méfaits de ces derniers, les schismes, les discordes fomentés par leur vanité, ont altéré la haute prévention dont les chrétiens aimaient à entourer le grand pontificat. — Lentement l'élément théocratique s'affaisse sous le poids des maux qu'il enfante, et à l'école de ces mêmes maux une lueur de civilisation semble commencer de poindre. — L'imprimerie est découverte. — Le goût des voyages se propage avec celui des arts et des sciences. Les Grecs vagabonds dans l'Europe, quêtant partout une patrie, apportent des copies d'Homère, de Platon, d'Euripide et de Sophocle. — Machiavel en écrivant le code de la tyrannie écrit aussi pour les peuples celui de la défense. Insensiblement l'intelligence s'émancipe ; la réflexion se montre. On conçoit que les hommes puissent vivre heureux sans pape et sans intolérance, car l'es-

pèce humaine a trop souffert et trop vu pour ne pas sentir et ne pas comprendre. Désormais la presse va faire retentir au loin le bruit des schismes, leurs bases et leurs causes ; dévoiler le passé, le présent, et introduire avec l'amour des lettres cet esprit de comparaison, si fécond en résultats quand l'investigation est raisonnée. C'est la presse qui fera connaître à l'Europe les sarcasmes de Dante, de Boccace, les plaintes de Pétrarque, et de tant d'autres sur Rome et sur la cour papale. C'est elle qui nous transmettra la honteuse vie de ce Borgia, élevé par l'intrigue sur le trône de la terre le plus digne de l'homme vertueux, et qui nous dénoncera ses modèles et ses imitateurs. Désormais rien ne sera perdu pour le monde.

FIN DU LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU QUINZIÈME SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS.

CHAPITRE PREMIER.

Pie III empoisonné.—Jules II, pape guerrier. Troubles d'Europe. — Ligue de Cambrai. Louis XII.—Concile à Pise contre Jules.— Concile à Rome contre Louis. — Bologne, ville papale. — Notice sur cette ville. — Léon X. — François I. — Fin du moyen âge. — Luther. — Coup d'œil sur l'état du clergé. — Léon X peu digne de donner son nom à son siècle, sa magnificence. — Il embellit Rome.

Pendant le cours de cette période laborieuse qui s'est écoulée du douzième siècle au seizième, nous avons vu l'Europe agitée, incertaine, en

travail pour ainsi dire. Point de stabilité; tout se fait, se défait, se heurte; ce sont les angoisses, les douleurs, les déchirements qui précèdent l'enfantement. L'ordre naîtra de la crise. Le principe théocratique, s'étendant sur chaque élément, comme la théologie s'étendait sur les sciences, paraissant encore seul constitué au sein de la confusion, considéré politiquement, avait sans doute exercé une influence funeste; mais examiné sous le point de vue moral, il avait activé le mouvement intellectuel. Bientôt il va descendre par la force des choses dans le domaine public. La société humaine va s'asseoir et prendre enfin une direction positive. Le seizième siècle, comme on l'a dit, sera pour l'humanité la fin du tâtonnement.

[1503.] Le premier pape du siècle, Pie III, était un Piccolomini, selon les uns neveu de Pie II, selon d'autres son propre fils: son règne d'un mois finit par le poison. Il était charitable et restaura des églises.

Son successeur fut Jules II, Della Rovère, sorte d'évêque de Beauvais pour l'ardeur guerrière. C'est lui qui jeta les clefs de saint Pierre dans le Tibre pour ceindre l'épée de saint Paul; le premier il laissa croître sa barbe, usage que les rois ses contemporains adoptèrent. Avant

son élévation, il avait pris l'engagement d'anéantir les abus existants; pape, il oublia ses serments. Son seul acte digne de louange fut la promulgation d'une bulle contre la simonie en fait d'élection. Il devait pourtant la tiare à ce moyen, car il l'avait achetée par l'or et les promesses. En politique habile, il dépouilla ensuite César Borgia de toute sa puissance, la réunit à celle de Rome, et sut ainsi faire tourner au profit du saint-siége l'avidité sanguinaire d'Alexandre VI et des siens. César, exilé, mourut glorieusement les armes à la main.

Alors régnait à un haut degré cette science souterraine qu'on a nommée diplomatie, et qui n'est autre chose que la fourberie et la mauvaise foi érigées en lois et implantées dans le droit des gens. Louis XII était roi de France; Ferdinand, dit le catholique, Isabelle et Ximenès gouvernaient l'Espagne. — Louis a des droits sur Naples et le Milanais, et se prépare à les faire valoir : Frédéric, roi de Naples, tremble à cette nouvelle; il invoque Ferdinand son parent, son allié, et Ferdinand promet le secours de ses armes, pendant que, par convention secrète, il partage avec Louis XII la monarchie napolitaine. Alexandre VI souillait encore la chaire de saint Pierre, et Louis venait

de confier à César Borgia le duché de Valentinois avec une compagnie de cent lances, afin d'obtenir du pontife une bulle de divorce et d'épouser Anne de Bretagne. Ce pape, en outre, haïssait Frédéric, dont il avait en vain sollicité la fille pour ce même César. Il déclare donc ce prince déchu du trône de ses pères, et investit Ferdinand et le roi de France de leur moitié respective. Bientôt les armées sont en campagne. Louis, secondé par les Vénitiens, envahit le Milanais, Gênes et le royaume de Naples, et l'astucieux Ferdinand occupe la Pouille et la Calabre. — Frédéric sans asyle se réfugia et mourut en France où sa race s'éteignit dans le sang des La Trémoille.

Ici Alexandre VI et Pie III disparaissent. — Le cardinal d'Amboise, ministre de Louis XII, intrigant peu capable, et que Mézerai dit probe, brigue le siége romain et est écarté par les Vénitiens qui favorisent Jules II et le font élire. — Venise était dans toute la splendeur de sa gloire ; plusieurs des villes de la Romagne s'étaient rangées sous son égide. D'Amboise, dans sa colère, reproche à la république son ambition et son opulence. Une ligue est résolue à Cambrai, et le pape et le roi de France y font entrer l'Europe presque entière. Des diploma-

tes divisent les provinces vénitiennes par la plume avant la conquête. Rome doit recouvrer les terres de la Romagne ; l'empereur Maximilien, Véronne, Vicence, l'Istrie et le Frioul : le roi d'Espagne retient les ports vénitiens de la Pouille, et Louis XII arrondit déjà son duché de Milan.

[1509.] Jules commence : il déclare en état d'interdit les Vénitiens et Lorédan leur chef. L'empereur a conclu une trève avec ces derniers ; un bref la rompt au nom de l'Église en danger. Louis arrive, bat les Vénitiens pendant que les troupes papales occupent la Romagne. Mais Venise résiste, elle apelle des censures romaines au premier concile général ; noble et magnanime, elle relève du serment les peuples qu'on détache d'elle, et toute la nation court aux armes. Louis XII, maître de la Lombardie, a déjà regagné ses foyers ; l'indolent Maximilien, fatigué d'assiéger des villes, repasse à son tour les monts.

Cependant la scène change : Jules II, plus calme, envisage en politique les éventualités de cette ligue injuste ; il voit l'Italie privée, par la ruine des Vénitiens, de son plus fort soutien contre les armes ultramontaines ; il se détache donc de Louis, pardonne à Venise suppliante et en-

traîne successivement dans son parti les Suisses, Ferdinand d'Espagne et le jeune roi d'Angleterre, Henri VIII, qu'il séduit par la promesse du titre de roi très-chrétien. Alors l'anathème est révoqué sur la place Saint-Marc et va frapper brusquement le roi français, pendant qu'un légat romain encourage par l'absolution la désertion de ses soldats. C'était combler la mesure de la perfidie. — Maximilien resta l'allié du monarque.

Louis XII était un prince excellent. Il céda trop à cette manie belliqueuse qui était le vertige du temps, ruina l'État par des guerres insensées et sans motif plausible; mais il était juste, loyal et sensible. La trahison du saint-père, ses odieuses menées le blessèrent. Par ses ordres, des prélats réunis à Tours défendent d'abord d'envoyer de l'argent au pape, et décrètent une levée d'impôts sur le clergé du royaume. — Les Florentins sont demeurés fidèles à la France; le roi envoie des évêques à Pise: des cardinaux mécontents s'adjoignent à eux; un concile se forme [1511], cite le brouillon pontife à sa barre, et le déclare endurci dans le crime, homme incorrigible et pervers.

Dans ces conjonctures, l'empereur se réunissait au pape, et les Vénitiens à Louis. — Jules

s'irrite. Il convoque à Saint-Jean-de-Latran un concile qui casse, annule celui de Pise; et enjoint à ses membres le devoir d'une justification. La France y est assignée avec ses parlements, son chef et son clergé, comme coupable d'observer encore la pragmatique-sanction. Enfin un décret, émané d'une réunion d'esclaves, adjuge au roi de la Grande-Bretagne le sceptre de Louis XII. — La guerre durait; le pape lui-même était en campagne. Louis fut souvent triomphant : il eut Gaston de Foix et Bayard. La grande victoire de Ravenne [1512] fit chanceler le siége apostolique. Rome était perdue; mais Jules se fit souple et humble par ruse ; il proposa la paix au vainqueur, et rompit les négociations quand ses alliés furent prêts à combattre. Alors Louis, menacé dans son royaume par les Anglais ses voisins, avait repassé les Alpes; Gênes lui échappait, et les Suisses, conduits par un archevêque, lui arrachaient le Milanais. — Les Suisses étaient déjà pervertis; on les prenait à bail comme des vaisseaux et comme des armes : ils trahissaient le moins offrant.

Jules mourut peu de temps après. Puissant et couvert de gloire, il avait vu le vieil empereur Maximilien briguer l'honneur d'être son coadjuteur, et cet hommage l'avait flatté. « Les

électeurs et les cardinaux se sont trompés, répétait-il; Jules devait être César, et Maximilien pontife. » — Jules déclara hérésiarque Albert, roi de Navarre, et autorisa tout prince chrétien à s'emparer de sa couronne [1]. — Comme prince il fut criminel puisqu'il incendia le monde. On l'appelait *Sa malignité*. Voyons sa vie privée : il était brave autant qu'adroit, mais trop despote pour se refuser un caprice de dissolution ou de vengeance. On dit qu'il abusa de l'enfance des sexes. Le duc d'Urbin massacra en sa présence le cardinal de Pavie : Jules approuva le meurtre : on affirme qu'il l'avait conseillé. Il avait une fille et une nièce qu'il sut faire entrer par force dans les familles des Ur-

[1] Ce monarque n'avait pourtant commis d'autre faute que de s'allier à Louis XII contre les ennemis de la France. C'est en vertu de cette spoliation que la cour de Rome refusa longtemps au roi français le titre de *roi de Navarre*. Cette dénégation dura jusqu'à Urbain VIII, qui, ayant mandé des bulles à Louis XIII *roi de France seulement*, irrita le parlement qui devait les enregistrer. Ce corps voulait qu'on rendît à César ce qui était à César, et Urbain fut obligé de se soumettre, ainsi qu'on le voit par le bref qu'il adressa à Louis XIII en 1632, et rapporté par Gerbais dans son livre *de Causis majoribus*.

sins et des Colonne. Sous lui Bologne fut acquise définitivement au saint-siége.

Bologne remonte à des temps lointains. Antérieure aux Romains, elle fléchit sous leur domination, et passa successivement aux Lombards et aux monarques francs. Quand Charlemagne investit le pontife romain de l'Exarchat et de la Pentapole, Bologne se révolta, s'érigea en république, et se vit, après plusieurs victoires, prise et saccagée par Lothaire qui la soumit. Plus tard les gouverneurs impériaux, devenus puissants par la faiblesse des Carlovingiens, englobèrent Bologne dans le marquisat de Toscane; et lorque Mathilde céda cette belle contrée à Grégoire VII, son favori, Bologne était partie intégrante du legs. — Alors les empereurs et les papes se redoutaient réciproquement, et il fallait bien que cette avidité des gouvernants si active et si préoccupée épargnât quelque portion de l'Italie. Bologne devint encore une fois libre; et jusqu'au pape Nicolas III, on la vit, riche et commerçante, lutter avec ses propres armes contre Milan, Venise, et Frédéric II lui-même. Rodolphe enfin la céda au pape. C'était le temps des factions guelfe et gibeline. Les partisans de l'empereur ayant été opprimés et persécutés par les Guelfes, ceux-ci, chassés à

leur tour de la ville, sollicitèrent l'appui de Nicolas. Le saint-père vint alors; et les Gibelins délaissés par l'Empire se soumirent en stipulant le maintien de l'ordre républicain comme clause essentielle de leur fidélité. La paix se fit, mais Nicolas disparut, et un nouveau pontife parut qui méprisa la foi des traités. La république fut abattue par une bulle [1324], et Bologne resta muette, car Rome était forte. Lasse à la fin du joug, après une longue servitude, elle se leva en masse aux cris de la famille Pepoli [1334], chassa les légats, et proclama ses antiques franchises. Cette fois la liberté fut un mal. Les familles puissantes se disputèrent et s'arrachèrent le pouvoir. Pendant près d'un siècle, Bologne se tacha de son sang et languit malheureuse, sans cesse déchirée par ses fils, souvent vendue par ses tyrans. Enfin les Bentivogli, seigneurs opulents, écartèrent leurs rivaux par l'exil et les massacres, et se virent seuls détenteurs de la puissance absolue. [1462.] Un membre de cette maison gouverna sans trouble jusqu'au pape Jules II, qui, s'appuyant sur Louis XII, alors son allié, réduisit Bologne et renversa le tyran. — Néanmoins Bologne encore capitula à condition; elle reconnut la domination romaine, mais elle exigea qu'on lui conservât son sé-

nat et la faculté de disposer des revenus de ses domaines ; qu'on ne lui imposât ni citadelles ni subventions, etc. [1506[1]].

[1513.] Après Jules II, on lit que l'empereur Maximilien se mit sur les rangs pour être pape ; mais l'homme célèbre qui donna son nom à son siècle, Léon X, l'emporta. Membre de la famille des Médicis florentins, légat, cardinal, et prisonnier de guerre sous le dernier pontificat, c'est lui qui, pendant les succès de Louis XII, corrompait à force d'indulgences les soldats du vainqueur. — Lors de l'expédition de Charles VIII, ses parents ayant été bannis de Florence, Léon, encore cardinal, s'était servi des armées de Jules pour menacer sa patrie et lui imposer sa famille. Les Médicis avaient revu la république par accommodement ; peu de temps après Laurent II en devint chef suprême, par l'œuvre et sous la tutèle de Léon, pape, son oncle.

Cardinal depuis l'âge de quatorze ans, Léon X prit la tiare à trente-six, et la dut moins à la simonie qu'aux intrigues de la jeunesse romaine.

[1] Cet ordre de choses ne subsiste plus. Bologne prend part à l'administration commune de l'État apostolique. Elle est régie au nom du pape par un légat cardinal.

Son langage modeste, sa modération affectée, lui concilièrent l'estime de tous, et séduisirent promptement le clergé de la métropole, que ses prédécesseurs avaient aigri. Les cardinaux des conciles de Pise et de Milan vinrent implorer sa miséricorde en habits de prêtres. Louis XII lui-même, entraîné par la reine, lui rendit hommage, et reconnut cette assemblée de Latran qui avait déclaré la couronne de France aliénable et mal portée.

Cependant François I[er] prenait le sceptre de Louis; Henri VIII régnait en Angleterre; Charles-Quint allait paraître.

François I[er], brave, franc et généreux, n'avait pour lui qu'une éducation courtoise; s'il voyait un obstacle, il voulait le rompre d'un coup pour s'en débarrasser. Il ne rêva qu'amour et guerre : le reste l'inquiéta peu. De son temps, il est vrai, l'ignorance comme le défaut de réflexion n'était pas honte. Un monarque était le meilleur des rois lorsqu'il était galant en cour, vaillant et preux dans la lice. Le gouvernement encore n'était pas *la pensée.*

François voulait des batailles; il renouvelle l'alliance avec les Vénitiens, fond sur l'Italie, triomphe à Marignan, et s'empare du Milanais, dont le duc, Sforze, passe en France. Bientôt

des parlements s'élèvent à Milan. Les États neutres effrayés saluent le jeune conquérant, et son nom va prendre place au Livre-d'Or du sénat de Saint-Marc. — Mais Léon s'alarme; il n'ose attaquer François Ier; il rappelle son général, se présente comme négociateur; et exhorte le vainqueur à la paix. Encore ici la pragmatique est menacée et le saint-siége triomphe. François Ier sacrifie la vieille charte des libertés gallicannes; l'année suivante, un concordat la remplace qui enlève au clergé le droit de choisir ses évêques, attribue au roi celui de nommer aux bénéfices, rétablit les annates; et François Ier, qui ne voit que des masses irréfléchies admirant sa bravoure, ne se rend pas à la noble résistance de son parlement, aux plaintes de ses universités et de son clergé.

Maximilien meurt, et François Ier ose disputer l'empire à Charles-Quint. Il a l'ame trop ouverte, il ne sait pas intriguer : Charles l'éloigne. En même temps, le roi se laisse gouverner par sa mère, la duchesse d'Angoulême, qui fait pendre ses ministres et dégoûte ses généraux. Le brave connétable de Bourbon a rejeté la main ou les faveurs de la princesse; persécuté par elle, il offre son bras à Charles-Quint. — Plus tard il va piller Rome.

Le moyen âge touche à sa fin. Pendant une partie de sa durée, les *Catégories* d'Aristote comprimèrent l'essor de la pensée. La raison humaine semblait morte, parce qu'elle avait à traverser le voile théocratique, à triompher du despotisme et de l'absence des moyens propageants. Soumise impérieusement à l'impulsion religieuse, cette époque présenta le mouvement continu des plus grandes passions, car la domination des idées religieuses engendre le fanatisme, la plus aveugle de toutes. Cependant comme le sacerdoce était prépondérant, ses abus furent les plus saillants. Chacun en souffrit, et le premier murmure fut l'effet de ces mêmes abus. Peu à peu un fantome de philosophie se fit jour à travers les subtilités scolastiques, et ce moyen âge tout religieux puisa dans lui-même le doute et le scepticisme. Depuis le douzième siècle nous avons vu les Vaudois, les Albigeois, les Wiclefites, les Hussites, et tant d'autres sectes moins célèbres. Ainsi déjà la réforme, abattue et renaissante comme l'hydre, avait été conçue. — Une cause purement occasionnelle, la fiscalité de quelques hommes, va faire éclore la plus grande révolution religieuse de notre ère. — Martin Luther était né.

Rome alors ordonnait des quêtes publiques

pour l'érection de sa basilique, et les jacobins en Allemagne avaient été chargés du colportage des indulgences papales, au préjudice des augustins. En vain ces derniers réclamèrent une prérogative dont ils jouissaient depuis des siècles; ils n'obtinrent rien. L'ordre s'échauffa à la fin, et un moine fut chargé par son général de tonner contre la communauté rivale et les décrets du Vatican. Ce moine était Luther. — Je l'ai dit, bien des sectes avaient passé. Sans doute leur but était essentiellement dogmatique; mais plusieurs avaient hautement réclamé l'absence du mal dans le pontificat. Léon X, entouré d'une jeunesse brillante, passait sa vie au sein des festins et des plaisirs. Rien n'était changé. Les sages préceptes des conciles de Constance et de Bâle demeuraient sans exécution, et le saint-siége n'affichait que son esprit héréditaire de lucre, d'ambition et d'orgueil.

Luther, homme à la fois violent et énergique, emploie successivement le langage de l'enthousiasme, de la haine et du pédantisme [1]. D'abord il prêche contre les jacobins et l'injustice de

[1] Voltaire, *Essai sur les mœurs*, traduit une des épîtres de Luther au pape : « Petit pape, petit papelain, vous êtes un âne, un ânon, allez doucement, » il fait glacé et vous vous rompriez les jambes, etc. »

Rome. De nombreux prosélytes accourent pour l'entendre ; des princes même le protégent. Bientôt les indulgences ne se vendent plus ; la confiance, la foi s'en vont. L'écriture en main, il attaque alors le catholicisme dans sa discipline et ses dogmes. Il corrige, blâme, règle et bouleverse tout à sa guise. Des bulles d'excommunication le frappent : il les brûle sur la place publique. Il enrichit ses amis et reste pauvre ; autorise le mariage des prêtres, et finit par se marier lui-même. Sa voix se répand au loin ; sa secte grossit de plus en plus. Le pape et ses cardinaux s'agitent ; des diètes s'assemblent en vain. Rome n'a qu'une voie de salut : c'est l'aveu de ses fautes, le retour à la pureté primitive, et Léon meurt sans en avoir eu la pensée.

Jetons un coup d'œil sur l'état du clergé. Depuis le premier âge, chez lui la démoralisation avait crû avec la puissance ; mais, dès que cette puissance ne connut plus de bornes, le clergé, comme l'homme enrichi, n'ayant qu'à conserver, ne songea qu'à jouir. Au temps de la réforme, ses mœurs atteignaient un point de décomposition qu'il faudrait révoquer en doute, si tant d'écrivains dignes de foi n'en eussent révélé l'horreur. Ignorant, parce que le besoin de se multiplier le rendait trop facile sur l'ad-

mission des adeptes; nombreux, parce que l'attrait des priviléges attachés aux ordres attirait à lui des milliers de laïques, il semblait satisfait de puiser dans son nombre la prérogative d'être impunément criminel, et son ignorance lui dérobait le danger de ses fautes.—L'ecclésiasque, dans certaines contrées, ne pouvait être mis à mort pour quelque cause que ce fut. L'infâme taxe apostolique de Jean XXII était encore en vigueur. Les crimes avaient une valeur fixe et spéciale; on les rachetait par une amende souvent proportionnée à la condition du délinquant. Le meurtre, par exemple, se payait comme la bestialité, et les évêques, curés, etc., pouvaient, moyennant une faible somme, acheter le droit de le commettre. Ils obtenaient ensuite, tant le pardon de leurs péchés passés que celui des péchés à venir. — La plupart du temps, c'était à des bâtards et non à leur église que les chanoines efféminés léguaient l'offrande du pauvre et le denier des autels. Pendant leur vie, ils en nourrissaient leurs maîtresses. — Ici des prélats suppliaient le prince de légitimer leurs enfans; là c'était un évêque de Cambrai transmettant des biens à ses enfans déjà nés, et à ceux qui, « par la grace de Dieu, » pourraient ultérieurement survenir. — Rome elle-

même autorisait le concubinage des prêtres, et les évêques le permettaient aux curés pour un écu par an. — Goldsmith rapporte que la populace des villes de l'Allemagne et de l'Angleterre forçait souvent les prêtres à entrenir des courtisanes, afin de mettre ses femmes et ses filles à l'abri de leurs attaques. — Les couvents étaient devenus des lieux de prostitution, où les moines sacriléges allaient abuser la jeunesse, et persuader à des créatures exaltées que Dieu voulait la débauche [1]. » Cette dégoûtante dépravation partait du chef de l'église, embrassait ses princes et ses grands fonctionnaires, et couvrait jusqu'au plus bas clergé. — Les masses étaient encore

[1] La plupart de ces faits sont rapportés par mille auteurs plus ou moins connus. « C'étaient, dit Dulaure » en parlant des couvents, des espèces de sérails à » l'usage des moines et des évêques. Les enfants » qui naissaient de ce commerce criminel devenaient » moines à leur tour. Quelques religieuses se faisaient » avorter, et d'autres tuaient les nouveau-nés dès » qu'ils étaient sortis de leurs flancs maternels. De » là venait que souvent, dit le prédicateur Barlette, » les latrines retentissaient des cris des enfants qu'on » y avait jetés. » — Clémengis, théologien du XVe siècle et cité par Hallam, appelle les couvents : *Veneris execranda prostibula, impudicorum juvenum receptacula*, etc.

peu éclairées, mais elles avaient tant souffert, qu'il fallait bien qu'une si dégoûtante abjection leur dessillât les yeux. Peu à peu, même avant Luther, on s'était habitué à trouver de l'imposture dans les actes et la piété des prêtres ; car ce saint-siége à la fois guerrier, tyrannique, simoniaque et parjure, ces cardinaux comme leur maître, type de sybarisme, d'avarice, de luxure, cumulant les évêchés et les bénéfices, étaient bien loin de la pureté évangélique [1]. Le sacerdoce, il est vrai (et séparons ici le sacerdoce de la religion, qui ne peut cesser d'être grande, sublime et nécessaire à l'homme), le sacerdoce, dis-je, demandait encore que l'on crût et que l'on n'examinât pas. A l'exemple des prêtres de l'Égypte et de l'Inde, il barrait de toutes ses forces la faculté progressive de l'intelligence humaine, et érigeait en dogme l'immutabilité de ses abus et la permanence de ses propres vices. Il voulait que tout dans lui restât stationnaire, pendant que tout dans l'univers marchait. Mais il ne voyait pas qu'il était hors de l'harmonie universelle. Malgré les doutes

[1] C'est à ce sujet que les calvinistes genévois disaient :

Accipe, cape, rape, sunt tria verba papæ.

jetés sur la véritable acception de l'autorité spirituelle, ces prélats et ces moines que le gouvernement féodal avait rendus souverains n'étaient plus de saison. Au commencement, les réformateurs tentèrent seulement de corriger; ils demandèrent la communion sous les deux espèces du pain et du vin, l'abolition de la doctrine du purgatoire, des vœux monastiques, etc., et dissertèrent longuement sur le libre arbitre et les indulgences. La ténacité du siége romain exaspéra leur ardeur. Peu à peu ils firent un tout des restrictions et des lacunes de l'église et de la discipline catholiques; puis enfin des corrections d'une croyance une autre croyance naquit, qui, plus simple en apparence et plus familière dans ses rapports avec l'homme, le suivant et le protégeant dans ses progrès, sembla mettre le sentiment religieux, immobile et stable depuis si long-temps, au niveau de l'humanité contemporaine. Ainsi donc, à vrai dire, le protestantisme ne fut autre chose que la phase religieuse que le catholicisme eût graduellement atteinte, si, éloignant ce caractère de fixité incompatible avec tout ce qui tient à l'homme, il eût su s'adapter à l'esprit des siècles, et marcher avec eux comme la féodalité et le pouvoir des rois.

Léon mourut, accusé d'avoir nié l'existence

de Dieu et l'immortalité de l'ame : c'est lui qui dit au cardinal Bembo que l'Évangile était un tissu de contes. — Une fois le népotisme faillit lui devenir fatal : ayant conçu la coupable pensée d'arracher le duché d'Urbin à la famille Della Rovère, une lutte à mort s'engagea entre le persécuteur et l'opprimé ; des complots, des trames de sicaires furent salariés de part et d'autre ; des prélats et des grands furent écartelés, et le duc d'Urbin fut contraint de se réfugier en France.

Le premier moyen de ce pontife était la mauvaise foi ; il la disait permise en politique : aussi trahit il tour à tour les princes dont il fut l'allié. — Comme tant d'autres papes, Léon enrichit les siens. Une de ses bulles autorisait les électeurs conclavistes à partager entre eux les bénéfices de l'élu ; elle est remarquable en ce qu'elle semble faite pour un de ses neveux, homme opulent, qu'on dépouilla de la sorte par la dignité suprême. Il sera pape sous le nom de Clément VII. — Léon X, pour fortifier son pouvoir, créa jusqu'à trente-neuf cardinaux dans un seul consistoire. Comme chaque nouveau titulaire payait un droit de sceau *pro jure cardinalitii*, le saint-siége, tout en consolidant son éclat, alimentait ainsi ses trésors.

Léon attacha son nom à son siècle; mais cet homme dont la vie ne fut qu'un atome dans ce siècle immense, méritait moins cette flatteuse distinction que les Médicis de Florence, les princes d'Est, les Gonzague, et beaucoup d'autres souverains de son temps. A Rome on ne pouvait imprimer un livre sans l'avoir préalablement soumis à l'autorité ecclésiastique: le pinceau de l'artiste, la pensée des poètes n'étaient pas encore libres. Bas dans ses penchants et dans ses affections, Léon X louait de mauvais rimeurs et encourageait les improvisations. Il lui fallait des divertissements licencieux; tantôt c'étaient les indécentes comédies de Machiavel, *Mandragola*, *Clitia*, qu'il faisait représenter avec pompe; tantôt il faisait venir à grands frais de Sienne et des villes voisines des bandes de bateleurs burlesques sur lesquels il épuisait ses largesses et sa munificence[1]. Amant né des plaisirs, mais dépourvu de tact, il sacrifia les sciences graves à la gaieté, le bon goût à des trivialités grossières, et, en matière littéraire, apprit par son exemple à trouver le beau où n'était pas le génie. Quoi qu'il en soit, sa cour fut la plus magnifique de toute l'Italie, et il ac-

[1] ANDRÈS, *Storia del. litt. del mond.*

cueillit noblement les savants qui s'y présentèrent. Léon employa Raphaël à l'embellissement du palais Vatican, et quelquefois même protégea les restes de l'antique capitale du monde. A l'exemple de Jules II, il fit continuer les travaux de Saint-Pierre sur les dessins de Bramante ; le collége de Sapience [1] le révère comme son fondateur. J'omets la série des grands hommes qui illustrèrent son passage ; sa gloire ne fut qu'un reflet de leurs noms.

[1] Le collége de la Sapience est l'université de Rome moderne. On y enseigne la théologie, la jurisprudence, la philosophie et la philologie. Le pape Léon XII a réuni à ce collége l'école des beaux-arts. — L'Université a à sa tête un cardinal, un chancelier et un recteur. On y compte près de cinquante professeurs et suffragants.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Adrien VI, pape vertueux, empoisonné. — Clément VII. — Rome pillée par les lansquenets. — Schisme d'Angleterre sous Henri VIII. — Christiern II et l'archevêque d'Upsal. — Paul III, sa vie criminelle. — Réforme partielle en Angleterre. — Jules III. Marcel II, bon pape, empoisonné. — Paul IV. — Les Impériaux sous les murs de Rome. — État du culte en Angleterre; réforme universelle sous Édouard; réaction sous Marie; retour définitif à la religion réformée sous Élisabeth. — Mémoire de Paul IV exécrée par les Romains. — Le Saint-Office réduit en cendres à Rome.

[1522.] Un précepteur de Charles-Quint, l'inquisiteur-général d'Espagne, Adrien VI, succéda à Léon X. L'histoire le représente comme un prélat sensé et d'une candeur exces-

sive. Moins insensible au bien commun que son prédécesseur, il tenta d'étouffer par la douceur la voix terrible de Martin Luther. « Dieu, s'écriait-il, a suscité les souffrances de l'Église pour punir l'iniquité de ses ministres. Oui, les abominations du saint-siége sont patentes. La tête étant malade, le mal a gagné les membres; du souverain pontife la contagion s'est étendue sur le clergé de la communion. » Ainsi écrivait le vertueux Adrien à la diète allemande qui citait Luther à sa barre : le poison récompensa sa vertu. Ses contemporains de Rome le tuèrent parce qu'il voulait purifier la tiare de ce qui la dégradait, en la rendant forte. La postérité romaine l'a traité de niais et d'imprudent, parce qu'il eut la bonne foi d'un chrétien. — Clément VII, bâtard de Julien Médicis, prit sa place. C'est le neveu de Léon X [1523][1].

[1] Sous ce pape vivait le terrible et satirique Arétin, dit *le fléau des princes*, à qui l'Italie décerna le titre tant prodigué de divin. Il était contemporain de Jules Romain, de Berni, Albicante, etc. Jean de Médicis, François Ier, Charles-Quint, Soliman et le corsaire Barberousse lui-même, lui firent des présents, tant ils redoutaient le fiel et la malice de sa plume. C'est lui qui au lit de la mort disait : *Guardatè mi da' topi orche son unto :* « préservez-moi des rats maintenant

La guerre continuait avec activité. Léon X, qui ne voulait pas que les Français possédassent un pouce de terre en Italie, avait aidé les Impériaux à les repousser; on assure même qu'il était mort d'un accès de joie en apprenant leur défaite. Quoi qu'il en soit, Clément embrassa le parti des vaincus. Delà cette ligue sainte qui enfanta le sac de Rome par un Bourbon transfuge. La métropole chrétienne fut livrée au pillage pendant deux mois, et le saint-père, prisonnier dans le château Saint-Ange, se vit contraint de mettre le cardinalat à l'encan pour amasser le prix de sa rançon. Dans cette triste conjoncture, l'hypocrite Charles-Quint ordonnait des prières publiques pour la libération du pontife, et le blocus ne cessait point [1527]. Enfin le pape corrompit ses gardes, s'évada, et les lansquenets s'enfuirent avec leur butin. — La peste affligeait Rome; toute l'Italie était consternée. Les Vénitiens, devenus les alliés de l'Empire, portaient de toutes parts la flamme et le carnage. Florence, en appre-

que j'ai reçu l'extrême-onction. » Son épitaphe portait qu'il calomnia tout le monde et qu'il n'excepta que Dieu, parce qu'il ne le connaissait pas.

(Mazucchelli, *Storia dell' Aret.*)

nant la disgrâce du pape, avait de nouveau chassé les Médicis et mis en pièces leurs statues. La paix se fit, et l'empereur, un peu par pitié, mais plus par politique, devint l'ami de Clément VII. Florence assiégée, réduite après onze mois de tranchée, fut transformée en duché au profit d'un Médicis, et la république fut à jamais renversée. Rien pour rien. Le pape reconnaissant cimenta l'union du nouveau duc son parent avec une bâtarde de Charles-Quint. — Rome gagna encore à tous ces troubles, et cette guerre, pendant laquelle l'empereur avait eu en sa puissance un souverain pontife et un roi de France, remplit seulement les coffrés du vainqueur, et n'offrit au monde qu'une longue suite de fanfaronnades et de parjures.—[1529.] La paix se fit, parce que les souverains d'Europe se réunissaient pour balancer la force du pouvoir espagnol, et Charles-Quint vint au Vatican baiser à son tour les pieds de l'homme auquel il avait vendu la liberté et se faire couronner par son ancien captif.

Cependant l'herésie de Luther faisait d'immenses progrès, et toutes les vieilles idées qui, en matière de religion, avaient régné jusque-là sans obstacle, étaient vigoureusement ébranlées. — A la voix de Zuingle, une grande por-

tion de la Suisse avait par acclamation adopté la réforme. Un événement plus important accrut l'audace de ceux qui la prêchaient.

La reine d'Angleterre était du sang de Charles-Quint. Henri VIII s'en lasse, veut épouser sa maîtresse et s'adresse au pape. Celui-ci craint d'offenser l'empereur ; il hésite, diffère, et ne conclut point. [1530 et suiv.] Henri se fâche, chasse son vieux ministre Wolsey, soumet la question de légalité à toutes les universités de l'Europe, intrigue, corrompt, et malgré l'empereur obtient gain de cause dans les colléges de France et d'Italie. — Sa femme était la veuve de son frère ; il prétendait qu'il y avait inceste; il invoquait le Lévitique, et les plus savants hommes de l'Europe déclarèrent complaisamment la défectuosité capitale. Fort de cette décision, le roi épouse secrètement Anne de Boleyn, et fait bientôt annuler son premier mariage par l'archevêque Cranmer, son nouveau ministre. Rome murmure, menace. Le prince alors poussé à bout prononce publiquement son divorce avec la tiare, et se proclame seul chef de l'Église anglicane. Bien plus, le parlement ratifie ce titre. Biffant le nom du pape de ses lois et de ses prières, il reporte sur la tête de Henri les bénéfices et les annates dont

jouissait le saint-père, et, dans le laps de quelques heures, le colosse de la puissance papale s'écroule et s'abîme sans secousse et sans efforts. Cette affaire fut grave; elle trahit la fragilité du saint-siége. Toute une nation prêta serment à un pontife laïque, et le culte, quoiqu'étranger à la direction primitive, ne s'éteignit point. — Ainsi le caprice d'un roi fit en un instant ce que n'avaient pu faire les exactions, les collectes, et les vieux désordres de la cour papale.

En Suède aussi, le *Néron du nord*, secondé dans ses méfaits par l'un de ces archevêques d'Upsal qui ne surent qu'opprimer et sévir, avait amené une révolution heureuse. Christiern II et Troll, arrêtés par un sénat énergique dans leurs déprédations sanglantes, avaient imaginé d'obtenir une bulle du pape Léon X contre ce corps illustre. La sentence était arrivée; mais dans l'intervalle le tyran et le prêtre avaient juré sur l'hostie la paix et l'oubli du passé. Tout paraissait apaisé, lorsqu'un jour, pendant un repas au palais, l'évêque d'Upsal Troll entra brusquement avec la bulle et des satellites; et des sénateurs, des prélats même furent inopinément égorgés. L'autorité des deux assassins s'était un moment affermie après ce lâche coup d'État; mais Gustave-Wasa avait

vengé ses concitoyens, et abattu d'un seul coup le méchant despote et la religion qui servait d'auxiliaire à ses crimes. Dès-lors, plus par rancune que conviction, la Suède et le Danemarck avaient repoussé la croyance romaine pour embrasser le luthérianisme, et, à leur exemple, la Saxe, Brunswick, Hesse, Francfort, s'en étaient affranchis sans regret. — Les peuples ingénieux de l'Italie, ceux de l'Espagne, semblaient rester indifférents pendant que les réformateurs, et surtout les anabaptistes Muncer et Jean de Leyde, tourmentaient les États de l'Empire.

Des écrivains prétendent que Clément VII donna au cardinal Hippolyte, son neveu, la jouissance de tous les bénéfices qui vaqueraient dans un délai de six mois; car il aimait les siens à l'instar de Léon X, son oncle. Négligeant les préceptes de l'homme sage qui l'avait précédé, il envoya des légats à la diète allemande, qui s'occupait de mettre un terme au trouble; mais ce ne fut que pour dénoncer les fautes du bas clergé. Comme ses devanciers, il jetait le manteau papal sur les abus de sa cour, défendait d'y porter atteinte, et accroissait ainsi par son obstination mal calculée le nombre des prosélytes luthériens. Clément quitta enfin une

vie abreuvée d'amertumes, après avoir augmenté le lustre de sa maison en introduisant une bâtarde impériale dans sa propre famille, et la trop célèbre Catherine de Médicis dans celle des rois de France. — On le voit figurer au nombre des pontifes qui firent travailler à la basilique de Saint-Pierre.

[1534.] Son successeur fit regretter sa mémoire. Ce fut cet Alexandre Farnèse, si honteusement connu sous le nom de Paul III, qui, au rapport d'un écrivain de son siècle, avait acheté des honneurs en livrant sa sœur à la luxure d'Alexandre VI, son modèle. — Un mariage clandestin l'unissait à une dame de Bologne, aux yeux de laquelle il s'était fait passer pour libre et séculier. Voilà l'origine de cette illustre race Farnèse, dont l'histoire a de belles pages, mais dont le tronc est vil. Cette femme lui donna deux enfants, Constance et Pierre. Constance fut sa concubine; Paul la maria plus tard à un Sforze qu'il fit périr. On l'accusa d'avoir été le favori de cette sœur qu'il avait prostituée; d'avoir empoisonné sa mère... Après de tels crimes, les autres ne compteraient plus [1].

[1] Ces faits sont rapportés dans l'ouvrage d'Eustache Vignon, imprimé à Paris quarante années environ

Le concile de Trente venait de s'assembler; mais lorsque le bâtard de Paul, fait duc de Parme et de Plaisance, fut égorgé par les Plaisantins, l'empereur, comme suzerain de ces fiefs, ressaisit Plaisance, bien que l'héritier de ce bâtard, Octave Farnèse, fût l'époux de Marguerite d'Autriche, veuve du duc de Florence, et fille naturelle de Charles-Quint. Cette affaire jeta la discorde entre le pape et le monarque; les opérations du concile furent entravées.

L'Italie était encore le théâtre de guerres sanglantes. — La France avait eu le bon esprit de s'allier, tantôt aux réformés d'Allemagne, tantôt au corsaire Barberousse, contre l'astucieux Charles V; et François I[er], l'ami de Soliman, l'allié des infidèles, autorisait dans ses foyers des auto-dafé d'hérétiques. Les luthériens étaient brûlés à petit feu par ordre des parlements. Dans la Provence, des bourgades de Vaudois étaient juridiquement immolés, et par une contradiction monstrueuse, des propres courtisans du monarque, toute la cour de la reine de Navarre sa sœur étaient hautement calvinistes. —

après la mort de ce pape. — Voir en outre Llorente, *Port. politiq. des Papes*, II, 206, qui cite le même auteur.

Le pape encourageait les massacres. Méprisant la voie de la clémence, la seule évidemment efficace, il les imposait en maître à toute l'Europe catholique. — Une fois Paul III céda au vœu émis par quelques hommes vertueux au sujet de la discipline et des abus. Une commission exploratrice fut nommée; mais la commission fit trop consciencieusement son devoir. Le tableau des saletés qui souillaient la cour pontificale, la revue des vices sans nombre et tous utiles firent reculer le pontife, lui présentèrent la destruction du mal comme un aveu avilissant de ce mal, et le remède avorta. C'est ainsi qu'après avoir convoqué le concile de Trente, il trouva le lieu de réunion trop lointain, et prit le prétexte d'une maladie contagieuse qui affligeait cette ville pour ordonner la translation à Bologne. — Les Pères mécontents protestèrent : le concile demeura suspendu et indéfiniment prorogé [1546].

Luther était mort lorsque l'assemblée de Trente condamna sa mémoire et ses doctrines; mais le schisme se propageait, jetait de profondes racines, et l'acte d'une conversion sincère, qui, de la part de Rome, pouvait seul arrêter le torrent, ne s'opérait point.—Toutefois, en Angleterre, les dogmes de la réforme étaient

proscrits, car la révolution était plus le fruit de la haine que de la saine raison. Rien n'était fixe, positif. Henri VIII voulait rester l'émule du pape, et n'aimait ni les papistes ni les protestants. Le parlement avait décrété que quiconque nierait la suprématie du roi sur l'Église serait puni de mort; et ceux qui soutenaient la réforme encouraient le même sort. D'un autre côté, Henri avait altéré les dogmes de la croyance primitive en restreignant l'invocation des saints. Il avait bien fait traduire la Bible en langue vulgaire; mais le despote perverti craignait que ses peuples n'abusassent des textes, et l'enchaînait dans les temples. Bientôt une enquête sévère attaqua les couvents [1536], signala leurs crapuleux désordres, et trois cent soixante-seize de ces communautés, supprimées par le parlement, virent leurs immenses biens passer à la couronne et aux seigneurs. Deux ans après, le sol anglais était purgé de toutes corporations monastiques, et le revenu public s'était augmenté d'un vingtième. — Ce coup d'État fut salutaire. Les turpitudes et les fraudes des moines furent dévoilées, et le faisceau de leur magie fut exposé sur la place publique. Les reliques, les statues des saints, furent mises en pièces, traînées dans la boue, et la populace

se désaltéra en dépouillant les madones de l'or qu'on avait arraché de sa crédulité passée. Dans ce tumulte, quelques scènes ridicules se ressentirent du siècle. Le roi assigna saint Thomas Becket comme prévenu de trahison. Son nom fut effacé du bréviaire et du calendrier, ses os furent livrés aux flammes[1]. — La réforme s'arrêta là. En vain conseilla-t-on à Henri de continuer l'œuvre ; soit scrupule d'avoir trop fait, soit caprice, il repoussa tous les avis. Il se souvenait d'ailleurs d'avoir écrit contre Luther, et ne voulait point être luthérien. Bientôt un bill déclara dogmes de l'Église anglicane la présence réelle, la communion, le vœu de chasteté, le célibat des prêtres, l'utilité des

[1] Au nombre des reliques figuraient les charbons qui avaient servi à griller saint Laurent ; les rognures des ongles des pieds de saint Edmond, d'autres qui préservaient de la pluie ou chassaient les mauvaises herbes du blé. Il y avait à Boxley un crucifix, dit la croix de grâce, qui se baissait, se relevait, remuait les yeux et la tête. Les roues et les ressorts qui le faisaient agir furent livrés à la raillerie de Londres. A Halles, dans le comté de Glowcester, les moines faisaient un trafic du prétendu sang de Jésus-Christ. Ce n'était autre que le sang d'un canard que l'on tuait chaque semaine, etc., etc.

GOLDSMITH, chap. XXIV.

messes et la confession auriculaire des prêtres. L'hérésiarque devait être pendu et ses biens confisqués. Cette loi reçut le juste nom de statut de sang ; elle alluma des bûchers sur toute la surface du royaume, et le parlement resta esclave, pendant que le tigre théologien envoyait indistinctement au supplice les réformés et les papistes. La reine elle-même, calomniée par les partisans du saint-siége, coupable peut-être de protéger les dénonciateurs de Rome, mais plus encore d'avoir survécu au désir brutal d'un tyran, porta sa tête sur l'échafaud. — Quittons ces annales sanglantes. Plusieurs fois des factions désespérées voulurent venger la religion et l'humanité : l'odieux Henri fut le plus fort. Il continua de sacrifier ses sujets, ses favoris et ses femmes, et s'éteignit paisiblement de vieillesse et d'embonpoint [1547].

La France aussi était en proie aux proscriptions religieuses. François Ier, comme Barberousse, était mort de débauche, et Henri II, son fils et son égal en dissolution et en bravoure, mais incapable et faible, arrivait au trône avec des gibets et la chambre ardente [1548]. Sous lui des Français se faisaient à la fois bourreaux et convertisseurs. Des édits de feu et de mort, rendus pour renverser le schisme, par-

taient d'une cour efféminée, asyle de l'athéisme et du libertinage; mais Henri II avait besoin de Rome pour disputer Naples et la Sicile à l'Espagne.

Paul III fut, dit-on, mis en pièces par le peuple et les grands. On voit pourtant son tombeau orné des attributs de la prudence et de la justice. — Il construisit avec des débris du Colysée le vaste palais Farnèse, apanage de sa famille, et usurpa l'emplacement de ses jardins sur les ruines de cette *Domus aurea*[1], dont le cadavre dominait la cité moderne. C'est lui qui abandonna la direction des travaux du Capitole et de saint-Pierre à l'immortel Michel-Ange. Ce grand génie voulait donner à la basilique chrétienne une façade de quatre colonnes isolées, semblable à celle du Panthéon. La mort prévint ses desseins[2].

Paul est l'auteur de la fameuse bulle *in Cœnâ Domini*, qui chaque année fulminait l'anathême

[1] Le palais de Néron.

[2] C'est entre le Capitole et le mont Quirinal que se trouvait le forum de Trajan, dont les sublimes proportions transportèrent Grégoire-le-Grand à un tel degré d'admiration qu'il fit réciter des prières pour l'ame de cet empereur. Apollodore en était l'architecte.

contre les détracteurs du pape et de ses droits prétendus [1]. Sous son règne aussi fut promulguée la bulle de constitution des jésuites, hommes insinuants et habiles qui reconnaissaient le pape pour chef, et que le saint-siége enrégimenta pour suppléer au discrédit des moines. Nous verrons bientôt leur fondateur, Ignace de Loyola, canonisé par Rome, et ses nombreux disciples puissants dans les palais des rois. Les jésuites faisaient vœu d'obéir exclusivement au pape. Paul fixa le nombre des profès à soixante, mais cette restriction ne fût guère observée que durant trois années.

[1549.] Après lui vint un Romain, Jules III, qui attisa par sa conduite les déclamations des réformateurs. Enclin au plus honteux des vices, il osa créer cardinal un serviteur de son palais, son compagnon de débauche, et lui donna son propre titre. Les désœuvrés plaisantèrent; Pasquin railla : ce fut là toute la vengeance romaine. Ce Pasquin était une statue colossale (celle de Ménélas, dit-on), découverte sous le laboratoire d'un artisan de ce nom, célèbre au commencement du siècle par son esprit satirique. Elle gisait mutilée et étendue sur une

[1] Clément XIV en supprima la publication.

place de Rome, et c'était là que les mécontents venaient déposer le fiel de leurs sarcasmes. Pasquin railla donc; mais en vain. Un pontife avait déjà autorisé la pédérastie pendant les trois mois de l'été; on y était accoutumé. Les Arabes rimaillaient des volumes entiers pour décrier ce penchant infâme; mais les Arabes étaient des barbares. Un évêque, Giovanni della Casa, le chanta en latin, et le pape Jules III accueillit la dédicace du poème [1].

Jules excommunia le roi de France Henri II, parce que ce prince favorisait le duc de Parme, tandis que Rome voulait que Parme revînt à l'Eglise. Henri méprisa ses censures, et le réduisit au silence en publiant un édit qui défendait à tout Français de s'adresser au saint-siége. Une telle mesure rendait les prélats diocésains indépendants et souverains : le pontife se rétracta donc. — Il avait présidé le concile de Trente; il le rétablit. Mais un cardinal fut as-

[1] Outre Pasquin il y avait un autre dieu populaire, nommé Marforio, qu'on voit de nos jours au Capitole. C'est, croit-on, la statue de l'Océan. Elle est mieux conservée que la première; ses proportions sont aussi plus belles. — Voir, au sujet de Jules III, la chronique de Paul Vergio, Panvinio, Masson et tant d'autres.

sassiné en Hongrie; il fallut excommunier le frère de Charles-Quint, Ferdinand, auteur supposé de ce meurtre. Les Turcs approchèrent; le roi très-chrétien prêta ses armes aux protestants, et l'assemblée tremblante quitta Trente et prit la fuite comme une armée rompue. — On l'oublia.

Pendant son pontificat, Jules III s'appliqua à restaurer des églises; on lui doit l'achèvement du Capitole moderne, que Paul III avait fait commencer sous les auspices du fameux Michel-Ange. Il mourut plus accablé de mépris que de haine, et les Romains diffamèrent sa mémoire comme lui-même avait diffamé sa vie[1].

[1555.] La clameur publique enfanta peut-être un bon prince. Marcel II, cardinal de Sainte-Croix, prêtre juste, austère et d'une probité vigoureuse, fut intronisé par le conclave. Avec les trop longues années du règne d'Alexandre VI, il pouvait restituer à l'Église le lustre de son premier âge. Mais la faux qui épargne les monstres l'atteignit, et Marcel expira de mort violente après trois semaines de ponti-

[1] C'est en 1553, ainsi qu'on le voit dans le *Recueil de bulles* de Pegna, que fut condamné le *Thalmud* après audition de rabbins.

ficat. Le poison honora la victime. Ses remontrances sévères, ses projets de réforme lui avaient attiré l'aversion de ces adroits zélateurs qui pensaient que toute la force du pape résidait dans la conservation du mal, et que détruire ce mal était se perdre. Sa vertu fut sa faute. — En parcourant les pages de cette histoire, l'imagination veut toujours voir dans Rome une commission vigilante chargée de tenir au faîte du trône pontifical l'horrible épée de Damoclès. — Excusons les méchants qui succédèrent à saint Pierre, en croyant qu'ils ne furent pas libres. On abusa d'eux.

Alors une nouvelle extraordinaire parcourait le monde. On répétait que l'empereur Charles-Quint, las du tumulte des cours, abandonnait le sceptre. Charles abdiqua ; et cet événement sembla calmer en Allemagne l'effervescence des guerres religieuses. Sa vaste monarchie fut divisée. Philippe II régnait en Espagne ; l'Empire échut à Ferdinand, et l'homme immense qui avait fait trembler des princes d'Europe, d'Afrique et de l'Asie, mourut, dit-on, de démence dans la retraite d'un moine [1556].

[1555]. Dans l'intervalle Paul IV, Napolitain, violent et dur, avait pris la place du malheureux Marcel; il avait la hauteur arrogante

des Grégoire et des Boniface ; il en usa sans succès. Les temps étaient changés, et la parole papale n'était plus qu'un levier fragile qui ployait sous le ridicule.

Cependant le luthéranisme s'étendait sur l'Allemagne presque entière. Ses sectateurs nombreux organisaient des ligues, livraient des batailles ; ils avaient même conçu l'audacieux projet d'abaisser Charles-Quint. D'un autre côté, Calvin se montrait despote et farouche à Genève, comme Luther l'avait été en Saxe, comme Alexandre VI avait vécu dans Rome ; et les cantons de la Suisse divisée préludaient à cette lugubre succession de massacres religieux dont le sol chrétien allait bientôt se rougir.

Dans cette vie laborieuse et pleine de Charles-Quint, le prétexte d'une censure papale ne pouvait manquer. Paul IV, comme Napolitain, avait été le vassal de l'empereur ; mais le saint-siége se disait aussi suzerain du royaume de Naples. Paul, sur le motif allégué que les mouvances annuelles ne sont point acquittées, dépouille Philippe II de ce fief, et l'offre au fils du roi de France, pourvu que Henri II consente à enrichir ses neveux, et à lui fournir des soldats. Charles abdique, et le saint-père refuse de confirmer Ferdinand, observant que ce prince,

étant roi des Romains, ne peut délaisser ce titre sans l'adhésion du pontife. Il va plus loin, il attaque et conteste les droits des électeurs de l'Empire, se prétend seul arbitre et juge, et lance ses foudres contre Charles, Philippe et le vice-roi de Naples. Sa colère éclate en vain. Henri II a envoyé au pape le duc de Guise et des soldats. Le duc d'Albe les met en déroute, envahit la Romagne, fond des canons avec les cloches des cités papales, et campe bientôt sous les murailles de Rome. Paul alors devient suppliant, invoque la médiation des Vénitiens, et le roi d'Espagne, signant généreusement la paix, rend au saint-siége les provinces conquises. Paul IV dans cette conjoncture agit dans l'intérêt de l'Italie; il craignait son asservissement. Quand Philippe II trembla de voir la religion réformée pénétrer dans sa monarchie, il flatta Rome, l'entoura de respects, envoya le duc d'Albe baiser les pieds du pontife; et Rome resta pendant long-temps la fidèle amie d'un monarque que ses contemporains accusaient de parricide, de bigamie et de l'hypocrisie la plus lâche.

L'Angleterre, depuis la mort de son roi Henri VIII, était déchirée par des discordes civiles et religieuses. Sous le règne d'Édouard, qui ne fit qu'effleurer le trône ensanglanté de

son père, la réforme altière et triomphante s'était paisiblement assise par les soins du protècteur Sommerset. On avait concédé au roi le droit de créer des évêques par lettres-patentes, aux prêtres celui de se marier. Le culte des images et les messes particulières avaient été abolis, le dogme de la présence réelle rejeté, et la confession auriculaire laissée à la discrétion privée. Peu à peu même les réformés s'étaient fait persécuteurs, avaient brûlé des hérétiques, incendié des bibliothèques pour les purger des mauvais livres, des missels et des légendes romaines, pendant que des émeutes, dirigées par des moines, avaient dévasté les campagnes. Le roi mourut, et Marie, sa sœur, femme ignorante, superstitieuse, conseillée par des prêtres et aigrie par des chagrins, vint répandre à grands flots le sang des protestants. La réaction fut terrible. Cranmer à son tour périt sur un bûcher. Les biens qu'avait possédés l'Église lui furent restitués à la réquisition du pape; les statuts du protectorat furent cassés, et bientôt le culte devint ce qu'il était avant le règne de Henri VIII [1]. Tout-à-coup Élisabeth

[1] Marie avait épousé Philippe II d'Espagne, et mourut, dit Voltaire, méprisée de son mari et de quiconque n'avait pas l'ame d'un persécuteur.

paraît [1558] ; les flammes s'éteignent, les moines fuient, les prédicateurs sont contraints au silence, et, pour la quatrième fois depuis Henri VIII, la Grande-Bretagne va changer sa croyance. En femme artificieuse et éclairée, la reine mande à Rome la nouvelle de son élévation au trône, et Paul repousse l'hommage de l'ambassadeur anglais. Ennemi secret de la princesse, il imagine de s'arroger des droits pour pouvoir les vendre. « Le saint-siége, répond Paul, n'a pas sanctifié l'union de Henri VIII et d'Anne de Boleyn ; Élisabeth est bâtarde et sans droits aucuns ; au pape seul appartient la concession de la couronne. » Mais Élisabeth n'a pas l'ame faible de Marie. Cordialement attachée aux dogmes du protestantisme, elle jette au loin le masque, récuse la vanité du pontife, et le pouvoir de Rome est à tout jamais abattu.

Paul IV mourut l'année suivante, haï et méprisé. Cardinal, il avait manifesté de la droiture et de la sagesse, une fois souverain, il ne fut plus que superbe. Une espèce de prophète [1] avait dit de lui : *intrabit velut draco, sedebit velut leo*. Il accomplit la prédiction. Il avait des

[1] L'abbé Jean Gouin, cité par Llorente, *Port. pol. des papes*.

neveux dégoûtants de crapule et de vices ; il les enrichit des titres et fiefs des patriciens qui le gênaient. Quand ces neveux furent opulents ils troublèrent l'État. Paul alors les éloigna pour sauver leurs têtes, et ce qui n'était qu'une mesure de prudence fut offert aux Romains comme un acte de justice. Aux yeux du bon peuple, la précaution du prince passa pour l'exil des coupables.

Des auteurs affirment que sous ce pontificat s'organisa cette fameuse congrégation de l'index, espèce d'amortissement de la pensée, plus nécessaire à Rome qu'ailleurs, puisqu'il y eut superfétation de vices où la vertu seule devait régner. C'est là que s'enfouiront pendant des siècles toutes les confessions de la haine, les aveux des ambitions déçues comme aussi les résultats critiques de la raison humaine. Ce tribunal manquait au saint-siége, car à Rome et dans l'Italie l'inquisition n'était pas suffisante. Elle avait bien ses nombreux familiers ; le saint-père même la soutenait ; mais le clergé voyait avec envie ces moines dominicains et cordeliers, hauts et puissants inquisiteurs par un privilége non moins injuste qu'exclusif. Partout il signalait leur pouvoir comme infraction à la hiérarchie de l'Église ; et le peuple lui-même, glacé

de distance en distance par le bruit de leurs fureurs lointaines, joignait son exécration à la jalouse inimitié des prêtres. Quoi qu'il en soit Paul IV, maladroitement, corrobora le saint-office et multiplia ses prisons. Les Romains, qui redoutaient leur maître, se turent; mais quand il quitta la vie, ils osèrent se soulever contre son cercueil. Sa statue mutilée fut jetée dans le Tibre; les prisonniers furent délivrés au bruit de la clameur publique, et ce qu'on nommait le saint-office, le palais et les papiers des inquisiteurs furent livrés aux flammes. — Une émeute populaire, à la fin d'un règne marque la chute d'un méchant prince : c'est la rupture d'un lien, la condamnation du passé; c'est l'arrêt de l'histoire.

CHAPITRE TROISIÈME.

Pie IV. — Concile de Trente. — Pie V. — Relève l'inquisition. — Est canonisé. — Grégoire XIII. — La Saint-Barthélemi fêtée à Rome. — Sixte V. — Pape sanguinaire; approuve le régicide que des conciles condamnent. — Troubles en France; la Ligue; Henri IV excommunié. — Catholiques proscrits en Angleterre; supplice de Marie Stuart. — Sixte V meurt assassiné; fut éclairé, protégea les arts. — Urbain VII. — Grégoire XIV. — Soudoie la Ligue de concert avec Philippe II. — Bulles brûlées en France; assemblée du clergé. — Clément VIII. — Abjuration d'Henri IV et son absolution à Rome par la verge. — Réunion de Ferrare à la chambre apostolique. — Seizième siècle.

[1559.] La révolte fut courte. Un nouveau pape parut; l'inquisition releva sourdement la tête, et l'ordre fut ramené par l'appareil du

sang. Pie IV était Milanais et de la puissante famille Médicis. Son premier soin fut de purger le royaume des neveux de Paul IV. Tous deux, le prince Pagliano et le cardinal Caraffa, furent pendus comme traîtres. Le reproche de conspiration était alors fort en vogue; on l'imputait aux mécontents dont on voulait la tête ou les richesses.

Saint Paul a raison lorsqu'il dit aux Hébreux que les souverains sacrificateurs sont hommes. Pie passa sa vie dans les orgies de table et dans la mollesse. Du sein de son palais de débauche, il tenta quelquefois de prouver au monde qu'il était présomptueux et pape. — Il voulut couronner l'empereur Ferdinand, et le monarque dédaigna son offre. Il imagina de conférer à son parent, Cosme de Médicis, le titre de roi de Florence, et l'empereur encore le contraignit d'abandonner cette idée. — Une Médicis était régente en France : Pie IV lui offrit de l'or et des satellites, pour pourvoir à la prompte extermination des huguenots. Plus tard il promit même d'acquiescer à l'aliénation d'une portion des biens du clergé ; mais le monarque en tutelle devait à ce prix écarter de ses conseils le chancelier de L'Hôpital, l'homme le plus probe de cette époque impure. — L'his-

toire a dévoilé la trame de ces honteuses menées.

Pressé par les cours chrétiennes, Pie convoqua l'interminable concile de Trente. L'Europe en suspens attendait tout de la docte assemblée. Le saint-père paralysa sa voix et ses vertus. Bientôt le parti italien y devint prépondérant, et aucune détermination n'y fut prise sans l'avis préalable du siége apostolique. Les princes et les protestants réclamèrent; on ne vit plus dans le concile qu'une réunion docile et purement passive, qu'un conciliabule passionné, en proie à l'influence du principal intéressé; puis cette intrigue irréfléchie envenima les cris des réfractaires et acheva de convertir en haine ce qui n'était encore, chez beaucoup de gens, qu'un sentiment vague engendré par l'évidence du mal. La réforme y gagna. Des milliers de transfuges se rangèrent sous ses étendards.

Avouons-le néanmoins, le concile de Trente signala son passage par quelques lois pleines de sagesse et de pénétration. Les parlements et les états français reconnurent son infaillibilité en matière de dogme; mais sa législation despotique, que le clergé gallican défendait avec servilité, fut repoussée par la nation. — Parmi

tant de décisions on voit qu'il lança l'anathême contre ceux qui nieraient l'immaculée vierge Marie, les sept sacrements, le purgatoire, les reliques, etc.; — régla le dogme, le culte des images, l'invocation des saints, les missels, les fêtes, etc.; — défendit le luxe, le jeu, l'amour du gain et la débauche aux clercs; — décerna des peines contre les évêques absents sans cause de leurs diocèses, et établit, concernant leur conduite ultérieure et leurs attributions, des bases pleines de sens; — considéra comme crime la violation des sauf-conduits, se rappelant sans doute l'injuste supplice de Huss et de Jérôme de Prague; prohiba la pluralité des bénéfices, les restrictions mentales; défendit aux ecclésiastiques de se marier, de mendier; les proclama justiciables de la seule autorité spirituelle, et déclara leurs bâtards inhabiles à leur succéder dans tous bénéfices; — décida que les évêques ne pourraient être jugés que par le grand-pontife; — condamna la monomachie ou le duel qu'il nomma invention du démon; les empereurs, rois, seigneurs qui l'autoriseraient; les témoins, les spectateurs eux-mêmes; — fixa la pénalité en matière de bigamie, de mariages secrets, de concubinage, d'adultère, d'homicide, de rapt,

d'apostasie, etc.; — ratifia les réglements pontificaux sur les livres; anathématisa les détenteurs des biens de l'Église; — permit les vœux à l'âge de seize ans pour les garçons, de douze pour les filles, et excommunia ceux qui contraindraient les mineurs à entrer dans le cloître; — déclara l'état de virginité et de célibat préférable à l'état conjugal; — vanta l'utilité des conciles, des jeûnes, et prohiba la vente des indulgences, qu'il appela cependant trésors célestes de l'Église; — approuva les instituts de l'ordre de Jésus, de Saint-Jean-de-Jérusalem, etc.; — défendit aux capucins, frères mineurs, franciscains, de posséder des biens immeubles; — aux religieux de tous ordres réguliers d'en posséder individuellement; — détermina les attributions du pape, le vicaire de Dieu *in terris*, et les devoirs des cardinaux; — condamna les hérétiques sans les désigner, la doctrine des anabaptistes, etc.; — discuta longuement sur l'eucharistie, la prédestination, la puissance de Dieu, l'empire du démon, etc., ainsi que le faisaient les conciles, et entremêla son mysticisme obscur d'excellents décrets de police ecclésiastique et civile. — Par malheur, les légats de Rome gouvernèrent trop despotiquement l'assemblée; la guerre civile d'Alle-

magne, les querelles de l'Empire et du saint-siége embarrassèrent sa marche, et l'or du Vatican neutralisa les bonnes intentions de la majorité. Le monde vit qu'il y avait encore dans la chrétienté des hommes vertueux, d'une foi loyale et pure, et de tous les résultats positifs de ce concile fameux, celui-là peut-être fut le plus utile. — Des écrivains affirment que Pie IV fut aimé des Romains, et quelquefois charitable. — On sait de lui qu'il fit travailler à l'embellissement de sa capitale, et restaurer des temples. — Il fonda l'église de Sainte-Marie dans la grande salle des Thermes de Dioclétien.

[1565.] Son successeur, Pie V, a été canonisé, en partie parce qu'il consolida dans Rome le saint-office chancelant. Il avait été dominicain et disait que « moine il était sûr de son salut; que cardinal il l'espérait encore; mais que pape il en désespérait. » Sa vie suivit ces gradations. D'abord, humble et modeste, le cardinalat le gâta, et la papauté le perdit. Le serment papal rendait l'élu esclave des précédents, et lui imposait non-seulement l'obligation de s'astreindre aux maximes anciennes, mais encore celle de les entretenir par l'usage, comme on préserve un glaive de la rouille. Voilà

pourquoi, dans l'histoire de Rome, l'honnête homme n'a fait que passer.

Pie V avait de bonnes mœurs, était simple, compatissant, économe; il pouvait faire un bon prince. La politique tortueuse de ses devanciers l'enchaîna.

Éternel, par tradition, dans son intolérance, le saint-siége, de concert avec Catherine de Médicis et Philippe II, avait juré la ruine des schismatiques. On les brûlait dans les Pays-Bas; en Espagne le saint-office décimait à la fois les orthodoxes, les Juifs et les Mahométans, et le père des chrétiens se taisait. — Maximilien II, empereur, osait seul blâmer les massacres. Usant de la voie persuasive, il autorisait ceux dont la foi restait inébranlable à suivre la confession d'Augsbourg, et Pie V menaçait le monarque de le priver de sa couronne. — Pie encore excommuniait Élisabeth parce qu'elle bannissait de ses États les prêtres papistes comme fauteurs de troubles, et ceux qui les recueillaient comme félons. — Sa grande rigidité le rendit terrible : on rapporte que le sultan Sélim II, célébra sa mort.

Lorsque le saint-siége se joignit à l'Espagne et à la république de Venise contre les Musulmans, Pie, ou plutôt Rome, eut ses galères et

sa flottille. Don Juan commanda les alliés et remporta sur les Turcs cette meurtrière et inutile victoire de Lépante, qui ne fit que populariser le nom d'un des bâtards de Charles-Quint. Les Vénitiens y trouvèrent de la gloire, et la gloire n'était pas leur but. Déjà l'amiral ottoman avoit repris Tunis : il en égorgeait les chrétiens, tandis qu'au Vatican on fêtait encore sa défaite [1571].

C'est ce puissant Pie V qui octroya à Cosme le titre de grand-duc de Toscane que l'empereur, d'abord blessé, confirma plus tard. — Juste et sévère, comme l'homme dont les mœurs sont à l'abri du blâme, il supprima sagement un ordre monastique de Milan, coupable déjà par une longue vie de luxure, et récemment par une tentative d'assassinat sur l'archevêque Borroméo. Il soumit ensuite les moines et les évêques à la plus stricte discipline, et par là sut abaisser ces derniers et mettre un frein à leurs excès. Dans Rome même il réprima le faste du clergé et permit de poursuivre les cardinaux pour dettes. Sa vie privée fut digne d'exemple. Sous son administration, la métropole chrétienne sembla se rapprocher du noble rôle qu'elle n'eût point dû quitter. La débauche se cacha, le déréglement fut restreint,

mais l'inquisition ne resta pas oisive. Trop de têtes tombèrent. — En ce temps Baïus de Louvain commençait la dispute sur la grâce et le libre arbitre. Une bulle romaine le condamna.

[1572.] Grégoire XIII succéda à Pie V, Membre de la maison Buoncompagni de Bologne, il vint à Rome avec un fils naturel, qu'il voulut faire successivement roi d'Irlande et roi de Portugal. — Les Irlandais le repoussèrent. — Philippe II prit pour lui le trône portugais.

Alors la France était gouvernée par des femmes. Quand les armées furent oisives, les grands s'occupèrent de religion. A la mort de Henri II, des partis ayant des princes pour chefs se formèrent, et la guerre civile embrasa le royaume. — François II régnait, pendant qu'une odieuse étrangère, ménageant et trahissant tour à tour les factions triomphantes, irritait leurs plaies et leurs haines. François succomba; un enfant devint roi et Catherine régente. Tout paraissait calme : mais la femme fourbe qui tenait le sceptre, tout en décrétant hautement la liberté des consciences, appelait en secret les jésuites à son aide. Soudain des huguenots sont massacrés, et la lutte recom-

mence. On se poignarde, on se brûle; les campagnes de France ruissellent du sang français; des traités se font et sont rompus; plus d'honneur, plus de bonne foi; tous les liens sont confondus et brisés.

A la fin une paix fut jurée. L'État était aux abois : les protestants étaient trop forts pour être abattus par les armes; on la crut sincère. Un réformé, Henri de Navarre, épousa la sœur du monarque. Paris était dans la joie.

Mais une nuit le tocsin sonna, et les huguenots périrent. Le roi de France tira sur les Français. Le vent de mort souffla sur tout le royaume, et après l'extermination de soixante-dix mille chrétiens les victimes manquèrent. Cette heure de carnage fut canonisée. C'est la Saint-Barthélemi [1572].

Que fit le saint-siége? Il donna des éloges à la scélératesse d'un roi assassin, et à la docilité d'une mégère. La tête sanglante d'un guerrier vénérable (Coligny) fut trainée jusqu'à Rome, et Grégoire ordonna des fêtes et des messes, fit tirer le canon et frapper des médailles. Des scènes du forfait royal, recueillies par des peintres à gages, vinrent orner le palais du saint-père, et la perfidie d'une femme fut célébrée

comme le triomphe de Dieu[1]. Cependant le sang des martyrs accrut le schisme. Les huguenots échappés à la persécution reprirent les armes, et des femmes, entraînées par l'exaltation commune, se joignirent à eux. On se battit à outrance et avec fanatisme, car on se battait pour soi et non pour l'honneur, la rancune ou le caprice d'un roi. Charles IX disparut, et la France n'y gagna que sa mort. Son successeur, Henri III, fut un mélange honteux d'hypocrisie religieuse, d'indolence dépravée et d'imbécillité.

Grégoire XIII fut un méchant homme. Des historiens l'ont vanté parce que la Saint-Barthélemi a des apologistes. Il était pacifique et bon, dit-on; mais sous sa main la crosse romaine fut atroce. Menait-il la vie d'un pasteur, lorsqu'il rompait le vœu de tolérance en prêchant le meurtre, le vœu d'humilité en élevant

[1] Voir Dulaure, qui ajoute que le pape fit donner mille écus d'or au porteur de la nouvelle du massacre. Les huguenots étaient les réformés de France. Parmi tant de versions sur l'origine de cette dénomination, on en trouve une qui la fait venir d'une porte de Tours, dite *la Porte du roi Hugon*, où les protestants se rassemblaient. — Le parlement de Paris ordonna aussi des processions annuelles pour fêter la Saint-Barthélemi.

sa famille, et le vœu de paix en bouleversant l'Europe et jusqu'à l'Amérique. — Les Romains cependant furent heureux sous son règne, et Rome lui doit quelques embellissements, entre autres deux des fontaines de la place Navone. Grégoire fonda en outre le collége romain où les jésuites enseignèrent les langues latine, grecque et hébraïque, les humanités, la rhétorique et la théologie. Le calendrier grégorien est une création de son pontificat. L'année commença au 1er janvier; auparavant elle s'ouvrait à Pâques. — Son tombeau qu'on voit à Saint-Pierre représente la Religion et la Fermeté [1].

Après lui un moine astucieux, selon quelques-uns, fils d'un gardien de pourceaux, séduisit le conclave par son apparente sainteté, et rampa pour régner; c'est Sixte-Quint. Le

[1] Grégoire XIII, ainsi que Pie V l'avait fait, autorisa, à la demande des ducs de Toscane, la reproduction du Décameron de Bocace que Paul IV et Pie IV avaient prohibé. Seulement ils exigèrent qu'on le purgeât de ce qu'il contenait de blâmable. Une commission fut nommée à cet effet, et ce fut elle qui enfanta cette édition dite de *Deputati*, imprimée à Florence en 1573, production mort-née, qui ne fut jamais lue et qui de nos jours n'a d'autre mérite que celui des livres rares. *Voir Ginguené.*

sang coula par son ordre le jour même de son intronisation. L'amnistie d'usage ne fut point proclamée, et des criminels furent exécutés.

Jamais ame plus sévère ne parut sur le trône de saint Pierre. Comme Sylla, qui voulait la liberté par les proscriptions, Sixte imagina de ramener la vertu par les bourreaux. Il effraya le vice et la dissolution. Les potences restaient dressées sur les places; Sixte lui-même était ordonnateur et témoin, car il jouissait à la vue des tortures. Il organisa une police redoutable avec l'espionnage du saint-office, et parvint à extirper pour un temps l'indigence et le brigandage. — Les Romains consternés lui élevèrent une statue, comme pour apaiser un mauvais génie; ils la brisèrent quand il expira.

Cependant, en France, trois partis étaient en guerre ouverte : la Ligue ou les exagérés, les royalistes et les huguenots. La Ligue était un amas d'ambitieux et de dévots fanatiques qui prirent d'abord pour devise : Dieu et le Roi. Rome l'avait sanctifiée. Bientôt Henri III, occupé de ses débauches, faible et indécis, gêna la Ligue et on consulta le saint-siége, qui fit réponse que pour Dieu on bravait impunément un roi, mais que toutefois sa vie était, de plein droit, sauve; la Sorbonne aussi décida qu'on

pouvait détrôner un prince incapable. Tout-à-coup donc la capitale s'insurge ; des barricades s'élèvent, et les Parisiens chassent leur roi. Henri vient à Blois, y attire les chefs de la Ligue et les égorge. Mais le pape a lancé contre lui l'anathême, et l'anathême est une sentence de mort [1589]. Un jeune dominicain exalté poignarde le monarque ; Paris célèbre le régicide ; à Rome, un consistoire l'approuve ; des salves de canon le fêtent [1].

Dans ces conjonctures, un cardinal de Bourbon fut proclamé roi par les ligueurs sous le nom de Charles X. La branche de Valois était éteinte, et un protestant, Henri de Navarre, réclamait la couronne comme descendant de Louis IX. Les parlements l'avaient, aux termes des bulles romaines, déclaré incapable de posséder la couronne. La Ligue et Philippe II le menaçaient pendant que Sixte l'excommuniait. — Henri demeura ferme. Secondé par une petite troupe fidèle, il se battit en désespéré, triompha et vint bloquer la capitale.

[1] Sixte V compara le meurtrier à Judith et à Éléazar, et la Sorbonne, dit l'abbé de Longuerue, demanda sa canonisation. A Paris la mère de Jacques Clément fut révérée comme la mère d'un martyr. — Henri IV fit condamner la mémoire du moine.

Le carnage fut grand ; les femmes, les enfants et les moines défendaient les murailles. La famine devint affreuse ; mais l'auteur du fléau faisait passer des vivres aux assiégés. Là Henri-le-Grand se fit connaître, et les Français apprirent à l'aimer. — Le duc de Parme, Farnèse, fit lever le siége.

En Angleterre le grand nom d'Élisabeth achevait de disperser les catholiques. L'Irlande et l'Écosse étaient sans cesse dans l'agitation, et les papistes y excitaient des complots, pendant qu'une reine, malheureuse et belle, semblait gémir prisonnière comme ôtage de la tranquillité commune. A la fin l'insurrection approcha du trône et Marie-Stuart périt, expiant par son supplice les fautes de ses zélés partisans et la haine inquiète d'une rivale. Rome gronda, mais Élisabeth, sœur de sa victime, était aussi la fille de Henri VIII, et les foudres de Sixte vinrent s'émousser à ses pieds.

En même temps Philippe II, le héros de l'inquisition, non content de fomenter par son or les troubles de la Ligue et de convoiter la couronne de France, voulait encore abattre Élisabeth. Une flotte formidable, dite *l'invincibile armada*, était partie d'Espagne riche des

indulgences et des censures papales. Une bulle du saint-siége investissait Philippe du sceptre de la Grande-Bretagne. Sixte-Quint demandait en holocauste la tête des protestants anglais, brisait les serments, et imposait le meurtre comme pénitence aux convertis ; et aux orthodoxes, comme une condition de salut. La bulle fit rire. Une tempête ébranla la flotte *invincible*, et le bras d'Élisabeth l'acheva. Ainsi le ciel lui-même concourut à humilier le pape et le despote [1].

Des auteurs cependant prétendent que Sixte-Quint périt assassiné par un émissaire de Philippe II d'Espagne. On publia un matin qu'on l'avait trouvé étouffé dans son lit. Les jésuites furent inculpés par l'opinion, car Sixte V, sans les persécuter, ne se prêtait point assez violemment à leurs vues d'envahissement et d'orgueil.

Ce pontife eut les défauts des méchants papes, et Rome elle-même prétendit que le diable seul l'avait étranglé. Il avait de l'esprit, et brillait surtout par la fermeté et le sang-froid.

[1] La flotte d'Elisabeth était commandée par Raleagh, Drake, Howard, etc.

Plus cruel que tous les princes de son temps, je ne puis admettre que le but de sa cruauté l'excuse. — Il jeta dans la famille des Ursins et des Colonne deux nièces qu'il avait tirées de la lie du peuple, et ces maisons puissantes n'osèrent pas repousser son alliance.

Sixte fit quelques bonnes lois administratives, et s'il ne corrigea point les abus de son siége, du moins doit-on dire qu'il ne les augmenta pas. — On le regarde avec raison comme un des protecteurs éclairés de la bibliothèque du Vatican. Il aimait les arts, embellit sa métropole, protégea ses monuments et en éleva de superbes. Nous citerons l'obélisque qui orne la place de Saint-Jean-de-Latran, et la belle fontaine *dell'acqua felice*, où il fit transporter les deux lions égyptiens qui décoraient le Panthéon. Par ses ordres, la statue de saint Pierre fut érigée sur la colonne Trajane, et celle de saint Paul sur la colonne Antonine. Par ses soins encore fut transféré devant l'église de Latran l'escalier du palais de Pilate, que la Passion du Christ a sanctifié, et que les fidèles ne peuvent monter qu'à genoux. — Au dix-neuvième siècle, le frottement et les génuflexions auront usé ses gradins, comme les baisers du peuple ro-

main auront insensiblement limé l'orteil d'airain du pied de saint Pierre.

Sixte prit une part active aux événements politiques de son temps. Il était adroit, pénétrant, et vit bien qu'une sorte de civilisation rongeait le nerf pontifical, de même que les contradictions des papes avaient anéanti la foi dans leur infaillibilité prétendue. L'exemple de l'Angleterre suivant une ligne à part, hors du réseau qui embarrassait l'Europe, et s'élançant fièrement dans une sphère nouvelle avec l'intérêt général pour loi, influait beaucoup sur les progrès de la réforme, et subsidiairement sur ceux de l'esprit humain. L'élément religieux jouait encore un grand rôle; mais quoi qu'on en dise, il y avait dans les papistes du temps plus d'hommes athées que fanatiques, plus d'ambitieux que de dévots. — Le pontife avait excommunié Henri III; mais lorqu'il vit l'orgueilleux Philippe II aspirer à la couronne de France, il trembla pour la sienne et voulut rester neutre. Philippe murmura, et voilà sans doute la cause de cette accusation de meurtre qui plane encore sur la tête du despote espagnol. Sixte était haï des Romains; il les avait appauvris et consternés par son règne sanguinaire et prodigue;

à sa mort, ils voulurent déchirer le cadavre de l'homme qu'ils avaient adoré [1].

[1590.] Après Urbain VII, successeur de Sixte V, prélat vénérable, modeste et libéral, qui expira repentant d'être pape le quatorzième jour de son élection, Grégoire XIV occupa pendant dix mois la chaire apostolique.

[1] On vit un matin Pasquin avec une chemise sale et crasseuse répondant à Marforio, qui lui demandait la cause d'une si grande malpropreté « C'est que ma blanchisseuse est devenue princesse. » C'est un reproche que Pasquin faisait à la signora Camilla, sœur de Sixte-Quint, qui se louait, dans sa première condition, pour laver la lessive. Sixte V s'engagea, foi de pape, de faire grâce de la vie et de donner deux mille pistoles à l'auteur de la *pasquinade* s'il venait se découvrir à lui. L'auteur fut assez sot pour donner dans le piége quoiqu'il fût maître de son secret, il alla ingénument se déclarer: Sixte V, surpris d'un aveu si téméraire, lui dit : « Je vous tiendrai parole, je vous donne la vie et vous allez toucher tout à l'heure la somme que je vous ai promise. » Il lui fit compter deux mille pistoles et lui demanda ensuite s'il était content de lui. « Oui, très-saint-père. » — « Eh bien, lui dit Sixte-Quint, me voilà quitte envers vous ; mais je me suis réservé le pouvoir de vous faire couper les mains, et de vous faire percer la langue afin de vous empêcher de proférer de semblables impertinences. » Ce jugement fut exécuté. *Caus. cél.*, *tome* 8.

Sixte-Quint nourrissait certains projets de conquêtes que sa mort prématurée ne lui permit pas d'accomplir. A cette fin il avait amassé des sommes énormes : avec elles le nouveau pontife sut se rendre agréable à Philippe, en soudoyant la Ligue et ravitaillant l'armée du duc de Parme. Son propre neveu partit même avec des bandes de pillards qui furent taillées en pièces sur le sol français. Grégoire renouvela encore l'excommunication de Henri IV et osa enjoindre aux évêques et aux pairs de France de méconnaître l'hérétique; mais le parlement de Châlons accusa le pape d'être l'auteur de l'assassinat de Henri III, et fit brûler les monitoires de Rome par la main d'un bourreau. Le clergé s'assembla à Mantes, déclara les bulles infâmes, et proposa la création d'un patriarcat commun, ou la convocation d'un concile national qui réduisit à de justes termes l'autorité pontificale. Cette belle idée d'un patriarcat indépendant, expression d'un esprit sage et courageux, appartint à l'archevêque de Bourges, Renaud de Beaune. Elle fut étouffée, on n'y réfléchit même pas.

Grégoire déshonora son court règne par des confiscations arbitraires. Abusant de la vénalité des charges, gorgeant sa famille des

biens qu'il arrachait au faible, il mourut méprisé, ainsi que son successeur, Innocent IX, qui passa sur un grabat de souffrance les deux mois de son pontificat [1591].

Paris tenait encore, lorsque Clément VIII, Aldobrandini, fut élu pape et vint se réunir à Philippe II afin d'encourager les ligueurs. Ses intrigues furent vaines; les factions se fatiguèrent et des conférences eurent lieu. Une reine anglaise, Marie, avait dit que dix royaumes comme la Grande-Bretagne ne valaient pas son salut; Henri IV pensa que *Paris valait une messe*, et la capitale ouvrit ses portes à son nouveau monarque. L'abjuration du roi éteignit la Ligue; une tentative d'assassinat signala son dernier soupir; mais le crime ici fut utile. L'assassin avait, dit-on, puisé ses doctrines dans les casuistes de la compagnie de Jésus; la compagnie fut chassée.

C'est alors que Henri, ayant fait lever son excommunication par ses évêques, et obtenu du parlement un arrêt qui contraignait les ordres religieux de prier pour lui, sollicita l'agrément ou plutôt la ratification du pontife. La cause du châtiment ne subsistait plus, et Rome craignait qu'à l'exemple d'Élisabeth la France ne se détachât d'elle; elle céda donc.

Voulant toutefois mettre un prix à sa condescendance, elle imagina d'infliger au pécheur couronné la pénitence d'entreprendre nu-pieds le pélerinage du Vatican. En vain cita-t-on l'exemple de l'empereur Henri IV, la manœuvre échoua, et Clément alors conçut la pensée d'absoudre un roi de France par la verge qui, jadis dans Rome, affranchissait les esclaves. Henri cette fois se prêta gaiement à cette absurdité. Il envoya pour le représenter à la cour papale les deux cardinaux d'Ossat et Duperron, et le pape, à chaque verset du *Miserere*, les frappa de sa baguette. Jusque-là tout alla bien: mais par malheur en France on ne prit point la chose au sérieux. On se moqua du saint-père, du roi même, des cardinaux flagellés, et le ridicule et les bons mots firent justice de cette farce. Rome, par cette aventure, dut reconnaître que ces coups de maître n'étaient plus de saison, et qu'ils portaient plutôt atteinte à sa vigueur restante. Un acte forcé et exorbitant ne peut que déterminer le mouvement de décadence, surtout lorsque le pouvoir qui l'ose est purement moral, c'est-à-dire dépendant de ce qu'on nomme civilisation[1].

[1] Non loin de l'église Sainte-Marie-Majeure, on voit encore aujourd'hui à Rome une petite colonne de

L'histoire accusa Clément VIII d'avoir excité et approuvé des conjurations contre les jours d'Élisabeth et de Jacques Ier en Angleterre. Les jésuites en furent les instigateurs; ils disaient que tous les moyens sont bons lorsque la fin est la destruction de l'hérésie. Clément combla la mesure du népotisme en jetant dans sa famille des évêchés et des bénéfices, des charges et des honneurs de toute espèce. Ses parents étaient ducs et cardinaux. — Vers la fin de ses jours il embellit beaucoup d'églises et se montra charitable; mais sa plus grande gloire fut d'avoir réuni à son siége le duché de Ferrare.

Ferrare, domaine de la maison d'Est, advint par succession à la célèbre Mathilde, qui, par la donation relatée plus haut, la transmit au saint-siége. Pendant long-temps les collatéraux de la famille d'Est méconnurent le don; mais les pontifes, persistant avec ténacité dans leurs réclamations, l'emportèrent, et les marquis d'Est se résignèrent à prendre le titre de vicaires de Rome. A la fin Paul II [1471] l'é-

granit, surmontée d'une madone et d'un crucifix. C'est le monument élevé par le pape Clément en 1695, en commémoration de l'absolution de Henri IV.

rigea en duché au profit de Borso d'Est, fils naturel du pape Nicolas III. Borso étant mort sans enfants, son frère Hercule prit la couronne ducale et la légua à ses descendants, qui en jouirent paisiblement jusqu'à Alphonse, mort sans postérité avant le pontificat de Clément. Dans ces circonstances, le seul rejeton vivant de la branche d'Est était César, marquis de Montecchio, bâtard de l'aïeul même du dernier duc Alphonse. César fit valoir ses droits, et l'empereur Rodolphe II l'investit sans difficulté des fiefs paternels; mais Clément VIII intervint, jeta des doutes sur la compétence d'un enfant naturel, et proposa de donner le duché de Ferrare à l'un de ses neveux. Des cardinaux repoussèrent en vain ce projet, et la conquête fut décidée. Une armée papale attaqua César, le chassa du bien de ses aïeux, et l'ancien duché d'Est fut, après deux mois de campagne, enregistré, comme domaine de l'Église, à la chambre apostolique. L'empereur vit d'un œil tranquille la spoliation d'un prince qu'il avait reconnu; il protesta mollement [1598], et César, conservant seulement les biens allodiaux de sa famille, transféra sa cour à Modène.

Le seizième siècle finissait. Alors, de vastes

contrées de l'Allemagne étaient hautement protestantes. — Rodolphe II, moins sage que Maximilien, punissait l'apostasie des ecclésiastiques par la perte de leurs biens. Sans proscrire le calvinisme, il n'en permettait l'exercice que dans les châteaux des seigneurs. — Henri IV rappelait les jésuites pour acquitter le prix de son absolution et écrivait avec peine l'édit de Nantes. — Philippe II mourait après avoir perdu la Hollande, convulsionné l'Europe par son ame remuante, et livré son pays à ce tribunal de bourreaux chrétiens, dépeçant l'homme au nom de Dieu. Le pape et l'inquisition lui survécurent.

Pendant ce siècle, le clergé conserva sa supériorité dans la science de gouverner les peuples et les rois. Il dominera long-temps encore dans les conseils des princes catholiques. — Beaucoup d'usages barbares, tels que les duels et les tournois furent frappés par les papes, car les saints-pères, hors de leur intérêt privé, se distinguaient souvent par des réglements sensés.

Le seizième siècle est une époque grande et mémorable de l'histoire moderne. Il attacha une sorte de fixité au système universel; tout marcha; la disposition religieuse resta seule

en souffrance. L'esprit humain prit un essor élevé et s'achemina courageusement vers le but de l'utile et du vrai. De tant de querelles sanglantes, de ces dissertations sur les croyances, si aptes à développer par l'exercice l'intelligence des êtres, la philosophie surgit triomphante, proclamant la liberté des consciences et la supériorité de la pensée individuelle. Ainsi fut réveillée la philosophie. Déjà les nouvelles idées religieuses ont clair-semé dans le monde des germes de républicanisme; les mots de droit divin et de pouvoir absolu ne sont plus, dans quelques coins de l'Europe, que des théories vides, dépouillées de leur ancien prestige; en un mot, l'héritage des temps barbares. Le saint-siége lui-même, en se teignant du sang chrétien, a heurté sa propre puissance; son orgueil est humilié par de nombreux revers, son prisme s'évanouit, et l'on commence à comprendre que c'est la religion qui est dans l'État, et non l'État dans la religion. Quoi qu'il en soit, l'humanité a encore beaucoup à faire. La tendance est prise, et la direction tracée; il faut la suivre. Désormais les rois vont défendre contre les peuples ce pouvoir souverain qu'ils nomment un droit de leur couronne. Rome, dans cette lutte, ne

sera plus qu'accessoire, mais elle ne restera jamais oisive[1].

[1] Erasme, Bacon, Descartes, Montaigne, Galilée, Toricelli, firent la gloire du seizième siècle. L'Italie, comme on le voit, n'y resta pas étrangère. Elle fleurit par les arts, les lettres et le commerce : les sciences y firent des progrès, malgré l'ardeur empêchante du saint-office. Les noms de Machiavelli, Ariosto, Tasso, Castelvetro, Maffei, Palladio, Rafaelo, Tiziano, Bonarotti, etc., méritèrent, dit Andrès, à ce siècle le surnom de *siècle d'or*.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Léon XI. — Troubles dans le conclave à l'occasion de l'élection de Paul V. — Querelle de Paul avec les Vénitiens. — Grégoire XV, sanguinaire. — Urbain VIII. — Troubles dans le conclave. — Aspect de quelques portions de l'Europe. — Népotisme outré de Urbain VIII. — Innocent X et Donna Olimpia. — Les duchés de Castro et de Ronciglione sont réunis aux États de l'Église. — La maison de Bragance. — Le saint-siegé devient passif.

Cependant le pape restait tout-puissant dans Rome, et les Romains vivaient heureux parce qu'on leur laissait leurs vices. Les grands, suzerains et ducs dans leurs fiefs, se courbaient humblement devant le saint-père. Mais tous, plébéiens, nobles et clergé; spéculaient sur le changement de chef. Le peuple y gagnait des

fêtes et des largesses, les églises de nouvelles offrandes, et les seigneurs la chance d'avoir un parent pour maître. — Malheureusement, et cette assertion n'est que trop fondée, les cardinaux nommaient de vieux pontifes afin de les gouverner à leur gré. L'histoire atteste que l'âge décrépit et la probabilité d'une courte vie furent fréquemment les seuls titres des prélats élus.

[1605.] A Clément VIII succéda Léon XI, Médicis de nom, âgé de soixante-dix ans, qui, lui-même, après vingt-six jours de pontificat, céda la tiare à Paul V.

Paul eut un long règne; mais son élection fut le résultat de la surprise et d'une intrigue coupable. Aux yeux de tout homme juste elle est nulle. Déjà l'immense majorité du conclave avait élu le cardinal de Reggio. On le portait en triomphe à la chapelle Sixtine. Tout-à-coup une troupe nombreuse se présente, accuse l'assemblée d'avoir cédé à l'influence de la faction espagnole, et fait impunément proclamer Paul V par quelques cardinaux romains.

Ce pontife soutint avec vigueur les prérogatives du saint-siége. La presse italienne de son temps le traita de vice-Dieu et d'inébranlable gardien de l'omnipotence papale. Dans la dis-

pute violente qu'il eut avec la république de Saint-Marc, il reprit pour un instant le langage superbe de Grégoire VII.

[1606.] Le conseil des Dix avait fait pendre un moine et incarcérer deux membres du clergé, lorsque la cour de Rome, offensée, osa lui contester la capacité de juger les ecclésiastiques délinquants et demanda l'extradition des détenus. Le sénat vénitien avait décrété qu'on ne pourrait, sans autorisation préalable, ni vendre ni transmettre à titre héréditaire des biens immeubles aux corporations religieuses, et que cette formalité serait indispensable pour l'érection des églises, la création des confréries, des instituts pieux ou leur importation du dehors. La cour romaine encore exigea l'annulation de ces lois.

Mais un refus dédaigneux avait accueilli la prétention du pape. Abandonnant alors les voies sourdes de la diplomatie, Paul casse, par un bref, les décrets du sénat de saint-Marc, et ordonne la remise des captifs à l'autorité ecclésiastique compétente. En vain le doge envoie des ambassadeurs à Rome, en vain il objecte que Venise est maîtresse chez elle, qu'elle a des lois communes à tous ses citoyens : le saint-père, inflexible, lance sur la république un monitoire

terrible, et fixe pour l'exécution de ses *ordres* un délai après lequel la nation, son sénat et son prince encourront de plein droit le châtiment de l'interdit. — Poussée à bout, la république, loin de céder, prend l'offensive. Une résolution rejette comme non avenues les bulles du vatican, et défense est faite de les recevoir. Les moines, parties trop intéressées dans le différend, sont embarqués et bannis, et les réformés eux-mêmes s'éloignent, comme pour enlever à l'orgueil du pontife le seul prétexte plausible de fiel et de persécution. Le culte ne s'interrompt point et pendant que les prêtres vaquent à leur saint ministère, la populace paisible invoque par des cantiques la protection de l'Éternel.

La paix de l'Europe fut menacée. Paul et les Vénitiens s'armaient; deux partis allaient déchirer l'Italie, car le saint-siége appelait les rois chrétiens à son aide, et le grand sultan offrait son alliance à la république obstinée. L'Empereur lui même l'appuyait : la médiation de Henri IV enfin rétablit l'équilibre. Par déférence pour le monarque français, Venise se dessaisit des prêtres prisonniers; mais elle conserva ses lois, ses maximes, et les jésuites ne revinrent pas.

C'est sous ce pontificat de Paul V que Henri IV



succomba victime d'un fanatisme exécrable. L'agrandissement progressif de la maison d'Autriche demandait une surveillance active. Des ligues se formaient, et le roi de France, secondé par les Vénitiens, la Savoie et des princes protestants, se préparait à attaquer l'alliance impériale catholique, quand un insensé l'assassina [1610].

Paul fut l'ami des jésuites, il approuva leurs doctrines, poursuivit leurs ennemis, et mit à l'index toute la philosophie de son temps[1]. — Un de ses neveux fut fait prince de l'Empire. Ses autres parents furent élevés aux premières charges de l'État qu'ils manièrent et dirigèrent à leur guise[2]. — Paul cependant rendit son rè-

[1] Il prohiba le livre de Fra Paolo Sarpi (contre la puissance temporelle des papes), *l'Histoire de France* du président de Thou; le mémoire d'Arnaud contre les Jésuites, le décret du parlement contre le régicide Châtel, et beaucoup d'autres ouvrages d'un mérite distingué. — Il permit qu'on lui appliquât ce que Jérémie avait dit par allusion du seul roi de Babylone : » Le peuple et le royaume qui ne te seront pas soumis » mourront par la faim, la guerre et la peste, etc. » LLORENTE.

[2] Son neveu, le cardinal Scipion Borghèse, commença la belle villa Borghèse, l'une des plus délicieuses de Rome.

gne célèbre par des travaux utiles et magnifiques ; il est le fondateur des fontaines de San-Piétro-Montorio et Paolina, la plus abondante de Rome. La première est composée des marbres du beau fronton du temple de Pallas ; la seconde de six colonnes ioniques de granit rouge enlevées au forum de Nerva. — Sous son administration furent enfin terminés, par Carlo Maderno, le portique et la façade de Saint-Pierre. — Les dépenses totales de ce monument étaient alors d'environ trente millions d'écus romains.

[1621.] Grégoire XV succéda à Paul. Pape pendant deux années, il se fit remarquer par un système continu d'intolérance et de sang. Comme son prédécesseur, il avait des parents avides et mit à leur merci les trésors de saint Pierre et l'exercice du pouvoir absolu. — Ses neveux, reconnaissants, construisirent un temple magnifique qu'ils dédièrent à Ignace de Loyola.

Ferdinand II régnait en Allemagne, Louis XIII en France, Philippe IV en Espagne, Jacques Ier en Angleterre et Gustave-Adolphe en Suède.

Sur ces entrefaites, les protestants de la Hongrie et de la Bohême s'étaient spontanément soulevés contre Ferdinand. On avait vu les prêtres égorgés, les églises orthodoxes pillées, et

les Vénitiens, sacrifiant le préjugé de schisme à leur sécurité privée, prêts à se ranger contre l'Empire sous les drapeaux des Turcs. Mais l'empereur triompha. A leur tour les protestants furent exterminés et l'on entendit Grégoire exhortant des monarques à dresser des potences, conseiller au duc de Savoie le carnage des Genévois et le sac de leurs demeures, puis demander la tête de ces Français calvinistes qui s'insurgeaient sous Louis XIII et ne rentraient dans l'ordre qu'après des traités de pair à pair. — Grégoire mourut criminel parce qu'il appuya sa misanthropie politique sur les textes de la Sainte-Écriture, et qu'à l'exemple de tant d'autres pontifes il la faussa pour être pape.

Dans un gouvernement électif, quand trop de familles deviennent puissantes, la chose publique périclite. A Rome le népotisme des papes avait, par sa prodigalité, multiplié les influences. A chaque élection nouvelle les factions aspirant au pouvoir voyaient leur nombre se grossir, et il était rare que des troubles plus ou moins graves ne signalassent pas l'interrègne.

[1623.] Après Grégoire, trois candidats se présentent, les cardinaux se divisent; la populace prend part à l'hésitation du sacré collége, vocifère, assassine et pille, et des attentats de

toute espèce ensanglantent la métropole chrétienne. — Il fallait une fin. — Un jour des cardinaux, des évêques et des abbés furent trouvés morts dans le conclave. — Urbain VIII, Barberini fut ensuite élu sans obstacle. — La France, Venise et la Savoie le protégeaient ; l'Espagne avait voulu l'écarter ; Urbain s'en vengea.

Jettons ici un coup d'œil sur quelques portions de l'Europe.

L'Allemagne, vaste république des princes, sans industrie, sans richesse, toujours désunie par la pluralité de religions et d'intérêts, perdait insensiblement toute importance au dehors et n'était plus que pour bien peu dans la balance européenne. Soit effet de désuétude, soit faiblesse des uns et des autres, ces antiques prétentions des empereurs et des papes dormaient. L'Empire avait pu séculariser d'immenses évêchés mais il avait perdu ses provinces, et les seigneurs avaient de plus en force ce que le prince avait de moins. — [1576-1612.] Après Maximilien II, son fils Rodolphe II s'était vu réduit à mendier pour lever des troupes et tenir tête aux Turcs. Il avait ensuite démembré la monarchie au profit de son frère Mathias, préférant aux charges du sceptre l'étude de la philosophie et des arts, et le plaisir de protéger

les savants. — Cependant les ligues protestantes et catholiques jonchaient de cadavres l'ancien domaine des Othons. La Bohême, l'Autriche et la Hongrie étaient en pleine guerre civile, et quelquefois des associations frénétiques, oubliant leur fin première, substituant l'égoïsme à la religion, se tournaient fièrement vers le trône afin d'en obtenir non cette liberté si noble, que l'expérience a définie, mais bien la liberté du moyen âge, c'est-à-dire la toute-puissance des seigneurs. De là ces diètes, ces états, autour desquels végéteront pendant encore des siècles, des nations de serfs, dignes en tout de l'âge d'or de la féodalité. — Un jour les Bohémiens offrirent leur couronne à l'électeur Palatin. L'empereur Ferdinand II régnait. Il s'irrita; déclara l'électeur déchu de tous droits et biens, et là fut le principe de la guerre de trente ans. — Ferdinand, ombre de Charles-Quint, vainquit les protestants, comprima l'Italie, se déclara protecteur du culte, et sembla pendant longtemps l'arbitre de l'Europe entière. Ses généraux, ses victoires l'avaient rendu terrible. Mais un roi de Suède, Gustave-Adolphe, attiré par la ligue, poussé par les puissances jalouses, vint culbuter ses armées [1631]. L'Empereur à son tour trembla pour ses provinces. Il s'adressa au pon-

tife et lui demanda de l'or et des soldats pour repousser les hérétiques, comme si les papes eussent quelquefois compati à la détresse des Césars. Il n'obtint rien; Urbain VIII refusa jusqu'à la croisade, et l'empereur mourut aussi malheureux qu'il avait été puissant, laissant à son fils Ferdinand III un empire démantelé par la conquête et peut-être encore décivilisé par les longues plaies de la guerre.

L'Italie, paisible durant les carnages de l'Allemagne, s'occupait en silence d'archéologie, de musique et d'architecture : ses peuples demeuraient misérables. Quoi qu'il en soit, Florence, Venise et Rome étaient sans cesse le séjour de la politesse et des arts. — On lit que cette dernière ville avait tout au plus alors cinquante mille habitants, et que les étrangers y affluaient en grand nombre.

[1628.] L'Espagne, de son côté, conservait à l'avénement de Philippe IV un reste de son ancienne splendeur. Ce prince l'étouffa. — Philippe III avait maladroitement expulsé les Maures qui seuls soutenaient l'industrie. Dès qu'ils furent loin, on les regretta. L'État devenait pauvre malgré tout l'or du nouveau monde; les campagnes étaient désertes, et le gouvernement s'était vu contraint d'attacher des priviléges à la

culture des terres. Il avait ennobli la charrue, exempté le laboureur du métier des armes; mais la mesure était vaine : quand l'agriculteur se voyait gentilhomme, il quittait le soc pour l'oisiveté native. — Dans cet état de choses, un roi voluptueux tenait le sceptre, et un ministre despote, vrai Richelieu de Philippe IV, le maniait. Olivarès régnait seul. En servant l'ame efféminée du monarque, en alimentant ses plaisirs, il savait maîtriser son propre maître. C'est ainsi que des gouvernants habiles attisent comme cause absorbante le libertinage des peuples. Le libre épanchement des sens apparaît à l'homme comme une grande fraction de la liberté naturelle. La société sans entraves à cet égard paraît satisfaite, heureuse, dépose toute énergie, et reste calme par indolence ou distraction [1]. Toute voie coërcitive au contraire est moins efficace. Elle stimule la réflexion et aigrit l'idée de rébellion par le poids constant de la chaîne.

Lorsque la lutte s'engagea entre Olivarès et Richelieu, Richelieu et Urbain VIII battirent le ministre espagnol, l'un par les armes, l'autre par des intrigues. Olivarès enfin tomba, parce que les Portugais et les Catalans, soule-

[1] Telles Venise, Naples, etc.

vés par le Vatican, virent bien que Philippe II ne régnait plus. — Alors on accusa le ministre ; on lui imputa même le crime d'avoir introduit des empoisonneurs dans le palais des papes. Rome récompensa par le chapeau de cardinal le dévouement de Richelieu, et celui-ci de son côté chassa les protestants des places que l'édit de Nantes leur avait réservées. Le saint-père avait condamné Galilée comme coupable d'avoir bouleversé les miracles, Richelieu tourmenta Descartes. Plus heureux qu'Olivarès, il mourut ministre, haï des grands qu'il humilia, et redouté du roi son esclave.

L'Angleterre depuis Élisabeth était en proie à la plus vive tourmente. Le sentiment religieux n'y était plus, à vrai dire, prédominant; il se fondait insensiblement dans celui de la liberté, qui fermentait dans les esprits. Là, plus que partout ailleurs, le cours des choses avait imprimé à la pensée un mouvement sain et vigoureux. L'étude étendait la sphère des idées, et les éléments ne manquaient pas.

D'abord les catholiques avaient cru trouver dans Jacques Ier un protecteur zélé, ils virent bientôt qu'ils s'étaient trompés. Jacques ordonna l'exécution des lois, blessa les papistes, et les papistes conspirèrent. Un jésuite ayant

fait entendre que, pour le bien de l'Église, l'innocent devait périr avec le coupable, ils jurèrent la ruine du parlement et de la famille royale. Le sacrement de l'eucharistie scella leurs serments. Un profond scélérat, membre pourtant d'une compagnie dite de Jésus, le P. Garnet, leur accorda d'avance absolution plénière. Des barils de poudre furent placés sous la chambre des communes, et l'heure de l'explosion était proche quand le ciel permit qu'on découvrît le complot. Les complices périrent par la main du bourreau. Deux jésuites aussi furent pendus; ce sont eux que des insensés ont révérés long-temps comme martyrs. Garnet en était un.

Cependant une nouvelle secte s'établissait dans le royaume, plus voisine des réformés que des catholiques, exaltée, austère, républicaine, confondant tout dans l'ordre social, et se nourrissant parfois de visions superstitieuses et extatiques; c'était celle des puritains. A Jacques avait succédé Charles Ier, homme indécis, favorisant tour à tour les anglicans et les catholiques. Les puritains repoussaient les évêques et voulaient l'abolition des cérémonies du culte; Charles soutint ces dernières, en prescrivit sévèrement l'observation, confia l'exécution de

ses ordres à la chambre étoilée, tribunal monstrueux puisqu'il était indépendant des lois, et les proscriptions commencèrent. Les puritains furent persécutés, plusieurs passèrent en Amérique. Bientôt les ordonnances royales s'étendirent sur l'Écosse. En vain y furent-elles couvertes d'imprécations, le roi Charles ne voyait dans l'imposition de sa volonté que l'usage d'un droit de sa naissance. Il persévéra, et les puritains, courant aux armes, firent entre eux un traité d'union (le *Covenant*) ayant pour but la défense des priviléges de l'homme et le triomphe de leur croyance. — Le roi, sans argent, réduit à enrégimenter des catholiques, traite avec les rebelles, marche contre eux, revient sur ses pas, et la guerre civile semble d'abord s'éteindre faute d'aliment. Le long parlement est enfin convoqué pour obtenir des subsides; mais ses membres, ne voyant que des amis dans les puritains révoltés, les refusent. Enhardis par la faiblesse du monarque, ils accusent et font périr son premier ministre Strafford, renversent d'un seul coup la cour de haute commission et la chambre étoilée, et finissent par démolir pièce à pièce tout l'édifice du pouvoir royal. — La nation était dans l'enthousiasme; elle s'associait aux travaux du parlement, car

le parlement, c'était elle. Les catholiques d'Irlande remarquèrent cet état d'enivrement et de crise. Une occasion propice s'offrait de renouveler la Saint-Barthélemi française; ils ourdirent donc une trame immense, organisèrent un plan d'insurrection générale, et plus de quarante mille Anglais réformés furent lâchement immolés. Dublin dut son salut à la vigilance de ses magistrats; mais dans la plus grande partie de l'Irlande le carnage fut affreux. Aux cris des prêtres, le frère égorgeait son frère, et le serviteur son maître. Le bruit courut que le roi avait conseillé le massacre, qu'une bulle romaine, en le sanctifiant, avait promis le ciel aux assassins. Quoi qu'il en soit, cette catastrophe acheva d'envenimer le républicanisme des puritains et des communes. Peu à peu, le long parlement envahit chaque branche de la puissance exécutive, et la guerre civile éclata sur tous les points. Le parlement détruisit l'épiscopat, la liturgie, et la religion réformée finit par disparaître sous le puritanisme.

En même temps d'autres sectateurs, les presbytériens et les indépendants, venaient accroître la confusion. Les premiers demandaient des prêtres nommés par le peuple, les seconds soutenaient que l'homme devait prier à sa manière.

Ils étaient ennemis de toute subordination, prêchaient l'égalité absolue, et rêvaient l'âge d'or de l'humanité. Leur secte était la plus nombreuse, elle s'était propagée dans l'armée; l'on vit même les soldats marchant contre les troupes royales au son des hymnes et des cantiques. Cromwell était leur chef; Cromwell, homme hardi et dissimulé, qui sut tirer un si grand parti de cette exaltation. Son premier soin fut d'obtenir le maintien de l'armée, que les communes voulaient licencier. — Une bande de zélateurs fougueux, dites des *niveleurs*, renchérissant sur les indépendants, et ne reconnaissant d'autre général que le Christ, inculquait au peuple des maximes qui flattaient ses passions; Cromwell la redouta et l'abolit. — Idole de ses soldats, bientôt l'ambitieux terrifia le parlement et le décima par l'exil. Le roi était captif; Cromwell fit tomber sa tête, dispersa et écrasa les soutiens de la cause royale, usurpa l'autorité suprême, et expira comme Louis XI, moins haï peut-être et plus grand que lui [1658].

Dans ces divers événements l'action du saint-siége est douteuse, celle des jésuites est certaine. — L'un d'eux écrivit que le pape pouvait détrôner les rois et disposer de leurs couronnes, pendant qu'un autre, confesseur d'Oliva-

rès, proclamait par haine l'incompétence des pontifes en matière temporelle, et leur dépendance absolue des conciles en matière spirituelle. — C'était l'instant des controverses sur la grâce, le libre arbitre et l'immaculée conception. Nonobstant la décision des conciles, on dissertait pour savoir si la Vierge commit ou non le péché originel. Le pape Urbain VIII agit en homme d'esprit; il laissa tout en litige.

Aucun prince ne porta l'amour de sa famille à un aussi haut degré que ce pape. Il ébranla l'Italie pour lui trouver des trônes. Cardinalats, principautés, duchés, bénéfices, etc., il accumula tout sur la tête de ses frères et de ses neveux. Ayant osé promettre à l'un des premiers le sceptre du roi de Naples ou le duché de Parme, il lui conféra celui d'Urbain à l'extinction de la maison della Rovere. Il substitua des abbayes, investit des enfants nouveaux-nés de plusieurs évêchés vacans, et son pontificat ne fut qu'une dilapidation permanente, qu'une suite de scandale et de simonie. Urbain aspirait à transmettre à ses héritiers la dignité papale, mais il ne put corrompre assez les cardinaux pour réaliser cet audacieux projet. — Le peuple l'aima, néanmoins, parce qu'il n'était point avare. Lui-même res-

taurait des églises pendant que sa puissante famille démembrait les monuments de Rome, et y exerçait des ravages de toute espèce. C'est lui qui fit élever les deux clochers qui dégradent le panthéon d'Agrippa. Il crut bien faire. Avec les bronzes dont il dépouilla ce précieux édifice, il fit jeter les quatre colonnes du baldaquin de Saint-Pierre, et plus de cent des pièces de canon qui arment le château Saint-Ange. Pasquin disait de ce pontife et des siens : « *ciocche non fecerò i barbari, l'han fatto i Barberini* » ce qui veut dire que Rome a plus à se plaindre des Barberini que des Barbares.

On voit, dans la Basilique, son tombeau surmonté d'un groupe représentant la Charité et la Justice, œuvre du chevalier Berini.

[1644.] Toute la vie de l'homme qui lui succéda fut un opprobre pour la tiare. On se croit au temps de Marozzia. Innocent X, Panfili, était le beau-frère et l'amant servile de la fameuse Olympia Maldacchini. L'intimité de cette liaison fut d'abord secrète : l'hypocrisie du cardinal avait atténué le soupçon, mais, après l'élection, la favorite se démasqua, s'empara du timon de l'Etat, régla tout, pourvut à tout, et assista sous le rideau aux réceptions d'ambassadeurs, aux consistoires et aux audiences.

Le pape n'était plus rien dans Rome, Olympia seule était connue. Les ministres des cours chrétiennes fléchissaient devant son trône; le clergé l'adulait et c'était elle qui vendait les dignités de l'Église, les évêchés, les patriarcats et les bénéfices. A la fin, elle amassa des trésors considérables : ses enfants, nés de l'inceste, devinrent cardinaux et princes, et s'enrichirent à leur tour en trafiquant de leur crédit sur l'esprit de leur mère. — Une fois opulente, le désir de jeter un sceptre dans sa famille tourmenta son ame ambitieuse. Elle entreprit de soulever Naples contre le roi Philippe d'Espagne. Trop faible par elle-même, elle s'adjoignit les Barberini. Un pacte fut signé, et le royaume conquis devait être la proie des conjurés. Par malheur un neveu adoptif d'Innocent révéla le complot; on le châtia comme s'il avait péché. Les Barberini eux-mêmes furent poursuivis et bannis. L'un d'eux fut fait aumônier de France par Mazarin.

Cet état de choses dura pendant onze années. Olympia demeura reine, gouverna selon ses caprices, dissipa les finances et obéra la nation. — On lui doit cet inique monopole des céréales qui forçait le laboureur de livrer ses grains à la cour apostolique au taux fixé par elle-

même. La chambre spéculait ensuite sur la revente[1].

[1648.] Lorsque l'Europe, haletante de fatigue, reprit son équilibre à la paix de Westphalie, Innocent X tonna contre elle, et condamna les traités de Munster et d'Osnabruck, comme offensant l'Église, ses prérogatives et son chef. Force fut alors à tous les monarques du continent, à l'empereur même de dédaigner le courroux romain. Les traités, frappés d'anathême, sacrifiaient l'intolérance à la tranquillité commune, et consacraient, par une stricte nécessité, la liberté du culte et des propriétés privées. Mais le saint-siége voulait que rien ne fût stable avant l'extermination du dernier hérétique : il exigeait qu'on le consultât en tout. Voilà les causes de ses murmures, l'atteinte à ses prétendus droits. — Néanmoins les bulles retentirent en vain et le traité fut maintenu.

J'ai dit qu'Urbain VIII, dans ses épanchements de famille, avait convoité les États du duc de Parme. L'entreprise paraissant difficile, les Barberini avaient attiré le duc Odoard à Rome, afin d'en faire l'époux d'une nièce du

[1] Ce monopole, supprimé par Clément XIV, a été, dit-on, rétabli depuis.

pontife. Odoard feignit de prêter l'oreille aux propositions de mariage, obtint préalablement la décharge des intérêts d'une dette énorme que son père avait contractée, rentra dans ses foyers et s'unit à une Médicis. Non-seulement le duc fut traité de parjure ; mais les Barberini, indignés, lui suscitèrent mille embarras, paralysèrent son commerce, et arrêtèrent l'exportation de ses grains. Des années s'écoulèrent, et le pape réclama de nouveau les arrérages de la dette. En vain le duc offrit une discussion amiable ; la chambre apostolique, allant au fait, confisqua les duchés de Castro et Ronciglione comme gages de sa créance et effraya, par ce violent procédé, les petits princes d'Italie qui se liguèrent contre elle, et la contraignirent de restituer le territoire saisi [1646].

Sur ces entrefaites, Innocent X envoie un évêque à Castro, et le prélat est massacré. Le saint-père impute l'assassinat au duc et fulmine contre lui un arrêt de déchéance des duchés en litige. Une bulle les réunit au domaine de saint Pierre, met en cendres la ville de Castro, et transfère l'évêché en lieu plus sûr [1]. — Cette

[1] On éleva sur ses ruines une colonne avec cette inscription : *Qui fù Castro*.

fois la ligue parut encore, mais elle fut la plus faible. Un arrangement eut lieu, aux termes duquel le duc de Parme s'engagea à racheter au poids de l'or ce qui n'avait cessé d'être sien. La somme étant trop forte, Parme ne la paya pas, et de la sorte, Alexandre VII, qui vint après Innocent, déclara les deux duchés de Castro et Ronciglione portions intégrantes des États romains.

La maison de Bragance, dont les ancêtres avaient été dépouillés par Philippe II, venait par une révolution de recouvrer le trône de Portugal. Philippe IV, le roi régnant en Espagne, plongé dans son inertie accoutumée, voulut s'épargner les frais d'une guerre en s'adressant au saint-père. Innocent méconnut le nouveau monarque Jean IV, et refusa même l'institution canonique à ses évêques. Mais Jean consulta ses universités, fit en même temps interroger le clergé de France par son ambassadeur, et répondit enfin au pape que, s'il persistait dans son refus, on se passerait de lui. Innocent alors vit qu'il fallait céder, et expédia des bulles à Jean IV, roi de Portugal. Il agit prudemment, car il était plus sage d'offenser l'Espagne que la France. On dit même que lorsqu'il voulut imposer à tous les cardinaux

l'obligation de résider à Rome, Mazarin défendit aux sujets de son maître d'envoyer de l'argent à la cour du saint-père. Le cardinal préférait le Louvre au Vatican.

Nous savons quels furent de tout temps les moyens d'agrandissement du saint-siége ; nous connaissons la source et l'aliment de sa richesse, et nous avons vu dans le népotisme l'origine des premières familles modernes. Désormais l'histoire des papes devient aride et monotone ; elle n'est plus qu'un flambeau dont la flamme est éteinte, et dont la mèche fume encore. Rome voilera, par la magnificence, les progrès de sa décrépitude, et son opulence, jointe au vain prestige de son nom, lui servira de bouclier. Nous retrouverons de distance en distance quelques tentatives enhardies par le souvenir ; mais ce ne sera que la voix d'un être garrotté, qui se remue, s'agite dans ses liens, et retombe après un vain effort.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Alexandre VII. — Louis XIV humilie le saint-siége. — Alexandre VII, protecteur des beaux-arts. — Clément IX bon pape. — Clément X. — Troubles dans le conclave. — Innocent XI, chéri des Romains. — Propositions gallicanes. Persécutions religieuses en France. — Alexandre VIII. — Innocent XII, pontife vertueux et sage. — Prohibe le népotisme. — Dix-septième siècle.

Rome commit souvent de grandes fautes en se plaçant sous le bon plaisir d'une influence étrangère. Elle s'obligeait par-là à des ménagements qui ne concordaient plus avec la sévérité qu'elle déployait envers les États neutres. Son autorité devait être uniforme, et jamais exceptionnelle, dans ses doctrines et dans ses actes. Il fallait pour la soutenir d'autres moyens que ceux qui l'avaient formée, car le monde était changé autour d'elle.

A la mort d'Innocent X, trois partis divisaient le conclave. Les deux premiers, fomentés séparément par l'Autriche et la France, demandaient respectivement un pontife ami de leur maître. Le troisième portait une créature du pape défunt. Les deux derniers se rallièrent à la voix du prêtre astucieux qui gouvernait la France, et Alexandre VII, cardinal de la maison Chigi, réunit la majorité des suffrages [1655].

Alexandre était de bonne foi ; malheureusement sa faiblesse le rendit esclave de suggestions perfides. — Les Romains s'étaient ouvertement déchaînés contre le népotisme des derniers papes. Alexandre, par déférence, écarta sa famille. Mais un jour l'absence des siens le fatigue ; il a besoin de les revoir, et consulte sur le parti à prendre un jésuite qui lui tient lieu de confesseur. « Vous avez juré, répond le moine impudent, de ne pas recevoir vos parents dans Rome : allez au-devant d'eux, et recevez-les hors des portes. » L'expédient fut goûté et les Chigi revinrent. Voilà l'esprit du jésuitisme. Des pasquinades éphémères signalèrent seules l'indignation romaine.

Alexandre condamna les cinq propositions de Jansénius, évêque d'Ypres, qu'Innocent X

avait avant lui combattues. — Il favorisa beaucoup les jésuites français, qui soutenaient, contrairement à ceux d'Espagne, l'infaillibilité universelle du saint-siége et même sa suprématie sur les conciles œcuméniques. Par ses soins, les Pères se rétablirent sur le sol vénitien, et le pape, en revanche, concéda à la république obéissante tous les biens-fonds des couvents supprimés.

Louis XIV élevait alors en France la puissance absolue au plus haut degré de splendeur. Un matin la garde pontificale corse offensa dans Rome l'ambassadeur du roi très-chrétien, et Alexandre osa refuser la réparation de l'outrage. En vain le saint-père veut soumettre le différend aux têtes couronnées. Les rois se soutiennent; leur cause est devenue commune: on ne l'écoute plus. A la fin, Louis XIV parle de vengeance, et le souverain pontife, tremblant au bruit du glaive, envoie des légats solliciter son pardon. Le jeune despote l'accorde, mais à la charge d'une satisfaction durable. Il exige l'érection soudaine d'un monument expiatoire qui transmette à la postérité l'affront et le repentir, et la pyramide paraît au centre de la métropole catholique, symptôme de décrépitude, complément d'avilissement et de honte.



Pasquin plaisanta encore et la pyramide resta sur pied. Lorsque Alexandre VII quitta la vie, elle tomba, parce que le peuple exécrait la mémoire de son prince, et pillait ses palais et ceux de sa famille. — Ce n'était qu'après le dernier soupir de ses chefs, que Rome exhalait son ressentiment. Il semblait, durant leur existence, qu'elle fût contenue moins peut-être par l'idée de répression, que par la crainte d'altérer, dans l'opinion vulgaire, le pouvoir fragile et délicat qui partait de son sein.

Alexandre cependant sut encourager les arts et embellir la cité éternelle. Il aimait les lettres et déploya une grande pompe à l'occasion de l'arrivée dans ses murs de l'ex-reine Christine de Suède. — Le somptueux portique, chef-d'œuvre de Bernini, qui entoure la place du Vatican, a immortalisé son règne. Il déblaya d'anciens monuments, rendit au Panthéon les colonnes qui lui manquaient, fonda la bibliothèque du collége de la Sapience, la fontaine à obélisque de la place Minerve, et répara des églises. Clément IX et Clément X vinrent après lui [1667-76].

Le premier, Rospigliosi de nom, homme de paix et d'équité, se présenta noblement comme conciliateur dans la querelle des jansénistes et

des molinistes, et illustra sa courte vie par la douce modération d'un pasteur chrétien. — A sa mort, le conclave était plein de factions qu'alimentaient ou les cours du dehors, ou les familles des derniers papes. La chaire des apôtres était vacante depuis huit mois, lorsqu'un vieillard vénérable fut proclamé par voie d'inspiration, et reconnu pour mettre un terme au désordre. Clément X avait quatre-vingts ans; le temps l'avait usé, chaque instant l'enfonçait dans la tombe. Incapable de vouloir et d'agir, à défaut de parent, il adopta un étranger qu'il fit cardinal-premier-ministre, et se déchargea sur lui du fardeau de la papauté. Les grands se plaignirent, mais sans cesse à Rome la certitude d'un changement prochain contenait le murmure. Si les abus furent grands, Clément X ne régnait point, et c'est le favori que l'histoire réprouve. — Le vieux pontife était charitable; il embellit beaucoup de temples pour se concilier l'affection du peuple. C'est lui qui consacra l'amphithéâtre Flavien à la mémoire des martyrs, et à la passion du Christ.

[1676.] Innocent XI, Odescalchi, lui succéda. Prélat intègre et juste, il fut presque canonisé par les Romains, parce qu'il ne fit rien pour ses neveux. Sous sa main, les trésors de

l'Église reçurent une destination pieuse et bienfaisante. Le commerce prit de l'activité, l'indigence sembla plus rare, et le saint-père éleva des hospices où les enfants pauvres et les femmes âgées trouvèrent un asyle et des consolations. Le peuple n'est point ingrat. Quand Innocent expira, la populace éplorée força les portes du palais, et dans un saint enthousiasme se disputa les lambeaux de ses vêtements. Voilà la gloire des princes. C'est dans l'hommage populaire qu'elle brille, et non dans la préconisation des moines. — Innocent tonna contre les quiétistes, coterie illibérale et contemplative, écrasant l'intelligence humaine sous une disposition stupide d'indifférence et de résignation. Honneur à la mémoire du pape bienfaisant et philosophe.

[1682.] Sous son pontificat, retentirent en Europe les quatre propositions célèbres qui forment la base des libertés de l'Église française. Elles sont connues. En substance, elles déclarent que le pape ne peut jamais intervenir au temporel, déposer des rois et rompre des serments; que le pape, inférieur aux conciles généraux, doit suivre leurs canons, et que seul, isolé, il n'est point infaillible. — Cette importante déclaration, qui n'était autre que l'anti-

que théorie des empereurs d'Allemagne, reproduite en forme de protestation, blessa la cour apostolique. On voulut la condamner. Eh! que pouvait l'anathême contre Versailles? On combattit avec la plume. Tous les théologiens entrèrent en lice; mais on discuta sans succès. Le despote français voulait être maître chez lui, régner sur tout et régler tout; il tint bon. Le protestantisme même lui sembla une anomalie nuisant à l'unité de son pouvoir; il le persécuta. Mazarin l'avait épargné; après lui, on organisa un ministère chargé d'acheter des conversions. Peu à peu les huguenots furent écartés des charges publiques; on ferma leurs temples; on leur interdit la prière, et l'émigration commença. — Bientôt une prude dévote et souveraine, dévouée aux jésuites, inventa les dragonnades, et l'odieux Louvois sema dans les campagnes des bandes réglées d'assassins. Un douzième de la nation fut proscrit. *Mort ou messe*, comme on disait sous Charles IX; des prêtres commandaient le carnage, et la voirie déborda de cadavres. — Enfin, l'édit de Nantes fut révoqué, et cent mille familles traînèrent à l'étranger leurs souffrances et l'industrie nationale. Leurs biens devinrent la pâture des grands, et Rome se tut quand elle pouvait remplir son vœu de tolérance

et s'immortaliser à jamais en sévissant contre le despotisme criminel qui s'appuyait sur Dieu.

Disons toutefois que, lorsque l'Europe consternée se coalisa à Ausbourg contre le colosse français, Innocent XI fit partie de la ligue. La guerre devint universelle : le pape y fut l'allié de rois protestants, et cette circonstance n'étonna personne. — Le règne guerrier de Louis XIV fut très-funeste au saint-siége, parce qu'il fut, pour ainsi dire, le point culminant de l'époque. Rome neutre, sans armée et purement morale, n'était grande qu'au Vatican. Innocent XI, cependant, lutta contre le monarque absolu et soutint plusieurs démêlés au sujet d'anciennes franchises, et notamment du droit de régale. Le saint-père tenta même d'humilier l'ambassadeur du prince en supprimant des formes de prééminence diplomatique ; mais le ministre réclama, en appela au futur concile, célébra l'office dans la chapelle de son palais, et la querelle finit par l'interdit de la chapelle et la mort du pape.

Vers ces temps, la maison des Stuart fut précipitée du trône d'Angleterre, pour avoir tenté de relever la religion romaine sur les ruines du protestantisme. — [1687.] Un nonce apostolique fut solennellement accueilli à Windsor ; mais

c'était Jacques II qui régnait, et les Anglais le chassèrent. Avant son avénement, Jacques s'était rendu odieux comme catholique exagéré. Une fois roi, il s'abandonna aux jésuites, rétablit le papisme, envoya un ministre à Rome et s'attira la haine de la nation par sa résistance maladroite aux vœux des universités et du clergé anglican. Le prince était haï. Guillaume d'Orange, cédant aux instances des barons, vint prendre à main armée le sceptre de son beau-père. Une fois Jacques tenta de recouvrer la couronne, mais il était faible et incapable de persévérance. Il se retira à Saint-Germain, vécut des aumônes de Louis XIV et mourut en humble pénitent. — Depuis lors, l'Irlande seule demeura en grande partie catholique. Elle avait déjà ses associations.

[1689.] Un vieillard décrépit se montra de nouveau sur le trône qu'Innocent XI quittait, et l'occupa sous le nom de Alexandre VIII. On avait spéculé sur ses vieux ans ; il signa complaisamment la condamnation des propositions gallicanes et mourut après quelques mois. Sa bulle fut méprisée. — C'est lui qui se pressait tant d'enrichir ses neveux, et qui disait, en parlant de sa vie : « Il est vingt-trois heures et demie, dépêchons-nous ! » Il eût mieux valu pour

l'Église qu'elle fût sa nièce que sa fille, dit Pasquin [1].

[1691.] Le siècle finit par un pontife vertueux et pacifique, qui sentit que ce qui est faible se soutient mieux par des concessions que par des brusqueries d'orgueil. Innocent XII se réconcilia sagement avec le clergé de France, et eut le bon esprit de subordonner ses actes à la puissance de l'opinion. Pour complaire au vœu général, il décréta l'abolition du népotisme, et remplaça ce fatal abus par l'amour des pauvres. Tous les cardinaux jurèrent d'observer la bulle; mais quelle ville au monde a vu plus de vains serments que la capitale chrétienne? — Innocent protégea les arts et le commerce, et les Romains l'aimèrent. Révérons-le comme l'un des meilleurs papes.

Le dix-septième siècle est terminé. Louis XIV lui a donné son nom, parce que son règne fut le témoin d'un grand développement dans l'esprit humain. Sous lui la tendance philosophique fut encore gênée; le despotisme absolu en comprima l'élan. Depuis long-temps ce n'était plus l'élément théocratique qui contrariait le mouvement intelligent, mais bien le tumulte guer-

[1] Voir Hénault, *Histoire de France.*

rier, la force et le bon plaisir. La gloire et le grand homme absorbèrent les vainqueurs; la crainte et le danger, les vaincus : le siècle eut une idée fixe. De là vient qu'on n'y rencontre que quelques génies philosophes contre cent forcenés qui brûlent, pillent et tuent. Quoi qu'il en soit, les événements de cette période acquirent plus de lumières à l'humanité que tous les siècles précédents. La fermentation intellectuelle, d'où devait sortir le grand dix-huitième siècle, commençait. La philosophie se dégageait du lien théologique, et des faits sans nombre achevaient de bouleverser les anciennes maximes du parti religieux. L'intolérance même dans ce siècle n'avait été que politique, et le pouvoir royal s'en était servi non par conviction, mais, comme le gouvernement de l'Église, pour s'accroître ou du moins conserver son état de force.

L'Italie, pendant cette période, demeura paisible. Des neutralités malhabiles rouillèrent ses vieilles républiques; le luxe et l'opulence gâtèrent les mœurs, éteignirent l'énergie; et les muses elles-mêmes, moins sublimes durant le calme que durant la tempête, se corrompirent.

CHAPITRE SIXIÈME.

Jésuites puissants au Vatican. — Clément XI, leur élève. — Humilié par le roi d'Espagne. — Innocent XIII, empoisonné. — Benoît XIII, Clément XII hommes de bien — Benoît XIV, pontife éclairé; condamne les jésuites. — Clément XIII les protége. — Empoisonné quand il va les abandonner. — Clément XIV, grand homme. — Supprime la compagnie de Jésus. — Périt de langueur. — État de la puissance pontificale.

Déjà depuis long-temps les jésuites régnent à Rome. Ignace de Loyola a ses temples; la tiare en a fait un saint. De toutes parts ces prêtres habiles luttent contre la civilisation et tentent de faire rétrograder le monde. Partisans hypocrites de la cause des rois, ils affectent de préconiser le pouvoir absolu, parce qu'ils savent rendre les rois leurs esclaves. Mais désormais ce seront les peuples qui inquiéteront le

théocratisme et jadis c'étaient les monarques. La lutte sera plus pénible et le péril plus imminent, car la résistance des princes était celle de l'envie; la résistance des masses au contraire est celle de la raison.

[1700.] Un élève de ces hommes dangereux, un de leurs frères, Clément XI, ouvre le dix-huitième siècle. Son règne fut long, parce qu'il protégea ses maîtres; il fut triste et lugubre, parce que ses maîtres le protégèrent. Un de ses premiers actes fut de canoniser Pie V, pontife sans renom, qui avait été grand inquisiteur avant d'être pape. Il pouvait mieux choisir.

L'histoire reproche à Clément XI d'avoir troublé la chrétienté par son acharnement à foudroyer les jansénistes, théologiens persévérants, dont la vraie faute fut de combattre le jésuitisme pontifical. — La bulle *Unigenitus Dei*, qui retorquait cent une propositions d'un prêtre de l'Oratoire, Quesnel, l'a rendu célèbre. Elle fut, comme son auteur, un brandon de discorde.

Allié de Philippe V et de Louis XIV pendant la guerre de la succession d'Espagne, Innocent voulut ensuite dicter des ordres au vainqueur. Philippe V s'étonna, défendit à ses sujets d'avoir recours au saint-siége, et permit même à

ses évêques de méconnaître la voix du pontife. Déjà la scission s'opérait sans bruit, mais le pape et les jésuites tremblèrent et l'ordre primitif reparut. —Le clergé espagnol s'est souvent montré peu ultramontain et peu jaloux du patronage romain. Il se sentait assez fort par lui-même.

Clément XI était fourbe et dissimulé politique. Lorsque les troupes impériales envahirent le royaume de Naples, il se fit l'ami du plus fort, et, profitant du trouble, il tenta d'enlever au roi de Sicile, Victor Amédée [1715], un tribunal, qui remontait au roi Roger et qui prononçait souverainement dans les matières ecclésiastiques. Depuis Urbain II les pontifes avaient épargné cet antique privilége, mais Clément XI trouva qu'il nuisait à l'unité de son action et voulut l'abolir. Victor Amédée tint bon et le démêlé ne se termina que par la mort du pape.

Clément gouverna l'Église en prêtre avide et défiant. Il renouvela la défense de lire la Bible en langue vulgaire et sut tirer un grand profit des dispenses [1]. Le clergé de ce temps était cor-

[1] On lit, dans un ouvrage historique sur les papes, qui parut dans le dix-huitième siècle, que Clément XI vendit à un Espagnol la dispense d'épouser sa sœur.

rompu et l'état ecclésiastique était considéré comme une profession lucrative. Les ordres et les couvents se recrutaient dans les familles nobles, et puisaient leur aliment dans les monstrueux préjugés de l'époque : l'inégalité de partage d'une part, et l'autorité paternelle mal définie d'une autre. On imposait la tonsure aux cadets, on jetait les filles dans les cloîtres ; la vocation était supposée. Aussi bientôt dut-on ériger en règle qu'une famille ne recevrait nulle atteinte des écarts et même des crimes d'une religieuse ; car les vœux de couvent rompaient les liens du sang, et la subordination de l'enfant s'éteignait avec la responsabilité du père. — Les conciles aussi étaient passés de mode. Toute la police des évêques se bornait à des synodes diocésains et à des statuts sur la discipline locale. Le dogme n'existait plus qu'en théorie.

Clément XI eut le courage de refuser le chapeau de cardinal au premier ministre du Régent de France. Mais les intrigues du jésuite Lafiteau et les deux millions que, par ordre du ministre, il distribua dans la famille du successeur de Clément, obtinrent un plein succès. Dubois devint prince de l'Église.

[1721.] Ce successeur fut le cardinal de Vi-

terbe, Innocent XIII. — L'Europe alors s'efforçait de réparer les maux d'une longue guerre. Toute la diplomatie était en émoi; des traités se faisaient, de petits princes changeaient de sceptre, et le saint-siége, comme les peuples, restait spectateur. Toutefois Innocent contribua à l'expulsion du turbulent Albéroni et demanda qu'il fût jugé. Il eut encore l'honneur de conférer à l'héritier des Othons, à Charles VI, l'investiture du royaume de Naples. Comme au temps de la grande puissance, le connétable de l'Empire vint offrir au saint-père la haquenée blanche et le tribut d'usage [1722]. Ce pontife, personnellement généreux et probe, était méticuleux à l'excès. Il voulait le bien et ne sut pas le faire. Il avait promis de mettre un terme à cette polémique de théologie qui embrasait la chrétienté et que son prédécesseur avait maladroitement attisée. Une fois pape, il recula devant ses serments. Quand les menées sourdes des jésuites lui dessillèrent les yeux, il médita la ruine de leur puissante compagnie; mais il était trop tard. Il n'eut que le temps de s'opposer à la réception de nouveaux adeptes; le poison l'arrêta....

[1724.] Un dominicain, Benoît XIII, prit sa place, et la faction jésuitique l'opprima encore,

lui lia les mains et l'empêcha d'accomplir les vues saintes qui l'animaient. Ce fut à son instigation qu'il canonisa Grégoire VII, que déjà Grégoire XIII et Paul V avaient béatifié. — Benoît tint un concile à Latran sur la discipline. Il était faible et bon comme Innocent XIII et comme le vieux Clément XII qui le suivit. — Ce dernier ne régna que de nom : les cardinaux tenaient les rênes du gouvernement et les jésuites veillaient [1730].

Cependant on se battait pour trouver un trône à Stanislas, roi chassé de Pologne. Don Carlos, infant d'Espagne, avait envahi le royaume de Naples ; Clément XII en investit le conquérant de la même manière qu'Innocent XIII avait investi Charles VI, et finit par acquiescer au traité de Vienne qui reléguait Stanislas en Lorraine et le duc de cette province en Toscane. —Mais l'adhésion de Rome aux congrès, traités ou marchés de peuples de ces temps, était sans importance. Déjà lors de l'extinction de la maison Farnèse, sous Innocent XIII, le saint-siége ayant osé réclamer comme fiefs de sa mouvance les duchés de Parme et de Plaisance, qu'on concédait à l'infant d'Espagne et ensuite à l'Empire, s'était vu durement repoussé par les plénipotentiaires de Cambrai. Lorsque Clément XII

reproduisit les prétentions d'Innocent XIII, l'empereur ordonna à ses généraux de déchirer en tous lieux les placards apostoliques, et force fut au Vatican de garder le silence.

[1740.] Nous arrivons au célèbre Lambertini, Benoît XIV, cardinal de Bologne, pape à la fois homme du monde et plein de sens, de sagacité et de savoir. Sa principale gloire lui vient des arts et des lettres qu'il cultivait et encouragea noblement. Par ses soins les lambeaux de la capitale d'Auguste commencèrent à parer celle du monde chrétien. Tolérant et charitable, sans morgue, sans népotisme et sans favoris, Benoît se concilia l'estime et le respect de l'Europe entière. Catholiques ou dissidents, tous affluèrent dans Rome avec confiance et sécurité, car nulle part, au Vatican même, l'enthousiasme religieux n'avait pu survivre. Son règne fut glorieux quoique monotone. L'opinion lui décerna le titre de grand homme.

Benoît condamna les francs-maçons, mais tout porte à croire qu'il céda dans cette occasion aux impressions du dehors. C'était plus le fait de la réunion que son but avéré, que les sectateurs de l'absolutisme redoutaient; il fut en cela le ministre des princes qui ne voulaient voir les hommes assemblés que pour combattre

les rivaux des rois ou garder leurs palais. Disons-le néanmoins, la franc-maçonnerie était devenue le point de ralliement d'une foule d'alchimistes, héros de cabale et de divination, se disant en rapport avec des êtres intermédiaires, et disposant du prodigieux. Dans les loges, on ne se bornait plus à la truelle et à l'équerre; on se chamarrait de croix et de rubans; on s'entourait de mystères, de formes, de dénominations et de jurements ridicules; il fallait blâmer l'abus [1].

Benoît agit en politique, avec prudence et discernement. Il refusa de lancer des foudres

[1] On accusa la franc-maçonnerie d'avoir donné le jour aux Illuminés d'Allemagne, sorte de jésuites, avec le fanatisme de plus, qui se liaient par les formules les plus exécratoires. Au nom du Fils crucifié, ils juraient de mépriser tous liens du sang et toute promesse de foi, d'obéissance, de gratitude et de service, de révérer l'aqua Tophana comme moyen de purger le globe des ennemis de la vérité par la mort ou l'hébétation, de fonder une république universelle et d'exterminer les rois et le pouvoir papal. (Voir *Fêtes et courtisanes, de la Grèce.*) — De nos jours les loges sont devenues des assemblées paisibles, civilisantes, qui n'ont pour secret commun que l'amour de la philosophie et le besoin d'apprendre. Le temps fera justice des niaiseries qui leur restent.

contre le roi Jean V, qui constituait en lieux de luxure des communautés du Portugal. — Il déchargea l'Espagne des impôts forcés qu'elle envoyait à Rome pour les provisions ecclésiastiques, et écrivit sagement sur les fêtes, la liturgie et les saints. Malheureusement la crainte du poison de la chancellerie romaine enchaîna trop souvent ses vœux et ses desseins. Il tremblait devant les jésuites; il expira en les réprouvant.

[1758.] Clément XIII, Rezzonico, lui succéda. Homme peu capable, d'un esprit étroit et arriéré, il est le dernier pape qui ait reproduit cette prétention ultra-humaine de régler l'usage et la transmission des sceptres. Vexé par le duc de Parme qui imposait sans scrupule les terres des corporations religieuses, et qui voulait maintenir intact son tribuna des appels ecclésiastiques, Clément publia un monitoire terrible qui excommuniait le duc, le déclarait déchu de ses domaines et représentait de nouveau son duché comme fief direct du Vatican. La bulle fit rire, et cependant les cabinets du temps réclamèrent son retrait, et de plus une satisfaction publique. Rome n'écouta rien.

Dans ces conjonctures, Louis XV, le roi d'Espagne et l'empereur se mettent en campa-

gne pour combattre un prince qui n'a point d'armées. Avignon, le Venaissin, Bénévent sont bientôt occupés; la Romagne est menacée. Le saint-père n'a qu'un moyen de salut; son orgueil fléchit, il veut céder; le poison le tue.

Les jésuites furent accusés du meurtre du pontife, parce que l'un des articles de la satisfaction demandée était l'abolition de leur ordre. Clément cependant les avait protégés; il les avait défendus avec zèle contre les cours d'Europe. Ces hommes perfides, après avoir abusé de son ignorance et de sa faiblesse, l'auraient-ils donc froidement immolé: Ecartons l'idée d'un tel crime.

[1769.] Un des prélats les plus éclairés de son temps, Ganganelli, Clément XIV, apparut sur la chaire de saint Pierre après l'infortuné Clément XIII. Élu malgré les efforts de la faction jésuitique, qui portait un autre candidat, il était philosophe, affable et d'un esprit éminemment conciliateur. Il répara les maladresses de son prédécesseur, et effaça par des négociations douces le souvenir de la querelle de Parme.

Cependant de toutes parts on accusait les jésuites de forfaits et d'assassinats. Un arrêt du parlement de Paris, énumérant leurs fautes par les châtiments, leur reprochait de s'être

fait chasser de Venise [1606]; de Bohême [1618]; de Malte [1643]; de Russie [1723]; du Portugal [1759], etc., etc. Un autre les représentait [parlement de Bretagne] comme tendant à détruire les préceptes de la loi naturelle, la foi des contrats, le respect des lois civiles et tous les liens de société, à anéantir l'autorité royale, bouleverser les États et prêcher le régicide. On disait qu'ils avaient corrompu la jeunesse, fait des fanatiques de leurs élèves et des despotes des souverains qu'ils avaient conseillés. Les peuples, les rois eux-mêmes demandaient à grands cris la destruction de leurs milices. Clément était trop sage pour résister au torrent. Il assembla ses docteurs et ses cardinaux, et, fort de leur approbation, il décréta courageusement ce bref d'expulsion qui fut pour lui un arrêt de mort. La compagnie fut supprimée; son général Ricci [1] fut chargé de chaînes et Clément périt après huit mois de langueur. Le digne pontife s'était écrié, en apposant son seing

[1] C'est ce Ricci général qui écrivit à Louis XV, lorsque ce prince se vit contraint de songer à l'expulsion des jésuites : *Sint ut sunt vel non sint.* Une tentative d'assassinat, peut-être aussi la banqueroute scandaleuse du père La Valette, furent en partie la cause de leur renvoi.

au bas du fatal édit. « Je le signe, je dois le signer avec joie, mais, je le sens, il m'en coûtera la vie. » Une maladie lente le conduisit au tombeau. On dit pourtant aussi qu'il mourut de frayeur [1774].

Un auteur [1] affirme que ce pontife avait promis la suppression des Jésuites pour ne point être écarté du trône pontifical par le désaveu des monarques qui le haïssaient. Après son élection, il ne voulut pas frapper ce grand coup sans l'adhésion des princes catholiques. L'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche restait encore opposante; mais la cour d'Espagne étant parvenue à se procurer la copie d'une des confessions de la princesse : Marie-Thérèse, irritée, éloigna le jésuite qu'elle avait fait son confesseur et acquiesça à l'abolition de la compagnie. Quoi qu'il en soit, Clément XIV sut rendre la papauté chère aux nations. Sous lui la chaire apostolique se maintint noblement à la place où les circonstances l'avaient fait descendre, et deux grands faits, la suppression d'une société détestée et l'abrogation de cette bulle *Unigenitus* qui soulevait les princes comme le despotisme des Rois devait indigner les peuples, prouvèrent qu'elle subissait enfin la loi de l'opinion et qu'elle ne pouvait plus être grande qu'en détruisant le

[1] Gorani.

mal qu'elle avait fait. Avignon, Bénévent retournèrent à la chambre apostolique ; mais ce fut au pape pacificateur et non au saint-siége qu'on les restitua.

Nous sommes parvenus à une période de secousses et d'ébranlement ; la puissance papale est devenue essentiellement inoffensive, puisque son sort était de diminuer quand les peuples grandissaient. Les sarcasmes, la dissolution raisonnée du dix-huitième siècle ont achevé d'écraser l'espèce de superstition qui la soutenait encore. Depuis long-temps on ne la consulte plus ; on va la braver, la détruire, et abattre avec elle la noble attribution dont elle n'eût jamais dû s'écarter. En fait, son histoire peut se résoudre par l'absence ou l'état de la philosophie. Pendant les cinq premiers siècles elle offre des vertus saintes ; c'est l'instant de la naissance, et par conséquent de la bonne foi. Elle est grande tant que l'élément théocratique domine ; elle s'obscurcit parfois, mais reste encore forte, parce qu'elle est utile, quand c'est l'esprit brutal et guerrier qui règne. — Constitué comme était le pouvoir pontifical, une fois en décadence, il ne pouvait arrêter le mouvement rétrograde, car sa vie, toute morale, tenait à l'imperfection des sociétés civiles, et ne devait

durer qu'avec elle. Il s'était créé pendant l'âge stupide de l'esprit humain ; et cette opération secrète de l'intelligence, qui passe en revue les maux du passé et le bien possible, devait lui porter atteinte. L'humanité avait derrière elle tous les éléments qui forment la raison des êtres : un long malaise et une longue patience. L'homme voulait être quelque chose hors de sa famille, et il n'était rien ; il sentait ses droits à moins de gêne ; la royauté était encore oppressive, la féodalité encore humiliante. Peu à peu, sans préméditation, la pensée individuelle conspira ; l'opinion éclaira ceux que la raison ne pouvait atteindre ; la civilisation s'étendit insensiblement comme l'aurore après les ténèbres, et dès-lors toutes les fois qu'elle avança d'un pas, les abus, basés sur l'ignorance, reculèrent d'un pas. Voilà le travail du dix-huitième siècle, travail spontané, intellectuel, immense fermentation rationelle opérée par la force seule des choses. Or, c'est la philosophie, je veux dire la réflexion, qui détermine ce qu'on nomme la civilisation ; et cette puissance théocratique, agissant sur les peuples et non sur les consciences, est un des abus qu'elle frappa. — Que la philosophie prédomine dans la nature humaine ; il n'y aura plus d'abus de principes.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Pie VI. — Révolution française. — États de l'Église démembrés. — Pie VI fugitif. — République romaine. — Pie VII. — Culte relevé en France. — Napoléon sacré empereur des Français par le pape. — Rome, province française. — Pie, enlevé, est détenu à Fontainebleau. — 1813 et 1814. — Rentrée du pape dans Rome. — Restauration papale.

La fin du XVIIIe siècle fut à la fois témoin de catastrophes terribles et source de grands bienfaits. Dans quelques coins du globe, l'intérêt général fut érigé en loi. Le despotisme avait imposé trop de liens à l'homme ; il chercha ses droits et les proclama. Toutes les théories de souveraineté furent repoussées, et les chaînes forgées par la tyrannie et la superstition tombèrent.

[1774.] Pie VI, Braschi, était pape. Entre

Clément XIV et lui, l'interrègne fut de cinq mois. Deux factions avaient agité le conclave : celle des jésuites et celle de leurs ennemis ; et, au rapport d'un historien estimable[1], les dames romaines, gagnées par les millions de l'Espagne, et les ministres des cours catholiques avaient assuré le triomphe de Pie.

Pie VI était un petit gentilhomme de Césène ; il fut galant et le plus bel homme de sa cour. Les commencements de son triste règne décèlent l'amour du bien public et de l'industrie ; sans doute il éleva sa famille, mais il soulagea les pauvres, protégea les citoyens, entreprit des déblaiements dans sa capitale, et fit tracer cette belle *linea Pia* qui traverse les marais Pontins.

— Il vit bien qu'une nouvelle ère était commencée pour le saint-siége, et le soulèvement des souverains contre l'imprudent Clément XIII lui fit comprendre qu'il ne restait plus à Rome que le vain prestige d'un grand nom ; au pape, que la crosse de pasteur commun.

Joseph II, empereur d'Allemagne, l'héritier des Frédéric et des Henri, s'occupant dans ses États de la discipline ecclésiastique, supprimait des couvents et des monastères, et disposait à

[1] Llorente, *Port. pol. des Pap.*

son gré de leurs dépouilles. Pie VI écrit pour arrêter le monarque ; mais il ne fulmine plus. De part et d'autre on disserte à l'amiable ; l'un par déférence, car il sait qu'il n'a pas tort ; l'autre par forme, car il sait qu'il n'a plus raison. Le pape enfin se rend à Vienne. L'empereur vient à sa rencontre, l'embrasse, le place à ses côtés, et le reçoit dans son palais. — Qui songea dans cette occurrence à reproduire l'humiliant cérémonial auquel Lothaire, Frédéric et tant d'autres, s'étaient jadis astreints ? Personne. Joseph entoura le souverain pontife d'égards et de respects ; mais il persévéra dans ses actes. En vain Pie VI l'exhorta à rentrer dans les voies légales de l'Église ; la politique ne s'en accommodait plus, et le saint père s'éloigna de l'empire, riche seulement de l'amitié du prince. — Les censures ne retentirent point. Elles eussent publié la cause du châtiment, et déjà le roi de Naples suivait impunément l'exemple de Joseph.

Cependant lorsque la révolution française, si noble dans son principe, décréta la constitution civile de son clergé, Pie refusa la bulle d'adhésion. Les prêtres étaient des citoyens ; on exigea d'eux un serment ; et cette mesure, évidemment juste, en tant qu'elle n'est point attentatoire aux

canons purement apostoliques, irrita le pontife. Si, par leur essence distincte, les pouvoirs spirituel et civil ne doivent rien ordonner de contraire à leur nature respective, ces deux pouvoirs ne doivent se trouver jamais en contact, et dès-lors la mesure était sage. Pourquoi donc dans cette hypothèse le serment du prêtre ne pourrait-il s'allier au serment du citoyen? Qu'importent de vieux conciles d'esclaves ou d'ignorants qui ont tout brouillé et tout confondu, parce qu'ils jugeaient leur propre cause? Ainsi, le laïque jurera d'être bon chrétien, et le ministre du culte ne pourra jurer d'être bon citoyen! C'est à tort qu'on a décrié la Constituante à ce sujet. Le grand-pontife de Rome, l'archonte-Roi d'Athènes, faisaient aussi des serments. Et n'est-ce point là une des grandes considérations qui militent en faveur du protestantisme, que son unité avec l'autorité séculière et sa déférence pour les lois? Quoi qu'il en soit, Pie VI excommunia les réfractaires, déclara le serment illicite et nul, le défendit sous peine d'anathême, et menaça la France de l'interdit. Des évêques, des prêtres résistèrent, publièrent des opinions sensées. D'autres émigrèrent et s'enfuirent dans les États de saint Pierre; on les laissa dans l'indigence.

Ainsi Pie VI, humble et conciliant en Autriche, se montra en France inexorable et tenace, mais le saint homme pensait que son opposition contribuerait, avec tant d'autres causes, à rendre éphémère cette effervescence nationale, qui jusque-là pourtant était toute droite et raisonnée. On lui persuada que les principes de la Constituante n'étaient que les errements d'une faction partielle ; il fut trompé. Bientôt la révolution française tomba dans le délire : des intrigants s'agitèrent au dehors pour recouvrer ce qu'ils avaient perdu par leur faute ; des potentats s'armèrent contre elle, on jeta de l'huile sur les flammes pour les éteindre, et tout fut perdu. A la voix de quelques membres de l'ancienne noblesse, à la voix même du clergé, des Français s'insurgèrent, et l'or de l'étranger vint semer, sur le sol de la République naissante, la défiance, la haine, le besoin de vengeance et l'anarchie. Un roi probe, fils de saint Louis, tomba sous le fer d'un bourreau ; la nation fut décimée par le glaive de la terreur : chaque famille compta des victimes. Pour comble d'horreur, un homme, la honte de son pays, osa proclamer l'Être suprême, s'en faire le grand-prêtre, et l'on promena la Raison en triomphe au milieu des échafauds, dans le sang et sur les cadavres.

Et cependant cette République sanglante avait des armées pleines d'enthousiasme et d'orgueil, toujours fidèles et invincibles... Les rois tremblèrent, eux qui avaient voulu la détruire, et la France, triomphante au dehors, façonna librement des républiques à son image. La Cisalpine, dans cette circonstance, adopta en partie la constitution ecclésiastique française, et Pie VI, qui avait par son opiniâtreté séparé l'Église gallicane de la communion romaine, ouvrit les yeux, sentit qu'il y aurait plus de prudence à sacrifier ce qu'il disait ses droits, qu'à se donner pour voisin un peuple de schismatiques, et ratifia l'organisation du nouvel État. Il continua néanmoins de refuser son adhésion à celle du clergé de France. Sans doute il voulait qu'on le suppliât, mais la République, que cette affaire occupait fort peu, ne paraissait point disposée à demander des grâces. Elle l'oublia.

Déjà l'homme extraordinaire se révélait au monde et remuait un fer victorieux dans les entrailles de la malheureuse Italie : presqu'entière elle était conquise [1797]. Par le traité de Tolentino, le pape avait renoncé à toutes prétentions sur Avignon et le Venaissin, abandonné Ferrare, Bologne et la Romagne. Rome seule, retrouvant une fois l'énergie des massacres,

avait égorgé ses vainqueurs. Un matin cependant, la République remplaça le saint-père. Un général français [1] nomma des consuls, des tribuns populaires, et, au milieu de l'allégresse publique, organisa un simulacre de république romaine. Pie VI, alors chassé de son palais, se réfugia en Toscane. Mais l'infortune l'y poursuivit. Accusé d'avoir favorisé les alliés, traîné de ville en ville, il alla mourir en captif sur une terre étrangère, vénérable par ses malheurs, noble par sa résignation. Honte à ses geôliers. Si le pontife fut coupable, la France fut cruelle. Les Barbares du nord, aux jours de leurs conquêtes, avaient pitié de la faiblesse des papes; ils les laissaient vivre, régner et mourir en paix [1799].

En ce temps-là, l'Europe républicaine avait un aspect remarquable. Le système général était interverti, bouleversé; en France, le culte demeurait suspendu sans effort; sans préjudice immédiat. Une multitude de préjugés avait spontanément disparu. Tous les hommes sentaient, pensaient, raisonnaient; l'action était simultanée, libre; chacun parlait du bien public comme de sa propre chose et l'État était à tous. D'an-

[1] Berthier.

ciens gouvernements, de vieilles républiques, satisfaits de glorieux souvenirs et s'éteignant sans désespoir et presque sans regrets, venaient se fondre dans la révolution française et s'associer avec confiance à l'avenir d'une régénération sanglante. Un fléau subit semblait avoir purgé la terre des moines, des jésuites, des couvents et des corporations oisives; la naissance n'était plus que le droit de vivre, et le mérite seul distinguait le citoyen de ses concitoyens. La société paraissait respirer après une forte crise et de toutes parts on faisait des vœux pour la stabilité de l'ordre actuel, car on croyait le bonheur possible à cette phase de l'état social. Cependant une vague incertitude attristait les esprits. Malgré soi l'on craignait encore. Tant de lauriers, tant de triomphes avaient engendré trop de héros : il y eut anarchie de gloire; le plus heureux devint le plus avide, et le plus ambitieux le plus fort. Un jour un chef d'armée imita Cromwell, dispersa la représentation nationale, et extorqua, par la fraude, le pouvoir des mains de la nation. Alors la liberté succomba; la France passa d'une ombre de républicanisme au despotisme d'un guerrier. Ainsi finit la révolution.

[1800.] A Pie VI succéda Chiaramonti,

moine bénédictin, élu à Venise sous le nom de Pie VII. Le général Lannes, dit-on, lui avait promis la papauté, parce qu'il se montrait démocrate. Bonaparte favorisa sa nomination.

Bientôt un homme [1] s'écria que la religion était un instruement utile dans les mains des gouvernants, aussi bien qu'une consolation pour les êtres faibles et les consciences timorées. Bonaparte était premier consul. Soudain les autels se relèvent, le culte est prescrit, et les prêtres non assermentés rentrent dans leurs diocèses. La juridiction papale, les rites et la hiérarchie ecclésiastiques sont reconstruits sur leurs anciennes bases ; de tous côtés des lettres pastorales, des mandements et des sermons retentissent des vertus du consul ; Pie VII lui-même, dans un bref adulateur, le nomme le restaurateur du catholicisme et le comble de bénédictions [1801-2] [2].

[1] Lucien Bonaparte.

[2] Par la convention entre le gouvernement français et Pie VII, du 26 floréal, an IX.

Le premier consul nommait aux évêchés et le pape donnait l'institution canonique, (art. IV).

Les évêques juraient obéissance et fidélité au gouvernement établi, promettant de n'avoir aucune intelligence, de n'entretenir aucune ligue soit au dedans,

Bonaparte avait son plan. Comme tous les usurpateurs, il aspirait à fortifier sa puissance par le prisme du sceau divin [1804]. Peu satisfait du consulat, il prit le sceptre de Charlemagne; l'année suivante il apposa sur sa tête la couronne de fer des rois Lombards, et Pie VII, obéissant à ses vœux, vint sacrer de ses mains l'héritier des empereurs d'Occident. Nous avons vu la pompe que ces princes, nés pour ainsi dire l'un pour l'autre, déployèrent dans la capitale française. Le saint-père répéta l'antique formule introduite sous les rois fainéants; et le guerrier, qui voulait qu'on ne supposât pas sur la terre qu'il

soit au dehors, qui fût contraire à la tranquillité publique (art. VI). — L'État ne s'obligeait point à doter les chapitres et séminaires.

Les ecclésiastiques du deuxième ordre prêtaient le même serment entre les mains de l'autorité civile (art. VII).

La formule de prière était ainsi consentie :

Domine, salvam fac rempublicam,

Domine, salvos fac consules (art. *VIII*).

Les évêques nommaient aux cures, leur choix ne pouvait tomber que sur les personnes agréées par le gouvernement (art. X).

Le pape promettait de ne point inquiéter les acquéreurs de biens ecclésiastiques, etc. (art. XIII).

tenait son pouvoir de Rome, saisit le diadême et se couronna lui-même En revanche, il imita Joseph II, et combla le pontife de dons et de respect. Là s'arrêta sa munificence. En vain Pie réclama, pour prix de sa condescendance, Avignon, Bologne, Ferrare, etc.; la requête était tardive, elle n'était plus conditionnelle, un refus l'accueillit : car Napoléon n'avait fait Pie VII que pour s'en servir, et non pour lui donner des royaumes. A la fin, le saint-siége vit qu'il fallait ramper, et préféra l'ingratitude à l'esclavage. Jaloux du soldat-tyran qui l'avait créé, il s'aliéna le bras qui seul pouvait le soutenir; puis; détruisant son propre ouvrage, il voulut empêcher le clergé de France de pactiser avec le despotisme athée. Les censures, l'anathême reparurent; mais l'homme du destin méprisait les foudres du moyen âge. Bientôt le siége apostolique s'écroula sur ses vieux fondements, et Rome n'eut plus de pape.

La querelle fut longue. Le saint-siége reproduisit les maximes surannées des pontifes les plus habiles, et on l'entendit demander que les bulles eussent force de loi en France, que les appels comme d'abus fussent abrogés et que l'enseignement des quatre propositions de

1682 fût supprimé. Il prétendit de plus qu'aucun ordre monastique n'avait pu être aboli sans l'assentiment du saint-siége ; attaqua la validité du mariage civil, soutint qu'un légat n'avait pas besoin de l'agrément du gouvernement pour exercer son autorité en France, et voulut enfreindre le concordat de 1802 en nommant aux évêchés, quand il n'avait que le droit de conférer l'institution. Ses paroles furent vaines.

Pie VII, qui a sacré Napoléon pendant l'existance des héritiers du malheureux Louis XVI, s'obstine à ne point sacrer Joseph Bonaparte, roi de Naples, parce que le roi Ferdinand vit encore. S'il consent à le couronner, il veut, comme au temps passé, que le nouveau souverain se fasse son vassal. A la fin, le chef des Français s'irrite. Il convoite Rome, et ses troupes l'envahissent pendant qu'un monitoire du Vatican vient menacer sa personne. « Vous nous forcerez, dit le saint-père, à faire dans l'humilité de notre cœur usage de cette force que Dieu tout-puissant a mise dans nos mains. »

« La dignité souveraine consacrée par Dieu « même, répond le prince, est au-dessus de « toute atteinte.... ! Vous protégez les An- « glais... La donation de Charlemagne, notre

« illustre prédécesseur, a eu lieu au profit « de la chrétienté, et non à celui de ses en- « nemis. » La Romagne est séparée de la chambre apostolique et annexée à l'empire français. Enfin paraît le décret de dépossession (1809) :

« Considérant que lorsque Charlemagne fit don aux évêques de Rome de diverses contrées, il les lui céda à titre de fiefs pour assurer le repos de ses sujets;

« Considérant que depuis ce temps l'union des deux pouvoirs spirituel et temporel ayant été, comme elle est aujourd'hui, la source de continuelles discordes ; que les souverains pontifes ne se sont que trop souvent servi de leur influence dans l'un pour soutenir leurs prétentions dans l'autre ; et que, par cette raison, les affaires spirituelles, qui de leur nature sont immuables, se trouvent confondues avec les temporelles qui changent suivant les circonstances et la politique des temps ;

« Considérant enfin que tout ce que nous avons proposé pour concilier la sûreté de nos armées, la tranquillité et le bien-être de nos peuples, la dignité de notre empire, avec les prétentions des souverains pontifes ayant été proposé en vain, etc., etc ;

Les États du pape sont réunis à la France.

Rome est déclarée ville impériale et libre. Sa dette, ses monuments passent à la charge de l'empire, Napoléon permet au saint-père d'y résider et le pensionne.

Dans cette pénible conjoncture, quelle ressource restait à Pie VII? Ce n'était plus le pape luttant contre Astolphe. Charlemagne revivait, mais plus sévère et plus sage. Pie oublie qu'Étienne s'est humilié devant le fils de Pepin; il oublie la vaine et récente tentative du malheureux Clément XIII. Sans aide, sans autre appui qu'un titre usé de père des fidèles, isolé dans le monde, il lance ses foudres contre l'homme puissant qu'il a sacré. « Que les souverains apprennent, s'écrie-t-il, que par la loi de Jésus-Christ ils sont soumis à notre volonté... à moins qu'on ose prétendre que l'esprit doit céder à la chair, et les choses du ciel à celles de la terre. » Ainsi Pie gâta sa cause par un orgueil insensé. Bonaparte avait relevé le culte, aux yeux de ses peuples il pouvait le modifier ou l'abattre. Le pape avait assez de son infortune pour éveiller la commisération humaine; les siècles du fanatisme et des croisades étaient loin; et si quelque chose pouvait comprimer la violence de son terrible oppresseur, c'était la crainte de l'animadversion

publique et non les cris vaniteux d'une victime. Mais que faisait à la grande nation belliqueuse le dépit d'un pontife qui n'était plus qu'un vaincu, et qui d'ailleurs comptait tant de compagnons et d'égaux en souffrance? Elle-même absorbée par l'illusion de la gloire, sous le charme d'un sot esprit qu'elle prenait pour du patriotisme, s'offrait aux fers de la servitude et vendait pour de vains lauriers les fruits d'une révolution dont encore elle épongeait le sang.

[1809.] Il fallait une fin. Une nuit, à la faveur de ténèbres profondes, un bataillon entoura le Mont Quirinal, et le tremblant Pie VII, arraché de sa couche et de son palais, fut traîné à travers l'Italie, les Alpes et la France, aux portes de cette capitale superbe où quelques années auparavant il avait apporté l'onction sainte. Dans ce pénible trajet, sa modération fut touchante. Gardé à vue, il s'étonnait et se plaignait sans fiel. Souvent il compatissait à la mission de l'officier qui l'accompagnait, puis, se montrant sensible à ses attentions bienfaisantes, il lui pardonnait avec douceur. Une fois seulement, à Gênes, il tenta de s'évader. Enfin une maison impériale, Fontainebleau, lui servit de prison, et ce fut là que, réduit

à la simple liberté des prières, il intéressa ses persécuteurs par sa résignation vertueuse. Personnellement il était faible, affable et conciliant. Ses cardinaux l'aigrissaient et le rendaient tenace. De là les contradictions fréquentes qui signalèrent ce triste épisode de sa vie.

Cependant le catholicisme se maintenait, nonobstant la détention de son chef. A la vérité l'épiscopat était esclave. Auxiliaire du despotisme, n'étant plus qu'un accessoire sans puissance distincte et par conséquent sans danger, il courbait sa tête sous le joug commun. Lorsque le géant français, qui datait ses ordres de la demeure de Marie-Thérèse, imagina de répudier sa légitime épouse, il trouva son clergé prompt à lui obéir, comme il trouvait ses soldats prêts à vaincre. Alors le guerrier devenu héros s'unit, par droit de conquête, à l'héritière des Césars. Un prince naquit et fut nommé roi de Rome [1810-11].

Peu à peu la captivité de Pie VII devint moins dure. On lui permit de discuter, et un sénatus-consulte lui imposa le serment de n'attaquer en rien les libertés gallicanes. On voulut le contraindre d'accorder l'institution canonique aux évêques choisis par l'État; mais le saint-père s'y refusa. Alors un concile, assem-

blé dans Paris, déclare qu'après un délai de six mois le plus ancien prélat d'une province serait apte à passer outre à cette institution. Pie VII, dit-on, se décida à approuver la décision et enfin fut signé ce fameux concordat de réconciliation [1813] que le vieillard débile révoqua ensuite par l'influence de ses conseils.

Bientôt la résistance devint opportune. La tempête s'amassait, l'orage grondait au loin, et l'Europe entière, sonnant le tocsin d'alarme, se liguait pour reconquérir son repos. Négligé comme petite cause au milieu du danger général, le saint-père s'était vu libre et avait pu quitter sa prison. Il revint à Rome, mais un prince turbulent l'avait envahie. Murat, comme pour faire une tache à sa gloire passée, avait tourné ses armes contre son bienfaiteur. Séduit par les promesses perfides des cabinets alliés, il refoulait les Français, subjuguait l'Italie; déjà même il s'en disait roi. Murat voulait un rôle dans ce grand drame. — On connaît son sort. Le colosse s'abattit, et la commotion de sa chute culbuta les rois qu'il avait créés. Pie VII vit tomber ses ennemis; lui seul survécut à la tourmente. Un congrès de laïques à Vienne le réinvestit de son siége et de ses domaines. Puis, comme tant de dynasties passant d'un

misérable exil au trône de leurs aïeux, il rentra, ébahi, dans l'intégrité de ses droits. — Ici je m'arrête, ma tâche est achevée. Ce temps nous touche et les annales sont trop pleines. A tant de troubles a succédé un calme factice et morne. Puissent les générations prochaines ne pas l'ébranler encore !

Pie VII était probe, mais incapable. Ce qu'il a fait de bien comme gouvernant, ce qu'il a fait de blâmable et de maladroit comme prince, la postérité l'attribuera aux hommes qui le dirigèrent. Résigné dans le malheur, parce qu'il avait l'ame faible, et qu'il ne put sentir le poids de toute l'adversité, il passa dans l'oisiveté la plus absolue les longues années de son séjour en France.

Dans ces jours de désastre où les moines espagnols abandonnaient la pénitence et la prière pour prêcher le meurtre et le commettre, Pie VII, dit-on, leur prêta l'appui de sa voix. Jusque-là la mauvaise fortune aliénait le viellard, et l'histoire, tout en blâmant le délit, épargne le coupable que le sort poursuivait. Mais pourquoi cette bulle qui, au retour du roi Ferdinand VII, vint déclarer irrégulières les censures que ces moines homicides avaient encourues? Qu'a fait Pie VII afin d'arrêter ou punir les massacres des protestants de France ?

Pour complaire au despotisme, il excommunia les francs-maçons, les carbonari et jusqu'aux sociétés bibliques. Repoussant de sages exemples, on le vit accorder les jésuites à des princes dont ils avaient fait immoler les ancêtres, les reconnaître, les encourager dans Rome et travailler de tout son pouvoir à les multiplier dans le monde.

Pie, après l'amnistie, persécuta quelques opinions, et pourtant il eut la magnanimité d'accorder un asyle à la famille de son ennemi déchu. Le peuple le regretta parce qu'il était bon ; le saint-siège doit révérer en lui l'homme qui sut acquérir au pontificat tout le lustre compatible avec la civilisation moderne et l'état de la raison humaine. Comme prince, il a le mérite de tous ces rois nouveaux qui, en reprenant la puissance après le laps d'une conquête paisible, surent la reconstituer sans la perdre. Rome en tout temps lui devra de la reconnaissance. Il continua les embellissements commencés sous un chef éphémère, et fit rentrer au Capitole les chefs-d'œuvre de l'antiquité que la victoire avait exportés. — Un jour peut-être Pie VII sera canonisé.

Les cendres de son successeur, Léon XII, sont encore chaudes (1829).

A la mort de Pie VII, deux factions, celle de son impérieux ministre Gonsalvi, dite le parti libéral, et celle de ses ennemis, appelés les *Zélanti*, divisèrent le sacré collége. Le conclave dura vingt-trois jours. Après plusieurs opérations et beaucoup d'agitation, un membre, le cardinal Della Genga, vieillard moribond, qui, dit-on, réparait depuis long-temps, par une piété austère, quelques écarts d'une jeunesse orageuse, obtint la majorité des suffrages, et fut proclamé sous le nom de Léon XII.

Léon arrivait à la chaire des apôtres dans des circonstances difficiles. L'empereur d'Autriche avait alors ses armées en Italie; ses aigles avaient traversé la cité chrétienne pour châtier quelques Napolitains sans courage. Le nouveau pape agit avec circonspection, pour faire cesser une invasion qui pouvait, d'un instant à l'autre, en cas de guerre européenne, se convertir en conquête, il poursuivit les carbonari, secte malheureuse et indestructible; sembla ainsi faire cause commune avec l'Empire, et peu à peu les troupes s'éloignèrent.

Sage et prudent en France, il s'y fit un grand nom; car le bon plaisir de Rome n'est plus pour les Français une idée familière. Le gouvernement, sans doute, a soumis sa conduite au

successeur de Boniface VIII et de Sixte-Quint; mais qu'importe ? n'avait-il point agi avant de consulter. Le saint-siége a parlé pour la forme; il n'est plus qu'un vieillard impotent, et la déférence envers la vieillesse n'a jamais été humiliante. La cour de France a été généreuse; elle a voulu prouver qu'un pontife pouvait encore être utile; et en apprenant à bien des gens qu'il y avait à Rome autre chose qu'un roi, elle a passagèrement rehaussé un diadême caduc dans l'opinion des peuples. En cette conjoncture, un fait a été pénible; c'est la destruction de l'unité dans l'Église gallicane. Naguère nos évêques soutenaient souvent leur prince contre l'ultramontanisme, et nous avons vu, de nos jours, un pape appuyant presque ouvertement un roi de France contre des prélats français. Honneur à notre indulgent monarque! Il n'a vu dans la résistance de ces derniers qu'un de ces minces obstacles que la force dédaigne. Ménageant les hommes qu'il pouvait punir, il a noblement confié le rôle des lois à l'opinion publique.

Léon XII avait un esprit excellent. S'il eût pu se rendre monarque absolu, il eût introduit dans les lois et dans la justice d'immenses améliorations. Sans cesse souffrant et malade, sa mauvaise santé neutralisa sa vigilance. Bon

administrateur, il supprima plusieurs de ces sinécures qui absorbent les revenus des États; et Rome sous lui fut, dit-on, sans dettes. Une fois, il commit une grande faute en supprimant, pendant l'année du jubilé, toute espèce de spectacle et de divertissements. C'était frapper les Romains à la partie la plus sensible. C'était pour eux une piété trop sévère, et le mécontentement fut unanime.

Les efforts qu'il fit pour détruire la mendicité sont aussi dignes d'éloges. Les pauvres sont très-nombreux dans cette portion de l'Italie, malgré le grand nombre des hôpitaux et des maisons de retraite. L'industrie y est nulle; l'agriculture elle-même ne peut offrir une occupation aux malheureux sans travail; les monopoles, les fidéi-commis, la loi du célibat et la brièveté des baux, indépendamment des causes morales, l'empêchent de prospérer.

L'histoire dira si, sous Léon XII, la cour apostolique prit quelque part aux événements de l'Irlande, de la France, de l'Espagne et du Portugal. Elle sait déjà que les romains blâmèrent les économies de son gouvernement; que les Juifs [1] qu'il tourmenta le maudirent,

[1] On sait qu'à Rome et dans les autres villes ecclésiastiques, les juifs habitent un quartier séparé nommé



et que l'italie, depuis l'Etna jusqu'au Tyrol, gémit d'avoir pour pontife le protégé trop complaisant d'un empereur qui la traitait en maître.

Puisse le prince qui lui succédera être libre, pénétrant et sage!

le Ghetto, qui se ferme chaque soir et est entouré de limites qu'ils ne peuvent franchir. Plusieurs de ces malheureux ont été contraints de quitter le territoire papal pour se réfugier en Toscane, dans le pays Lombardo-Vénitien et dans l'Autriche, où ils sont accueillis avec bienveillance. Ils quittent également le Piémont. On prétend que le gouvernement de l'Église veut les forcer de nouveau à prendre la marque distinctive qu'ils portaient autrefois. Souvent on a poussé la cruauté jusqu'à défendre aux chrétiens de louer leurs services à ces infortunés le jour du sabbat.

CONCLUSION.

Lorsque j'ai dit que le grand ressort de la puissance pontificale reposa sur l'aveuglement de l'espèce humaine, je le répète, ce n'est point le christianisme considéré comme croyance que j'ai envisagé, mais bien le christianisme descendu à l'état de gouvernement politique, soumis, comme tel, aux chances et vicissitudes communes, et tombé dans le domaine de la discussion publique.

On trouvera que je me suis peu étendu sur les commencements du christianisme; mais l'homme qui sait lire les connaît, et mon but était d'être court. J'aurais pu attribuer à l'Église ses péripéties de république, d'oligarchie, de monarchie et de despotisme; il eût été aisé de découvrir le principe républicain dans le premier âge, l'oligarchie sous les patriarches et les évêques, une apparence de monarchie sous Grégoire Ier, et le despotisme enfin sous

Grégoire VII ; mais cette distinction ne pouvait être absolue. J'ai négligé aussi de discuter, comme tant d'autres, l'origine de ces rescrits qu'on a nommés *fausses décrétales*. Cette question oiseuse en appelait d'autres. J'ai passé outre. Vers la fin du huitième siècle, sous Charlemagne, un inconnu, dit Isidore, publia une collection de canons qu'il attribuait aux anciens prélats de Rome et qu'il nommait décrétales. Ces lettres consacraient la prééminence de l'Église romaine que déjà des papes, des conciles[1] avaient en partie proclamée et des monarques reconnue. Or, jusque-là, rien de nouveau ; mais on disait, et Baluze écrit, que Riculphe, archevêque de Mayence, les avait achetées à un marchand espagnol. Elles firent donc grand bruit. On protesta contre leur source. Les évêques surtout les repoussèrent avec force ; car les décrétales, abaissant l'aristocratie ecclésiastique, la subordonnaient entièrement au siége romain, et déclaraient que sans le consentement de Rome il n'y avait point de concile valable. A la fin cependant elles obtinrent force de loi, et des canonistes les invoquèrent et les

[1] Entre autres le concile de Sardique en Illyrie, en 349.

citèrent. On a dit que ces lettres furent la pierre fondamentale de la suprématie de la métropole romaine sur les autres Églises ; mais cette suprématie ne résultait-elle pas déjà des donations immenses dont l'évêque romain avait été l'objet ? Les décrétales du huitième siècle ne furent autre chose qu'un réglement de discipline parti du siége apostolique, et en concordance avec l'influence extérieure de ce siége. Fausses ou vraies, elles rentrent dans la classe des usurpations papales que nous avons énumérées.

Ce qui servit principalement au développement de l'autorité de l'Église chrétienne, ce fut la formation régulière et systématique du code canonique. Un moine italien, nommé Gratien, publia, en 1140, une collection de canons, épîtres et sentences des papes, entassés avec ordre et par division de chapitres à l'instar des *Pandectes* que l'on commençait à étudier. Dans cet ouvrage, l'authenticité légale des décrétales fut hautement reconnue. Plus tard, en 1234, un ecclésiastique, Pennaforte, publia, sous Grégoire IX, de nouvelles décrétales. C'était la reproduction des maximes du livre de Gratien, qui tomba de la sorte en désuétude. Boniface VIII, Clément V, Jean XXII et plusieurs autres pontifes augmentèrent encore les dispo-

sitions législatives mises en ordre par Pennaforte, et ce fut ainsi que se forma ce code canonique qui devint la grammaire obligée de tout ecclésiastique.

J'ai montré l'autorité pontificale, humble et persécutée dans son principe, s'élevant peu à peu par la tolérance et la faiblesse des princes ou l'ambition déguisée de ses dépositaires; puis érigeant en articles de foi de simples actes de concession, bravant ceux qu'elle avait ménagés, et leur imposant le joug qu'ils laissaient échapper de leurs mains. Ces usurpations insensibles se consacrent à l'ombre de la barbarie par les mêmes moyens qui servirent à les établir; et si quelques princes veulent lutter pour soutenir leurs droits, domptés par l'esprit du temps ou l'infatigable persévérance d'un pouvoir qui ne meurt point, ils cèdent ou succombent. Voilà l'histoire d'une grande portion du moyen âge. Lorsque la réforme éclata, de toutes les causes de malaise, le despotisme religieux était le plus sensible. Partout il tranchait; l'Europe était tout imprégnée, et déjà l'avidité, les mœurs et l'intolérance des prêtres avaient pu révolter la pensée. On ne craint pas longtemps ceux que l'on méprise; on ne les respecte jamais. Les cris des réformateurs apprirent



bientôt aux nations à rougir de l'homme et de la cour en possession de régler leur foi ; l'autorité papale pâlit; des princes, des peuples la répudièrent. Elle se signala encore par quelques tentatives hardies, mais elle dut moins la vie à sa propre force et aux scrupules de ceux qui pouvaient l'éteindre qu'aux exigences de la politique européenne.

Peu de terres ont été à l'abri des prétentions de la cour de Rome. Elle a étendu ses réseaux au-delà des mers, attaqué l'Orient, le Nouveau-Monde; et le reproche d'envahissement, par l'intrigue et la ruse, peut s'appliquer à la majorité des prélats qui prirent place au trône des apôtres. Sans doute plusieurs, dégagés de cette ambition qui semble avoir été la condition essentielle de l'élection, pouvaient être d'excellents pasteurs. Attribuons leurs fautes à de perfides suggestions : combien de princes qui ne sont grands dans l'histoire que parce qu'ils eurent de bons ministres! Rarement les papes parvenaient au pouvoir dans la vigueur de l'âge. On intronisait des vieillards, parce que les vieillards sont les plus faibles, et les plus faibles les plus dociles. Il fallait en outre à Rome, comme dans tout gouvernement électif, que l'élu se ployât aux vues de la classe prépondé-

rante. Or quelle était cette classe? le clergé! et que voulait le clergé, sinon l'omnipotence sur tout ce qui portait le nom chrétien? De là l'unité de doctrine et la monotonie de faits qui caractérisent les annales du Vatican.

Tant que l'idée religieuse fut dominante, les prétentions de Rome, toutes captieuses et sophistiques, furent à peine discutées. L'Eglise et ses magistrats disaient aux potentats : *omnis potestas a Deo :* Nous sommes les vicaires du ciel; donc votre puissance et votre vie sont à nous. Les rois, les seigneurs n'étaient point philosophes, souvent ils chancelaient sur leurs trônes; ils se soumettaient par ignorance ou par calcul. Ainsi l'empiétement était le résultat nécessaire de la nature des choses, et ce pouvoir religieux, gouvernant en despote la conscience de l'homme, devait, par gradation, tenter d'en diriger les pas.

Souvent l'autorité séculière voulut user d'une arme qu'elle trouvait toute forgée. Faible et tremblante, Rome avait imaginé la distinction du temporel et du spirituel, et cette ligne de démarcation que les barbares avaient respectée, l'Église elle-même l'avait franchie. Les princes alors la lui opposèrent, mais leur tentative fut vaine. L'Eglise avait changé de rôle; le prin-

cipe théocratique régnait, la théologie embrassait seule toute l'intelligence humaine, et cette distinction du temporel et du spirituel échouait comme une hérésie complexe et trop subtile; car, le spirituel passant pour la cause de Dieu et le temporel pour la cause de l'homme, la première semblait de droit comprendre et régler la seconde. Dans une échelle plus basse, qu'on jette le nom de Roi au milieu d'un débat privé, qu'on l'associe à la vie d'un homme, à l'accomplissement d'un fait, et bien des gens encore découvriront de l'honneur où tout est vil et dégradant, de la bonne foi où tout n'est que fraude, du bien en un mot où tout est mal. C'est le prisme des mots; il est inévitable. Des siècles s'écoulèrent avant la consécration de cette sage distinction par l'opinion vulgaire. A la fin les princes laïques, qui par leur propre exemple avaient encouragé les masses dans l'obéissance religieuse, devinrent puissants et forts; la royauté put s'asseoir, se définir et se déterminer, et se définit et se détermina en tout au préjudice de l'unité théocratique : on sait le reste. Sans doute, durant les premiers siècles, on découvre de petits souverains et de petits peuples rebelles à l'influence du clergé; on les voit châtiant des évêques simoniaques et cri-

minels, quand, autour d'eux, d'autres prélats tyrannisent des têtes couronnées. Mais cette disposition n'est qu'éphémère; ces petits peuples se fondent dans des royaumes esclaves, l'impulsion et la tendance deviennent communes.

Que si l'on veut toutefois considérer les papes sous le seul point de vue politique, on en trouvera qui furent et seront en tous temps justement renommés. Mais, par malheur, il fallait que la compétence pontificale sortît de ses gonds et s'écartât de ses saintes limites pour acquérir aux successeurs de saint Pierre la haute célébrité des grands hommes. Presque tous les pontifes pratiquèrent moins l'humilité des apôtres que le despotisme des rois. Aucun d'eux cependant ne sut faire de l'Italie une nation. Les uns la trahirent en faveur des princes, les autres la défendirent toujours avec trop d'égoïsme et de maladresse.

On l'a dit de nos jours, la papauté est une anomalie dans la civilisation moderne. Pendant des siècles la condition des papes fut telle dans l'opinion humaine, que leur nullité dut paraître un sacrilége et leur puissance une nécessité rationnelle. Mais aujourd'hui un nouvel ordre de choses a nivelé tous les cultes. *Les lois sont changées et la sacrificature ne peut rester la*

même. Quoiqu'il en soit, un pouvoir quelconque, lorsqu'il est relevé après une première chute, ne peut échapper à une nouvelle qu'en évitant les phases et les errements qui amenèrent sa dissolution. Qu'à l'exemple de quelques-uns de leurs prédécesseurs qui se distinguèrent de la foule des prélats turbulents, les papes se contentent de cette surveillance spirituelle qu'on leur laisse, et leur part encore sera belle. Qu'ils se réduisent spontanément au noble rôle de pasteurs des fidèles; que leur action, puisant sa force dans les canons apostoliques des trois premiers siècles, soit franche, paternelle, consolante et charitable : alors la chrétienté ivre de joie les entourera de respect et bénira leur nom, comme elle bénit déjà sa croyance. Nous sommes chrétiens selon l'Évangile; nous vénérons notre religion, parce qu'elle est riche de grandeur et de morale, et qu'elle ordonne la charité, l'amour du prochain, l'oubli des injures et les plus douces vertus. Mais nous savons que Jésus-Christ a interdit à ses disciples la vanité, l'usage des passions viles et haineuses, et la soif des choses mondaines; nous savons qu'il a dû s'indigner du haut des cieux en voyant ses prétendus représentants régner en maîtres sur une portion d'hommes, et divi-



ser en son nom les peuples et les rois. Après cela, que nos libertés religieuses, tout innocentes qu'elles soient, offusquent la cour romaine : peu importe. Les hommes, les circonstances qui jadis lui permettaient de les fronder, n'existent plus que dans l'histoire passée : qu'elle jouisse donc en paix du pouvoir qu'elles lui laissent, et que, se souvenant qu'elles eurent leur source dans son vieil orgueil, elle comprenne que le dix-neuvième siècle peut-être les ferait plus larges.

NOTICE SUPPLÉMENTAIRE.

DE L'ÉLECTION DES PAPES ET DES CONCLAVES.

J'AI peu parlé du peuple de Rome. Immobile, paisible sous l'égide des princes qu'on lui impose, son histoire depuis des siècles est celle de ces nations nombreuses qui s'étonnent moins de rencontrer un mauvais prince qu'un bon roi, et semblent croire que sur le trône la vertu n'est jamais un devoir, ni l'égoïsme un crime. Le peuple de Rome ressemble à une postérité sévère; il ne juge ses chefs que quand ils ne sont plus. En parcourant ses annales, on dirait que la progression croissante de la royauté en Europe a influé simultanément sur l'autorité temporelle des monarques romains. On dirait que le principe de la souveraineté monarchique, en grandissant dans l'esprit des masses, faisait rejaillir sur le sceptre qui gouvernait

Rome une portion du prestige dont il s'entourait. De la sorte, la puissance séculière des papes aurait crû dans Rome, tout en voyant son action s'émousser au dehors, et, poussée par la prépondérance de l'élément monarchique, aurait suivi dans l'opinion de ses sujets immédiats les phases de la royauté européenne en général. On croit voir en effet que, tant que l'autorité royale fut souffrante et indéterminée, la populace romaine prouva par de fréquentes émeutes qu'elle ne considérait comme ses maîtres ni ces empereurs inévitables, ni ces pontifes que naguère elle avait élus. Dès qu'au contraire la royauté s'isola, se fit craindre, et se vit définie et assise, le principe monarchique vint aussi régner dans le palais des saints-pères, et peu à peu le peuple s'habitua à trembler devant eux comme des nations tremblaient devant leurs rois. Sans doute on peut dire que cette révolution insensible fut opérée par la force seule des choses; car il était peu naturel que ces pontifes, devenus rois des rois, se vissent d'un œil paisible entravés sur leur trône par un sénat et des hommes populaires. Mais reconnaissons au moins que la prépondérance de l'élément monarchique en Europe, en donnant une apparence de légitimité aux efforts que faisait la papauté

pour asservir les Romains, dut graduellement attiédir la persévérance que les peuples apportaient à la défense de ses droits. De nos jours, la métropole chrétienne a bien encore un sénateur, prince *del Soglio*, portant S. P. Q. R. pour devise, et résidant au Capitole; mais ce n'est là qu'un lambeau de souvenir, et le vieux monogramme de la cité de Romulus n'augmente pas son pouvoir [1].

Aussi le type moral du peuple romain s'est-il résolu en une concentration héréditaire d'orgueil et de vanité. La vieille énergie des Rienzi s'est évaporée, et les méchants papes ont pu mourir sans qu'on maudît leur mémoire ou qu'on lacérât leurs cadavres.

Dès qu'un pontife est élu, les Romains oublient qu'il est sorti de leurs rangs; ils voient en lui leur roi et le révèrent. Souvent des pasquinades, des satires, viennent attaquer le monarque; mais ce n'est jamais du peuple qu'elles partent; elles viennent de plus haut. Pourvu qu'on respecte ses habitudes il est heureux;

[1] Ce sénateur a sous ses ordres des conservateurs du peuple et des espèces de commissaires de police dits *caporioni*, nommés par le pape. Il préside en outre un tribunal où les causes des bourgeois sont portées. Son autorité est très limitée.

l'excès de sa souffrance peut seule l'irriter ; il faut que la famine le pousse, a-t-on dit, pour qu'il gronde. Gorani rapporte que Pie VI, traversant un jour une des rues de Rome, suivi de ses carrosses, une femme du peuple l'aborda brusquement et lui dit : « Saint père, l'huile est chère ; songes-y ; on se plaint. » Le pape lança sur elle un regard foudroyant ; mais la femme reprit : « Va, va, tu ne me fais pas peur : l'huile est chère, et il nous en faut. » La chambre apostolique avait alors le monopole de cette denrée. Le lendemain l'huile avait baissé de prix.

Beaucoup de pontifes ont ménagé le peuple de leur métropole ; la politique démontrait les avantages d'un tel plan : quand le prince et le peuple sont unis, le pouvoir n'a rien à craindre des intermédiaires. Aussi ce même peuple préfère-t-il la forme de son gouvernement à toute autre. L'immense juridiction de son maître le flatte, et il aime en outre ces fréquentes mutations de chefs et ce retour continu de cérémonies, de fêtes et de largesses. Les hautes familles, fruit du népotisme papal, ne protégent pas moins cet ordre de choses, animées qu'elles sont par l'espoir d'avoir un jour un parent ou ami pour prince. Voilà ce qui explique la durée de

la bizarre organisation de l'état romain. A cette époque où les pontifes ne pesaient guère sur l'Europe que comme chefs souverains d'une communion de croyances, il fallait bien qu'on fît concourir à leur élection les sommités éparses de cette même communion. De là cette assemblée incohérente, et anomale d'hommes étrangers entre eux de patrie, de langue, d'usages et d'intérêts; de là, en un mot, ce *Conclave* chargé de choisir le chef de l'Église catholique. Ajourd'hui ce qui tranche, ce qui fait poids dans la balance européenne, c'est bien plus le pape comme roi d'une portion d'hommes, que comme régulateur du sentiment religieux; et pourtant cette organisation décrépite se maintient. Il est vrai que la nation, qui consent à soumettre le choix de son prince aux influences extérieures, les redoute peu. La grande majorité des électeurs sort de son sein, et ce sont les cardinaux italiens qui disposent de la souveraineté romaine. Outre la précaution qu'ils prennent de n'élire aucun étranger, ils couronnent de préférence un vieillard, parce que le grand âge de l'élu laisse la perspective d'une élection prochaine, et rend sa trahison moins longue, s'il abjure les intérêts communs. Depuis Adrien VI, qui fut pape en 1522, tous les souverains de

Rome ont vu le jour sous le ciel de l'Italie. L'appréhension d'une nouvelle translation du saint-siége à Avignon semble être encore pour tout prélat français un titre formel d'exclusion.

Les cardinaux, dont l'origine se perd dans les empiétements d'une autorité précaire, sont nommés par le saint-père. Les princes catholiques ont le droit de proposer leurs candidats. Les cardinaux occupent les premières dignités de l'État; et il est même des charges que le pape ne peut conférer à d'autres. L'une des plus importantes est celle de camerlingo. Le camerlingo a l'inspection générale sur des ministres et officiers de la chambre. A la mort du pape, c'est lui qui brise les sceaux du défunt et préside, pour ainsi dire, le gouvernement pendant la durée du conclave. Il a le droit de faire battre monnaie, ne marche point sans escorte, et occupe le palais papal. Le sacré collége charge de l'expédition des affaires trois cardinaux pris dans les ordres des évêques, des prêtres et des diacres, lesquels ne quittent point le conclave, et sont renouvelés après trois jours d'exercice. On a d'ailleurs observé que Rome ne fut jamais mieux gouvernée que pendant la vacance du saint-siége. Le népotisme a disparu; ceux qui tiennent les rênes de l'État n'ont pas le

temps de faire le mal, et tous s'efforcent de prouver qu'au besoin ils seraient bons papes.

L'histoire veut qu'après les apôtres saint Pierre et saint Paul les pontifes aient été désignés par leurs prédécesseurs immédiats jusqu'à Évariste. Alors le clergé et les chrétiens de Rome s'emparèrent de l'élection. Nous avons vù comment, dans le principe, des souverains barbares et orthodoxes procédèrent alternativement à la nomination des saints-pères. Peu à peu l'intervention des empereurs vint se résoudre dans un simple droit de confirmation; le peuple et le sénat perdirent toute participation à l'élection du prince, et la qualité d'électeur fut affectée aux seuls cardinaux. Dès-lors les césars ne furent plus consultés, et il ne leur resta que l'unique faculté de désavouer un des membres du conclave. L'Empire, la France, l'Espagne, le Portugal, possèdent ce privilége. Le membre désavoué ne peut être élu. Ce ne fut toutefois que sous le pontificat de Nicolas II, c'est-à-dire sous le ministère de Hildebrand, que les cardinaux furent exclusivement investis du droit d'élection. Par le concile de 1059, qui se tint durant la vie de ce pape, on voit que le reste du clergé et le peuple donnaient seulement leur consentement. Grégoire VII sollicita

encore l'adhésion du malheureux Henri IV ; mais ce n'était là qu'une condescendance illusoire. L'adhésion impériale était moins peut-être aux yeux de ce grand pontife, que l'adhésion du peuple et du sénat romains. En 1179, Alexandre III tint un concile à Latran, et il y fut arrêté que celui qui aurait les deux tiers des voix des cardinaux serait proclamé pape, et que quiconque usurperait ce titre serait excommunié. Or, dans ce décret, il n'est question que des seuls cardinaux, d'où l'on peut conclure que leur intervention suffisait à la validité des élections.

Quant à l'institution du conclave, elle date du treizième siècle, et son vrai but fut de paralyser l'influence et les intrigues du dehors, qui déjà se faisaient sentir. Avant Grégoire X [1274] les cardinaux ne se renfermaient point pour l'élection du pape, seulement ils s'assemblaient chaque jour dans un palais privé, et selon leur bon plaisir. Souvent même le lieu de l'élection était la ville où mourait le pontife ; mais Pie IV, en 1562, déclara que le conclave s'assemblerait à Rome. Beaucoup de papes, des conciles même ont établi des réglements à ce sujet. Grégoire X avait décrété que les cardinaux seraient enfer-

més avec un serviteur, clerc ou laïque, libres dans leur nourriture pendant les trois premiers jours, réduits à un seul mets pendant les cinq jours suivants, et condamnés au pain et au vin, si, après ce délai, le choix n'était pas arrêté. Clément V ratifia cette bulle, et voulut de plus qu'aucune affaire ne peut être prise en considération pendant la durée des opérations du conclave. Aussi, lorsque des cardinaux vertueux tentèrent de restreindre l'immense autorité du saint-siége, les papes élus annulèrent-ils leurs sages conventions, en invoquant la loi de Clément V. Innocent VI se conduisit de la sorte. En 1353, il cassa, comme contraire à l'unique fin du conclave, un serment de cette nature que des électeurs avaient prononcé, et réprima la noble résolution qu'ils avaient osé prendre de reconstituer le saint-siége. Déjà, à cette époque, de nouvelles mesures avaient tempéré la rigidité des premières règles du conclave, et Clément VII, en 1351, avait accordé aux cardinaux deux serviteurs, un mets gras ou maigre, un potage, une salade, et des fruits. Ce régime a été de plus en plus adouci ; et de nos jours, il n'en reste plus de traces.

Cependant sous Eugène IV, en 1436, le concile de Bâle voyant les ordonnances de Gré-

goire X trop défigurées, en proclama de nouvelles. Dans sa vingt-troisième session, il imposa un serment aux électeurs et une profession de foi à l'élu. Le serment des électeurs était ainsi conçu : *Testor dominum Christum qui me judicaturus est, eligere quem secundum Deum judico eligere debere, et quod in accessu judicabo.* La profession de foi de l'élu devait se lire publiquement chaque année à l'anniversaire de son installation. Quoi qu'il en soit, les conciles dérogèrent souvent aux lois primitives concernant le conclave. Ainsi cette même assemblée de Bâle attribua le droit de vote à des docteurs en théologie, et fit élire Félix V par trois de ces derniers, auxquels elle adjoignit vingt-neuf prélats. Le concile de Constance fit plus : après avoir déposé les trois pontifes qui tourmentaient l'Église, il associa des députés des cours catholiques aux électeurs-nés, qui nommèrent Martin V. On pourrait citer un grand nombre de papes qui firent des lois sur cette matière. Paul II décida que, lorsque les cardinaux n'auraient pas *mille scudi* de rentes, la chambre apostolique compléterait cette somme. Jules II, qui avait acheté les voix qui l'élevèrent au trône, lança une bulle contre la simonie en fait d'élection; Grégoire XV, enfin, en 1621,

exigea le secret des votes par scrutin; mais l'intrigue a toujours triomphé de tant de précautions.

Ainsi qu'on l'a vu, l'opulence, le rang, la famille, furent bien moins les titres que les moyens de l'aspirant à la dignité souveraine. La conscience du sacré collége est libre. Une ancienne constitution, émise par un concile de Rome de l'an 769, stipule qu'aucun clerc ne sera promu à l'épiscopat, s'il n'est monté par degré au rang de diacre ou prêtre-cardinal. La juridiction, la hiérarchie de ces temps ont été changées, et ce canon n'a pu leur survivre. On a vu de simples moines élevés à la chaire de saint Pierre, et des laïques, des monarques ont même tenté de s'y asseoir. Sans doute, depuis des siècles, les cardinaux cherchent et trouvent les papes dans leurs rangs; mais demander qu'une assemblée de vieillards, dont le dernier des vœux est d'apporter à la tombe un front couronné; demander, dis-je, qu'une assemblée semblable disposât hors de son enceinte du sceptre qu'elle peut adjuger à ses membres, ce serait là trop exiger des hommes. En général les cardinaux usent de la plus grande circonspection dans l'élection des saints-pères. Ils élisent rarement celui de leurs col-

lègues dont les neveux sont hautains ou trop nombreux ; ils écartent de même les cardinaux alliés des maisons souveraines, et ceux promus à la réquisition des rois. A leurs yeux, l'homme sans liens, sans devoirs, et sans reconnaissance obligée, est le plus digne.

L'élection peut avoir lieu de cinq manières. La première est rare ; elle a lieu en cas de schisme, lorsqu'un concile réuni, pour rendre la paix à l'église, dépose des pontifes indignes, et délègue le droit d'élection à une commission de son choix. Ainsi l'ont pratiqué les conciles de Bâle et de Constance.

La deuxième manière est la plus usitée : elle consiste en un simple scrutin par bulletins libres, secrets ; la troisième, dite par accessit, est en quelque sorte un supplément de la deuxième ; elle s'emploie lorsque le scrutin n'a produit aucun résultat. Les électeurs accèdent alors à l'élection d'un membre porté par le scrutin. Ils doivent, dans ce cas, changer de candidat, et s'ils refusent d'en proposer un autre ils inscrivent sur le bulletin d'accessit : *Accedo nemini.* Celui qui a réuni les deux tiers des votes est proclamé.

La quatrième est la voie de compromis. Les cardinaux divisés se déchargent, sur une com-

mission, du soin de conférer au plus digne la souveraineté de l'Église et des États romains. Ainsi fut élu, en 1271, le pape Grégoire X.

La cinquième enfin est la voie d'adoration ou d'inspiration. C'est une sorte de spontanéité d'hommages équivalent à un scrutin régulier. Une fraction puissante du conclave se prosterne aux pieds d'un membre et le proclame. Par ce moyen, après la mort de Clément IX, la faction des Barberini fit élire Clément X, Altieri. Les dissidents épouvantés le reconnurent.

Pendant les travaux du sacré collége, la salle du conclave ressemble à une prison. Toutes les ouvertures sont murées; il n'y pénètre qu'un jour sombre. La seule porte qui soit conservée est cadenassée des deux côtés, et gardée jour et nuit par la force armée. On pratique dans les murs des ouvertures semblables aux tours des maisons religieuses, et c'est par cette voie que les ambassadeurs ou autres communiquent avec les cardinaux, et qu'on fait passer à ces derniers les mets destinés à leur table. Ces tours sont encore militairement gardés. Les cardinaux peuvent sortir du conclave sous un prétexte plausible, mais ils perdent le droit de vote. Leurs conclavistes toujours au nombre de deux, l'un séculier et l'autre ecclésiastique,

sont aux gages de la chambre apostolique, jouissent de nombreux priviléges, et acquièrent entre autres la qualité de chevaliers nobles et de bourgeois de la cité de Rome. Leurs fonctions, d'ailleurs fort recherchées, sont celles de secrétaires intimes. Indépendamment du maréchal du conclave, de son secrétaire, d'un maître des cérémonies, il y a dans le sacré collége des religieux confesseurs, des médecins, un chirurgien, un notaire, un apothicaire, un barbier, un charpentier, un maçon et plusieurs *facchini* ou gens de service. Tous les officiers ou fonctionnaires sont assermentés, et jurent de garder le plus absolu silence.

Je ne ferai point ici le récit des longues cérémonies qui succèdent à la clôture du conclave. Pendant sa durée, le clergé de Rome vient chaque matin à la basilique de Saint-Pierre demander au ciel la prompte nomination de son chef. Souvent la populace gronde quand elle se fait attendre. Dès que le souverain est connu, l'anxiété commune se convertit en joie chez les uns, en dépit chez les autres. Jamais la haine ou l'allégresse ne sont unanimes, car c'est un citoyen qui a vieilli citoyen qui va régner. Alors des illuminations, des décharges de mousqueterie, des fanfares et le canon de Saint-Ange, an-

noncent que le prince est né ; pour un instant des prisons se vident et des pauvres sont soulagés.

Le pape est couronné par le cardinal-doyen et le premier cardinal-diacre, et c'est en prononçant ces paroles qu'ils posent la tiare, ou le *tre regni*, sur sa tête : *Accipe tiaram, tribus coronis ornatam, et scias te esse patrem principum et regum, rectorem orbis in terrâ, vicarium salvatoris Jesus-Christi cui est honor et gloria per omnia secula seculorum. Amen.*

Les clefs romaines sont l'emblême de la transmission : *Tibi dabo claves regni cœlorum*, a dit le Sauveur à saint Pierre. Chrisostôme, Augustin, Bède, Hincmar, prétendaient qu'elles furent données à l'Église, c'est-à-dire à saint Pierre pour l'Eglise, et comme mandat, dit saint Fulgence, *in terrâ ligandi solvendique ;* mais les partisans de Rome soutiennent qu'elles furent remises à saint Pierre en signe de commandement. Quant aux trois couronnes qui surmontent la tiare apostolique, des auteurs les considèrent comme le symbole des trois règnes ; savoir, du ciel, de la terre et du purgatoire. Sain-Sylvestre fut, dit-on, le premier pape qui porta la mitre. Comment donc, devenue signe d'humiliation et d'opprobre, servit-elle à couvrir les victimes dans les horribles *auto-da-fé* d'Espagne.



TABLE

CHRONOLOGIQUE DES PAPES.

(Les chiffres qui suivent le nom des papes, indiquent l'époque de leur mort.)

Périodes comprises dans le premier livre.

Saint Pierre et saint Paul. 66
Linus. 78
Clet ou Anaclet. . 91
Clément. 100
Évaristus. 109
Alexandre I. 119
Sixtus I. 127
Thélesphorus. . . . 136
Hyginus. 142
Pius I. 157
Anicetus. 168
Sotérius. 177
Eleutherius. 193
Victor I. 202
Zéphirinus. 219
Calixtus I. 222
Urbain I. 230
Ponthianus. 235
Anthérus. 236
Fabianus. 250
Novatianus, considéré comme antipape. 251

Cornélius. 252
Lucius I. 253
Étienne I. 257
Sixte II. 258
Denis. 269
Félix I. 274
Eutichius. 283
Caius. 296
Marcellin. 304

VACANCE de 3 ans 6 mois et 25 jours.

Marcel I. 310
Eusèbe. 310
Melchiade. 314
Sylvestre I. 335
Marc. 336
Jules I. 352
Libérius. 366
Félix II. 365
Damase I. 384
Sirice. 398
Anastase I. 402
Innocent I. 417
Anti-pape Eulalius.
Zozime. 418
Boniface I. 422
Célestin I. 432
Sixte III. 440
Léon-le-Grand. . . . 461
Hilaire. 468
Simplicius. 483
Félix II ou III du nom. 492
Gélase I. 496
Anastase II. 498
Anti-pape Laurent.
Symmaque 514
Hormisdas. 523
Jean I. 526
Félix IV. 530
Anti-pape Dioscore.
Boniface II. 532
Jean II. 535
Agapit I. 536
Sylverius (fils d'Hormisdas.). 538
Vigile. 555
Pélage I. 560
Jean III. 573
Benoit I. 578
Pélage II. 590
Grégoire-le-Grand. 604
Sabinien. 606
Boniface III. 607
Boniface IV. 615
Dieudonné (*Deus dedit*). 618
Boniface V. 625
Honoré I. 638
Severin. 640

VACANCE d'un an 7 mois et 17 jours.

Jean IV. 642
Théodore I. 649
Martin I. 655
Eugène I. 657
Vitalien. 672
Adéodat. 676
Donus I. 678
Agathon. 682
Léon II. . . . 683 ou 684

VACANCE de 11 mois et 25 jours.

Benoit II. 685
Jean V. 686
Anti-papes Pierre et Théodore.
Conon. 687
Anti-papes Théodore et Pascal.
Serge I. 701
Jean VI. 705
Jean VII. 707
Sysinnius. 708
Constantin. 715
Grégoire II. 731
Grégoire III. 741
Zacharie. 752
Étienne II. 757
Paul I. 767
Anti-papes Constantin et Philippe.
Étienne III. 772
Adrien I. 795
Léon III. 816
Étienne IV. 817
Pascal. I. 824
Anti-pape Zizime.
Eugène II. 827
Valentin. 827
Grégoire IV. 844
Serge II. 847
Léon IV. 854
— Papesse Jeanne. . 855
Anti-pape Anastase.
Benoit III. 858
Nicolas I. 867
Adrien II. 872
Jean VIII. 882
Martin II. 884
Adrien III. 885
Étienne V. 891
Formose. 896
Boniface VI. 896
Étienne VI. 897
Romain. 897
Théodore II. 898
Jean IX. 900
Benoit IV. 903
Léon V. 903

Christophe. 904
Serge III. 911
Anastase III 913
Landon. 914
Jean X 928
Léon VI 929
Étienne VII 931
Jean XI. 936
Léon VII. 939
Étienne VIII. . . . 942
Martin III. 946
Agapit II. 955
Anti-pape Léon.
Jean XII 964
Anti-pape Benoit.
Léon VIII. 965
Benoit V. 965
Jean XIII. 972
Anti-pape Franconio.
Benoit VI 973
Donus II. 974
Benoit VII 983
Jean XIV. 985
Jean XV 985
Jean XVI. 996
Anti-pape Philagate.
Grégoire V. 999
Sylvestre II 1003
Jean XVII 1003
Jean XVIII. 1009
Serge IV. 1012
Anti-pape Grégoire.
Benoit VIII 1024
Jean XIX. 1033
Anti-pape Jean Sabine.
Benoit IX. 1044
Anti-pape Jean Gratien.
Grégoire VI. . . . 1046
Clément II. 1047
Damase II. 1048
Léon IX. 1054
Victor II. 1057
Anti-pape Jean.
Étienne IX. 1058
Anti-pape Benoit X.
Nicolas II. 1061
Alexandre II. . . . 1073
Grégoire VII. . . . 1085
Anti-pape Guibert.
Victor III 1087
Urbain II. 1099
Anti-papes Albert, Théodoric et Maginuffe.
Pascal II. 1118
Gélase II. 1119
Anti-pape Maurice.
Calixte II 1124
Anti-pape Pierre Anaclet.
Honoré II. 1130
Anti-pape Grégoire.
Innocent II. 1143
Célestin II. 1144

Luce II. 1145
Eugène III. 1153
Anastase IV 1154
Adrien IV 1159
Antipapes Octavien, Guido, Jean et Landonio.
Alexandre III . . . 1181
Luce III. 1185
Urbain III, (*Crivelli*) 1187
Grégoire VIII, (*Albert*) 1187
Clément III, (*Scolaro*. 1191
Célestin, (*Orisini*). 1198
Innocent III, (*Trasimondo*). 1216
Honoré III, (*Savelli*) 1226
Grégoire IX, (*Ugolino de Conti*) . . 1241
Célestin IV, (*Castiglione*). 1241

VACANCE, 19 mois.

Innocent IV, (*Fieschi*). 1254
Alexandre IV, (*Renaud Conti*) . . . 1261
Urbain IV, (*Pantaléon*). 1264
Clément IV, (*Guido Fulco*) 1268

VACANCE, 3 ans.

Grégoire X, (*Theobaldo Visconti*) . 1276
Innocent V, (*Tarentasia*). 1276
Adrien V, (*Ottoboni Fieschi*) 1276
Jean XXI, (*Pedro*). 1277
Nicolas III, (*Ursini*). 1280
Martin IV, (*de Bion*). 1285
Honoré IV, (*Savelli*) 1287

VACANCE, 10 mois.

Nicolas IV, (*Tinco d'Ascoli*). 1292

VACANCE, 2 ans 2 mois.

Célestin V, (*Muréna*). 1296
Boniface VIII, (*Gaëtano*) 1303

BENOIT XI, (*Boccasini*. 1304

VACANCE, 11 mois.

CLÉMENT V, (*Bertrand de Goth*). . 1314

Anti-pape PIERRE.

JEAN XXII, (*d'Euse*) 1334

BENOIT XII, (*J. Fournier*) 1342

CLÉMENT VI, (*Pierre-Roger Gasc*) . . . 1352

INNOCENT VI, (*Alberti*). 1362

URBAIN V, (*Grimaldi*) 1370

GRÉGOIRE XI, (*Ruggieri*). 1378

URBAIN VI, (*Prignano*). 1389

ROBERT DE GENÈVE sous le nom de *Clément VII* 1394

BONIFACE IX, (*Tomacelli*). 1404

INNOCENT VII, (*Mégliorati*) 1406

GRÉGOIRE XII, (*Cornaro*). 1417

ALEXANDRE V. . . . 1410

JEAN XXIII. 1419

BENOIT XIII, (*Pierre de Luna*). 1424

MARTIN V, (*Colonna*) 1431

FÉLIX V, duc de Savoie 1439

EUGÈNE IV, (*Gondelmerio*). 1447

NICOLAS V. 1455

CALIXTE III, (*Borgia*) 1458

PIE II, (*Picolomini*). 1464

PAUL II, (*Barbo*). . 1471

SIXTE IV, (*della Rovere*). 1484

INNOCENT VIII, (*Cibo*) 1492

ALEXANDRE VI, (*Borgia*) 1503

Périodes comprises dans le second livre.

Innocent XIII, (*Conti*) 1724
Benoit XIII, (*Orsini*) 1730
Clément XII, (*Corsini*) 1740
Benoit XIV, (*Lambertini*). 1758
Clément XIII, (*Rezzonico*). 1769
Clément XIV, (*Ganganelli*) 1774
Pie VI, (*Braschi*). . 1799
Pie VII, (*Chiaramonti*) 1823
Léon XII, (*della Genga*). 1829

FIN DE LA TABLE CHRONOLOGIQUE.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

FIN.



